



**HAL**  
open science

**Manifestations de rue et autres actions collectives revendicatives à Paris. Stratégies d'appropriation et dynamiques des corps dans le contexte d'un renouveau des spatialités urbaines**

Joanne Vonlanthen

► **To cite this version:**

Joanne Vonlanthen. Manifestations de rue et autres actions collectives revendicatives à Paris. Stratégies d'appropriation et dynamiques des corps dans le contexte d'un renouveau des spatialités urbaines. Géographie. 2017. dumas-01628919

**HAL Id: dumas-01628919**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01628919>**

Submitted on 1 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MÉMOIRE DE RECHERCHE  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Manifestations de rue et autres actions collectives  
revendicatives à Paris

Stratégies d'appropriation et dynamiques des corps dans le  
contexte d'un renouveau des spatialités urbaines



JOANNE VONLANTHEN  
SOUS LA DIRECTION DE RACHELE BORGHI

UFR DE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT  
MASTER 2 GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET LOGISTIQUE DES ÉCHANGES  
SPÉCIALITÉ CULTURE POLITIQUE PATRIMOINE

SEPTEMBRE 2017



## REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements à celles et ceux, manifestant-e-s, militant-e-s, désobéissant-e-s, objecteur-e-s, qui ont nourri les réflexions de ce mémoire.

Je remercie Rachele Borghi, de l'Université Paris-Sorbonne, pour son temps, son aide et son implication dans la direction de ce travail.

Je remercie également Xavier Desjardins et Louis Dupont, de l'Université Paris-Sorbonne, pour l'éclairage apporté au cours de mes premiers pas dans la recherche.

Merci à la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation de la préfecture de police de Paris pour avoir répondu à mes questions et partagé leur expérience du terrain.

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	1
MÉTHODOLOGIE ET RÉFLEXIVITÉ .....	5
<b>PREMIÈRE PARTIE – MANIFESTATIONS DE RUE ET ACTIONS COLLECTIVES REVENDICATIVES DANS LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES : QUEL APPORT GÉOGRAPHIQUE ?.....</b>	<b>29</b>
CHAPITRE 1 – Les manifestations : une problématique géographique ? .....	29
CHAPITRE 2 – L’espace urbain, support physique des corps et théâtre de comportements sociaux ....	50
CONCLUSION PARTIELLE.....	69
<b>SECONDE PARTIE – MANIFESTER À PARIS EN 2017 : LES SIGNAUX DE L’ESSOUFLEMENT DE L’ACTION COLLECTIVE .....</b>	<b>70</b>
CHAPITRE 1 – Les actions manifestantes dans l’espace parisien : innovation, réappropriation ou stagnation ? .....	70
CHAPITRE 2 – Les stratégies du maintien de l’ordre : entre volonté de renouvellement de la gestion des actions collectives et immobilisme sécuritaire. Le cas de la cellule SYNAPSE .....	92
CHAPITRE 3 – Questionnement de la place <i>du corps dans l’espace</i> manifestant : quand <i>le corps devient l’espace</i> même de la manifestation .....	104
CONCLUSION PARTIELLE.....	120
RÉCIT SONORE.....	121
<b>TROISIEME PARTIE – DE LA MANIFESTATION AUX COMPORTEMENTS MILITANTS DU QUOTIDIEN : AGIR POUR UN ESPACE MANIFESTANT À GRANDE ÉCHELLE .....</b>	<b>123</b>
CHAPITRE 1 – L’engagement personnel du corps dans l’espace social : un nano-espace manifestant et transgressif .....	124
CHAPITRE 2 – Nouvelles spatialités manifestantes du quotidien : à quoi faut-il s’attendre ?.. .....	135
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>142</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>146</b>



## INTRODUCTION

Le 10 avril 2015, à Madrid, des projections numériques de manifestant-e-s expriment leur désaccord contre la loi de sécurité citoyenne, nommée « loi bâillon », issue du gouvernement espagnol du conservateur Mariano Rajoy<sup>1</sup>. Sur la *plaza de las Cortes*, devant le Congrès des député-e-s, c'est contre une loi répressive pour la liberté de se rassembler que s'engage la première manifestation d'hologrammes au monde. Si une vingtaine de personnes sont physiquement présentes pour accueillir la presse et les passant-e-s curieu-x-ses, c'est ensuite plusieurs centaines de manifestant-e-s virtuel-le-s qui font entendre leur voix sur la place. La loi contestée sanctionne et amende (jusqu'à 30 000 euros, et jusqu'à 600 000 euros si les faits prennent place au sein même d'infrastructures publiques, comme la télévision) les personnes qui filment les forces de police en action, qui escaladent un bâtiment dans le cadre d'une manifestation, qui s'opposent à une expulsion immobilière, qui se rassemblent dans les rues, sur les places publiques ou devant certaines institutions publiques comme le Parlement. La loi autorise également les forces de l'ordre espagnoles à repousser les migrant-e-s de Ceuta et Melilla<sup>2</sup> (MOREL, 2015). L'organisation de cette manifestation holographique débute plusieurs semaines plus tôt sur internet, à l'initiative du collectif *No Somos Delito*<sup>3</sup>. Les personnes souhaitant se mobiliser peuvent enregistrer leurs cris afin de les faire retentir à travers des haut-parleurs le soir de la manifestation. Leur image est aussi scannée *via* une *webcam* pour ensuite la transformer en hologramme. Cet événement manifestant marque l'inauguration d'un nouveau type de militantisme pouvant être qualifié de « futuriste » (BRUNET, 2015). En exprimant la manifestation comme un événement irréel, clandestin, issu de la science-fiction, le rassemblement holographique joue ainsi le jeu du gouvernement et tourne sa loi en dérision : si la matérialité du corps des manifestant-e-s n'est pas acceptée dans l'espace public, ce seront

---

<sup>1</sup> À l'approche des élections municipales et générales, le *Partido Popular* au pouvoir (droite conservatrice) choisit de satisfaire son électorat réactionnaire fatigué des rassemblements contestataires qui ont lieu depuis 2011 par une loi encadrant sévèrement les manifestations. Les opposant-e-s espagnol-e-s se sont mobilisé-e-s pendant plusieurs mois afin que soit abandonné le projet de loi, finalement passé en force au Parlement par le gouvernement.

<sup>2</sup> Ceuta et Melilla sont deux villes autonomes espagnoles sur la côte nord de l'Afrique, enclavées dans le territoire marocain. Leur appartenance à l'Union européenne crée une forte pression migratoire, de l'Afrique vers l'Europe.

<sup>3</sup> « Nous ne sommes pas un délit »

alors des projections virtuelles de ces mêmes corps qui manifesteront. Aussi, ce rassemblement holographique sur une place publique invite à s'interroger sur les nouvelles spatialités des manifestations. En effet, les manifestations sont associées à l'imaginaire de la rue et de la place, à la déambulation dans la ville, au rassemblement d'une masse de corps qui s'inscrit dans l'espace. Or, les nouvelles technologies, et notamment les flux qui émanent des réseaux sociaux, déstabilisent cette association physique et matérielle historiquement admise. Cette mise en scène surréaliste devant le Parlement à Madrid invite alors à penser les représentations et les modes d'expression numériques comme la seule façon de maintenir aujourd'hui la vie publique et le débat citoyen (BRUNET, 2015). Néanmoins, l'œil géographe notera que la virtualité n'échappe pas pour autant aux impératifs de la spatialité et du support urbain : la projection holographique implique une dimension spatiale essentielle puisqu'il s'agit de penser la projection virtuelle dans un lieu qui, lui, reste bel et bien physique et géographique. Les corps projetés doivent alors se plier aux distances, aux angles, aux murs, au sol, etc. afin de parvenir à faire fonctionner l'illusion.

Ce mémoire interroge l'espace urbain à la fois comme moyen privilégié d'expression des manifestant-e-s et comme limite physique à leur action transgressive. C'est en effet par l'appropriation de l'espace que les manifestant-e-s ancrent leur contestation (perturbation de l'usage fonctionnel de la ville, détournement du mobilier urbain, présence du corps manifestant dans l'espace public, visibilité et audibilité par l'écrit – pancartes, tags, graffitis – et le son – musique, cris, applaudissements, etc.) ; toutefois, la ville en tant que *urbs* (entité urbaine physique qui s'inscrit dans le temps long) ne parvient pas toujours à traduire fidèlement les manifestations de la *civitas* (vie publique de la cité), notamment dans une société toujours plus numérique aux flux particulièrement dynamiques et éphémères (rôle des réseaux sociaux, utilisation des nouvelles technologies, etc.) Cette étude prend place à Paris, ville qui centralise les flux manifestants en France et qui aborde une gestion particulière des manifestations du fait de ce caractère centralisateur directement lié à son statut de capitale (présence des institutions politiques et des sièges financiers et économiques, poids culturel, etc.). Il s'agit d'enquêter sur les nouvelles spatialités des manifestations, historiquement associées à l'entité urbaine de la rue et à l'ancrage dans un espace physique identifié (et donc contrôlable par le pouvoir politique et les forces de l'ordre), dans le contexte d'une société numérique et postmoderne. Le corps trouve une résonance forte dans le questionnement des nouvelles spatialités puisque la manifestation existe d'abord par l'immédiateté des corps des manifestant-e-s qui occupent, s'approprient, habitent la rue (ou la place publique) et se confrontent dans un rapport de force aux corps policiers, représentants symboliques du pouvoir en place. Puisque le corps occupe une place

prépondérante lors des manifestations, si les manifestations abordent de nouvelles spatialités, le corps est alors lui aussi confronté à ce renouveau.

Une première partie de la réflexion aborde la question manifestante et sa place au sein de la géographie. Dans le champ des sciences humaines et sociales, les manifestations et les mouvements sociaux sont des objets couramment étudiés en sociologie, en sciences politiques ou encore en linguistique. Toutefois, il est bien moins fréquent d'associer la discipline géographique aux manifestations. De telles études sont notamment présentes dans les travaux en géographie sociale du chercheur Fabrice Ripoll qui s'intéresse à la dimension spatiale des actions collectives<sup>4</sup>. Il s'agit ainsi, dans ce premier temps, de préciser l'apport de la géographie aux réflexions sur les dynamiques manifestantes à travers deux grands axes transversaux : d'une part, les manifestant-e-s en tant que manifestation du corps dans l'espace ; d'autre part, l'espace urbain en tant que support physique et morphologique des rassemblements.

Un second temps dresse un tableau du terrain réalisé à Paris au cours des mois de mai, juin et juillet 2017. Qu'est-ce que manifester à Paris en 2017 ? Il s'agit d'observer et d'analyser la façon dont se rassemblent les manifestant-e-s, la façon dont ils s'approprient l'espace urbain et utilisent la rue, la façon dont ils s'organisent dans l'espace, mais aussi dans le temps. La manifestation à travers l'œil policier est également abordée. Un travail d'observation ethnographique sur le terrain ainsi que des entretiens semi-directifs *ex-situ* permettent d'identifier les rapports de force et les dynamiques collectives à l'œuvre dans l'espace manifestant. Les réseaux sociaux et les nouvelles technologies font partie intégrante de la recherche puisque Internet joue un rôle majeur de diffusion spatio-temporelle de la manifestation : tout d'abord, en amont de la manifestation, pour annoncer, informer, organiser, rassembler ; ensuite, pendant et après la manifestation, *via* les réseaux, les médias et les objets connectés omniprésents dans l'espace manifestant. Les thématiques des manifestations (le droit au logement, les droits des réfugié-e-s, le véganisme, la crise écologique, la politique française ou internationale, les débats de vie de quartier, etc.) ainsi que la façon de se montrer dans l'espace urbain (par un rassemblement fixe, par un défilé-cortège, par une marche sauvage, par une action de désobéissance civile, etc.) et les publics présents (âge, syndicats ou associations, autonomes, etc.) permettent d'identifier des caractères manifestants et, ainsi, d'élaborer une typologie des manifestations.

---

<sup>4</sup> Source : *Curriculum Vitae* de Fabrice Ripoll sur le site de l'Université Paris Est Créteil Val de Marne, consulté le 11 mai 2017  
[<http://lettres-sh.u-pec.fr/departements/geographie/equipe-pedagogique/ripoll-fabrice-473263.kjsp>]

La dernière partie aborde de façon plus précise la question du corps dans l'espace manifestant. Corps et espace se questionnent l'un l'autre afin de mieux comprendre le renouveau des dynamiques manifestantes : puisque la virtualité et le numérique interviennent de plus en plus dans le champ des manifestations, traditionnellement associées à la rue physique et matérielle, la place du corps est alors remise en question. En effet, c'est bien l'immédiateté du corps dans l'espace (par son emprise spatiale, ses vêtements, ses paroles, etc.) qui rend visible aux yeux de tout un chacun la contestation, la revendication, l'engagement. Le face-à-face physique entre le corps manifestant et le corps policier explicite également le rapport de force entre un mouvement militant et le pouvoir en place. Dès lors, comment aborder cette matérialité du corps dans un espace moins physique et plus virtuel ? moins collectif et plus individuel ? Ce questionnement invitera à penser la notion d'espace-corps, ou de nano-espace manifestant, où le corps devient lui-même un espace manifestant autonome qui passe outre l'espace urbain compris comme support physique des manifestations et des rassemblements.

En 2016, Paris compte environ 7000 événements de voie publique, dont plus 5000 manifestations et rassemblements<sup>5</sup>. Si des espaces du quotidien sont devenus au fil du temps des espaces manifestants, la prolifération actuelle des manifestations de rue n'est-elle pas une source de banalisation où les espaces manifestants redeviennent, bon gré mal gré, des espaces du quotidien pour les usagers de la ville ? Face à une banalisation des manifestations au sein de l'espace parisien, ces dernières ne sont-elles pas contraintes de repenser les modalités de leur action (notamment au sein d'un nouvel espace numérique) ? Les usagers et les lieux urbains sont-ils face à un renouveau des spatialités et des façons de manifester ?

---

<sup>5</sup> Source : Entretiens à la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation de la Préfecture de Police de Paris, en juillet 2017

## MÉTHODOLOGIE ET RÉFLEXIVITÉ

### 1. Récit d'expérience : du choix difficile du sujet de mémoire

Avant d'aborder les méthodes d'enquête et mon positionnement personnel et scientifique sur un terrain manifestant, il convient de préciser les circonstances particulières de l'élaboration de ce mémoire puisque le travail n'a débuté qu'au mois de mai 2017. La recherche théorique, le terrain et la rédaction du document final se sont donc étalés sur une période relativement courte de quatre mois. À la source de cette mise en route tardive : le choix du sujet de mon mémoire. Mon expérience du mémoire se traduit, en effet, par beaucoup d'indécision et d'hésitation concernant le choix du sujet. Après quelques mois de travail, un premier sujet en lien avec l'espace domestique me met en difficulté sur le terrain et l'exercice du mémoire perd peu à peu de son intérêt à mes yeux. Difficile de construire et de développer un projet de recherche, puis de le défendre devant un jury, lorsque l'on n'y croit pas soi-même. C'est plus tard, en envisageant la possibilité d'arrêter ma dernière année de master, que je m'engage finalement dans un nouveau sujet, celui des manifestations au sein de l'espace urbain. Débuter un travail de mémoire de recherche de deuxième année de master en mai 2017 soulève évidemment des défis particuliers qu'il s'agit ici d'éclairer.

Une présentation des difficultés rencontrées au cours de la construction du sujet m'apparaît nécessaire puisque mon travail sur un premier sujet a occupé la moitié du temps réservé à l'exercice du mémoire. De ce fait, ce premier travail représente une période importante de mon année de master et fait partie intégrante de la démarche de recherche.

#### *Le choix du sujet : entre exigence et tergiversation*

À la fin du premier semestre, je n'ai toujours pas d'idée précise concernant mon projet de mémoire. Je pense travailler sur la notion de patrimoine naturel, sur le tourisme et le postcolonialisme, sur la publicité en ville ou encore sur le logement et l'habitat participatif. L'intervention en classe d'une ancienne étudiante quant à ses propres difficultés (notamment la période tardive à laquelle elle décide de son sujet définitif) me rassure, mais les semaines s'enchaînent ensuite sans pour autant fluidifier le processus d'élaboration du mémoire. À

plusieurs reprises, je m'engage dans un sujet avant de rebrousser chemin pensant qu'un autre des sujets ciblés serait plus pertinent à étudier. En parallèle, je rencontre d'autres difficultés sur la méthodologie du mémoire de recherche : issue d'une première année en master professionnel, ma démarche diffère souvent des attentes d'une recherche scientifique universitaire. Ou je brûle les étapes, ou je ne les exécute pas dans le bon ordre. Avec le recul, je réalise qu'au vu du nombre d'heures de cours imposées en deuxième année de master, suivre en plus un cours de méthodologie de première année est tout à fait envisageable et devrait être vivement conseillé aux étudiant-e-s qui intègrent directement la deuxième année d'un parcours recherche. Maîtriser la méthodologie de recherche m'aurait peut-être permis de me lancer plus vigoureusement dans l'exercice.

*Un premier sujet : les espaces partagés dans le logement, renouvellement des pratiques habitantes et mutation du statut des espaces*

Bon gré mal gré, mon choix de sujet se porte sur le logement et le partage de l'espace domestique. J'étudie les pratiques habitantes au sein des espaces partagés du logement (*coliving*), notamment dans le cas des colocations, de l'habitat participatif et des chambres chez l'habitant-e (location d'une chambre chez l'habitant-e à moyen et long termes, location de type *Airbnb*<sup>6</sup>, hébergement chez un proche, hébergement de type *Couchsurfing*<sup>7</sup>). Si, d'emblée, j'avance efficacement et si les premiers pas m'enthousiasment (lectures, état de l'art, etc.), mon terrain me confronte à une difficulté qui me fait grandement hésiter sur la suite du projet. Je réalise de premiers entretiens avec des colocataires et des personnes inscrites sur la plateforme *Couchsurfing*, mais je me trouve dans l'impossibilité de mettre en place une méthode d'observation sur le terrain : entrer dans l'espace domestique nécessite une certaine proximité avec les enquêté-e-s qu'il est difficile de créer par un entretien et quelques courriels (hormis

---

<sup>6</sup> Plateforme communautaire en ligne qui permet à des particuli-er-ère-s de proposer des logements à travers le monde et à des voyageur-e-s de les réserver pour une ou plusieurs nuits. Il peut s'agir de chambres chez l'habitant-e ou de logements entiers. Dans sa rubrique « À propos de *Airbnb* », la plateforme met surtout en avant les logements entiers et promeut l'aspect lucratif de la démarche : « [...] *Airbnb* est le moyen le plus facile de monétiser un espace inoccupé et de le mettre en avant auprès de millions d'utilisateurs. » [<https://www.airbnb.fr/about/about-us>] (consulté le 4 août 2017)

<sup>7</sup> Plateforme communautaire en ligne qui permet à des particuli-er-ère-s de partager leur logement avec des voyageur-e-s de passage (dans l'idée d'offrir le canapé pour passer la nuit, d'où le terme « *couchsurfing* »). Aucune contrepartie financière n'est demandée mais la relation s'articule autour des principes de l'échange, du partage et de l'expérience sociale du voyage.

dans le cas du *Couchsurfing* qui vise justement à provoquer ces échanges et ces rencontres entre inconnu-e-s). Je peux évidemment solliciter des personnes de mon entourage, mais ce raccourci se limite quasi-exclusivement au cas de la colocation. Je pense également à l'observation participante : louer moi-même une chambre *Airbnb* ou demander l'hébergement sur *Couchsurfing*. Cette approche ne me permet toutefois pas d'accéder à l'espace domestique de la colocation et de l'habitat participatif. Je crains de biaiser ma recherche si je n'aborde pas les enquêté-e-s des différentes catégories d'habitat de la même façon (notamment si des amitiés entrent en jeu). Au premier abord, puisque les professeur-e-s nous apprennent que le doute et les hésitations sont à la base de la recherche, je pense mettre à profit cette difficulté de terrain : par exemple, l'obstacle à la sollicitation des personnes de *Airbnb* contrairement à la facilité de rencontre des personnes de *Couchsurfing* peut révéler une façon différente de vivre et pratiquer l'espace partagé au sein de l'espace domestique, cette différence pouvant être mise en relation avec la dimension lucrative de *Airbnb*, absente chez *Couchsurfing*. Ou encore, l'accès à l'espace domestique de la colocation grâce à mon entourage indique peut-être que les pratiques habitantes au sein des colocations sont plus proches de mes propres pratiques que celles de personnes vivant au sein de l'habitat participatif, ce qui apporte des indices sur les profils habitants (âge, activités, etc.)

Néanmoins, le blocage s'impose puisque les entretiens apportent ces nombreuses hypothèses de recherche sans que je puisse les suivre et les vérifier sur le terrain par un travail d'observation structuré.

*Vers un second sujet : manifestations de rue et autres actions collectives revendicatives à Paris. Stratégies d'appropriation et dynamiques des corps dans le contexte d'un renouveau des spatialités urbaines*

Une prise de recul par rapport à ces difficultés et une mise à distance de l'exercice du mémoire me guident progressivement vers mon sujet définitif. En effet, beaucoup de mes lectures personnelles concernent les débats sociaux, politiques et écologiques, et je note que la question des manifestations est très présente dans l'actualité. N'étant pas proche d'un milieu militant, et n'ayant que peu manifesté par le passé, les manifestations de rue, bien que quelque peu familières, gardent pour moi un aspect obscur et inexploré. Je me rends donc à la manifestation du 8 mai 2017<sup>8</sup> à Paris, place de la République, pour me faire une image plus étoffée de la

---

<sup>8</sup> Quelque soit l'issue des élections présidentielles de 2017, les citoyen-ne-s sont appelé-e-s à manifester au lendemain du second tour contre le code du travail d'Emmanuel Macron et contre la politique d'exclusion de Marine Le Pen.

situation. Sur place, je pose un regard géographique sur cet espace urbain et manifestant, puis je réalise que cette manifestation s'avère être l'occasion d'un pré-terrain avant de débiter par la suite un travail d'enquête.

Cette fois, je ne cherche pas à construire artificiellement un sujet « idéal », comme lors de la première tentative, en entrelaçant toutes les grandes thématiques qui m'intéressent tels la géographie urbaine, les alternatives écologiques et l'aménagement du territoire. La construction du sujet émerge du terrain lui-même et de la prise de conscience que ce sujet est bien accessible par le terrain.

*Déconstruction-reconstruction de la notion d'échec dans le mémoire : quand l'échec devient un atout pour sa recherche et pour soi-même*

Malgré les encouragements de mes professeur-e-s suite à ma décision de changer de sujet, je ressens cette situation comme un échec. Mes professeur-e-s relèvent plutôt le courage que nécessite la démarche du recommencement (s'interroger sur son travail et prendre le temps de réfléchir à un éventuel changement, choisir un nouveau sujet et se rendre sur un autre terrain, etc.). Me pensant en retard par rapport à l'avancée du travail des mes camarades de classe, on m'explique que la question du temps dans le mémoire est très relative, à l'inverse de la prise de conscience et de la motivation qui sont les véritables facteurs de réussite d'un projet de recherche<sup>9</sup>.

Autre point notable : le mémoire de master est aussi peut-être la première fois dans mon cursus post-baccalauréat que je fais face à un choix libre. Le choix est en effet rarement laissé dans les différents enseignements universitaires : au mieux, il est possible de choisir parmi plusieurs propositions (par exemple, le choix des options et des enseignements facultatifs) ou bien une liberté est accordée mais dans un cadre de consignes à respecter (par exemple, un projet libre sur une thématique imposée). À l'inverse, le mémoire de recherche est l'occasion de choisir pleinement. L'étudiant-e construit un travail scientifique à partir de choix : le choix du sujet, le choix du terrain, le choix de la méthodologie, etc. Lorsque l'on est habitué-e à être guidé-e, au moins dans les grandes lignes, être invité-e à bâtir un projet libre peut faire perdre ses moyens. L'étudiant-e n'est que peu préparé-e à choisir. Le mémoire se présente alors comme un apprentissage du choix et, par là même, un apprentissage du sentiment de l'échec,

---

<sup>9</sup> Ces réflexions sont issues d'échanges avec les directeur-e-s de mes premier et second projets de mémoire, respectivement Xavier Desjardins et Rachele Borghi.

puisqu'en choisissant on peut se tromper. Le bon travail ne réside donc pas nécessairement dans un projet droitement mené depuis le choix du sujet jusqu'à la soutenance, mais aussi, et surtout, dans la façon dont l'étudiant-e accepte et analyse les difficultés rencontrées, puis rebondit à sa suite (BARRELET, 2017 ; PATUREL, 2008). C'est bien cet aspect de la recherche qu'il m'a été difficile d'intégrer : penser la difficulté et le renoncement comme une partie du processus de recherche à inclure dans la démarche scientifique implique de déconstruire la notion d'échec comprise comme le résultat négatif d'une tentative et le manque de réussite. Dans l'exercice du mémoire, il s'agit d'appréhender ses propres « symptômes » ressentis au cours de l'expérience comme une source d'informations supplémentaires qui renseigne et qui permet de mieux saisir l'état de son travail, plutôt que comme un échec entendu dans son sens courant (BARRELET, 2017). Ainsi, l'échec n'est plus une action subie (subir un échec) mais se dote d'une dimension pleinement active et réflexive.

Le terrain du second sujet ne se déroule évidemment pas pour autant sans difficultés ni encombres. Le menace de « ratés en devenir » (BARRELET, 2017) flotte au-dessus du travail de recherche : le terrain, ou tout autre aspect de la démarche scientifique, risque-t-il de me contraindre à tout reprendre une nouvelle fois encore ? L'impression d'échouer invite à penser et anticiper d'autres ratés potentiels, alors que ceux-ci n'advieront probablement jamais. L'enjeu est donc de distinguer le sentiment du raté, d'un raté effectif (ce qui, même dans ce dernier cas, traduit pourtant encore quelque chose du travail, notamment du terrain).

Pour finir, d'un sujet à l'autre, je retiens que la construction de ce second projet de recherche s'est réalisée par le terrain, alors que la tentative de construction du premier projet résulte de la théorie et de réflexions coupées de l'immédiateté du terrain. Un pré-terrain se dote alors d'une grande utilité pour éclairer sa propre détermination dans un travail de recherche.

## **2. Cadre théorique**

### *Définitions*

Les termes de « manifestation », « rassemblement », « marche », « action » ou « désobéissance civile » sont successivement utilisés dans le mémoire, aussi pour une meilleure compréhension il importe de les définir, de les différencier et de les caractériser.

La manifestation et le rassemblement<sup>10</sup> recouvrent deux réalités similaires. Le rassemblement est d'abord l'action de se rassembler au sein d'un même espace (cet espace étant le plus souvent physique mais le mémoire aborde aussi le rassemblement dans un espace virtuel, par exemple sur les réseaux sociaux). Le terme se dote d'une connotation politique lorsqu'il désigne plus précisément une réunion politique et sociale, généralement sur la voie publique, qui regroupe un certain nombre de personnes venues écouter, échanger, débattre, etc. voire manifester. Si le terme de rassemblement permet d'insister sur le regroupement de personnes dans l'espace, celui de manifestation insiste plutôt sur l'idée d'une action commune. La manifestation vise à exprimer ouvertement et publiquement une opinion et à faire connaître quelque chose en lui donnant une apparence sensible, une visibilité et une audibilité. Le rassemblement et la manifestation invitent également à penser la notion de mouvement. Le rassemblement tend plutôt à évoquer un regroupement fixe en un lieu donné, tandis que la manifestation convoque l'imaginaire de la marche, du défilé-cortège, du déplacement dans l'espace. Toutefois, un rassemblement fixe reste aussi une occasion de manifester, c'est-à-dire de montrer et rendre publique une opinion. Ainsi, les termes de rassemblement et manifestation, par glissement dans le contexte du mémoire, risquent de se substituer l'un à l'autre : l'emploi de l'un ou l'autre de ces termes dépend principalement d'une nuance de sens au sein de la phrase, ou bien du souci d'éviter la répétition d'un même terme pour une meilleure fluidité du discours.

Parmi les manifestations et les rassemblements, il est ensuite possible de distinguer deux grands types. Tout d'abord, la marche ou le défilé-cortège : il s'agit des premières images qui viennent à l'esprit lorsque l'on évoque les manifestations. Ces manifestations en mouvement impliquent un parcours à travers la ville. Ce parcours est généralement planifié entre deux points identifiés dans la ville et se met en place à la suite d'un rassemblement sur un lieu de rendez-vous. Dans le cas d'une marche non déclarée, on parle de manifestation sauvage. Les marches et les défilés-cortèges sont l'occasion d'étudier la symbolique de l'itinéraire à partir des lieux traversés, les différents parcours possibles dans Paris, la façon dont le groupe de manifestant-e-s en mouvement investit l'espace (perturbation de l'ordre urbain, utilisation de l'espace et du mobilier, stratégies d'occupation de l'espace, etc.) L'autre grand type de manifestations est le rassemblement fixe. Les personnes se réunissent mais ne déambulent pas à travers la ville : lors de ces événements, un unique lieu est occupé. Ce type de manifestation

---

<sup>10</sup> D'après les définitions du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales [<http://www.cnrtl.fr>]

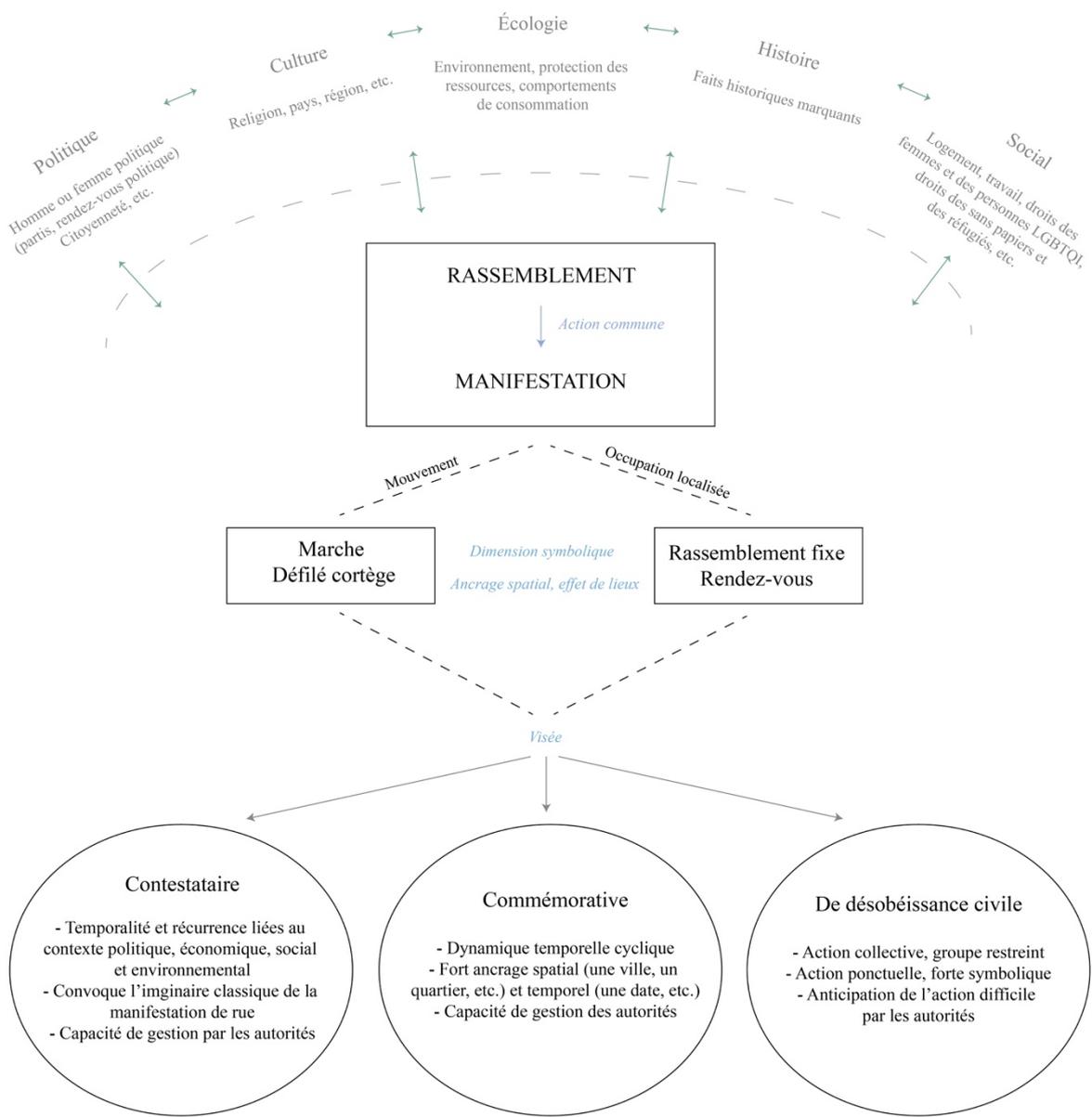
invite à interroger la récurrence des lieux choisis pour se rassembler, la corrélation entre un lieu choisi et la thématique de l'événement, l'appropriation symbolique des lieux ou encore, comme dans le cas des marches et défilés-cortèges, les diverses stratégies d'occupation de l'espace.

Il est possible de distinguer trois sous-types selon la visée de ces manifestations et rassemblements. La contestation, tout d'abord, s'inscrit dans une dynamique de lutte et vise à montrer une résistance ou un désaccord. Elle a lieu de façon irrégulière selon le contexte politique, économique, social et environnemental d'une société. Ensuite, la commémoration (ce sous-type relève presque systématiquement d'une manifestation déclarée) honore la mémoire d'une personne ou d'une cause ; elle s'inscrit dans une dynamique temporelle cyclique (par exemple, une commémoration par an). Enfin, l'action de désobéissance civile, organisée et planifiée par les militant-e-s, parfois annoncée sans toutefois être officiellement déclarée auprès des autorités, vise à exprimer de façon pacifique une objection face à un ordre établi. L'action de désobéissance civile est mise en place par un groupe de personnes plus restreint que dans le cas d'un mouvement de contestation (mentionné plus haut) ; elle est davantage issue d'un réseau à l'échelle d'une association ou d'un collectif, que d'un appel à se mobiliser de grande ampleur. Elle peut aussi être individuelle, mais une telle action s'apparente alors davantage à un acte isolé et personnel, à une objection de conscience.

Tous ces types et sous-types s'inscrivent dans des thématiques. Les manifestations peuvent relever du politique (une idéologie, un homme ou une femme politique, la citoyenneté), du social (les droits sociaux comme le logement et le travail, les droits des femmes et des personnes LGBTIQ+, les droits des personnes sans-papiers et réfugiées, etc.), de la culture (la religion, un pays, une région, etc.), de l'écologie (l'environnement, la protection des ressources, les comportements de consommation, etc.) ou encore de l'histoire (l'évocation d'un fait historique marquant). Une manifestation n'appartient pas à une seule de ces thématiques puisque dans un système sociétal toutes les catégories s'interpénètrent : par exemple, une lutte sociale ou écologique s'inscrit toujours dans un contexte politique.

Enfin, les termes « manifestant-e » et « militant-e » se chevauchent parfois. Les manifestations sont une stratégie militante parmi d'autres. Si les manifestations sont le point central de la réflexion de ce mémoire, étudier les actions collectives revendicatives implique de penser le militantisme de façon plus globale (les actions de désobéissance civile, le *boycott*, etc.)

Figure 1 Qu'est-ce qu'une manifestation ?



Réalisation : Joanne Vonlanthen (sous Illustrator)

*Précisions théoriques*

Dans cette enquête, ne sont considérées que les manifestations qui témoignent explicitement d'un engagement et d'une mobilisation pour une cause socio-écolo-politique ; aussi, les manifestations sportives et artistiques, relatives aux loisirs, aux festivités, à l'événementiel ou à l'animation culturelle d'une ville ou d'un quartier, ne sont pas étudiées (concerts, festivals urbains, courses sportives, fêtes et assemblées culturelles de quartier, etc.) De plus, comme le précise Danielle Tartakowsky (1998, p.231) dans sa propre méthodologie, l'utilisation du terme général « manifestation » fait appel au bon sens du lecteur :

La « manifestation », terme polysémique, ne renvoie pas de manière univoque à la manifestation de rue au sens où nous l'entendons. Nous avons pris le parti de ne retenir un événement ainsi qualifié que lorsque sa description ou les termes qui l'accompagnent font apparaître sans ambiguïté qu'il s'agit bien d'une manifestation de rue, qu'elle qu'en soit par ailleurs sa forme.

D'autre part, aux marches et aux rassemblements fixes s'ajoutent des réunions publiques, des conférences, des projections et des cafés-débats ou encore, à plus grande échelle, les forums sociaux nationaux ou internationaux. Ces « agoras » (RIPOLL, 2008) permettent de dépasser la seule contestation manifeste en proposant des alternatives ; elles visent à informer, à offrir des analyses sociales, politiques, économiques, écologiques sur des enjeux cruciaux et à créer un lien entre les divers mouvements dispersés dans l'espace. Selon Fabrice Ripoll, ces agoras permettent d'accéder aux familles et aux individus repliés au sein de leur espace privé, faute de lieux d'échanges et de débats dans l'espace public pour faire liaison. Ces événements militants essentiels à la mobilisation et qui jouent le rôle de points de repères dans la ville peuvent être convoqués dans la présente enquête (comme lieux militants qui interviennent sur les dynamiques manifestantes). Toutefois, l'étude porte plus spécifiquement sur ce qui relève de la manifestation « montrée », c'est-à-dire les marches, les rassemblements fixes, les actions de désobéissance civile dans l'espace public, etc. qui sont les temps du déploiement et de la visibilité du groupe manifestant dans l'espace ; les réunions-conférences-projections-débats-forums relèveraient plutôt de ce qu'il conviendrait alors d'appeler la manifestation « cachée », c'est-à-dire des temps de la construction de la réflexion manifestante, en interne et au sein d'un réseau militant, sans visibilité publique immédiate.

### *Littérature scientifique et autres sources*

L'analyse se base, tout d'abord, sur une littérature scientifique qui aborde les domaines suivants :

- L'histoire des mouvements sociaux en France ;
- La sociologie des mouvements sociaux et des manifestations ;
- La psychologie et la sociologie des foules ;
- Les terrains militants ;
- La morphologie urbaine et l'impact des formes sur les comportements des usagers de la ville ;
- Le rôle des réseaux sociaux dans les dynamiques mobilisatrices ;

- L'engagement militant ;
- La place et la signification du corps dans l'espace (notamment des corps manifestants et des corps policiers) ;
- Les forces de l'ordre et l'espace public.

Au-delà de la littérature scientifique, de nombreux articles issus de la presse traditionnelle, de la presse indépendante ou de blogs enrichissent la réflexion. Comme l'exprime Danielle Tartakowsky (1998, p.233) : « La presse connaît parfois des problèmes relatifs à la censure, aux grèves, au manque de papier ou à la clandestinité, mais du moins représente-t-elle, dans sa diversité, un indicateur permanent. » Les réseaux sociaux sont également une source d'informations importante puisqu'ils jouent un rôle déterminant dans les nouvelles représentations et spatialités manifestantes et militantes. Il s'agit notamment des réseaux *Facebook*, *Twitter*, *YouTube* et *Periscope*<sup>11</sup>. Des films et des documentaires ainsi que des tracts collectés sur le terrain viennent compléter le corpus.

#### *Lien cadre théorique/terrain*

Les lectures et le terrain sont simultanés : si la contrainte du temps liée au commencement tardif du travail est la première raison qui justifie ce choix méthodologique, cette interpénétration se révèle être un atout enrichissant pour la réflexion théorique et la compréhension du terrain, l'un apportant un éclairage sur l'autre.

### **3. Terrain**

#### *Le choix de la zone d'étude*

Paris bénéficie d'un régime particulier quant à la gestion des manifestations puisque la déclaration de la manifestation aux autorités par les organisateur-e-s des événements est surtout

---

<sup>11</sup> Le réseau *Facebook* invite les utilisateur-e-s à publier des photos, des vidéos, des fichiers, à échanger des messages publics ou privés, à créer ou rejoindre des groupes d'intérêts et des événements. *Twitter* est un réseau de micro-blogage qui permet de publier de brefs messages (« *tweets* ») et d'avoir un accès immédiat aux actualités *via* les *tweets* postés par les utilisateur-e-s du monde entier. *YouTube* est un site de partage de vidéos. *Periscope* est une application pour appareils mobiles qui donne la possibilité aux utilisateur-e-s de retransmettre en direct ce qu'ils-elles sont en train de filmer.

pratiquée en Île-de-France, notamment dans la capitale qui relève de la responsabilité de la préfecture de police. Dans les régions de provinces, malgré une déclaration présentée comme obligatoire, l'organisation des manifestations est plus implicite et nettement moins protocolaire. Cette pratique distinctive résulte de la centralité institutionnelle, économique et culturelle parisienne. La symbolique parisienne constitue un terreau fertile pour les groupes manifestants.

En tant que terrain urbain, cette zone d'étude invite à penser la géographie, l'histoire et la morphologie urbaines ainsi que les usages sociaux de la ville et les interactions sociales relatives au phénomène urbain. Les manifestations rurales ou tout rassemblement prenant place en dehors des limites de la ville<sup>12</sup>, même s'il existe un rapport avec les dynamiques urbaines, ne relèvent pas de cette étude. Par exemple, les rassemblements qui prennent place sur le site de Notre-Dame-des-Landes près de Nantes ne sont pas concernés par l'enquête. À l'inverse, si un rassemblement contre le projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes s'organise en ville, celui-ci entre alors dans le cadre de la recherche : comme élément de terrain si ce rassemblement a lieu à Paris ; comme référence éventuelle à convoquer s'il a lieu dans une autre ville, comme Nantes.

Le nombre conséquent de manifestations en région parisienne a conduit cette recherche à se concentrer uniquement sur les limites administratives de Paris. La centralité parisienne crée des effets de contrastes importants entre la capitale et sa périphérie ; ce contraste influence aussi fortement les enjeux des manifestations qui ont lieu de part et d'autre du boulevard périphérique. Les manifestations à Paris et les manifestations de la couronne périphérique de Paris représentent bien deux objets d'étude totalement distincts. Ce fort contraste empêche de rassembler ces différents types d'espaces urbains sous les mêmes questionnements et sous la

---

<sup>12</sup> La ville est comprise comme ce qui relève du mode de vie urbain au sens donné par François Ascher dans *Les nouveaux principes de l'urbanisme* (2013b) et *Les nouveaux compromis urbains. Lexique de la ville plurielle* (2013a). La ville est « la puissance multiforme qu'engendre le regroupement de grandes quantités de populations dans un même lieu. » (2013b, p.13) François Ascher dresse une typologie des villes. L'urbanité est composée, selon lui, de quatre types de ville ayant chacune son mode de vie urbain propre : la ville dense (usage intensif des équipements, capital culturel et créatif fort, marché immobilier très actif), la ville suburbaine (périphérie de la ville dense, habitat individuel important, déplacements liés à l'agglomération pour le travail et la consommation), la ville rurale (cadre de vie de la campagne lié au mode de vie métropolitain, déplacements motorisés importants) et la ville des assigné-e-s à résidence (habitat social, effets de réclusion et d'exclusion, sous-équipement en termes de services métropolitains et de proximité, peu de déplacements hors de l'espace de vie résidentiel).

Paris, ici étudiée dans le mémoire, relève de la ville dense.

même problématique. Aussi, dans ce mémoire c'est bien de la ville de Paris, au sens administratif, dont il est question.

### *Entrée sur le terrain*

Le recensement des manifestations parisiennes de ce mémoire se base sur une démarche qualitative, aussi, toujours en appui sur certains points méthodologiques de Danielle Tartakowsky (1998, p.231), le nombre de manifestations étudiées ou rapportés dans cette enquête ne bénéficie pas d'une rigueur quantitative ni exhaustive :

Les manifestations qui constituent des objets d'essence éphémère laissant habituellement peu de traces sont d'une approche malaisée. Elles n'interrompent jamais que la circulation, non la production, et n'ont, le plus souvent, d'effets visibles et immédiats qu'en termes d'ordre ou de désordre. Aussi n'ont-elles longtemps fait l'objet d'aucun recensement systématique, alors qu'il existe une statistique des grèves. Pour peu que l'ordre n'ait été troublé ou que leurs organisateurs n'aient pu disposer de moyens ou de supports leur permettant de rendre compte de leur action pour en assurer tout à la fois la publicité et la pérennité, ces démonstrations peuvent avoir disparu sans laisser de traces. Leur étude suppose donc une collecte préalable.

Pour organiser mon terrain, je prends appui sur l'actualité des manifestations et des rassemblements *via* le site « Démosphère<sup>13</sup> ». Cet agenda référence l'ensemble des événements passés et à venir qui prennent place en région parisienne. D'autre part, je prends également note des appels à se rassembler par la distribution de tracts sur les lieux de manifestations. Un réseau se met peu à peu en place, et des visages deviennent familiers d'une manifestation à une autre. Les manifestations auxquelles j'assiste soutiennent principalement les luttes sociales, écologiques et antifascistes. Désormais entrée dans ce type de réseau, les opportunités d'intégrer un autre circuit de manifestations qui s'inscriraient dans une toute autre éthique ou idéologie sont réduites. Par exemple, le rassemblement du 25 mai 2017 à la place de la Chapelle pour la lutte contre la stigmatisation des classes défavorisées<sup>14</sup> est davantage une occasion de

---

<sup>13</sup> [<https://paris.demosphere.eu>]

<sup>14</sup> Les manifestant-e-s accusent les médias et certaines associations de quartier de poser la sécurité comme un problème majeur dans le quartier de la Chapelle (un article publié dans le journal « Le Parisien » en mai 2017 décrit le quartier de la Chapelle comme un lieu de non droit où règnent un sentiment d'insécurité et un climat sexiste non viables pour les riverain-e-s). Les personnes mobilisées accusent les politiques publiques, les organismes investisseurs et les bureaux d'aménagement de transformer le quartier Barbès-La Chapelle en quartier branché afin d'attirer des habitant-e-s plus aisé-e-s et davantage de touristes, au détriment des habitant-e-s

s'informer sur une prochaine manifestation en hommage à Lamine Dieng<sup>15</sup>, décédé dans un fourgon de police dix années plus tôt, que de se donner rendez-vous à une prochaine manifestation de l'extrême-droite. Aussi, les premières manifestations auxquelles j'assiste sont en partie décisives pour la suite des événements du terrain. Si la fréquentation de manifestations idéologiquement en décalage aurait pu être possible (par exemple, des manifestations de droite et d'extrême-droite), j'ai choisi de m'insérer dans un seul circuit manifestant afin d'étudier la spatialité et la temporalité de ce réseau socio-écologico-antifasciste. Dans une autre recherche, avec un temps de terrain plus important, il pourrait être pertinent de confronter les façons dont des manifestant-e-s antifascistes et des manifestant-e-s de droite et d'extrême-droite s'emparent de l'espace urbain, se l'approprient et le pratiquent. Cette piste de recherche pourrait particulièrement intéressante pour questionner mon positionnement personnel et scientifique : comment se comporter sur un terrain d'étude lorsque l'on est en profond désaccord idéologique avec ses enquêté-e-s ou bien si l'on dispose d'un mode de vie à l'opposé du leur ? C'est ce que mettent en lumière Magali Boumaza et Aurélie Campana (2007, p.15) dans leur article traitant des terrains difficiles :

La recherche sur des terrains difficiles requiert des ajustements constants, qui dépassent le simple cadre méthodologique et se transportent du côté des émotions légitimement ressenties par un chercheur investi dans une enquête qui met à mal certaines de ses croyances ou fait naître des sentiments ou des réactions tels que la peur, la crainte, le dégoût, l'horreur [...]. Certains terrains se révèlent en effet particulièrement durs, dans le sens où les révélations recueillies interrogent, horrifient, révulsent.

### *Le temps du terrain*

Les données utilisées dans ce mémoire sont constituées par un travail de terrain ethnographique sur une durée déterminée, du 20 mai 2017 au 3 juillet 2017 (soit un mois et demi). Le choix de ses dates résulte surtout des conditions temporelles particulières d'élaboration du travail

---

les plus démunis qui ne peuvent s'adapter à la hausse des prix des logements ou des commerces.

<sup>15</sup> Le 17 juin 2007, à la suite d'une interpellation policière nocturne à Paris (*n.b.* : il s'agit d'un fait divers, cette interpellation n'a pas de lien avec une quelconque manifestation), Lamine Dieng décède par asphyxie dans un fourgon de police, immobilisé face contre terre, mains menottées et pieds liés. Les neuf années de procédures judiciaires débouchent sur un non lieu malgré les expertises médicales qui mettent en cause les pratiques des cinq policiers concernés par l'affaire : en effet, la suffocation a été provoquée par un appui prolongé de la tête contre le sol. Les personnes mobilisées dénoncent l'impunité des policiers et condamnent la justice française.

(recherche qui débute en mai 2017) : une fois les pistes de recherches identifiées, le terrain doit commencer rapidement afin de ne pas se terminer tardivement pour laisser un temps suffisant au traitement des données et à la rédaction.

Si, au premier abord, je suis déçue de ne pas réaliser mon terrain sur une période manifestante particulièrement active (notamment le mouvement « Nuit Debout<sup>16</sup> » en 2016 suite au projet de la loi Travail<sup>17</sup>, ou encore la période en amont des élections présidentielles de 2017), le choix aléatoire de ces dates évite, finalement, un éventuel biais sensationnel. En effet, ces dates ne visent pas à couvrir une période d'événements ciblés et mouvementés, mais elles permettent de cerner une période-échantillon bien plus représentative de la réalité des manifestations à l'année, avec ses temps forts ainsi que ses moments plus creux. Deux dates sont donc sélectionnées sans intention particulière ; aussi, aucun résultat particulier n'est attendu des événements qui auront lieu sur cette période. La temporalité de la recherche résulte ici de la conjoncture du mémoire, et non d'un choix délibéré de ma part.

#### 4. Méthodes et stratégies de recherche

##### *L'observation*

Afin de comprendre comment les manifestant-e-s s'approprient l'espace urbain parisien, le façonnent et le pratiquent, l'observation est choisie comme méthode de terrain privilégiée :

---

<sup>16</sup> « Nuit Debout » fait référence à l'ensemble des manifestations sur les places publiques qui font suite à la manifestation d'ampleur du 31 mars 2016 contre la loi Travail, place de la République à Paris. La revendication initiale de ce mouvement social pluriel s'élargit à la contestation générale des institutions politiques et du système économique libéral. Sans *leader*, les prises de décision de ce mouvement se font par consensus sur la base de la démocratie directe (exercice direct du pouvoir sans l'intermédiaire de représentant-e-s) et de la démocratie participative (partage de l'exercice du pouvoir fondé sur la participation des citoyen-ne-s à la prise de décision politique) lors d'assemblées générales. L'affluence aux assemblées baisse à partir de mai 2016.

<sup>17</sup> Le projet de réforme du code du travail soutenu par le patronat débouche sur la loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, dite loi Travail ou loi El Khomri, adoptée en 2016. L'opposition affirme que la loi n'aura que peu, voire pas, d'effets économiques bénéfiques et qu'elle provoquera un retour sur les droits des salarié-e-s. Le texte est adopté sans vote en première, seconde et dernière lectures à l'Assemblée nationale suite à l'engagement de la responsabilité du gouvernement au moyen de l'article 49 alinéa 3 (« 49.3 ») de la Constitution française (l'article permet au gouvernement d'imposer l'adoption d'un texte à l'Assemblée, ce à quoi l'Assemblée ne peut s'opposer qu'en renversant le gouvernement en place au moyen d'une motion de censure). En 2017, le gouvernement d'Emmanuel Macron poursuit la réforme du code du travail, dite loi Travail 2.

La technique de l'observation est amplement mobilisée dans les espaces publics où les circulations sont en théorie libres. Ils constituent des lieux de rencontre et d'échange, de visibilisation, voire de mise en scène des pratiques sociales, de chorégraphies sociales et spatiales. [...] L'observation, si elle constitue d'abord une activité visuelle, mobilise tous les sens : l'ouïe, le toucher et l'odorat, voire le goût quand elle nous amène à des interactions sociales autour du partage d'un repas. Elle relève d'une géographie sensorielle qui permet de dépasser les apports classiques d'une observation fondée sur la vue, en l'augmentant d'une prise en compte des ambiances sonores, du rapport tactile et olfactif à l'environnement. (MORANGE et SCHMOLL, 2016, pp.63-64)

Si l'observation permet de rendre compte des pratiques sociales dans l'espace, elle donne aussi le temps d'étudier la dimension morphologique de l'espace et le cadre matériel où prennent place les manifestations. Quant à l'appel aux sens, ceux-ci sont centraux dans le cas de l'étude des manifestations : l'ouïe est plus spécifiquement sollicitée par les cris des manifestant-e-s et les slogans scandés, les discours mobilisateurs, les fanfares et les groupes de musicien-ne-s, les sons diffusés *via* des enceintes, les sirènes de police ou tout simplement les bruits de la ville (véhicules, foule, etc.)

L'observation exploratoire se révèle pertinente lors des premiers jours de terrain pour identifier les principales caractéristiques des manifestations. Je peux rester discrète et appréhender à mon rythme un terrain peu familier. Au fur et à mesure du terrain, l'exploration se transforme en observation participante (par exemple, la participation à des *die-in*<sup>18</sup>). Toutefois, cette participation est souvent freinée puisque mon terrain invite à évoluer sur des lieux différents d'une manifestation à une autre, aussi, malgré quelques visages qui deviennent familiers, de façon générale ce ne sont pas les mêmes personnes que je rencontre jour après jour : un travail de première entrée sur le terrain auprès des acteur-e-s est donc régulièrement reproduit (BOUMAZA et CAMPANA, 2007).

La simultanéité de l'observation sur le terrain et de la recherche théorique m'est particulièrement utile pour cerner les enjeux de mon sujet : les hypothèses formulées sur le terrain sont directement mises en résonance avec les lectures, et le terrain est l'occasion de valider ou non la pertinence de problématiques identifiées à travers les lectures. Le terrain me désigne des pistes de lecture : par exemple, je constate que parmi les forces de l'ordre présentes lors des manifestations, des femmes sont parfois présentes, d'autres fois elles sont absentes. Je m'informe alors par la suite sur la place des femmes au sein des effectifs de police, de

---

<sup>18</sup> Le *die-in* consiste à s'allonger au sol et à rester inerte, afin de simuler la mort du corps et le statut de victime.

gendarmerie mobile et de compagnies républicaines de sécurité (CRS) dans les missions de maintien de l'ordre public (il s'agit d'une piste de lecture que je n'aurais pas spontanément ciblée sans un travail de terrain parallèle). À l'inverse, le temps de lecture m'aide à sélectionner les événements manifestants auxquels me rendre sur le terrain : en effet, plusieurs événements peuvent avoir lieu aux mêmes heures à des lieux différents, je dois donc choisir un de ces événements sans que ma sensibilité personnelle n'intervienne trop fortement dans ma démarche. Par exemple, je peux être plus intéressée de me rendre à une marche en faveur d'une cause écologique ou pour la défense des personnes réfugiées et/ou sans papiers qu'à un rassemblement intersyndical contre la fermeture d'un centre postal de quartier. Les lectures me permettent alors de cibler les enjeux de tous les types de rassemblements et manifestations, notamment ceux des événements qui m'intéressent dans une moindre mesure (où je ne serais probablement pas allée de moi-même car j'aurais amoindri, à tort, ces enjeux), et ainsi d'explorer mon terrain de façon plus complète et représentative de l'état actuel des manifestations parisiennes. Par les lectures, je prends plus rapidement conscience que le critère du nombre de personnes mobilisées ne permet pas à lui seul d'évaluer la pertinence de me rendre ou non à un événement : il faut également prendre en compte l'échelle au sein de laquelle s'inscrit la manifestation (marche mondiale, manifestation nationale, rassemblement de quartier, etc.), la thématique de l'événement, le jour de la semaine (l'affluence n'est pas la même un midi en semaine qu'un samedi après-midi), l'heure de la journée (en journée, le soir voire la nuit), et choisir mes événements de façon à ce que j'expérimente tous les cas de figure. L'objectif du terrain n'est pas d'assister aux seules manifestations de grande ampleur (notamment celles qui sont les plus médiatisées dans l'actualité, comme les manifestations relatives aux élections présidentielles de 2017 ou contre l'état d'urgence), mais également à des événements plus discrets et peu ébruités. Sur le site « Démosphère » évoqué plus haut, certains événements sont marqués d'un ou plusieurs point(s) d'exclamation (« ! » et « !! ») afin de signaler l'intérêt que leur portent les visiteur-e-s du site. Il s'agit alors de se détacher de cette signalétique afin de s'intéresser à des événements moins mis en avant du fait, par exemple, du jour et de l'heure du rendez-vous qui ne correspondent pas toujours aux disponibilités des intéressé-e-s ou bien du fait d'une thématique qui mobilise peu de monde.

Au cours du travail d'observation, j'utilise un appareil photo et mon téléphone portable. Je n'ai pas de carnet d'observation et je ne prends pas de notes sur papier car je tente d'adopter le comportement le plus discret afin que ma présence ne soit pas particulièrement remarquée et n'intervienne pas sur le déroulement des événements (MORANGE et SCHMOLL, 2016). Plutôt que des notes écrites, j'enregistre mes remarques sur mon téléphone (notes écrites et

vocales). À la fin de la journée, je rédige un compte-rendu de l'événement (une fiche par événement) dans lequel j'indique :

- La date et le lieu de l'événement dans Paris ;
- Dans le cas d'une marche, l'itinéraire et les heures clés (l'heure du départ de la marche, l'heure d'arrivée au point de dispersion, les moments marquants au cours de l'itinéraire, etc.) ;
- Dans le cas d'un rassemblement fixe, la durée de l'événement et ses temps forts ;
- Le ou les organisme(s) à l'origine de l'événement ;
- La présentation de l'événement (le contexte social ou politique, les associations, syndicats et collectifs présents, etc.)
- La façon dont j'ai été informée de l'événement (Internet, tractation, etc.)
- Le relais dans la presse
- Mon récit de l'événement (mes observations, mes impressions, mes remarques, etc.)

### *L'entretien*

L'observation ethnographique est l'occasion d'entretiens informels avec les personnes présentes sur le terrain : manifestant-e-s, badauds, journalistes. Toutefois, aucun échange verbal spontané n'a lieu avec les forces de l'ordre. Le ressenti d'une frontière tend à se dresser entre les forces de l'ordre et le reste de l'espace : la symbolique qui entoure le corps policier me pousse à solliciter un entretien formel *ex situ* à la préfecture de police. D'autres entretiens *ex situ* sont organisés avec des manifestant-e-s afin d'évincer d'éventuels défauts d'interprétation des faits observés sur le terrain, comme l'expliquent Marianne Morange et Camille Schmoll (2016, pp.61-68) :

[...] elle [l'observation] doit souvent être associée à d'autres méthodes, notamment l'entretien, afin d'éviter la surinterprétation ou le biais spatialiste : la tendance à surestimer le poids de l'espace par rapport à des dynamiques sociales non visibles. [...] seuls des entretiens permettent de comprendre le sens que les enquêtés donnent (consciemment ou pas) à certaines de leurs interactions, postures, gestes.

Si le public manifestant est plutôt enclin à l'échange verbal et si les entretiens informels sont par conséquent fréquents, des entretiens semi-directifs *ex situ* permettent de prendre du recul mais aussi de poser certaines questions sans que le cadre d'une manifestation en cours (la nature de l'événement, son idéologie, etc.) n'intervienne trop fortement sur le discours : en effet, lors d'une manifestation, l'échange informel traite avant tout de ce qui se passe autour. Par exemple,

lors de la marche du 10 juin 2017 pour les droits des réfugiés<sup>19</sup>, les échanges traitent des conditions de vie des personnes réfugiées, et non de la façon dont le cortège s’empare de la rue (les remarques au sujet de l’appropriation de l’espace concernent par ailleurs quasi uniquement le nombre de personnes rassemblées dans la rue). L’entretien *ex situ* est donc un complément nécessaire. Néanmoins, si les enquêté-e-s acceptent plutôt volontiers l’entretien (hormis quelques cas comme les personnes associées au mouvement *black bloc*<sup>20</sup> avec qui je n’ai pu m’entretenir), son enregistrement audio est plus difficile à obtenir. Avec les enquêté-e-s rencontré-e-s, la parole est ouverte, à condition qu’elle soit totalement libre. Progressivement, au fil des échanges, je n’aborde plus le sujet de l’enregistrement. Les entretiens sont directement retranscrits après la rencontre à partir de la mémorisation des propos et de mes notes : aussi, j’ai tenté de respecter au mieux le discours de l’enquêté-e, mais sans enregistrement, la fidélité peut être relative.

### *Le support audio*

L’enregistrement sonore est l’occasion de créer un support audio à partir des bruits de la ville (véhicules, sirènes mais aussi annonces de perturbation du trafic dans les transports, etc.), des musiques entendues sur les lieux des événements, des discours et des interactions entre les corps (solidaires comme violentes), etc. Puisque l’ouïe est fortement sollicitée pour mieux saisir les

---

<sup>19</sup> Le quartier de la Chapelle est un point de chute des flux migratoires (notamment dans le secteur des portes). L’accueil et la solidarité en faveur des populations réfugiées sont mis en difficulté par la volonté de certaines politiques publiques et associations de riverain-e-s de transformer profondément ce quartier présenté comme un lieu d’insécurité. De la même façon que la rénovation de la Halle Pajol, un nouveau projet de promenade végétale sous le métro aérien vise, selon les associations de défense des droits des plus défavorisé-e-s, à gentrifier le quartier pour mieux chasser des populations perçues comme indésirables : il s’agit d’occuper les espaces vides afin que de nouvelles populations plus aisées viennent s’y établir. Les manifestant-e-s luttent pour la reconnaissance des droits d’exister et d’habiter des réfugié-e-s et des plus dévavorisé-e-s, et accusent l’omniprésence policière de maintenir un état d’hostilité dans le quartier.

<sup>20</sup> Le *black bloc* est une stratégie collective de manifestation. Un *black bloc* est un groupe d’individus organisés ou non, sans appartenance politique formelle ni hiérarchie, où chaque personne est vêtue de noir et masquée pour imposer son anonymat. Il s’agit surtout d’activistes issus de mouvances libertaires et antifascistes dont les actions ciblent principalement les symboles de l’État (forces de l’ordre, bâtiments institutionnels, etc.) et ceux de l’économie capitaliste (banques, multinationales, publicité, etc.) Le *black bloc* justifie la violence de ses interventions contre le système libéral en expliquant que le capitalisme et ses conséquences sont bien plus destructeurs que ces actions militantes.

dynamiques à l'œuvre sur le terrain manifestant, le support audio est un médiateur adéquat pour rapporter des données que la rédaction n'aurait pas rendues de façon tout autant fidèle.

### *Les outils complémentaires*

Enfin, le travail de terrain s'est appuyé sur la photographie et le croquis. La photographie permet de rendre compte de la scénographie des manifestations : densité et nombre de personnes présentes, messages écrits sur les banderoles et pancartes, couleurs des vêtements et du matériel, *tags* et graffitis sur les murs, etc. Le croquis aide à représenter l'organisation spatiale des rassemblements et manifestations.

## **5. Éthique et positionnement**

Ma posture scientifique et mon statut de chercheuse sur le terrain n'évince pas pour autant ma posture personnelle. En tant qu'individu, je dispose d'une opinion, d'une sensibilité politique et écologique propre qui intervient, même inconsciemment, pendant la recherche (MORANGE et SCHMOLL, 2016). Aussi ma démarche et mon positionnement sur un terrain manifestant et militant mérite d'être détaillés afin de préciser le contexte des raisonnements tenus dans ce mémoire.

### *Mener une recherche sur un terrain manifestant : le glissement du positionnement de l'enquêteuse-e*

Mener une recherche sur un terrain manifestant invite à se positionner par rapport à la cause défendue ou au désaccord affirmé. Comment se placer sur notre terrain selon notre degré de partage des idées qui y sont répandues ? L'enquêteur-e doit-il-elle faire abstraction du contenu idéologique des événements qu'il-elle couvre afin d'adopter une attitude égale à chaque sortie de terrain ? L'enjeu principal se situe dans la diversité des manifestations et des contestations : en effet, il ne s'agit pas ici d'un terrain militant relatif à un groupe cible identifié (par exemple les populations *queer* ou véganes) auprès duquel je réalise un travail réflexif progressif au fil de la recherche, mais d'un terrain manifestant partagé par divers groupes militants souvent différents d'une manifestation à l'autre. À chaque sortie sur le terrain, je dois réfléchir à mon positionnement selon la thématique ou le public de la manifestation.

Les premiers jours, je me rends à des événements où je me sens en accord avec la cause défendue afin d'explorer plus sereinement ce nouvel environnement (par exemple, la marche mondiale contre Bayer-Monsanto le 20 mai 2017<sup>21</sup>) : c'est probablement ce choix qui explique ma présence au sein même de la foule, où j'accepte que mon corps soit perçu comme celui d'une manifestante au même titre que les autres. Ensuite, au fil des manifestations, je prends peu à peu mes distances vis-à-vis de la foule manifestante et j'apprends à adapter mon positionnement : ce glissement ne signifie pas nécessairement que je ne partage pas les idées de la manifestation, mais plutôt que je ne me sens pas toujours tout autant à l'aise au milieu du groupe. C'est le cas de divers rassemblements intersyndicaux, ou encore de la marche pour le droit au logement le 24 mai 2017<sup>22</sup>. Si je soutiens la cause, je m'intègre malgré tout plus difficilement dans une foule plus réduite et composée d'un public âgé de 30 à 60 ans et de familles. Les personnes présentes s'interpellent et semblent avoir créé des liens au fil des rendez-vous et des rassemblements. Lors de la marche contre Bayer-Monsanto, le plus grand nombre de personnes présentes permet de déambuler et de se fondre dans la foule plus facilement, d'autant que de nombreux-x-ses manifestant-e-s ont le même âge que moi. L'âge des participant-e-s à une manifestation est le principal facteur qui oriente mon positionnement sur le terrain.

Trois positionnements majeurs structurent mon terrain : la participation (où mon corps compte comme un corps manifestant et où rien ne me distingue d'un-e quelconque manifestant-e présent-e) ; la semi-participation que j'appelle journalistique (où je déambule à la fois au sein de la foule et à l'extérieur au gré des opportunités de la manifestation, tout en mettant en place des stratégies pour que mon corps ne soit pas perçu par tout autre protagoniste comme engagé dans la manifestation en même titre que les manifestant-e-s) ; l'extériorité (où j'observe à

---

<sup>21</sup> Il s'agit de la cinquième année consécutive de mobilisation mondiale contre les multinationales de l'agroalimentaire Bayer-Montanto, Syngéta, Dow Chemical, DuPont, BASF et Limagrin. Les manifestant-e-s demandent une agriculture écologique et relocalisée, une accessibilité de cette agriculture pour tous les budgets, une agriculture transparente sans organismes génétiquement modifiés (OGM) ni dans les champs, ni dans l'alimentation animale, un étiquetage des produits alimentaires pour guider les populations dans leur consommation, l'interdiction des pesticides au sein des espaces publics urbains (rues, parcs, complexes sportifs, etc.), une alimentation biologique au sein des restaurations publiques (cantines scolaires, hôpitaux, etc.)

<sup>22</sup> Les manifestant-e-s dénoncent un droit au logement mis en péril par la disparition du Ministère du Logement au profit d'un Ministère de la Cohésion du territoire sous le gouvernement Macron. L'association « Droit Au Logement » voit dans cette décision une marginalisation des politiques du logement et de la lutte contre le mal-logement face à un marché immobilier privilégié.

distance sans interaction explicite avec la manifestation, telle une passante). Alternier ces trois positionnements selon les manifestations permet d'avoir sur le terrain le regard le plus omniscient possible : un jour je déambule au cœur d'une foule (j'entends ou je participe aux conversations), le lendemain j'observe une scène à distance (j'entends les remarques des passant-e-s, j'observe avec plus de recul les chorégraphies des forces de l'ordre et des manifestant-e-s, je prends note de la morphologie des rues et du quartier, etc.) Toutefois, le positionnement le plus couramment adopté reste la semi-participation journalistique qui ouvre le plus de portes : en me positionnant ainsi, je trouve une place au sein de la foule habituée à interagir visuellement ou verbalement avec des journalistes de tous les horizons ; d'autre part, ce positionnement apporte une certaine indépendance vis-à-vis de la vigilance des forces de l'ordre également habituées à traiter avec de type d'acteur-e-s.

### *La fragilité du statut d'observateur-e sur un terrain manifestant*

Si ma volonté première est de me maintenir dans la neutralité qu'importe la cause de la manifestation (c'est-à-dire que je ne prends pas explicitement position quant à la cause défendue et que mon attitude sur le terrain ne soutient ni ne contredit ouvertement les visées de la manifestation), l'expérience du terrain m'invite rapidement à revoir ce positionnement. En effet, les personnes présentes qui perçoivent mon corps au sein ou auprès de la foule manifestante vont chercher à lui attribuer un rôle qui justifie sa présence sur les lieux. Marianne Morange et Camille Schmoll (2016, p.68) soulignent ce quasi-impossible statut d'observateur-e non participant-e sur un terrain : « [...] cette position d'extériorité totale est souvent difficile à tenir et elle n'a en général qu'un temps car rares sont les terrains où l'on peut s'invisibiliser totalement et dans la durée. » Je prends rapidement conscience que les acteur-e-s d'une manifestation ressentent la nécessité d'inscrire chaque corps perçu dans une catégorie : chacune veut savoir à qui il a affaire. Il est impossible d'être « juste là », invisible et par hasard, à observer :

Au cours de son enquête, le chercheur se construit un rôle, ou consent, consciemment ou inconsciemment, à endosser le rôle que les enquêtés lui ont attribué. Certains chercheurs se font passer pour des journalistes [...]. D'autres se présentent comme des observateurs ou encore des membres d'organisations gouvernementales. [...] L'idée n'est pas de devenir « l'un d'entre eux », mais de pouvoir pénétrer les interactions quotidiennes.  
(BOUMAZA et CAMPANA, 2007, pp.14-15)

Les manifestations s'apparentent à des scènes théâtralisées où chacun à un rôle attribué et identifié : le ou la manifestant-e (plus ou moins engagé-e, autonome ou issu-e d'un syndicat ou d'une association), l'officier de police (ou gendarme ou CRS), le badaud, le ou la riverain-e, le ou la journaliste (indépendant-e ou issu-e des médias traditionnels). La pression du regard d'autrui encourage fortement à entrer dans une catégorie : aussi, je suis alternativement journaliste, photographe, manifestante autonome et badaud. En affichant ainsi ma présence, il m'est dès lors impossible de m'invisibiliser mais paradoxalement, je gagne en discrétion : une fois mon corps étiqueté par les autres, je rentre dans un rôle identifié et je n'éveille dès lors plus les curiosités ou les interrogations.

### *L'impact de l'appareil photo comme outil de travail*

Mon appareil photo est un outil déterminant dans l'attribution de mon rôle sur le terrain. Il intervient dans le processus de mon intégration au sein de la manifestation, autant pour les autres que pour moi. Les premiers jours, je photographie les événements à l'aide de mon téléphone portable : à ce moment, aux yeux des autres, je suis une simple manifestante au milieu de la foule ou une passante curieuse en quête d'une photo ou d'une vidéo sensationnaliste à publier sur les réseaux sociaux. Par la suite, je parcours mon terrain avec un appareil photo. D'une part, l'appareil photo permet de me sentir plus légitime d'être sur les lieux et de ne plus apparaître comme un badaud accroché à son *smartphone*. D'autre part, l'appareil photo aide à marquer une distance vis-à-vis des manifestant-e-s. Cette volonté de me distinguer des groupes manifestants tient probablement à mon statut d'enquêtrice. En effet, en tant que chercheuse sur son terrain face à son objet d'étude, il peut être parfois difficile d'assumer des slogans tel « Tout le monde déteste la police » comme l'assument des manifestant-e-s venu-e-s au rassemblement avec la lutte comme premier objectif (et non l'enquête et la réalisation d'un mémoire de recherche). L'appareil photo aide aussi les autres à mieux identifier mon rôle : je suis associée à une journaliste ou une photographe par les groupes manifestants mais aussi par les forces de l'ordre ainsi que les journalistes eux-mêmes. À plusieurs reprises, des manifestant-e-s et des passant-e-s me demandent si je réalise un travail journalistique et en quoi celui-ci consiste ; une fois, un journaliste m'interpelle comme une consœur. Pour les forces de l'ordre, l'appareil photo me place dans une position de neutralité, ou du moins, m'étiquette comme un individu qui ne présente pas de danger immédiat (même si les forces de l'ordre tiennent très sérieusement

à l'œil certain-e-s journalistes<sup>23</sup>). Lorsque les forces de l'ordre ceinturent un périmètre, je passe très facilement (sans regard ni mise en garde) d'un côté à l'autre de cette frontière éphémère (*n.b.* : dans le cas où le passage ne nécessite pas de fouille). Entrer dans une case définie, reconnue et bien identifiée par autrui assure une certaine liberté de mouvements sur le terrain.

Si, dans la première moitié de mon terrain, l'appareil photo me rassure par l'étiquette qu'il m'apporte, mon rapport à cet outil change dans la seconde partie du travail et je prends de la distance vis-à-vis de lui. En effet, au fil des manifestations, je remarque que certain-e-s manifestant-e-s sont gêné-e-s, voire fortement gêné-e-s, lorsque je photographie, par exemple, l'affiche vandalisée d'un candidat aux élections présidentielles. Bien que je veille à rester discrète, et à photographier autant que possible les personnes uniquement de dos ou lorsqu'elles sont hors champ, les regards de certain-e-s manifestant-e-s me font comprendre qu'ils-elles ne souhaitent pas apparaître sur ces clichés. En effet, ils-elles ne connaissent pas mes intentions ni les raisons de ma présence sur les lieux, et ignorent que je travaille à ne pas montrer leur visage sur les photos. À partir de ce moment, je sais que mon appareil photo est responsable d'une certaine défiance de la part de certain-e-s manifestant-e-s. Certain-e-s n'hésitent pas à se cacher le visage dans un foulard à la vue de l'appareil. Les entretiens *ex situ* que je réalise au cours de cette deuxième moitié de terrain confirment mon ressenti : il n'existe pas de haine de l'appareil photo (puisque des manifestant-e-s en possèdent eux-elles-mêmes), mais il est mieux de savoir qui est la personne qui tient l'appareil (notamment, si elle est favorable ou non au mouvement qui manifeste ce jour-là). Toutefois, cette attitude n'est pas absolue, car de nombreu-x-s autres manifestant-e-s restent intéressé-e-s par l'appareil photo et s'enquièreent sur le motif de ma présence ainsi que sur les objectifs de mon travail.

Ainsi, si je souhaite me rapprocher au plus près des journalistes ou des forces de l'ordre un jour, et des manifestant-e-s un autre jour, je dois prendre le temps de réfléchir à mon outil de travail afin de l'adapter à chaque sortie.

*Travailler sur un terrain manifestant : comment se comporter avec les enquêté-e-s ?*

Sur le terrain, je ne me suis jamais trouvée à une manifestation où j'aurais pu être en complet désaccord avec les personnes présentes (par exemple, je n'ai pas eu l'occasion d'assister à une

---

<sup>23</sup> C'est notamment le cas de Gaspard Glanz du média indépendant « Taranis News », dont une part importante de son travail consiste à mettre en évidence l'usage excessif et inapproprié de la violence de la part des forces de l'ordre. Il a récemment déclaré avoir appris l'existence d'une fiche S (Sûreté de l'État) le concernant.

manifestation de droite, ni d'extrême-droite). Aussi, je n'ai pas été confrontée à un dilemme éthique fondamental en cours de l'expérience vis-à-vis des enquêté-e-s. Le principal point éthique concerne plutôt mon engagement personnel sur un terrain manifestant : en effet, mon corps est toujours engagé dans l'espace manifestant puisque lorsque des membres d'associations et de syndicats évaluent le nombre de personnes présentes, je suis intégrée dans le compte (même si je suis placée en retrait sur le trottoir). Aussi, la condition même de réalisation de mon terrain implique l'engagement de mon corps dans l'espace manifestant (certes, d'une façon plus ou moins impliquée) puisque celui-ci est bien *in situ* (BOUMAZA et CAMPANA, 2007). Je choisis de ne pas spontanément divulguer mon statut d'enquêtrice lors d'entretiens informels. J'échange avec les personnes présentes, sans préciser mes motivations. Toutefois, si on m'interroge, je ne cache pour autant ce statut et j'explique alors les raisons de ma venue.

Enfin, je construis mes données par une approche autonome c'est-à-dire que je ne suis pas entrée sur mon terrain à l'aide d'un médiateur, associatif ou institutionnel, qui aurait alors pu jouer un rôle de filtre lors de l'analyse. Je rencontre alternativement des manifestant-e-s (membres de syndicats, d'associations ou de collectifs) et des membres des forces de l'ordre à la préfecture de police mais l'enquête ne dépend d'aucun accord ou de cadre conventionnel avec un quelconque organisme. Une liberté est ainsi donnée quant à la présentation des résultats. Toutefois, ne pas être associée à un organisme (et son réseau) a probablement réduit les ressources méthodologiques et humaines à ma disposition pour mener efficacement l'enquête.

### *Langage et rédaction du mémoire*

Le mémoire s'inscrit dans une démarche d'écriture non-sexiste qui se manifeste principalement par l'utilisation de la forme orthographique « -e ». L'étude des espaces manifestants est l'occasion d'engager la rédaction même du mémoire dans l'univers militant qui teinte l'ensemble de ce travail. Cette forme d'écriture vise à affirmer la visibilité des femmes, mais également celle de l'ensemble des personnes dont le genre n'est pas exprimé à travers la forme d'écriture hétéro-normée couramment utilisée.

Il s'agit de ma première expérience d'écriture non-sexiste, aussi, malgré un réel investissement dans une démarche de déconstruction-reconstruction du rapport entre le langage et le genre, la force des normes et des habitudes risque de favoriser certaines erreurs d'accord.

## PREMIÈRE PARTIE

Manifestations de rue et actions collectives dans la recherche en sciences humaines et sociales : quel apport géographique ?

### CHAPITRE 1 – Les manifestations : une problématique géographique ?

#### 1.1.1 Explicitation du lien entre la géographie et les manifestations

*Brève présentation de la notion d'espace dans le champ des manifestations*

Les manifestations de rue, les mouvements sociaux et les actions collectives sont des sujets couramment étudiés en sciences humaines et sociales, dans les champs disciplinaires de l'histoire et des sciences politiques. Toutefois, la géographie et la dimension spatiale de ces manifestations sont rarement interrogées (RIPOLL, 2005). Les manifestations s'expriment pourtant fortement dans et par l'espace à travers les enjeux qu'impliquent l'appropriation de cet espace (RIPOLL et VESCHAMBRE, 2005 ; VESCHAMBRE, 2005), notamment l'appropriation symbolique (VESCHAMBRE, 2004). Le champ lexical des actions manifestantes s'empaigne, par ailleurs, de nombreuses références à l'espace (RIPOLL, 2008), par exemple les termes « *sit-in* », « rassemblement » ou encore « occupation » et « espace public ». Selon Pierre Favre (1999, p.135), une manifestation s'exprime avant tout par la spatialité et le détournement de l'espace où l'espace public occupe un rôle prépondérant : « Manifester, c'est rendre manifeste, faire connaître publiquement, exprimer aux yeux de tout spectateur éventuel, donc introduire dans l'espace public. » En effet, le propre de l'espace public est son caractère disputable où se développent une multitude d'intérêts divergents, ce qui en fait un espace privilégié de luttes, de contestations et de conflits d'appropriation :

L'hétérogénéité des points de vue, la porosité du domaine privé et du domaine public, l'acceptation différenciée des informations circulant dans l'espace urbain en font un lieu de débats, de concurrence et de conflits. [...] Ce sont en effet ces

pratiques, ces usages, les interactions qui s'y déroulent et les règles qui l'encadrent, qui font qu'un espace est public et qu'un autre de l'est pas.  
(LAMIREAU, 2010, p.20)

Par sa visibilité dans l'espace public, la manifestation est une occasion de rassemblement, de réunion, de créer une foule à partir de profils variés, à l'inverse d'une grève qui exprime d'abord un repli vers l'entreprise et qui appelle à la mobilisation d'abord les personnes liées à l'entreprise, au service ou à l'organisme gréviste :

L'espace dans lequel se définit la manifestation de rue la distingue d'autres formes d'action ou d'expression concurrentes. Il permet à ceux que morcelle ou que divise l'organisation du travail de déborder occasionnellement le cadre catégoriel de leurs mouvements en autorisant la coordination d'intérêts divers ainsi subsumés dans un cadre qui les dépasse. La manifestation diffère donc de la grève en ce qu'elle est l'occasion de possibles convergences, d'unification ou simplement de rencontre de mouvement catégoriels divisés. [...] La manifestation est destinée à « rendre manifeste » un problème donné au-delà de la seule sphère de ceux qu'il implique directement. Conçue pour être vue, [...] elle se déploie sur un terrain permettant d'associer à ses acteurs et interlocuteurs explicites d'autres acteurs, parfois involontaires.

(TARTAKOWSKY, 1998, pp.17-18)

Lorsque des personnes entendent manifester, se rassembler implique, tout d'abord, le choix du lieu de ce point de rassemblement. Plusieurs critères relatifs à la spatialité entrent alors en compte, notamment l'accessibilité du lieu et sa capacité morphologique à accueillir un groupe de personnes relativement important (faisant des places publiques des lieux communs de rassemblement), la visibilité du lieu garante de la visibilité même de l'action menée, ou encore la possibilité de production d'un espace identitaire (un lieu marqué historiquement par les manifestations, un lieu symbolique qui matérialise la lutte menée ou la confrontation avec le pouvoir, etc.) Le rapport à l'espace est prégnant dans le choix du lieu de rassemblement, comme l'illustre Danielle Tartakowsky (1998, pp.72-73) :

À cet égard, le comportement du mouvement ouvrier est significatif. Il tente généralement d'éviter le face-à-face et les affrontements en occupant, dans la capitale en particulier, des espaces de substitution, symboliques comme le Mur des Fédérés, ou intermédiaires, distincts des découpages administratifs et situés en périphérie de la capitale. Les étudiants [...] investissent pareillement les lieux, universitaires ou symboliques, déjà marqués par leur présence ou leur histoire et dont ils s'estiment les occupants légitimes. Le monde agricole, à l'inverse, conçoit la manifestation comme un mode d'accès à l'urbain compris comme le territoire d'autrui.

Les participant-e-s aux actions manifestantes ont pour point commun de vouloir peser sur le cours des événements sociétaux sans avoir accès aux lieux établis du pouvoir qui permettent de le faire (RIPOLL, 2008). Ils-elles organisent alors leur mobilisation face à ces lieux institutionnels fermés, dans d'autres lieux quant à eux accessibles, visibles, ouverts : l'espace public.

La manifestation relève aussi de l'espace privé (FAVRE, 1999). La décision de se rendre à une manifestation, ou de convaincre un-e ami-e de s'y rendre avec soi, relève du personnel et du privé. L'enquête de Pierre Favre révèle, en effet, que la plupart des personnes qui choisissent de se rendre à une manifestation tentent préalablement de convaincre un-e proche de les accompagner. L'auteur note, par ailleurs, que les participant-e-s arrivent rarement seul-e-s à une manifestation (s'ils-elles arrivent seul-e-s, c'est souvent pour retrouver d'autres personnes sur le lieu de rendez-vous). Ces amitiés au sein de l'espace manifestant montrent que l'espace public renferme des segments d'espaces privés : sur place, les participant-e-s bavardent entre eux de sujets personnels, sans lien nécessaire avec la manifestation elle-même. Celle-ci trouve par la suite de nouveau une résonance dans la sphère privée puisque ces personnes discutent de l'événement *a posteriori*, le racontent à des ami-e-s, dressent le bilan, évoquent le prochain rendez-vous.

### *Les facteurs spatiaux et scalaires de la prolifération actuelle des manifestations*

Comme indiqué en introduction, selon la préfecture de police, Paris compte en 2016 plus de 5000 manifestations et rassemblements sur la voie publique. À titre de comparaison, environ 1500 manifestations sont comptabilisées en 2000 (TARTAKOWSKY, 2011). Selon Fabrice Ripoll (2008, pp.86-87), deux grandes transformations relatives à la spatialité expliquent le nombre prépondérant de manifestations, à Paris ou ailleurs. Tout d'abord, les échelles politiques d'action se multiplient. Alors que le début du 20<sup>e</sup> siècle se caractérise par des manifestations ancrées dans le cadre territorial de l'État moderne, les logiques de mondialisation qui s'affirment à la fin du siècle amplifient l'internationalisation des mouvements sociaux. Le droit de manifester s'impose de façon globale, notamment dans les pays où la scène politique est en crise (TARTAKOWSKY, 1998). Le cadre des institutions internationales (Union Européenne, Organisation des Nations Unies, Organisation Mondiale du Commerce, Fonds Monétaire International, Banque Mondiale, etc.) empiète sur celui de l'État, de plus en plus perméable, ce qui impacte en conséquence les réactions sociales et politiques des populations concernées par ces enjeux internationaux (sans omettre pour autant l'échelle des enjeux nationaux). Il est

possible de compléter les propos de Fabrice Ripoll et de Danielle Tartakowsky en évoquant également les enjeux régionaux dans le cas, par exemple, de mouvements indépendantistes et nationalistes ou de conflits inter-régionaux (les mouvements nationalistes corses ou, en Espagne, les récentes nombreuses manifestations indépendantistes catalanes). Fabrice Ripoll explique (2008, p.86) que « [...] cette tendance à la multiplication des échelles de pouvoir ne peut que pousser les mouvements sociaux à s'y ajuster et donc à multiplier leurs propres échelles d'intervention [...]. » Cette prolifération des échelles et des enjeux est aussi associée à une prolifération des acteur-e-s de la manifestation dont les profils sont de plus en plus variés :

Les étudiants ([...] grossis par les lycéens), les organisations ouvrières et la droite sont des acteurs dotés d'une longue tradition et culture manifestantes et demeurent perceptibles dans les lieux choisis comme dans les formes de leurs manifestations mais n'excluent pas la novation. Les nouveaux mouvements sociaux et les « sans » inventent, en revanche, souvent des modes d'appropriation inédits de l'espace public requérant des lieux qui le sont également. Les rapports sans cesse inédits qui se tissent entre la capitale et l'Île-de-France, les régions et le monde constituent un facteur supplémentaire de diversification des acteurs et de multiplication des actions. La décentralisation, la mondialisation et l'intégration européenne engendrent de nouveaux pôles de décision propres à décentrer la politique mais Paris, devenue simultanément une municipalité à part (presque) entière, une capitale régionale et une « ville globale » draine un nombre sans cesse accru de manifestations formées au départ de la région Île-de-France, de la plupart des régions (depuis les années 1960) ou constituée d'immigrants venus du monde entier.

(TARTAKOWSKY, 2011, p.11)

La seconde grande transformation soulignée par Fabrice Ripoll concerne les médias. Du fait de l'importance accrue des médias et de leurs supports ainsi que du rôle de plus en plus central tenu par les journalistes, entre les gouvernant-e-s et les gouverné-e-s, les médias s'extraient de leur simple rôle de canaux de diffusion pour devenir des « lieux de production de messages » (RIPOLL, 2008, p.87). En effet, pour exister politiquement, les participant-e-s aux manifestations doivent être présent-e-s et vu-e-s dans l'espace médiatique. Les enquêtes menées par Fabrice Ripoll indiquent que l'existence médiatique est une condition d'existence essentielle pour les manifestations puisque l'action, qui n'est plus jamais indépendante des médias, doit passer par l'espace médiatique afin d'être publicisée, réelle, concrète. L'existence médiatique d'une manifestation dépend de plusieurs critères : les ressources du collectif organisateur (mouvement notoire ou dispersé et dominé), les objectifs visés (politiques, économiques, écologiques, etc.) ou encore la conjoncture politique et sociale (plus ou moins disposée à l'écoute). L'indépendance politique ainsi que la ligne éditoriale (et donc

idéologique) des médias sont aussi à prendre en compte pour comprendre la façon dont seront mis en avant les événements (figure 2). Les médias représentent une condition structurelle des mobilisations sociales de plus en plus déterminante à mesure que les échelles politiques et les échelles d'actions se multiplient : au sein d'un océan de manifestations, il est, en effet, plus difficile de se différencier des autres au yeux de l'espace médiatique qui sélectionne les événements à mettre en avant ; les manifestations doivent alors disposer des ressources nécessaires pour se rendre visible, s'affirmer, communiquer, exister au regard d'autrui.

Figure 2 Revue de presse : la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 2017 à Paris

« Le Figaro » : ligne éditoriale libérale, gaulliste et conservatrice (propriété du Groupe Dassault)



« Libération » : ligne éditoriale sociale-démocrate, centre-gauche (actionnaires principaux : Bruno Ledoux, Patrick Drahi)



« Valeurs actuelles » : ligne éditoriale libérale-conservatrice, lectorat de droite voire d'extrême-droite (propriété du groupe Valmonde)



« Paris Luttes Info » : journal participatif indépendant de sensibilité libertaire et anticapitaliste



« Taranis News » : agence de presse indépendante de sensibilité libertaire et anticapitaliste



*Éléments juridiques et historiques pour une réflexion spatiale sur l'acte manifestant à Paris*

L'histoire des manifestations de rue est marquée par la volonté ferme des autorités publiques de maîtriser tout événement perturbateur. Le contrôle de l'espace urbain passe tout d'abord par son contrôle juridique. La loi du 7 juin 1848 rend prohibés les attroupements susceptibles de troubler la tranquillité publique. Dans les faits, à ce moment, aucune réunion même pacifiste n'a lieu. C'est le décret-loi d'octobre 1935 qui modifie l'impact des lois répressives et qui autorise ces réunions (à la condition toutefois d'une déclaration préalable auprès des autorités). Amendes et peines de prison, plus strictes à Paris qu'en province, sont appliquées pour celles et ceux qui passeraient outre l'interdiction (GROSBON, 2011 ; TARTAKOWSKY, 1998). Ce décret est la première réelle intervention juridique visant à contrôler l'usage de la rue. En tant que concentration de personnes dans un espace donné et puisque manifester signifie le plus souvent s'opposer à une décision de la majorité, la manifestation porte en elle la menace de trouble à l'ordre public. Les autorités ont des difficultés à admettre la légitimité de telles pratiques dans l'espace public et la reconnaissance de cette légitimité advient progressivement à la suite d'un processus de pacification des démarches (de la part des autorités comme des manifestant-e-s). Ceci valide l'idée que la manifestation est acceptée par les pouvoirs publics à partir du moment où elle s'intègre au cadre démocratique (et donc quand elle ne devient plus réellement menaçante pour les autorités), rappelant ainsi les propos de Gustave Le Bon sur l'utilité de maîtriser la psychologie des foules (1963, p.5) : « La connaissance de la psychologie des foules constitue la ressource de l'homme d'État qui veut, non pas les gouverner [...] mais tout au moins ne pas être trop complètement gouverné par elles. » Ces libertés et ces droits accordés aux manifestant-e-s en contrepartie de leur engagement dans une action plus pacifiste permet à ces manifestant-e-s de satisfaire leur besoin de se mobiliser et aux autorités de conserver une mainmise sur l'ordre urbain. Cette mainmise n'étant pas immédiatement visible, elle n'est pas non plus immédiatement rejetée par les manifestant-e-s. Un cadre démocratique et juridique des manifestations autorise des libertés, mais ce cadre est par là même une réglementation qui rend finalement inoffensive l'action des foules (LE BON, 1963).

Les années 1970 voient se construire, à la suite des événements de mai et juin 1968, de nouvelles représentations de la manifestation (GROSBON, 2011) : les manifestant-e-s passent outre les restrictions administratives et juridiques au nom d'une liberté d'expression jugée fondamentale. Les autorités des provinces, tout d'abord, renoncent de plus en plus à appliquer

la législation et entraînent à leur suite leurs homologues franciliens. À partir de 1979<sup>24</sup>, les autorités sont dans l'obligation d'apporter les motivations d'une interdiction de manifester. Plus tard, les organisateur-e-s des manifestations sont également en droit de faire appel à un juge administratif pour contester une interdiction (en mai 2016, selon la préfecture, neuf arrêtés d'interdiction de manifestation sur dix sont ainsi suspendus par le juge). Les années 1990 et le droit européen<sup>25</sup> assoient définitivement la légitimité des manifestations au regard de la législation : la Commission européenne considère la liberté de manifester comme un droit démocratique fondamental. L'interdiction de manifester ne peut qu'être liée à des impératifs rigoureux de sécurité nationale. De plus, avant d'interdire une manifestation, les autorités sont dans l'obligation d'avoir recours à toutes les ressources disponibles pour favoriser une autorisation (par exemple, la modification de l'itinéraire d'une marche ou la mobilisation de forces de l'ordre supplémentaires). Enfin, Sophie Grosbon (2011) note qu'en 1994, si le code pénal<sup>26</sup> assure la protection des manifestant-e-s face à d'éventuels individus qui porteraient atteinte à leur droit de manifester, le droit ne protège toutefois pas ces mêmes manifestant-e-s contre des atteintes et des abus de la part des pouvoirs publics.

Aujourd'hui, selon la préfecture, entre une et cinq manifestations sont interdites à Paris chaque année. Contrairement au droit de grève, le droit de manifester n'est pas explicitement énoncé dans la Constitution de la Ve République. Le décret-loi de 1935 est toujours en vigueur (une ordonnance de 2012 en conserve les principes) : l'article 1 contre la tenue de réunions sur la voie publique, incompatible avec l'article 11 de la Convention européenne, n'a pas été abrogé. Bien que non pratiqué dans les faits, légalement, les autorités publiques peuvent toujours en 2017 utiliser cet article. Les manifestations religieuses, dites « locales », ne nécessitent pas de déclaration préalable<sup>27</sup> ; le défilé du Nouvel an chinois et la *Gay pride* sont quant à eux soumis à cet impératif. Hors de Paris et de sa région, la déclaration préalable des manifestations auprès des autorités est peu respectée par les organisateur-e-s et n'est pas non plus considérée comme nécessaire par les pouvoirs publics. En province, les manifestations sont donc annoncées par la presse, par la tractation ou l'affichage urbain. À Paris, les manifestations non-déclarées ne sont pas nécessairement dispersées par les forces de l'ordre si une communication suffisante a lieu sur le terrain. Néanmoins, la présence de plus en plus affirmée de groupes libertaires et antifascistes dans les cortèges de tête est source

---

<sup>24</sup> Loi du 11 juillet 1979

<sup>25</sup> Article 11-1 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme

<sup>26</sup> Article 431-1 du code pénal entré en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 1994

<sup>27</sup> Circulaire du 14 août 1927 à l'initiative du Préfet Chiappe

d'affrontements physiques et de débats sur l'usage disproportionné de la force de la part des autorités à l'encontre des manifestant-e-s. Toute manifestation sur les Champs-Élysées ou à trop grande proximité de l'Assemblée Nationale, de l'hôtel Matignon et du palais de l'Élysée est interdite sans que cette restriction ne nécessite de justifications légales. Des interdictions individuelles de manifester peuvent être envoyées au domicile par le préfet. Un-e citoyen-ne *lambda* qui se rend à une manifestation interdite s'expose à une amende ; quant aux organisateur-e-s et aux personnes notifiées personnellement de l'interdiction, ils-elles risquent au maximum six mois d'emprisonnement et 7500 euros d'amende<sup>28</sup>. Les organisateur-e-s peuvent également être poursuivi-e-s dans le cas d'un rassemblement fixe qui se transforme en marche sauvage. Si, après les deux premières sommations des forces de l'ordre, les manifestant-e-s ne se dispersent pas, celles et ceux-ci encourent au maximum un an de prison et 15000 euros d'amende. Ces peines peuvent être alourdies si les personnes en cause dissimulent une partie ou l'entièreté de leur visage afin de ne pas être identifiées, ou si elles disposent d'une arme (DURAND, 2016).

Récemment, plusieurs interdictions de manifester ont été prises dans le cadre de la mise en place de l'état d'urgence en France à la suite des attentats parisiens du 13 novembre 2015, notamment à l'occasion de la COP21<sup>29</sup>. Entre le 14 novembre 2015 et le 5 mai 2017, 155 rassemblement sont interdits par les préfets<sup>30</sup> (AMNESTY INTERNATIONAL, 2017). L'application et les conséquences de l'état d'urgence dans le champ des manifestations, concernant en particulier l'intégrité corporelle des acteur-e-s de la manifestation et la restriction de l'espace manifestant, seront explicitées dans la deuxième partie qui présente les résultats de l'enquête de terrain.

---

<sup>28</sup> Article 431-9 du code pénal

<sup>29</sup> Les autorités décident d'interdire pour des raisons de sécurité publique la marche pour le climat prévue la veille de l'ouverture des négociations de la COP21 (Conférence mondiale pour le climat). Les manifestant-e-s se rassemblent malgré l'interdiction. L'intervention des forces de l'ordre ouvre sur des affrontements violents.

<sup>30</sup> « Au titre de l'état d'urgence actuellement en vigueur, les préfets peuvent interdire des manifestations pour des motifs aux formulations vagues. Ils peuvent, par exemple, interdire des réunions publiques dans des espaces clos ou privées au motif qu'elles sont susceptibles de « provoquer ou d'entretenir le désordre ». Ils peuvent également restreindre la circulation des personnes dans des zones données, empêchant ainsi la tenue de rassemblements publics. [...] Dans le cadre de l'état d'urgence, et contrairement au droit ordinaire, le non-respect d'une mesure d'urgence, notamment l'interdiction d'un rassemblement public, constitue un délit. » (AMNESTY INTERNATIONAL, 2017, p.14) La justification publiquement affichée des autorités de la nécessité de l'état d'urgence pour contrer le risque terroriste est ainsi mise à mal par le large recours à ces mesures d'urgence dans le champ des manifestations.

### 1.1.2 Manifester dans une société numérique : vers de nouveaux dispositifs spatiaux ?

*Réseaux sociaux et nouvelles ressources du numérique : l'élargissement de l'espace manifestant*

Ces premières réflexions sont à remettre dans le contexte d'une société numérique composée d'individus dotés d'objets connectés. Courriels de rappel ainsi que notifications, articles et vidéos publiés sur les réseaux sociaux suivent comme leur ombre les participant-e-s dans leur espace privé en amont et en aval de la manifestation, à la maison, sur le lieu de travail, lors des déplacements, réunissant la sphère privée et la sphère publique au sein d'un seul et même espace.

Au cours de la dernière décennie, les manifestant-e-s ont appris à maîtriser la technologie et le digital pour mettre en avant leurs luttes. La diffusion d'images (notamment de vidéos) porte en elle l'idée que voir, c'est croire (RASZA, 2014) : ainsi, la vidéo se dote d'une fonction documentaire et d'enquête, en apportant des preuves et un récit fidèle par l'image de ce qui se passe dans la rue, entre forces de l'ordre et manifestant-e-s. La vidéo forge des émotions pour des spectateur-e-s (impliqué-e-s ou non dans les manifestations), d'autant qu'elle est rendue tout à fait accessible car diffusée gratuitement en ligne, notamment sur *YouTube*, *Facebook*, *Twitter* et *Periscope*. La prolifération de caméras, d'appareils photo et d'autres dispositifs numériques (à travers le *smartphone*) permet aux manifestant-e-s de filmer leur protestation et leurs actions puis de rendre compte des événements sur Internet (POUPIN, 2013, pp.77-78) : « Aujourd'hui, les médias en ligne et les réseaux sociaux constituent une source d'informations importante pour une population urbaine et cultivée qui ne fait pas confiance aux médias traditionnels. » En effet, ces médias traditionnels « traitent comme des cas individuels ce qui pourrait être problématisé en enjeux collectifs » : le modèle du fait divers (notamment dans le cas d'affrontements entre manifestant-e-s et forces de l'ordre) est trop souvent privilégié à l'analyse critique des revendications des personnes venues manifester. Alors que les médias traditionnels ne couvrent pas la totalité des événements (ils sélectionnent), les réseaux et les outils numériques diffusent les actions en temps réel et avec un souci d'exhaustivité. Par exemple, lorsqu'une manifestation sauvage se met en place ou lorsqu'une action de désobéissance civile s'empare soudainement de l'espace urbain, c'est bien sur *Twitter* que l'information circule en exclusivité, et non sur les chaînes télévisées ou les plateformes en ligne de journaux comme « Le Monde ». Qu'importe le moment ou le lieu (dans l'espace public

comme dans un bâtiment fermé), une personne est toujours disposée à filmer la scène avec son *smartphone* et à diffuser les images sur les réseaux sociaux pour un usage immédiat :

Les vidéo-activistes sont pour la plupart des vidéastes amateurs : la publication et la diffusion priment sur la recherche de la perfection. [...] La diffusion de techniques bon marché a ouvert aux activistes la possibilité de réaliser leurs propres images et donc de faire eux-mêmes l'expérience de leur instrumentalisation, domaine auparavant réservé aux professionnels. [...] Ce « journalisme-citoyen » a introduit, comme ailleurs dans les médias en ligne, un déplacement de l'attention « de la violence des protestants vers la violence policière. » Pour les activistes, la bataille des mots semble illusoire et perdue. L'image vaudrait mieux qu'un texte pour provoquer une discussion dans la société.  
(POUPIN, 2013, pp.79-81)

Plus encore, la prégnance des technologies numériques appuie l'idée que sans les images, l'action contestataire n'existe pas. L'image mise en scène par les outils numériques et informatiques contribue davantage à interpeller l'attention de l'opinion et à susciter des vocations qu'un discours argumenté et construit. Ces « nouvelles opportunités médiatiques » (POUPIN, 2013, p.74) viennent libérer d'une première grande dépendance aux médias traditionnels (qui peuvent, selon leur ligne éditoriale, sur-médiatiser un événement et taire complètement un autre) mais crée une autre dépendance inédite vis-à-vis d'une pratique ininterrompue nécessaire des médias numériques et des réseaux sociaux : en effet, si cette pratique et la mise en visibilité s'interrompent, l'action s'éteint, s'oublie, meurt. Internet est perçu par les manifestant-e-s, et surtout par les activistes les plus engagé-e-s, comme un outil de puissante communication pour atteindre un public bien plus large que le public strictement présent dans l'espace physique manifestant. Forums, listes de diffusion, courriels, blogs militants, sites de presse indépendants et réseaux sociaux établissent une relation immédiate entre des individus et des groupes isolés. Internet s'émancipe à la fois du temps long et des contraintes géographiques de distance, freins à la communication rapide. Logiciels libres, réseau *peer-to-peer* et *hacking* (piratage informatique) sont, d'autre part, des expressions de revendications et de mobilisations numériques. Le *darknet*<sup>31</sup> représente aussi une façon de s'émanciper de certaines contraintes légales. Perrine Poupin (2013, p.75) décrit Internet comme « un refuge pour s'exprimer et débattre librement, voire un espace public autonome. » Du fait de sa volatilité, Internet pourrait, d'une certaine manière, être considéré comme une zone

---

<sup>31</sup> Le *darknet* est un réseau superposé qui intègre des fonctions d'anonymisation des utilisateur-e-s (les adresses IP ne sont pas partagées). La communication anonyme évite l'interaction, le contrôle ou la surveillance d'instances gouvernementales ou d'entreprises. Aussi, le *darknet* est souvent associé à la dissidence politique et aux activités cybercriminelles.

autonome temporaire. Le *web* devient un campement nomade où l'information défile, passe de mains en mains. Il crée et facilite les liens entre les personnes ; en tant que réseau, il s'immisce partout et devient un terrain propice à la mise en place d'une zone autonome telle que la décrit Hakim Bey<sup>32</sup>. En ce sens, en offrant la possibilité d'échanger et de se regrouper en communautés d'intérêts, Internet est un outil pertinent pour la mobilisation et l'organisation de mouvements contestataires. Néanmoins, Perrine Poupin (2013, p.75) nuance cette impression de liberté numérique : « [...] la liberté de d'informer et de débattre sur Internet est un leurre, une « soupape d'évacuation de la vapeur sociale » tolérée par les autorités qui y verraient une manière de contenir en ligne et de surveiller la contestation. »

### *Nouvelles technologies et violences démocratiques*

Les ressources numériques représentent aussi un moyen pour les manifestant-e-s d'interroger la notion de violence démocratique (GIRARD M., 2010). Au sein d'une certaine opinion publique, les violences de l'État, inscrites dans le cadre de la légalité, sont perçues comme légitimes, alors que celles commises par les manifestant-e-s dans la rue (comme la dégradation du mobilier urbain ou la « casse » des *black blocs*) sont jugées criminelles, à punir et bannir. C'est ce qu'explique Alain Brossat (2009, pp.15-16 ; cité dans GIRARD M., 2010, p.215) :

Dans les conditions de la démocratie de public contemporaine, toute espèce de violence, politique ou non, doit être vue par tous et chacun avec les yeux de la police. Ce qui suppose, du côté des gouvernants [...] une très intense et constante activité portant sur le formatage des discours, une opération de grand style, entreprise de longue date déjà, et s'exerçant sur les enjeux discursifs du mot violence. [...] L'enjeu du compactage des subjectivités est ici décisif – il s'agit bien de cela : au prix d'une homogénéisation des points de vue en forme d'écrasement des subjectivités, nous sommes tous conviés à concélébrer ce culte de l'anti-« violence », soit, en clair, à introjecter la vision policière du monde, postulée seule convenable et légitime.

Du fait de l'assimilation de la vision d'une violence policière légale et légitime au sein même de nos structures de pensée, toute action manifestante, violente ou non, allant à l'encontre de la violence policière, est condamnée par l'opinion où la légalité fait office de légitimité. La violence policière, puisque légale, n'est même plus considérée comme une violence, mais comme une rhétorique politique nécessaire au maintien de l'ordre et de la sécurité au sein de

---

<sup>32</sup> BEY Hakim (1997), *Zone autonome temporaire*, TAZ

l'espace social. Toute action contestataire est ainsi très discutée, puisqu'elle apparaît comme anormale au sein d'un espace normé (BORGHI, 2012, p.134) : « La « neutralité » supposée de l'espace public lui donne un certain pouvoir. » L'espace urbain est un dispositif puissant de normalisation puisqu'il est le « lieu par excellence de la construction et de la gestion de la citoyenneté. » (BORGHI, 2012, p.138). L'espace commun est un espace structuré par des représentations duales (privé/public, masculin/féminin, licite/illicite, sain/malade, légal/illégal, autorisé/interdit etc.) qui conditionnent ce qui relève du normal et de l'anormal (BORGHI, 2012). Aussi, la violence policière, puisqu'elle émane des instances de l'autorité publique, est présentée comme légitime tandis que l'action des corps manifestants, en tant que manifestation de l'anormalité (du hors-norme, ce qui est en dehors des normes), relève de ce qui est illégitime.

C'est ici qu'interviennent les outils numériques, les réseaux sociaux et la démocratisation des supports de diffusion des images : une caméra dispose d'une force intrinsèque qui contraint, la plupart du temps, les protagonistes à mesurer leurs paroles et leurs actes. En effet, face à la pression de l'image, le protagoniste s'interroge sur la légitimité de son acte : en cas de diffusion des images, pourrai-je défendre mon acte comme un acte légitime ? La force des images court-circuite l'association légal-légitime et illégal-illégitime : la violence légale des forces de l'ordre dépositaire de l'autorité publique apparaît de plus en plus comme une violence illégitime ; en revanche, les dégradations matérielles commises par des manifestant-e-s et des militant-e-s anarchistes autonomes, présentées comme illégales, se transforment en actes légitimes de revendication du droit de contester les normes qui régissent l'espace public.

En cas de violence, les images sont diffusées à grande échelle sur les réseaux sociaux et soulèvent de vifs débats. La vidéo, en plus de multiplier l'impact de l'action, protège donc les manifestant-e-s des éventuels abus policiers (si la caméra ne protège pas toujours des violences physiques, elle permet au moins de mobiliser par la suite un soutien moral en faveur de la personne lésée). Le numérique met en place un système de fonctionnement horizontal qui perturbe le fonctionnement vertical des autorités et des forces de l'ordre. Avec Internet, l'information est issue d'une multitude de sources, les divers groupes d'acteur-e-s s'inscrivent au sein d'un réseau étendu où toutes les voix se valent ; à l'inverse, les autorités publiques s'organisent selon une logique hiérarchique sous la supervision d'un-e chef-fe. Il est donc impossible d'intervenir verticalement sur tous les points du réseau répartis de façon horizontale : des voix échappent ainsi au contrôle de l'autorité. Pour certain-e-s, néanmoins, la possibilité de débattre publiquement sur les réseaux sociaux (notamment par les nombreux commentaires postés sous les vidéos publiées) représente un moyen pour les autorités de suivre

et de garder une trace de ces échanges pensés à tort comme libérés de la contrainte hiérarchique (POUPIN, 2013).

*Spectacularisation de l'action politique et sociale : manifester au sein de la société du spectacle*

Déjà en 1998, Danielle Tartakowsky explicite ainsi le sens et les conséquences de l'accessibilité médiatique par l'espace manifestant : « La volonté de gagner l'attention des médias pose en termes inédits la question de la construction des images et incite à la recherche du spectaculaire ou de l'inédit, au risque d'une certaine folklorisation ou de possibles escalades. » (1998, p.152) Ces pratiques similaires à celles du carnaval sont déjà perçues comme novatrices du fait de leur caractère médiatique. Aujourd'hui, avec la démocratisation totale du tout numérique, la tentation du spectacle semble se faire toujours plus forte pour les groupes manifestants.

L'accès aux médias est, tout d'abord, l'occasion pour certains mouvements de corriger une opinion négative véhiculée. C'est le cas des droites, et notamment de l'extrême-droite. Avec la présence des caméras et des micros, il s'agit pour les droites de diffuser une image autre que celle de la bourgeoisie privilégiée, puisque celle-ci ne constitue pas une figure représentative de l'ensemble de la société française. David Valence (2011, pp.126-127) cite l'exemple des manifestations anti-Pacs de 1998 et 1999 : « Les organisateurs des manifestations anti-Pacs redoutent [...] de fournir aux médias une image trop clivée socialement, au point de conseiller aux manifestants de venir « dans la tenue la plus sympa possible, en baskets ». » Les médias interviennent directement sur la visibilité des manifestations, aussi cet outil est à manipuler avec précaution puisque les conséquences de la médiatisation peuvent être hautement positives tout comme marquer l'arrêt de mort du mouvement publicisé. David Valence continue ainsi :

Désormais, la moindre maladresse filmée, le moindre débordement peuvent suffire à discréditer l'ensemble des efforts de « normalisation » poursuivis par les organisateurs des manifestations de droite : ainsi du cri « les pédés au bûcher », qui, diffusé en boucle par les télévisions, scelle l'échec des opposants au Pacs en 1999.

Le Front national, depuis 2002, adopte cette stratégie de revalorisation de l'image publique du parti en utilisant les moyens mis à disposition par les médias et l'espace numérique : lors des manifestations, les participant-e-s sont invité-e-s à reléguer des signes violents, comme les tenues paramilitaires ou les slogans racistes. Les médias, et la large diffusion numérique qu'ils impliquent, représentent donc, lorsqu'ils sont maîtrisés, un macro-espace spectaculaire inédit à s'approprier.

Dans le cas des actions de désobéissance civile, la médiatisation et les supports de diffusion sont des outils de travail quasi-systématiques. À propos des actions anti pub, Clara Lamireau précise (2010, pp.26-27) :

Les médias jouent un rôle fondamental dans l'action anti-publicitaire car ils permettent une diffusion de cette action au-delà des quelques 50 ou 80 personnes présentes sur place. Ils reproduisent, à la télévision ou dans les journaux, les graffitis des barbouilleurs. L'effet visuel du « barbouillage » est pensé à destination des médias. [...] Cette scène (le militant au mégaphone, les militants aux pancartes) est jouée face aux caméras et appareils photos de journalistes, qui se tiennent aux premiers rangs de l'assistance. [...] L'appel aux relais médiatiques [...] est la preuve la plus éclairante que l'écriture exposée, seule, n'est pas assez instamment efficace.

Le terrain des luttes montre l'épuisement des formes traditionnelles d'action et la nécessité d'en repenser le renouvellement. La visibilité accordée par les technologies numériques et médiatiques en est une formidable occasion. Les manifestations, la désobéissance civile et d'autres types d'actions contestataires affichent une maîtrise inédite des nouveaux outils numériques et des technologies plus pointues, portes ouvertes sur la mise en scène du spectaculaire. La *tactical frivolity* (très présente dans les milieux militants anglo-saxons) est une forme de contestation publique contre les injustices politiques et sociales qui implique l'humour et l'effet de spectacle. L'ambiance du carnaval et du festival s'empare de la pratique manifestante pour mobiliser et revigorer l'attention d'une société fatiguée des cortèges traditionnels des organisations syndicales et de plus en plus convaincue que l'action de rue classique ne parviendra pas à provoquer de véritable bouleversement au sein de l'ordre social. Isabelle Sommier (2011, p.142) souligne la fracture entre les manifestations syndicales et celles apparues à partir des années 1970, et explique tout l'enjeu du numérique et du spectacle :

Quoi de comparable en effet, au-delà du rassemblement d'individus dans la rue, entre les cortèges syndicaux ordonnés défilant tranquillement, sous des banderoles attendues, d'une place à une autre suivant un parcours connu au point de passer désormais inaperçus, et ce qui ressemble plus à une déambulation de groupes bigarrés aux frontières indéfinies et au rythme saccadé qui débordent sur les trottoirs et veulent clairement interpeller le passant par une mise en scène décalée du fait de l'accoutrement, de slogans ou de pancartes souvent provocateurs ? Une telle posture iconoclaste sied évidemment aux *outsiders* qui doivent subvertir les formes d'intervention (ici publiques) pour imposer leur marque dans un répertoire d'action historiquement modelé par les organisations syndicales.

L'acte manifestant se veut cette fois spectacle et provocation des masses, aussi il se dénationalise et se diversifie vis-à-vis des manifestations syndicales. Le répertoire d'actions

évolue avec des stratégies d'occupation de l'espace issues de mouvances internationales avec, par exemple, le *picketing* (des manifestations en un lieu donné où les participant-e-s déambulent en cercle en scandant des slogans), les *zaps* (des actions-éclaircies bruyantes et mouvementées avec tractation pour dénoncer une personnalité, une institution, un groupe industriel, un *lobby*, etc.) ou le *die-in* (les manifestant-e-s s'allongent sur la chaussée, comme mort-e-s, pour symboliser le statut de victimes). Les mobilisations internationales, notamment anti-globalisation, interviennent fortement sur la circulation de nouveaux modes d'action d'un pays à l'autre. La mondialisation soulève des enjeux inédits pour les populations (consommation, creusement des inégalités, nucléaire, etc.) ; les dates des rassemblements contestataires se libèrent des contraintes étatiques et sont de plus en plus souvent influencées par l'agenda supranational (grandes réunions des institutions internationales, les sommets du G7, G8, G20, etc.) Cette tendance aux manifestations spectacles est le fruit des nouveaux mouvements sociaux (NMS) qui s'intéressent à des enjeux culturels et sociaux que les manifestations politiques de partis ne choisissent pas d'exprimer, comme les enjeux écologiques ou l'émancipation de la sexualité et du genre. Ces mouvements se développent donc sur des revendications de mœurs et de cadres de vie. Les façons de manifester et les modes d'intervention dans l'espace public sont novateurs et plus protestataires au sens où ils impliquent un engagement des manifestant-e-s, notamment physique par l'implication des corps (ses comportements, ses mouvements, ses vêtements, etc.) Les nouveaux mouvements sociaux s'opposent aux manifestations syndicales sur le principe même de la mobilisation : en effet, les syndicats s'appuient sur le passé et l'esprit de commémoration des grandes luttes sociales historiques ce qui ritualise leur action actuelle, sans conviction moderne majeure (car même si les enjeux sont contemporains, le répertoire des syndicats reste celui mobilisé par la tradition et l'habitude syndicales), pratiquée comme au temps où elle était source de changements sociétaux réels (FAVRE, 1999) ; à l'inverse les nouveaux mouvements sociaux sont tournés sinon vers le futur au moins dans l'espace présent où les actions s'inscrivent au-delà des frontières nationales. En s'extirpant du cadre du mouvement ouvrier, la société connaît une hybridation des cultures militantes au contact des cultures féministes, paysannes, antimilitaristes, pacifistes, altermondialistes, LGBTIQ+, anticapitalistes, etc. (SOMMIER, 2011). Cette hybridation des cultures militantes se traduit par une hybridation des espaces manifestants qui expérimentent de nouvelles tactiques subversives, où la subversion du corps transgresse l'espace normé (BORGHI, 2012 ; GRISARD et BIGLIA, 2015). La stratégie des manifestations de spectacle passe d'abord par une volonté de mise en scène où les défilés sont animés, colorés afin d'attirer le regard, notamment le regard médiatique :

Les mobilisations de mœurs, des féministes et des homosexuels, sont les premières à « dépeussier » le registre manifestant, à en subvertir l'ordre et l'ordonnement imprimés par le mouvement ouvrier au profit de stratégies disruptives [...]. Il s'agit à la fois de secouer le spectateur, de le choquer, mais aussi de renouer avec la dimension festive des rassemblements de rue. La mise en scène passe par la couleur, rose et arc en ciel des manifestations homosexuelles, par le recours à l'humour et au travestissement du mouvement nucléaire (avec par exemple des manifestations habillés en squelettes) [...].  
(SOMMIER, 2011, p.144-145)

Le choix de dates d'événements rituels est l'occasion de subvertir l'action traditionnelle par une mise en scène stratégique. Par exemple, lors de la commémoration de la Libération de Paris en 1970, des femmes issues du mouvement féministe déposent une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu de l'Arc de Triomphe sur laquelle il est inscrit : « Il y a plus inconnu encore que le Soldat inconnu : sa femme ». En 1989, lors de la Journée mondiale du Sida, le mouvement contre le Sida « *Act Up* » expose une banderole portant le message « Oui à la capote » sur la cathédrale de Notre-Dame de Paris. La répression de certaines actions de ce type accentue davantage encore la visibilité et l'effet de spectacle. Avec peu de participant-e-s dans leurs rangs les premiers temps, les nouveaux mouvements sociaux compensent ce déficit quantitatif et opérationnel par des actions qualitatives qui s'emprennent du registre de la scandalisation (SOMMIER, 2011) et qui marquent l'espace et les esprits. La ville, symbole de la croissance économique et mondialiste à grande échelle, fait du cadre urbain un terrain pertinent d'expérimentations politiques. Par exemple, le mouvement « *Reclaim the Streets* », né d'une scission au sein de l'organisation « *Greenpeace* », cherche à contrer la construction de routes urbaines par l'occupation des arbres destinés à être rasés. Ce mouvement copie le modèle des *free parties*<sup>33</sup> afin de bloquer l'espace urbain et l'occuper temporairement par des espaces festifs : les *street parties* (figure 3). Des stratégies sont mises en place pour tenir la rue et transformer l'espace (avec des banderoles, de la peinture sur les murs et les sols, des panneaux et constructions de bois, des canapés, des déguisements, des jeux, etc.) Le mouvement encourage une réelle appropriation de l'espace urbain ; Isabelle Sommier cite les propos de « *Reclaim the Streets* » (2011, p.152) : « Invitez aussi des associations locales, notamment

---

<sup>33</sup> Le terme « *free* » désigne l'absence de règles et de restrictions légales dans l'organisation d'un tel événement. Ces fêtes peuvent avoir lieu dans des zones autonomes temporaires, lieux de tactiques politiques visant à se débarrasser de la domination de l'État et des jeux de pouvoir, où les participant-e-s dictent leurs propres règles.

celles de commerce équitable pour vendre des produits bio-équitable. Invitez-les à monter leurs stands au milieu de la rue. »

**Figure 3** « *Reclaim the Street* » à Seattle en 1997. Source : Nick Cobbing (<http://www.filmsforaction.org/articles/art-and-activism-in-the-age-of-the-anthropocene/>)



Pour l'auteur, il s'agit de manifestations au caractère « poli-festif » (SOMMIER, 2011, p.153) où les luttes (politiques, sociales, écologiques, etc.), les associations et les modes d'intervention sur l'espace public convergent autour de débats, de concerts, de jeux, de pique-nique, d'actions de désobéissance civile :

En quelques trente années, la manifestation a accompli une grande transformation qui l'associe à d'autres modes d'intervention publique à caractère politique mais aussi festif, dans un rapprochement entre temps militants et temps récréatifs qui ne lui est pas propre. Elle s'est en quelque sorte diluée et décodifiée à leur contact, et a perdu de la sorte sa singularité. [...] Cette évolution s'accompagne et se renforce d'un nouveau rapport de l'engagement au temps, centré sur le présent, faute d'horizon d'attente et de mémoire.

*Quand la visibilité annihile l'action : aux limites de l'engagement militant et du recours médiatique*

La *Gay pride*<sup>34</sup> s'inscrit dans ces nouveaux modes d'occupation de l'espace précédemment décrits. Isabelle Sommier (2011, p.148) décrit la marche des fiertés comme : « un spectacle

<sup>34</sup> La *Gay Pride* naît de la manifestation du 28 juin 1970 organisée par le *Gay Liberation Front* et la *Gay Activist Alliance* aux États-Unis. Depuis, chaque année, elle est fêtée au mois de juin

autour de chars diffusant des *sound systems* sur lesquels dansent une foule colorée [...] ». Elle souligne néanmoins le caractère « tout spectacle » de la manifestation qui questionne alors le rapport à la mise en scène : « cette dimension carnavalesque [...] parfois regrettée depuis quelques années car considérée comme une source de clichés ou trop commerciale. » Ainsi, les nouveaux modes d'occupation et d'existence au sein de l'espace (nouveaux mouvement sociaux comme actions de désobéissance civile) relèvent-ils davantage d'un seul engagement du corps ou appartiennent-ils à la société du spectacle généralisée décrite par Guy Debord ? Pour Guy Debord (1992, p.16), le spectacle est « un rapport social entre des personnes, médiatisé par des images », ce qui implique un fonctionnement sociétal basé sur les logiques du paraître. Le spectacle est l'idéologie d'une société contemporaine qui travaille à légitimer une vision unique des interactions sociales et des comportements individuels : la société du spectacle impose cette vision à tous au moyen d'une sphère globale de diffusion audio-visuelle, économique, institutionnelle. En ce sens, la problématique qu'expose Mathilde Girard (2010, pp.216-217) à propos des actions de désobéissance civile souligne la nuance entre les notions de visibilité transgressive et ce qui ne relève finalement que de l'apparence :

[...] le Spectacle occupe une place significative qui interroge les conditions de visibilité de l'action elle-même, et le *glissement possible d'un régime de visibilité à un régime d'apparence*. Il faut bien que l'action se déclare, se montre et pour beaucoup aujourd'hui il vaut mieux pour cela proposer des bisous dans le métro aux heures de pointe et porter un nez de clown. *Pour exister, il faut apparaître*. La logique semble être la même pour tous dans l'horizon des sociétés industrielles hyper-médiatisées : la transformation d'une articulation politique en proposition spectaculaire, seule capable de susciter l'adhésion de l'opinion publique.

Le spectaculaire passe par l'imagination et le montage de scénarii. Si une simple mise en scène de l'action invite à penser la théâtralisation de l'espace pour son appréhension et son appropriation subversive, le principe du scénario affiche plutôt une dimension de communication efficace et droitement menée : « Un concept politico-publicitaire prêt-à-porter, une action de *communication* qui s'organise comme une fête costumée. » (GIRARD M., 2010, p.217) Il s'agit de rendre les enjeux politiques et sociaux si accessibles qu'ils seraient même abordables par des enfants. Des stages d'initiation et d'approfondissement à la désobéissance

---

par le mouvement LGBTIQ+ (*Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Intersex, Queer* et plus) et vise à revendiquer la liberté et l'égalité des orientations sexuelles et des identités de genre. En France, la « marche des fiertés » a lieu à partir de la fin des années 1970 dans plusieurs villes et rassemble environ 10000 personnes à partir des années 1980. L'affluence est ensuite croissante jusqu'à atteindre 500000 personnes au début des années 2000.

civile sont de plus en plus régulièrement proposés afin d'apprendre à désobéir dans les règles de l'art et la sécurité. Pour Mathilde Girard (2010, p.217), ces nouvelles logiques de manifestation sont totalement imprégnées de la société de spectacle, et, en quelque sorte, de la société de consommation contre laquelle ces actions militantes cherchent justement à se prémunir : « Ce n'est pas l'action elle-même que nous contestons ici, mais le fait qu'elle pense par avance ses conditions de visibilité : elle *se prémunit*, elle *s'immunise* dans et par les effets du Spectacle. » Néanmoins, toutes les actions militantes ne relèvent pas pour autant systématiquement du spectacle et se définissent même par leur discrétion et une action silencieuse. La dernière partie du mémoire (troisième partie) qui analyse et discute les comportements du corps engagé dans l'espace du quotidien sera l'occasion de préciser ce propos.

*Spectacle et violence : maîtrise de la violence par la maîtrise de l'image et consommation de la violence*

La visibilité des actions et la multiplication des supports de cette visibilité engendre également un spectacle de la violence (DEWERPE, 2011, p.270) :

La violence n'est pas seulement l'affaire de manifestants et de policiers. Elle regarde ceux qui la regardent, et dont l'adhésion ou le rejet, l'admiration ou l'indignation, importent. La manifestation est un théâtre dans l'arène publique et ce qu'on en montre ou ce qu'on en dit importe parfois plus que la réalité des faits. [...] La violence est ainsi un enjeu politique majeur dans et pour l'opinion publique. La mesure et la description des dommages, humains, matériels, moraux font l'objet d'une intense compétition entre gouvernants et manifestants. Qui est responsable ? Qui a commencé ?

La visibilité des manifestations contribue à la création de l'image sociale de chaque groupe d'acteur-e-s et chacun travaille à l'image qu'il renvoie sur la scène publique. Ainsi, du côté des policiers, on assiste à une professionnalisation d'une force publique dont les agent-e-s sont formé-e-s sur des techniques et des doctrines plus pacifistes (néanmoins, la suite de ce mémoire sera l'occasion de nuancer ce propos en traitant de la question des violences policières). La figure manifestante cesse d'être tenue comme ennemie ; le contact entre forces de police et manifestant-e-s impliquant un risque physique majeur, l'accent est mis sur l'évitement des corps et la distance entre les parties afin de réduire l'espace de recours à la violence (par exemple, la grenade de désencerclement est préférée à la charge). Du côté des manifestant-e-s, des normes et des règles du jeu viennent éviter les provocations à la violence.

Cette tendance pacifiste au sein même de l'espace manifestant est, de façon paradoxale, associée au développement de pratiques violentes chez les spectateur-e-s de ces manifestations. Le phénomène du « *riot porn* » (pouvant être traduit par porno-émeutier) est à mettre en résonance avec les dynamiques structurantes de la société du spectacle. Le *Urban Dictionary*<sup>35</sup> (en ligne) donne la définition suivante : « *Various forms of media that show people rioting, protesting, or striking that is watched for enjoyment value. Usually involves excessive police force and brutality*<sup>36</sup>. » Le *riot porn* se consomme en majorité en format vidéo, notamment sur la plateforme *YouTube*, sur *Periscope*, sur les blogs militants et les sites de médias indépendants. L'expression est utilisée par les consommateur-e-s eux-elles-mêmes et peu, voire pas, par les médias et les institutions qui parlent plutôt du voyeurisme d'une jeunesse en perte de valeurs (RIBONI, 2016). L'expression peut aussi dénoncer le voyeurisme médiatique de chaînes télévisées en mal d'images sensationnelles à diffuser. Étymologiquement, le terme « *porn* » est utilisé en anglais pour désigner l'objet d'une consommation ou d'une pratique obsessionnelle. Assimiler l'émeute à la pornographie vient à présenter la pratique comme déviante, assimilant la violence à un jeu consommable comme un spectacle (RIBONI, 2016). Il est possible de compléter ce propos en pensant la fonction cathartique de la confrontation des corps que permet le *riot porn*. Les affrontements entre forces de l'ordre et manifestant-e-s sont l'occasion d'un exutoire de violence : l'espace manifestant devient un espace de corps à corps violents où, pendant quelques heures, des comportements pulsionnels interdits dans l'espace ordinaire, sont relativement tolérés voire encouragés. Les corps se défoulent et projettent leurs pulsions hors de leur corps dans cet espace manifestant puisqu'ils ne peuvent pas le faire dans l'espace et le temps du quotidien ; et ceci éviterait que de tels comportements aient lieu dans l'espace ordinaire. Pour les spectateur-e-s, la possibilité de regarder la violence comme on regarde un spectacle conduit à une épuration des pulsions : le spectacle des affrontements libère le corps de ses passions, telle une purge, ce qui permet là aussi d'évacuer cette violence des comportements du quotidien.

---

<sup>35</sup> [<http://www.urbandictionary.com/define.php?term=Riot%20Porn>]

<sup>36</sup> « Divers supports médiatiques qui montrent des images d'émeutes, de personnes qui se révoltent et qui se battent ; ces images sont regardées dans un but de plaisir et de jouissance. Le « porno-émeutier » implique généralement une force et une brutalité policière excessives. » (Traduction personnelle)

## CHAPITRE 2 – L'espace urbain, support physique des corps et théâtre de comportements sociaux

### 1.2.1 Sociologie et morphologie urbaines : de luttes urbaines hautes en couleurs à un espace urbain aseptisé, fragmenté, fonctionnel

*La rue comme espace politique et militant : l'imaginaire collectif de la rue parisienne*

Pour Fabrice Ripoll, la rue est présentée comme « l'espace de la contestation politique par excellence ». Cette identité militante résulte de plusieurs siècles d'héritage des mouvements populaires, où la rue agit comme une métonymie du peuple :

À défaut de forcer physiquement la porte des lieux de pouvoir, le premier réflexe des collectifs mobilisés est souvent de chercher à investir et devenir maîtres de « la Rue ». [...] Historiquement, les rapports de force sont d'abord des rapports physiques, des affrontements violents dont la rue est l'un des principaux théâtres. (RIPOLL, 2008, p.89)

Aujourd'hui, la fonction politique de la rue existe toujours mais est plus nuancée. Le lien entre la manifestation et la rue n'est plus métonymique mais instrumental puisque la rue représente un moyen pour les manifestant-e-s de s'inscrire dans l'espace public afin de se montrer et de faire connaître leurs revendications. C'est ce qu'explique Danielle Tartakowsky (1998, p.13) :

[...] la rue ne joue désormais plus aucun rôle dans l'émergence ou la disparition des régimes qui se succèdent. Elle n'en demeure pas moins susceptible de peser de manière décisive sur certaines crises politiques ou d'en précipiter d'autres. [...] Elle conserve donc une fonction politique qui, pour occasionnellement qu'elle soit, n'en reste pas moins puissante.

Ainsi, l'imaginaire collectif de la rue parisienne appartenant au peuple connaît de grandes transformations. Les rues parisiennes et leurs ambiances tendent à se caractériser de plus en plus par leurs fonctionnalités d'espaces de transit (ASCHER, 2013b) que par l'expression citoyenne. Lorsqu'une personne déambule à Paris, elle constate tout d'abord la modernité et la fonctionnalité de la ville plus que la teneur des luttes urbaines populaires :

[...] face à la croissance des villes et à l'importance grandissante des flux de personnes et de marchandises, la conception des rues, comme celle des villes, est de plus en plus marquée par les logiques d'organisation des transports et plus particulièrement par la maximisation des trafics. Les villes se sont ainsi structurées

en fonction de la physique des fluides, d'abord à partir de grands axes assurant les hauts débits, avec ensuite des branchements secondaires et tertiaires pour distribuer les personnes et les biens jusqu'à leurs destinations finales. C'est le même modèle qui a été utilisé pour les égouts, pour la distribution de l'eau, du gaz, de l'électricité. (ASCHER, 2013.b, pp.248-249)

Les rues perdent leur fonctionnalité d'accueil ; il est plus difficile de provoquer la rencontre et le débat au sein d'une rue quand les citoyen-ne-s ne font qu'y passer. Ce qui compte, ce sont les lieux d'arrivée et de départ (par exemple, le domicile et le travail ou la bouche de métro et le magasin, etc.) ; la rue devient l'instrument qui permet de se rendre entre ces deux points. Dans une telle configuration morphologique et avec un tel usage social de la rue, comment les luttes urbaines peuvent-elles encore s'approprier l'espace de la ville ? Paris, en tant que ville globale qui répond largement à cette configuration de l'espace, peut-elle toujours accueillir au sein de ses rues l'imaginaire collectif manifestant ? Danielle Tartakowsky (2010, pp.7-8) identifie ce passage entre deux conceptions de la rue :

Un basculement de l'usage métonymique de la rue – pour signifier l'histoire en marche – à un usage littéral, propre à désigner des lieux, s'opère donc qui est le corollaire d'un passage d'une géographie fantasmée à une géographie effective de la ville et de ses usages, induisant des (ré)appropriations circonstanciées et diversifiées des lieux que l'Histoire et ses mythes permettaient de penser (ou rêver) pour homogènes.

Le règne de l'urbain (*urbs*) bâti et architectural face à la cité politique signifie une certaine mort de la ville (CHOAY, 2006). La ville haussmannienne a pour projet de restituer la rue à la circulation, et cette dynamique abîme les fondements d'un espace manifestant qui comporte ses codes et ses lieux (TARTAKOWSKY, 2010, p.9) : « La question des relations qui s'étaient nouées durant plus d'un siècle entre la ville, Paris, le Pouvoir, et la manifestation de rue se trouve alors posée. » Aujourd'hui, il est finalement surtout intéressant de manifester dans les rues de Paris pour profiter de son statut de capitale plus que pour mobiliser l'imaginaire des luttes urbaines parisiennes :

Paris recèle une dimension symbolique exceptionnelle. Centre décisionnel, centre urbain, y paraître permet *ipso facto* une inscription dans l'espace national ; cela assure la visibilité des revendications ou de l'image que l'on souhaite créditer, que ce soit vis-à-vis du pouvoir politique, d'autres organisations professionnelles ou encore de l'opinion. (DUCLOS, 2011, p.128)

Manifester à Paris confère une légitimité auprès de tiers acteur-e-s susceptibles de s'intéresser ou simplement entendre parler de la manifestation. Le caractère centralisateur de Paris fait de la capitale l'espace politique le plus apte à porter la voix d'une manifestation. C'est notamment pour ces raisons que des manifestations agricoles s'établissent ponctuellement à Paris alors même que cette association s'inscrit dans un clivage ancien entre le rural et l'urbain (DUCLOS, 2011). En s'appropriant l'espace parisien, les enjeux agricoles sont ainsi publicisés et l'image du monde rural, souvent associé au traditionalisme et à l'archaïsme, est ajustée à la réalité et revalorisée : « On remarquera la satisfaction affichée d'avoir substitué à l'image du paysan contestataire celle du jeune agriculteur entreprenant<sup>37</sup>. » (DUCLOS, 2011, p.140) L'effet tremplin qu'apportent les rues parisiennes est ainsi expliqué par l'auteure :

Car la centralité qu'offre la capitale a pour conséquence que ces opérations resteront gravées dans les mémoires particulièrement longtemps et qu'il sera ardu, en cas, d'échec, de démentir par la suite l'image alors construite. Toutefois, en cas de réussite, ces « opérations capitales » constituent un levier puissant de pression sur le gouvernement pour qu'il donne suite aux revendications [...].  
(DUCLOS, 2011, p.141)

Si la rue parisienne a longtemps été un terrain de soulèvement des masses en faveur d'une lutte, aujourd'hui il s'agit de plus en plus de l'utiliser comme une scène à grande échelle, sous les projecteurs, dont le micro permet d'atteindre sinon l'esprit au moins les oreilles des plus hauts placés-e-s.

#### *Les espaces manifestants à Paris : territoires, appartenances et identités urbaines*

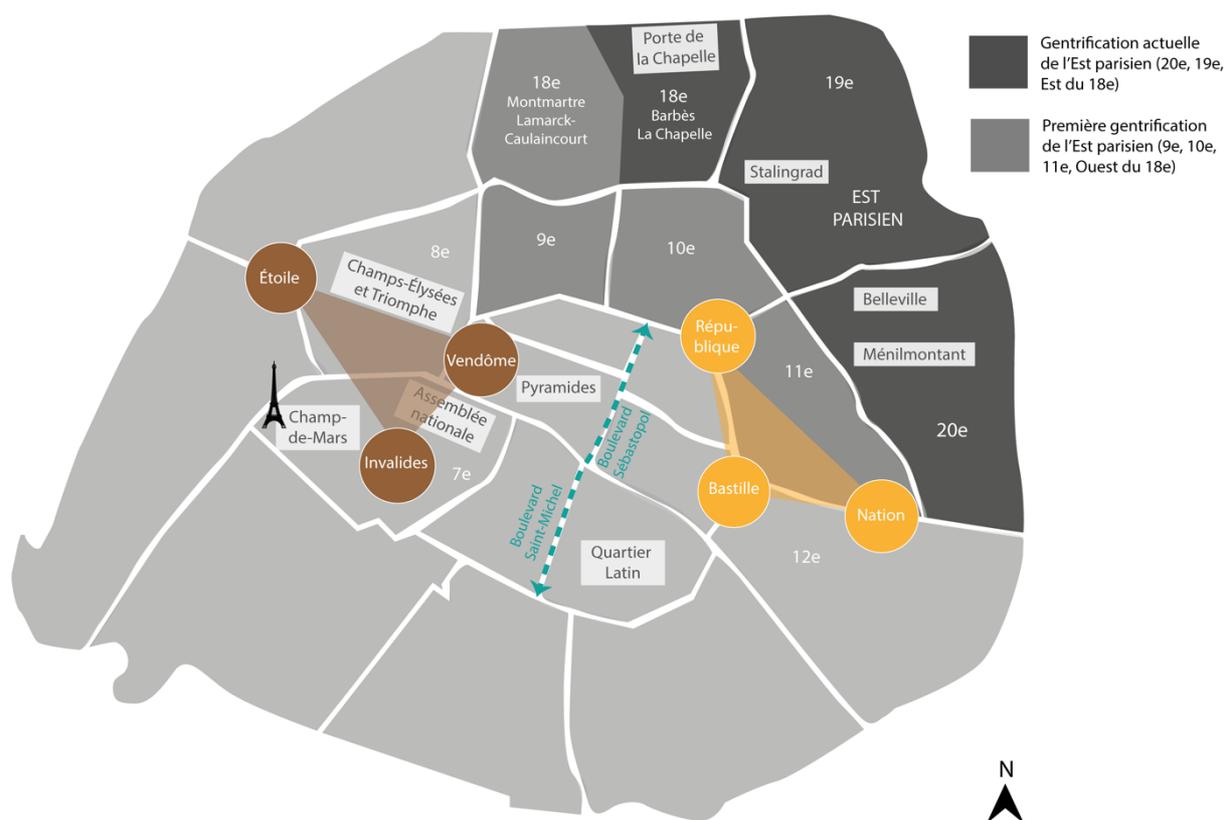
La capitale traditionnellement associée de façon générale à un militantisme de gauche n'est plus. Paris se présente de plus en plus comme un ensemble de plusieurs espaces appropriés par des groupes variés. Des espaces s'imprègnent d'une identité politique et sociale forte qui influence le rassemblement de manifestant-e-s dans un lieu plutôt qu'un autre. Ceci montre le poids de l'histoire urbaine dans les choix contemporains des lieux de rassemblements (COHEN, 2011). Paris est marquée par une binarité entre l'Est et l'Ouest. L'Ouest de Paris profite davantage des embellissements de la ville du Second Empire : le Champ-de-Mars devient le lieu des célébrations officielles et institutionnelles (les expositions universelles, la tour Eiffel,

---

<sup>37</sup> Nathalie Duclos fait référence à la « Grande Moisson » des Champs-Élysées du 24 juin 1990, manifestation à l'initiative du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), au cours de laquelle l'avenue est recouverte de blés murs et moissonnés par des moissonneuses-batteuses.

les manifestations commerciales ou d'initiatives privées), les Champs-Élysées se transforment en promenade aristocratique très distinguée. Cet aménagement de l'espace instaure une ségrégation des usages de part et d'autre des boulevards Sébastopol et Saint-Michel opposant le triangle oriental République-Bastille-Nation à son homologue occidental Vendôme-Étoile-Invalides. L'Est comme territoire « de gauche » invite à appréhender l'Ouest comme territoire « de droite » (figure 4).

**Figure 4** Segmentation Est/Ouest, triangles manifestants et autres lieux parisiens de la manifestation



Réalisation : Joanne Vonlanthen (sous Illustrator)

Le triangle République-Bastille-Nation connote l'identité libertaire, antitotalitaire où l'espace est perçu et vécu comme un « territoire de gauche ». L'itinéraire renvoie à des significations républicaines et antifascistes où s'établissent des places fortes bien identifiées par l'ensemble des Parisien-ne-s (mais aussi par des personnes étrangères à la ville) : « Ces lieux de l'entre soi [...] sont soudain perçus comme autant de places fortes, exaltées ou redoutées. Le Quartier latin, les quartiers populaires, les boulevards et la place de la République [...] se chargent aisément d'un imaginaire qui les instaure en hauts lieux. » (TARTAKOWSKY, 2010, pp.36-37) République, Bastille et Nation mais aussi Belleville, Ménilmontant, La Chapelle ou Stalingrad, deviennent des termes génériques pour désigner les espaces manifestants du Nord

et de l'Est parisiens. Lorsqu'une manifestation y prend place, sans connaître pour autant la raison de ce rassemblement, on devine que celui-ci soutient nécessairement une cause sinon libertaire au moins humaniste : si aujourd'hui ces espaces ne rassemblent plus strictement des manifestations dites de gauche, les événements gardent un lien avec la défense de l'intégrité humaine, des droits sociaux ou encore de l'écologie.

Concernant les comportements manifestants de la droite, David Valence distingue deux attitudes différentes : celle d'une droite traditionnelle et catholique et celle de la droite révolutionnaire et populiste (l'extrême-droite). Pour la droite traditionnelle, descendre manifester dans le rue revêt un caractère exceptionnel et résulte d'une conjoncture contraignante. Ces organisations de droite sont réticentes à l'idée de mobiliser la rue pour se faire entendre, notamment la rue parisienne perçue comme la ville des « rouges » (toutefois, la pratique est plus présente en province) (VALENCE, 2011). Aussi, afin de marquer la rupture avec les mouvements de gauche, les droites se mettent en scène de façon différenciée : « De même qu'il existe une dramaturgie des manifestations ouvrières [...], les droites ont été conduites dans leur usage de la rue, à élaborer des scénarii qui leur étaient propres [...]. » (VALENCE, 2011, p.117) Elles établissent leur propre géographie symbolique : « Soit l'Ouest parisien comme espace privilégié, l'Assemblée nationale et ses environs [...], l'Arc de Triomphe comme autel de la Nation et du sacrifice, la place des Pyramides comme autel de Jeanne d'Arc. » (VALENCE, 2011, p.124) Puisque la rue demeure dans les représentations la marque de l'espace de la gauche, les droites abordent la rue en tentant de détourner ses symboles, c'est-à-dire en créant une figure inversée de la rue : ainsi, en investissant la rue symboliquement associée à la gauche, les droites occupent par là même le territoire de l'adversaire. Pour la droite populiste, la manifestation est, à l'inverse de la droite traditionnelle, l'occasion de se rendre visible et de quitter les marges politiques. Cette droite fabrique son propre système de signes et définit sa propre dramaturgie. David Valence (2011, p.124) écrit que ces manifestant-e-s se caractérisent : « par un aspect paramilitaire plus ou moins assumé [...], par l'usage de la violence, même sur un mode métaphorique – armes, pancartes ou gestes menaçants [...], et par la référence à des figures tutélaires qui réconcilient la patrie et l'Église. »

Le nombre de manifestations est en hausse et l'espace parisien n'est pas illimité : aussi, ces conditions poussent les manifestant-e-s de tous bords à s'approprier de nouveaux espaces jusqu'alors inconnus ou à se réapproprier des espaces déjà connotés. Les groupes manifestants tentent alors de créer des liens inédits avec ces nouveaux espaces, révélant une territorialisation spécifique : le parvis Notre-Dame rassemble des tendances religieuses diverses et la teneur du lieu relève désormais davantage de l'éthique que du religieux, des manifestations liées à la

situation politique en Russie prennent place rues de Moscou ou de Leningrad, les personnes originaires des DROM-TOM caribéens manifestent place des Antilles (petite place accolée à la place de la Nation), etc. La toponymie urbaine semble jouer un rôle dans les tentatives d'appropriation de l'espace. Prêter attention aux noms de rues et des places de Paris permet, par ailleurs, de souligner qu'aucune manifestation ou révolution n'est inscrite sur ce mode dans l'espace parisien (si ce n'est la place de la Bastille qui appelle la Révolution, mais le nom fait d'abord référence à l'ancienne forteresse). La toponymie efface plutôt toute trace du passé contestataire. Danielle Tartakowsky (2010, p.276) explique : « Cette absence d'inscription des révolutions et manifestations dans la toponymie ou la symbolique parisienne doit, à l'évidence, à la volonté de pacification de l'espace public comme à la longue hégémonie de la droite sur la capitale. »

La cartographie des espaces manifestants fondée sur une histoire urbaine nationale tend aujourd'hui à s'effacer au profit d'une cartographie et d'une échelle renouvelées : si Paris reste un point de convergence national, elle perd son caractère de centre de gravité quand les enjeux des manifestations portent sur les défis supranationaux. Par exemple, les grandes manifestations européennes s'organisent à Bruxelles ou encore à Strasbourg (comme la manifestation des 24, 25 et 26 mai 2017 contre le sommet de l'OTAN à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège bruxellois, ou les actions contre la signature du CETA au Parlement européen les 14 et 15 février 2017 à Strasbourg). Aux échelles européennes et internationales, Paris devient une métropole sinon périphérique moins centrale. Les espaces manifestants parisiens se reconstituent en conséquence, plus fragmentés du fait de la diversité des groupes manifestants et moins dépendants d'une géographie historique de l'espace.

*Contrôler la « civitas » par le contrôle de l'« urbs » : la rue comme préoccupation constante des pouvoirs publics contre le désordre urbain*

Pour les pouvoirs publics, la maîtrise de l'ordre urbain implique de maintenir la tranquillité de la rue afin d'éviter que la moindre « émotion populaire » ne vienne provoquer une réaction d'émeute (BERLIÈRE, 2011, p.247). La logique est la suivante : si l'espace physique de la ville est rationalisé et structuré, les comportements des citoyen-ne-s ne peuvent échapper au contrôle des autorités (du moins ces comportements restent relativement gérables). Jean-Marc Berlière (2011, p.245) explique que : « La violence répressive a longtemps caractérisé l'attitude de pouvoirs publics avant tout soucieux du calme d'une rue dont l'histoire montre le rôle

stratégique et l'importance dans la vie politique. » Les manifestations, à force de contrôle et de maîtrise des logiques manifestantes par les autorités, finissent par s'institutionnaliser :

Depuis plusieurs décennies, les grandes manifestations syndicales, politiques ou « sociétales » se déroulent sur un mode apaisé. [...] les Français ont appris les règles et le bon usage d'une démonstration bien menée et efficace : le choix du parcours, l'occupation spectaculaire de la voie publique, l'originalité et la pertinence des slogans, l'importance stratégique de l'évaluation du nombre de manifestants, la mobilisation des participants, la répétition et la fréquence des démonstrations, l'importance d'un service d'ordre interne travaillant en collaboration avec les forces de police, le choix de l'agenda et des horaires pour assurer la visibilité et un écho médiatiques essentiels, notamment dans les journaux télévisés.  
(BERLIÈRE, 2011, p.245)

L'espace urbain pensé par Haussmann contient une dimension de contrôle de ses interactions sociales (TARTAKOWSKY, 2010). Le boulevard est au cœur du réseau de la voirie et vise à structurer le nouvel ordre urbain. Ces boulevards sont composés de larges trottoirs et chaussées, d'arbres et de mobilier urbain qui organisent soigneusement l'espace de la déambulation. De par sa configuration, le boulevard devient par la force de l'aménagement urbain l'espace privilégié des rassemblements et des manifestations. La place de la République, point de convergence dans l'Est parisien de sept axes reliant le centre de la ville à la périphérie revêt donc un rôle stratégique puisque ces boulevards permettent d'endiguer les masses de population au sein d'un parcours organisé, maîtrisé et donc contrôlable par les forces de l'ordre. Dès lors, un usage convenu des boulevards s'installe, ce qui entraîne une prévisibilité des événements et des mouvements de foule. Anticiper le passage et les comportements des groupes manifestants dans l'espace urbain revient à entraver la portée de leur action.

Les stratégies de contrôle s'adaptent en fonction des lieux de rassemblement. Elles sont particulièrement intenses dans les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements parisiens qui accueillent le plus grand nombre de manifestations du fait de la présence de la plupart des ministères, des ambassades et des résidences de la République. Les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements sont aussi le théâtre de nombreuses manifestations où la maîtrise de l'espace vise ici surtout à limiter les inconvénients pour les riverain-e-s puisqu'il s'agit d'arrondissements d'habitation majeurs. Bien que ne faisant pas l'objet de la présente étude, la proche périphérie de Paris n'est pas à négliger : en effet, elle est d'une part utilisée comme repli pour les manifestations interdites mais elle représente surtout un bassin conséquent de participant-e-s aux manifestations qui prennent place *intra muros* (BERLIÈRE, 2011).

La gestion des manifestations par les autorités est directement liée à la morphologie des places et des rues. Certains lieux de dispersion des itinéraires de marche sont à éviter du fait de la configuration spatiale des places, comme la place de l'Opéra ou la place de la Madeleine qui disposent de structures très imposantes en leur centre (respectivement un opéra et une église). Il vaut mieux des lieux ouverts, sans obstacle et tournés vers l'extérieur de la ville (comme la place de la Nation). Les itinéraires de marche doivent contourner, dans la mesure du possible, les grands nœuds de circulation comme la place de la Concorde (à l'extrémité Est de l'avenue des Champs-Élysées) qui fait se rencontrer les flux Est-Ouest et Nord-Sud de la ville. La vaste esplanade des Invalides est à l'inverse pertinente pour désengorger la voie publique et faciliter la dispersion des manifestant-e-s ; elle n'est, par ailleurs, entourée que de peu d'habitations ce qui permet d'éviter de susciter le mécontentement des riverain-e-s. Néanmoins, bien que privilégiée par les forces de l'ordre et pourtant à proximité du ministère du Travail, les Invalides sont généralement abandonnés par les manifestant-e-s. La faute est attribuée à un aménagement qui n'invite pas au rassemblement et à la convivialité de l'échange (pas de banc, espace plat et monotone). Il en est de même pour les opérations d'aménagement urbain sur dalles (l'urbanisme de dalle) qui cherchent à circonscrire les piéton-ne-s dans un espace dédié. Celles-ci ne trouvent pas d'écho auprès des manifestant-e-s, comme l'explique Danielle Tartakowsky (2010, p.203) :

Tous les lieux soustraits *ipso facto* à la circulation ne deviennent pourtant pas de nouvelles agoras, refondatrices de la sphère publique. [...] Les dalles [...] sont par trop monofonctionnelles et coupées du flux circulatoire pour satisfaire aux objectifs d'ordinaire dévolus à la voie publique par les manifestants.

Les autorités tentent également d'orienter davantage les manifestations vers l'Ouest de Paris, afin de ne pas faire de l'Est parisien le seul tributaire des inconvénients liés (problèmes de circulation, bruits, etc.). Il s'agit, en même temps, de faire sortir les manifestant-e-s de leurs espaces connus, vécus et appropriés afin de favoriser l'efficacité de l'action policière (TARTAKOWSKY, 2010).

Aujourd'hui, à cet impératif de contrôle de l'espace urbain, les manifestant-e-s répliquent principalement par des actions de détournement de l'usage qu'ils-elles font de cet espace. En s'emparant de l'*urbs*, les manifestant-e-s cherchent, de la même façon que les forces de l'ordre, à modifier les comportements qui y prennent place. Pour Cédric Calvignac (2010, p.165), de telles actions réalisées en ville, notamment l'activisme anti pub, est tout d'abord : « l'expression d'un désaccord politique sur la gestion de l'espace urbain, sur l'aménagement du territoire. »

Manifester et protester dans l'espace public revient à contester la légitimité de certaines caractéristiques et pratiques urbaines, décidées par les dirigeant-e-s des villes (l'affichage publicitaire, par exemple). Ce détournement ne se traduit pas nécessairement par des actes violents mais invite plutôt à réfléchir et à intervenir sur le concept même de la ville (son essence, ce qu'elle doit chercher à être, ce qu'elle ne peut pas être, etc.) Clara Lamireau (2010, p.20) explique que « toute action engagée dans l'espace public [...] contient une réflexion sur le bien public, le bien commun et la co-production de civilités. » Les jeux de détournement de l'espace urbain par les manifestant-e-s, comme les actions sur les panneaux publicitaires, expriment tout autre chose que des seules aspirations politiques ou idéologiques : ces détournements impliquent de tenir compte des conventions sociales à l'œuvre dans l'espace. Lorsqu'une personne réalise un graffiti sur un panneau publicitaire ou arrache une affiche, son objectif n'est pas de détruire le matériel ni de réduire en miette le bien commun qu'est la ville, mais d'exprimer l'idée que la publicité et les principes qu'elle renferme n'ont pas leur place dans l'espace urbain entendu comme un lieu d'échanges et de rencontres. Lorsqu'ils réalisent des actions contre les publicités en ville, certains collectifs anti pub n'interviennent que sur l'affichage et son support (un abris-bus, un panneau, etc.), propriétés de la société publicitaire (en l'occurrence, JCDecaux<sup>38</sup>), et non sur l'espace public même. Ainsi, l'action vise explicitement la société de publicité et les groupes militants ne sont alors pas responsables d'une quelconque dégradation du bien public dont ils sont très régulièrement accusés.

### 1.2.2 La manifestation du corps dans l'espace

*Rassemblement des corps et effet de masse : rapport de corps, rapport de force*

En proposant une définition des mouvements sociaux et des actions collectives, Fabrice Ripoll (2008, p.83) élabore un retour historique sur les stratégies d'occupation de l'espace : « Loin d'être purement intellectuelle, la stratégie est d'abord *l'art du (dé)placement des armées*, jusqu'au contact avec l'adversaire, moment *tactique*, celui du contact et donc du *choc* des corps jetés les uns contre les autres, sens originel de *conflit*. » C'est d'abord par le corps que s'exprime l'implication des manifestant-e-s dans le détournement et l'occupation de l'espace. D'autre

---

<sup>38</sup> JCDecaux est un groupe industriel français spécialisé dans la publicité urbaine. Afin de diffuser des messages publicitaires, le groupe utilise notamment du mobilier urbain (abris-bus, vélos en libre service, etc.), l'affiche grand format et les transports (bus, tramways, métros, aéroports, taxis).

part, Fabrice Ripoll (2008, pp.89-90) souligne l'importance accordée à l'effet de masse provoqué par un nombre conséquent de corps rassemblés. Si aucun critère social (genre, âge, profession, etc.) ou politique (militant-e, représentant-e officiel-le, citoyen-ne *lambda*, personnes détentrices du droit de vote ou non, etc.), ni aucun savoir-faire ou compétences particulières ne sont exigés pour participer à une manifestation, le critère du nombre est, selon l'auteur, primordial pour donner de la force et de la légitimité à la manifestation, et faire la démonstration d'un rapport de force : « Aussi pacifique soit-elle devenue, la manifestation reste une *démonstration de force* et porte en elle cette *menace* de débordement dans les regards portés sur celle-ci, si ce n'est dans les objectifs des participants. » C'est le nombre de manifestant-e-s qui va asseoir ou non la légitimité de la manifestation (RIPOLL, 2008), notamment aux yeux de l'opinion publique qui s'interroge : cet événement vise-t-il à troubler l'ordre public, ou bien ces revendications, clamées par tant de corps mobilisés, sont-elles justifiées ?

[...] le nombre est la première ressource exigée : on va ainsi préférer une « action symbolique » quand le nombre de participant attendu n'est pas suffisant et risque de rendre la manifestation contre-productive en *démontrant l'absence de force* (quitte à se lancer dans une manifestation improvisée en cas de bonne surprise). (RIPOLL, 2008, p.90)

La mesure du nombre de personnes présentes à une manifestation varie selon l'organisme ou le groupe qui la réalise, ce qui révèle que l'enjeu du nombre est surtout important d'un point de vue symbolique et politique (Gwen-Haël Denigot, 2011). Deux méthodes de comptage existent : celle des syndicats et celle des autorités. Les syndicats admettent une erreur de 10% car la méthode risque d'inclure les passant-e-s qui ne participent pas à la manifestation. Quand un événement rassemble quelques centaines d'individus, le syndicat compte un par un ; au-delà, une estimation est faite à partir du nombre de personnes dans un rang ou sur une surface donnée. Quant aux autorités, elles ajustent leur calcul au moyen des données de la RATP (trafic dans les stations de métro) ou de la SNCF (réservations). La méthode est plus précise et rationnelle car elle se base également sur le cadastre et la topographie urbaine afin d'estimer le nombre de manifestant-e-s selon la longueur du parcours, sa durée et la largeur des voies empruntées. Sur le terrain, la personne en charge de compter est généralement placée en début de parcours, aussi les manifestant-e-s qui se greffent au cortège en cours de route, qui restent sur le point de départ ou qui attendent déjà au point d'arrivée ne sont pas pris-e-s en compte. Gwen-Haël Denigot (2011, p.275) explique que des méthodes de comptage plus techniques pourraient être rapidement mises en place mais la demande n'existe pas vraiment, ni de la part des autorités ni

de celle des manifestant-e-s. En effet, le suivi d'une manifestation implique également, au-delà du nombre, le repérage des éventuelles personnalités présentes, l'analyse des slogans, l'estimation des catégories socioprofessionnelles et de la représentativité des divers groupes politiques ou associatifs, etc. c'est-à-dire des données qui permettent de caractériser subjectivement l'événement et de lui donner une force symbolique venant s'ajouter voire supplanter le nombre : « On comprend mieux, dès lors que les manifestations sont instrumentalisées dans l'ordre du symbolique et du qualitatif, le peu d'empressement à obtenir, par le biais de la technologie, un chiffre de participation objectif qui, de toute façon, n'intéresse personne. » (DENIGOT, 2011, p.276) Fabrice Ripoll (2008, p.90) caractérise lui aussi le nombre comme une « ressource symbolique ». Il note, par ailleurs, qu'il n'existe pas de seuil numérique établi pour évaluer la réussite ou l'échec d'une manifestation. Des dirigeants politiques peuvent, en effet, ne pas reconnaître la légitimité d'un rassemblement de plusieurs milliers de personnes. Fabrice Ripoll cite l'exemple du mouvement social de 2006 contre le Contrat première embauche (CPE) en face duquel le premier ministre Dominique de Villepin appelle à ne pas seulement entendre les personnes qui manifestent, mais aussi, et surtout, les absent-e-s silencieu-x-ses, c'est-à-dire celles et ceux qui ne manifestent pas, et qui représentent la partie majoritaire. C'est la même idée qui est exprimée en septembre 2017 lorsque le président Emmanuel Macron statue : « Je crois dans la démocratie, mais la démocratie ce n'est pas la rue. [...] Si je respecte ceux qui manifestent, je respecte aussi les électeurs français, et ils ont voté pour le changement. » (AFP, 2017) Le rapport de force mené par les corps dans de telles déclarations témoigne d'un système empreint de la démocratie représentative, où un corps vaut pour une voix politique. La démocratie représentative contribue à placer les manifestant-e-s au rang de perturbateur-e-s minoritaires et illégitimes face à une majorité élue. Fabrice Ripoll souligne ici l'opposition de deux paradigmes démocratiques : la représentation et la participation. Certaines actions militantes tentent alors de s'extraire de cette dictature du nombre où les participant-e-s déplacent l'enjeu principal de la cause sur leur propre corps. L'émancipation des manifestant-e-s de l'ordonnement structuré des rassemblements permet simultanément de s'émanciper de la logique de conversion des corps qui déambulent en chiffres et en nombres susceptibles de déterminer le poids ou l'échec du rassemblement. C'est ce que met en évidence Isabelle Sommier (2011, p.152) : « En entrant dans le bon compte « démocratique », les manifestants sont dépossédés de leur puissance d'agir comme de leur aptitude à dire le sens de leur action. » Une manifestation fidèle aux revendications serait d'être justement l'inverse, c'est-à-dire ce que ses participant-e-s décident d'en faire, qu'importe le nombre de personnes présentes. Ainsi, l'occupation transgressive de bâtiments administratifs,

universitaires ou institutionnels par des corps physiques, ou une action ciblée et mise en scène devant l'entrée d'un magasin ou d'une banque, même en nombre restreint, affiche souvent une force plus radicale que des rassemblements de masse dans l'espace public où la singularité du corps vient s'effacer derrière l'effet de groupe. Les actions tendent alors vers le paradigme démocratique de la participation : le corps est l'action même, et n'est plus la seule représentation d'une voix en faveur de l'action.

*Le corps manifestant : actions et interactions des divers corps manifestants*

Le corps manifestant est très diversifié puisque chaque manifestant-e ne s'appuie pas sur les mêmes stratégies, ne bénéficie pas des mêmes ressources militantes ou ne dispose pas du même vécu manifestant (RIPOLL, 2008).

Tout d'abord, la démarche dans laquelle les acteur-e-s de l'action contestataire s'engagent sur le terrain doit différer d'une situation de la vie quotidienne, c'est-à-dire que leur comportement, pour qu'il y ait effectivement contestation, doit se différencier de l'attitude qu'ils adoptent dans la « vraie vie ». Ainsi, la démarche contestataire s'inscrit donc un cadre qui structure les modalités de l'action : quand le corps d'un individu *lambda* se situe dans ce cadre, il devient un corps manifestant. De cette façon, dans le cadre de la manifestation, une personne peut se mettre à crier sans que cela ne paraissent ahurissant. Toutefois, si cette personne agit de même en dehors du cadre manifestant, son comportement paraît alors extravagant. Clara Lamireau (2010, p.23) précise que : « Ce cadre permet de rassembler autour d'une même action des individus issus d'expériences et d'horizons politiques variés, de militants écologistes aguerris aux étudiants pour qui cet engagement constitue une première initiation. » Le cadre est donc l'environnement de l'action qui sépare le temps de la manifestation de sa propre subjectivité, ainsi, il permet, en plus de réunir des personnes aux profils variés, d'intégrer des personnes extérieures qui ne participent pas directement elles-mêmes à l'action mais qui la soutiennent par des applaudissements, des encouragements. Le cadre délimite un espace coupé du temps du quotidien.

L'espace est la première ressource de l'acte manifestant qui cherche à s'imposer, à se montrer, à s'approprier son environnement immédiat. Cette appropriation passe tout d'abord par l'inscription même de l'acte dans l'espace au moyen de l'écriture :

Dans cette activité militante, la maîtrise d'un dispositif graphique (tracts, graffitis, pancartes) est un moyen d'agir dans l'espace public en construisant concrètement un rapport de force par ajout (légal ou illégal) d'inscription dans la ville. Le message

inscrit sur les affiches reste volontairement basique. Il s'agit d'énoncer des principes clairs résumant une revendication complexe [...].  
(LAMIREAU, 2010, p.26)

Graffitis, pancartes et tracts deviennent performatifs, c'est-à-dire à dire que ces traces ne se contentent pas de *dire* un fait, mais *font* et *sont* quelque chose (figure 5). L'énoncé performatif est à la fois manifestation linguistique et acte réel : l'énoncé est en lui-même l'acte qu'il désigne (AUSTIN, 1991).

Figure 5 Énoncés performatifs en manifestations

« Fermons les abattoirs » (10/06/17)



Sandwichs TVA (Thon *Vegan* Autogérés) (19/06/17)



« No sleep in the street » (10/06/17)



« La pub est une insulte » (01/07/17)



« Nique le CIS-THÈME » (23/06/17)



« Fermons les abattoirs » (10/06/17)



Ces slogans se présentent comme des actes de langage : il s'agit de mots d'ordre, de revendications, d'exhortation, de dénonciation, etc. Béatrice Fraenkel (2007, pp.102-103) à propos d'une inscription militante sur les murs d'une mairie, détaille ce qu'elle nomme « une action d'écriture » :

L'accent mis sur l'acte d'écriture lui-même, le badigeonnage, souligne l'importance, souvent négligée, de ce que l'on pourrait nommer la force graphique de l'inscription. C'est bien le fait de s'appliquer, de tracer les lettres rouges « impeccablement » qui compte ici autant, voire plus, que le slogan lui-même. De plus, en traçant les belles lettres sur le mur de la Mairie et non sur un quelconque support, les militants accomplissent un acte de bravoure qui donne à l'écrit une valeur et une force spécifiques. Ainsi, l'énoncé se présente-t-il avant tout comme une inscription exceptionnelle, valant en tant que telle.

L'acte d'écriture, du fait de sa visibilité et de son exposition d'une certaine façon à un certain endroit, implique aussi un acte de lecture de la part des autres personnes présentes dans l'espace :

[...] ce qui est pointé par le récit c'est la force particulière que revêt la lecture quasiment contemplative de cette inscription, installée dans l'espace public. Ce n'est pas uniquement le message qui porte la force de l'énoncé, même s'il en est constitutif, c'est bien son affichage, son exposition.  
(FRAENKEL, 2007, p. 104)

L'énoncé s'intègre à l'environnement spatial et s'impose à l'attention des passant-e-s : « Actions et actes d'écriture donnent à voir des pratiques situées. [...] Nos graffiteurs en acte transforment l'environnement, ils remodèlent l'espace public comme espace d'influence. » (FRAENKEL, 2007, p. 105) Finalement, pour Béatrice Fraenkel, l'acte d'écriture s'inscrit triplement dans l'espace : par un acte graphique (la personne qui écrit), par la fabrication d'un objet (une pancarte, un tract, etc.) et par un acte illocutoire (une action accomplie par l'énonciation).

Les actions de désobéissance civile, comme les actions anti pub, sont menées par des personnes qui ont choisi de quitter les luttes politiques et sociales traditionnelles (marches, rassemblements syndicaux, etc.) pour s'engager dans des chemins plus incisifs (LERNOULD et JEANNEAU, 2008). Ces actions marquent l'aspiration à de nouvelles valeurs et s'inscrivent dans une politisation des modes de vie, en dehors du temps et de l'espace traditionnels du militantisme et de la manifestation (DARSY, 2005). Si on reprend le concept du « cadre » de Clara Lamireau exposé plus haut, les militant-e-s qui s'inscrivent dans une démarche de désobéissance civile ne placent plus leur action dans un cadre manifestant, au contraire ils-elles

la placent au cœur même de l'espace quotidien. Face à une manifestation déclarée, toute personne confrontée au groupe manifestant n'est pas étonnée des comportements qu'elle peut constater (cris, chants, vêtements qui sortent de l'ordinaire, musique, graffitis, etc.) : à l'inverse, face à une action de désobéissance civile, une personne extérieure est surprise par la situation car elle ne s'attend pas à voir ces mêmes comportements dans un cadre ordinaire et quotidien. Toutefois, ce cadre se forme par lui-même une fois que les militant-e-s se sont approprié-e-s l'espace et que cette appropriation est admise par les corps extérieurs : c'est bien le cadre de Clara Lamireau qui fait comprendre à tout un chacun qu'il fait face à une action militante et qui invite alors ces personnes extérieures à encourager et applaudir les acteur-e-s, à exprimer leur désaccord ou rester indifférentes. Le rapport serein des manifestant-e-s aux forces de l'ordre est issue d'une réflexion sur la non-violence et sur l'implication du corps dans l'action. Clara Lamireau (2010, p.22) illustre : « Les graffiteurs ont déjà leur pièce d'identité à la main et se laisse interpeller, sous les applaudissements des sympathisants. [...] Les « barbouilleurs » agissent au grand jour et à visage découvert, sans chercher à se cacher ou à fuir. » Mathilde Girard (2010, p.213) souligne l'enjeu central de la désobéissance civile, à savoir si elle se situe dans le cadre de la démocratie, ou bien dans ses marges<sup>39</sup> : est-elle « actrice du jeu démocratique, détectable et *gouvernable* » ou plutôt « offensive plus sourde, réseaux d'actions mêlés dans l'ombre qui contribuent à une opération plus globale de *détournement* » ? Bien que fondée sur le principe du droit, la désobéissance civile reste inintégrable à un système juridique étatique (à partir du moment où elle ne consent pas à ce système). Elle agit dans un espace singulier, au marges de l'espace démocratique, qui frôle la clandestinité et qui met un pied dans l'illégalité, exerçant ainsi une certaine violence vis-à-vis de l'État. Nier cette violence réduit la portée des actions de désobéissance civile à de seuls appels d'ordre strictement moraux :

---

<sup>39</sup> La désobéissance civile est le refus assumé et public de se soumettre à une loi, à un règlement, etc. et d'être complice, par coopération et obéissance, d'un pouvoir jugé illégitime. En 1849, Henry David Thoreau refuse de payer une taxe américaine qui vise à financer la guerre contre le Mexique : « L'action fondée sur un principe, la perception et l'accomplissement de ce qui est juste, voilà qui change la face des choses et des relations [...]. Il existe des lois injustes : consentirons-nous à leur obéir ? Tenterons-nous de les amender en leur obéissant jusqu'à ce que nous soyons arrivés à nos fins – ou les transgresserons-nous tout de suite ? » La désobéissance civile est « dépendante du domaine du droit, et témoigne d'un conflit surgi entre la loi et une cause reconnue commune. Elle parle donc *depuis l'intérieur* de la communauté politique, entendue ici dans sa relation aux institutions de l'État. » (GIRARD M., 2010, p.213). Hannah Arendt précise dans ses travaux sur la Constitution américaine que la position de désobéissance civile est basée sur une fragilité éthique et une certaine ambiguïté morale et politique puisqu'elle vise à justifier par le droit la contestation même du droit.

La résurgence de la désobéissance civile dans les discours doit rester inscrite dans la mémoire des luttes et des autres noms de l'action et de l'événement : *soulèvement, révolution, guerre civile, terrorisme*, etc. L'isolation de la désobéissance civile de ces autres noms fait courir le risque d'une dilution de sa spécificité politique, en la précipitant vers sa qualité de compromis modéré, modeste et surtout *gouvernable*.

(GIRARD M., 2010, pp.214-215)

Les groupes *black blocs* relèvent encore d'un autre type de corps manifestants. Des ruptures entre les divers corps manifestants sont notamment visibles au sein de la formation des cortèges : c'est le cas entre les groupes *black blocs* qui s'imposent en tête de cortège et les organisations syndicales, reléguées à l'arrière. Les corps cagoulés et vêtus de noir des *black blocs* sont de plus en plus nombreux au sein des cortèges depuis les manifestations de la loi Travail ; ces corps sont devenus l'emblème d'une radicalité revendiquée. Si les personnes non-masquées ou non-vêtues de noir sont les bienvenues dans les rangs des manifestant-e-s les plus radic-aux-ales, la notion de « bloc noir » revêt néanmoins une dimension essentielle puisque le mouvement existe d'abord par la performance du corps. Sur le site *paris-luttes.info*<sup>40</sup>, il est possible de lire :

Il [le cortège] était noir dès le début, et c'est bien cela qui l'a rendu attirant pour tant de monde. Au fil des mois et de sa croissance, les couleurs sont apparues entre les k-way. [...] Cela signifie que, en groupe, nous étions devenus reconnaissables, repérables, attaquables. [...] L'intérêt de s'habiller en noir est que l'on s'habille toutes et tous en noir, pas que seules quelques-unes [personnes] le fassent au milieu d'une foule bigarrée [...]. Dans *black bloc*, il y a *black*, mais il y a aussi *bloc*, et ce deuxième mot est au moins aussi important. Pour nous protéger du regard du pouvoir, il faut que nous soyons indiscernables, donc que nous soyons nombreuses, et tous de la même couleur. Si vous voulez vous habiller en arlequin restez derrière s'il vous plaît, vous nous mettez en danger.

Les tactiques *black blocs* sont dénoncées par les organisations syndicales comme une démonstration d'ego. En revanche, pour les participant-e-s aux *black blocs*, il s'agit de dépasser, par la rue, la complaisance des ces mêmes directions syndicales vis-à-vis des autorités et de rendre son caractère combatif à la manifestation plutôt que de la résumer à un défilé symbolique. D'autres militant-e-s antifascistes condamnent ce qu'ils-elles appellent l'exhibitionnisme émeutier des *black blocs*. Ces militant-e-s qui participent également au cortège de tête (mais sans le kway noir) craignent de voir ce combat devenir finalement tout autant mortifère que celui des organisations syndicales tant décrié, puisque la tactique *black blocs* se

---

<sup>40</sup> <https://paris-luttes.info/le-noir-est-une-couleur-chaude-8673>

figent dans des pratiques que les forces de l'ordre apprennent à dévitaliser : dans la configuration actuelle des cortèges, l'effet de « bloc » isole justement ses participant-e-s des autres manifestant-e-s, les rendant alors plus aisément canalisables (NITCHIVO, 2017).

*Le corps policier : manifestation du pouvoir dans l'espace*

Le corps policier est souvent associé aux violences à l'encontre des manifestant-e-s. Cette association est issue de l'héritage historique des répressions policières dont l'objectif est le maintien de l'ordre de l'espace public. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on compte plus de membres de la police à Paris que dans l'ensemble des villes de province réunies (BERLIÈRE, 2011). Leurs missions sont celles confiées habituellement aux gendarmes et à l'armée. Alain Dewerpe (2011, p.271) explique ainsi les évolutions de la violence policière à Paris : « Il est aussi probable que si la brutalité policière a longtemps été routinière dans le maintien de l'ordre à Paris, c'est qu'elle correspondait à la philosophie dominante qui, chez les dirigeants, gouvernait l'espace public, en particulier l'espace parisien, celui de la capitale d'État. »

Le corps policier discipline l'espace par sa présence. Les personnes au sein d'un espace occupé par la police vont traiter le corps policier d'une façon différente que celle réservée aux individus *lambda*. De la même façon, les policiers vont adopter un comportement spécifique afin de signaler leur rôle dans l'espace (FOUCAULT, 1993). L'uniforme, les armes ainsi qu'une démarche lente et maîtrisée, et un regard appuyé dotent la police d'une charge symbolique qui se diffuse dans l'espace. Aussi, le corps policier est immédiatement reconnaissable dans l'espace public, comme l'explique Nicolas Camerati (2006, pp.79-81) :

Le fait que la police soit liée à des signes comme l'arme et l'uniforme les distingue des autres individus que l'on rencontre sur la voie publique. Cette distinction repose sur l'utilisation, par ce groupe, de symboles généraux qui sont chargés d'une grande signification sociale ; ces symboles font partie de l'univers de contrôle et d'ordre propre à la société occidentale. [...] Une fois que la police est dans l'espace public, c'est comme si une image d'ordre et de contrôle se présentait. [...] Chaque fois que la police arrive dans un secteur, elle offre une série d'informations symboliques aux différents publics présents dans le quartier. [...] L'arrivée de la police communique par elle-même. Quand elle arrive avec son camion, elle donne le signal et le temps nécessaire pour que l'espace s'ajuste à cette nouvelle situation. Enfin, au moment de l'apparition de la police, celle-ci provoque une nouvelle distribution des places entre les acteurs du secteur [...].

Si, dans son enquête, Nicolas Camerati étudie la police de proximité, ses réflexions peuvent être aussi appliquées aux forces de maintien de l'ordre lors de manifestations où on retrouve

cette même fonction sociologique de l'œil policier : « La police [...] intervient peu dans le déroulement normal des relations sur la voie publique. [...] Les publics de leur côté, acceptent ce contrôle visuel et continuent leurs activités comme si la police n'était pas là. » (CAMERATI, 2006, p.80) Lors d'un rassemblement, la police est d'abord présente pour assurer la sécurité des participant-e-s et des personnes extérieures, mais n'intervient pas spontanément dans le déroulement de l'événement (par exemple, ce sont les organisateur-e-s de la manifestation qui décident du départ d'une marche, et non les forces de l'ordre, ou si les manifestant-e-s décident de faire un *sit-in* au milieu d'une rue, les forces de l'ordre ne peuvent pas les empêcher). Le corps policier est source d'un processus sécuritaire mais il ne représente qu'un élément dans l'espace, aussi il n'est pas le maître de l'espace : « [...] son travail est de faire d'un espace public un espace habitable pour ceux qui y demeurent, en acceptant l'atmosphère émotionnelle du quartier [...]. » (CAMERATI, 2006, p.83)

Si le contrôle visuel ne suffit pas, les forces de l'ordre recourent au contrôle spatial indirect par l'exposition manifeste de leur corps : les corps policiers s'affichent plus visiblement au devant des autres publics (par exemple, les forces de CRS sortent des camions où elles étaient discrètement positionnées et se tiennent alors en évidence sur la voie publique), ils s'installent dans l'espace afin de créer une tension jusqu'à ce que l'ambiance du lieu s'accorde de nouveau avec leur présence.

L'intervention directe et le contrôle physique de l'espace sont nécessaires lorsque les comportements des publics présents sont jugés inadéquats vis-à-vis de l'environnement spatial (débordements violents, mouvements de foule menaçants, etc.) À ce moment, le corps policier prend possession de l'espace et, cette fois, en devient maître (il n'est plus un élément parmi les autres). Nicolas Camerati (2006, pp.86-87) explique que l'intervention est nécessaire en cas de débordements pour conserver l'image de « contrôleur de l'ordre public ». Pour sauver cette image, il doit être explicitement clair que personne ne peut se permettre d'actes violents là où le corps policier est présent. Le corps policier marque la limite jusqu'à laquelle les comportements des autres publics peuvent s'étendre s'ils ne veulent pas être exclus de l'espace. Pour s'affirmer face aux autres corps, le corps policier s'appuie sur la possibilité d'utiliser la force de façon légale. Les autres publics apprennent à adapter leur comportement au sein d'un espace sous contrôle : ce qui est jugé comme un comportement adéquat ou inadéquat est alors relatif selon le degré de contrôle exercé sur l'espace (un même acte peut être considéré comme inadéquat lorsque le contrôle de l'espace est presque total, alors qu'il pourrait être encore adéquat dans le cas d'une simple présence policière). Nicolas Camerati parle d'« accord dynamique avec l'espace » (2006, p.87) pour décrire cette constante adaptation des

comportements. L'auteur ajoute que ce qui est jugé comme adéquat ou non dépend également du contexte physique et social de l'espace : « [...] les comportements adéquats ne sont pas les mêmes dans le 7<sup>e</sup> arrondissement que dans le 18<sup>e</sup>. » (2006, p.89) Cette réciprocité entre le corps policier et le corps manifestant est vécue comme un engagement mutuel. Il s'agit d'une situation vécue comme un jeu où chacun tient son rôle et sa place dans l'espace, en tenant compte des agissements et des déplacements des autres acteur-e-s : « [...] à chaque lieu son type d'individu, à chaque espace sa fonction. » (CAMERATI, 2006, p.81) La distribution de l'espace s'ajuste et se perfectionne progressivement selon le contexte et chaque acteur-e agit selon une « compréhension du territoire » (CAMERATI, 2006, p.90)

### *CONCLUSION PARTIELLE*

Le cadre théorique permet d'admettre que les comportements manifestants à Paris sont fortement empreints de la tradition des grandes luttes urbaines qui ont rythmé l'histoire. De nouvelles façons de manifester s'imposent toutefois à travers un militantisme, voire un activisme, qui implique le corps comme outil actif de transgression dans l'espace normé. Cette évolution tient d'une volonté de répondre de façon plus incisive aux enjeux sociétaux actuels, tels les mouvements de populations réfugiées, les comportements de consommation (nucléaire, véganisme, etc.), les discriminations ou les violences policières. Aujourd'hui, le numérique et les réseaux sociaux accentuent la portée de ces enjeux et ouvrent sur des supports d'expression inédits. La partie suivante présente les résultats de l'enquête de terrain effectuée à Paris entre mai et juillet 2017. Elle interroge les comportements et les stratégies spatiales des manifestant-e-s comme des forces de l'ordre, et en souligne les spécificités au sein du contexte sociétal actuel, entre questionnement politique, crise économique et écologique source de nouvelles inégalités sociales, et crise sécuritaire (état d'urgence, répressions).

## DEUXIÈME PARTIE

Manifester à Paris en 2017 : les signaux de l'essoufflement de l'action collective

### **CHAPITRE 1 – Les actions manifestantes dans l'espace parisien : innovation, réappropriation ou stagnation ?**

#### **2.1.1 Le paysage des manifestations et des actions collectives à Paris en 2017. Le cas de la *Vegan Place* et du *Front Social***

*Pourquoi manifeste-t-on en 2017 ?*

Le recensement des manifestations sur un échantillon de l'année 2017 (du 20 mai au 3 juillet) permet d'établir une typologie par grandes thématiques. Ainsi, les actions collectives de 2017 se divisent en quatre types : 1/ les actions contre les violences policières, les violences d'État ou les violences militantes, 2/ les actions contre les discriminations, les injustices et l'exclusion sociale, 3/ les actions qui questionnent les habitudes de consommation et les comportements en société, 4/ les actions contre la régression du système social (travail, logement, santé).

Les actions contre les violences policières, les violences d'État ou les violences militantes (1) cherchent à revendiquer les droits de personnes victimes de l'excès d'utilisation de la force de la part d'une des parties citées. Il s'agit, le plus souvent, de violences policières, elles-mêmes associées aux violences de l'État dont les forces de l'ordre sont garantes. D'autres violences sont issues des affrontements entre manifestant-e-s, la plupart du temps entre les groupes anarchistes-libertaires et les groupes néo-nazis et d'extrême-droite. Les manifestations contre ces violences mettent généralement en avant des figures emblématiques, comme Lamine Dieng, Adama Traoré ou Clément Méric (figure 6), à l'occasion de marches commémoratives.

**Figure 6** Marche pour Clément Méric contre l'extrême-droite (03/06/17)



**Figure 7** Marche pour les droits des réfugié-e-s et des sans papiers à la porte de la Chapelle (10/06/17)



Les actions contre les discriminations, les injustices et l'exclusion sociale (2) soulèvent souvent des enjeux internationaux, mais pas uniquement : ces actions sont en faveur des personnes réfugiées et sans papiers, des personnes LGBTIQ+, des personnes sans abris ainsi que des personnes sans emploi et des travailleur-e-s pauvres : tous sont stigmatisé-e-s au sein des représentations sociales. Ces stigmatisations empêchent leur insertion au sein d'un groupe social considéré comme dominant et entraînent de nombreuses discriminations à l'égard de la culture, de l'identité comme de l'origine sociale. En 2017, ces actions sont principalement tournées vers les populations réfugiées et sans-papiers (à Paris, la porte de la Chapelle devient le lieu structurant de ces luttes) (figure 7). Les actions qui questionnent les habitudes de consommation et les comportements en société (3) s'inscrivent quasi-systématiquement dans une démarche écologique qui visent à souligner les incohérences de nos pratiques et de nos habitudes alimentaires, vestimentaires, etc. vis-à-vis des enjeux environnementaux (figure 8). Les actions qui interrogent les comportements de société peuvent également être appropriées par des mouvements de la droite catholique contre l'interruption volontaire de grossesse (IVG), contre l'adoption et le mariage des couples homosexuels ou encore contre la procréation médicalement assistée (PMA) et la gestation pour autrui (GPA).

**Figure 8** Marche mondiale contre Bayer-Monsanto (20/05/17)



**Figure 2** Marche contre la régression sociale élue (08/05/17)



Les actions contre la régression du système social en terme de travail, de logement ou de santé (4), du fait du contexte politique particulier des élections présidentielles et législatives, sont très présentes dans le paysage manifestant de 2017. Elles visent à contester des décisions gouvernementales qui restreignent l'étendue de droits sociaux acquis historiquement (figure 9). Ces manifestations, selon qu'elles soient à l'initiative d'organisations syndicales ou de groupes plus autonomes, peuvent être plus ou moins associées à des actions contre les violences policières et d'État.

La plupart des enquêté-e-s se sentent plus à l'aise au sein de mouvements minoritaires, plutôt qu'au sein de masses homogènes comme lors des grandes marches « Je suis Charlie »<sup>41</sup>. Pour eux-elles, les mouvements minoritaires sont davantage l'occasion d'une pratique critique de la manifestation et permettent de développer une réelle réflexivité sur le sens de leur propre engagement, sur leurs positionnements éthiques et politiques. Les enquêté-e-s expliquent que la participation régulière à des événements manifestants permet de se constituer un « capital manif », c'est-à-dire un bagage, des ressources et des expériences : « En vrai, faire une manif, c'est comme être autoentrepreneur, à chaque fois tu te donnes pour augmenter ton capital, celui politique car tu te renseignes sur les participants, celui militant, celui légitimité, puisque ça peut te procurer de la « *streetcred* » ! » Plus ce « capital manif » est étoffé, plus l'espace manifestant est vécu et maîtrisé, et plus il devient légitime pour une personne de se l'approprier, de parler en son nom. C'est par ailleurs ce qui gêne certain-e-s enquêté-e-s qui participent aux manifestations de façon plus ponctuelle et qui ne sont pas des « habitué-e-s » du terrain. Ils-elles évoquent une certaine difficulté à s'affirmer dans l'espace manifestant ; face à ce « capital manif », ces enquêté-e-s peuvent avoir l'impression de ne pas être suffisamment averti-e-s sur les enjeux, les luttes et, finalement, de ne pas être légitimes au sein de la manifestation, d'être « *out of place* » : « Surtout dans le milieu autonome, on est vraiment dans l'entre soi militant, et si tu n'y as pas été, tu ne peux pas comprendre certains trucs [...] ». Pour trouver sa place et son rôle dans l'espace manifestant, il est nécessaire de ne pas perdre « le fil de l'histoire des manifestations ». À propos de leur pratique manifestante, certain-e-s enquêté-e-s parlent de « tourisme révolutionnaire » ou de « tourisme historique ». Pour eux-elles, il est important de s'inscrire au sein d'un épisode ou d'un mouvement social qui marque l'histoire du pays et dont on parlera des années plus tard : « Histoire de dire peut-être un jour à mes gamins ou à des proches : « J'y étais, et voici comment ça s'est passé ». » Cette démarche encourage de

---

<sup>41</sup> « Je suis Charlie » est un slogan créé par le graphiste française Joachim Roncin à la suite des attentats contre la rédaction du journal « Charlie Hebdo » le 7 janvier 2015. Cette phrase est principalement utilisée dans son format image ou en *hashtag* sur les réseaux sociaux.

nombreux enquêtés à devenir des « compagnons de route des luttes importantes », et notamment celles qui émergent sur la scène politique et publique. Les luttes sociales actuelles contre les réformes du gouvernement d'Emmanuel Macron, présentées comme répressives quand aux libertés individuelles et aux droits des plus précaires, animent fortement ce « tourisme révolutionnaire et historique ».

Sur le terrain, les manifestant-e-s semblent œuvrer pour un mouvement qui cherche à révolutionner le fonctionnement sociétal actuel, et ils-elles le font avec sincérité. Toutefois, le doute que ce mouvement puisse réellement aboutir à une société autre reste ancré dans les esprits et limite, dès lors, l'effet de révolte même de ces manifestations. Bien sûr, les têtes de cortège montrent des scènes qui s'apparentent parfois bien plus à des guérillas urbaines qu'à des manifestations de rue. Les *black blocs*, ou n'importe quel individu autonome anarchiste-libertaire, semblent faire preuve d'une détermination sans faille dans les rapports de force qui les opposent à l'autorité publique (la police). Toutefois, ces scènes de guérillas évoquent aux yeux de l'observateur-e le faux-semblant et l'artificialité. En effet, l'ambivalence de la pensée manifestante actuelle (c'est-à-dire : « On ne se résigne pas, on continue de lutter mais on sait qu'au fond on ne changera probablement pas la société ») se traduit dans l'espace par le nombre non négligeable de personnes venues observer la manifestation et les affrontements : alors que des grenades de désencerclement explosent à quelques mètres et que des morceaux de trottoirs brisés volent au milieu de la rue, ces personnes regardent posément ces scènes, adossée discrètement à un mur ou à un lampadaire. Des badauds filment les affrontements sur leur *smartphone* (à plusieurs reprises je note que l'application qui enregistre est *Snapchat*<sup>42</sup>), parfois à quelques centimètres d'une interpellation, et rient, un peu nerveusement, au bruit d'une détonation. Il est fréquent de voir des passant-e-s traverser la rue, totalement indifférent-e-s à ce qui se déroule autour. Certain-e-s affichent même un air volontairement offensé et agacé devant cet espace en pagaille, mais jamais un air apeuré ou catastrophé. Ces scènes donnent l'impression d'un spectacle, d'un jeu, d'une chorégraphie (plus que d'un combat) : cet effet d'absence de tout danger annihile par conséquent la perspective révolutionnaire de la démarche. Face à ce spectacle, on n'y croit pas. Cette artificialité est d'autant plus visible lors de rassemblements syndicaux qui n'impressionnent personne dans la rue : l'effet de pression sur les autorités n'existe pas vraiment, les événements paraissent identiques d'un jour à un autre. Les passant-e-s et les riverain-e-s n'y accordent que très peu d'attention. Les forces de l'ordre

---

<sup>42</sup> *Snapchat* est une application mobile qui permet de partager des vidéos et des photos le temps de quelques secondes : une fois ouvertes par le destinataire, il n'est plus possible de les voir de nouveau.

elles-mêmes ont l'air tranquille et ne sont jamais en grand nombre. Il en est de même pour certaines associations : lors de la marche organisée par l'association « Droit au Logement » depuis la place du Palais Royal jusqu'au Ministère de la Cohésion des territoires le 24 mai 2017, malgré des manifestant-e-s qui clament tout au long de la déambulation qu'ils-elles resteront dormir devant le ministère s'il le faut pour avoir gain de cause, à dix-neuf heures, heure de dispersion annoncée par la préfecture, les organisateur-e-s déclarent spontanément que le rassemblement est terminé. Les manifestant-e-s se donnent rendez-vous le lundi suivant pour, une nouvelle fois, lutter autant qu'il le faudra, quitte « à rester dormir sur place ». Comment, face à cette situation, croire à un bouleversement des normes et du fonctionnement sociétal ? Cette ambiance syndicale-associative usée mais aussi la spectacularisation des actions de certains cortèges offrent ainsi des divertissements urbains, plus ou moins violents selon les acteur-e-s, sur un temps imparti dans un espace donné, où à la fin du scénario chacun-e rentre chez soi.

*La Vegan Place, création d'un espace-village militant et éphémère au sein de l'espace public*

Certaines manifestations sont l'occasion de la création, au sein de l'espace public, d'un espace militant éphémère qui se base sur le concept de la place de village comme lieu de rassemblements festifs. C'est le cas de la marche du 10 juin 2017 pour la fermeture des abattoirs<sup>43</sup>. Cette manifestation a pour ambition d'engager un débat et de faire réfléchir sur la place accordée aux animaux dans notre société. Le choix d'inscrire cette marche au sein de l'événement plus global qu'est la *Vegan Place* (organisée par l'association « L214 ») à Paris permet une mise en abyme même de la manifestation : il ne s'agit pas seulement de marcher à travers la ville pour dénoncer une injustice, mais bien de se saisir pleinement de l'espace urbain afin de matérialiser les enjeux de la revendication et créer un support d'expériences. La marche prône un mode de vie végétarien ; aussi le mouvement construit un support physique urbain pour permettre à chacun-e de se confronter directement, de façon cognitive et sensorielle, au

---

<sup>43</sup> La marche pour la fermeture des abattoirs s'inscrit dans la lutte pour l'abolition des pratiques allant à l'encontre des droits des animaux (l'élevage, la pêche, l'abattage, etc.) et pour la fin du spécisme (le spécisme est la considération que les membres d'une espèce ont des droits plus étendus ou supérieurs à d'autres espèces ; en l'occurrence, le spécisme dénonce la considération d'une supériorité des droits des humain-e-s sur ceux des animaux).

véganisme<sup>44</sup>. Le village végane, en tant qu'espace militant, se retire de l'abstraction des discours pour rendre concrète et accessible la cause qu'il défend : il s'approprie l'espace manifestant en profondeur au sens où il crée l'espace plus qu'il ne l'occupe. À Paris, le village végane s'installe sur la place de la République (figures 10). Il est constitué de stands de nourriture (des crémeries véganes, etc.), de librairies, etc. Un stand offre la possibilité d'expérimenter, à l'aide d'un masque de réalité augmentée, ce que serait une vie enfermée-e dans une cage. L'ambiance est conviviale et festive. La disposition des stands contribue à créer un espace à la fois ouvert et fermé : le périmètre occupé par le village est nettement marqué par sa configuration en carré ainsi que par les nombreuses écritures au sol (flèches directionnelles, noms des stands, phrases militantes) ; toutefois, toute personne extérieure peut entrer dans cet espace qui n'est jamais cloisonné (on y déambule comme dans un marché). Face aux manifestations et aux marches classiques qui témoignent d'un certain essoufflement, ces espaces-villages (à l'image de certaines actions de « *Reclaim the Street* ») se présentent à Paris comme des formes renouvelées de l'esprit militant.

Figure 10 La Vegan Place sur la place de la République (10/06/17)



<sup>44</sup> Le véganisme est un mode de vie qui consiste à ne consommer aucun produit issu des animaux ou de leur exploitation (alimentation vêtements, cosmétiques, médicaments, etc.) Ce mode de vie découle directement de l'adhésion à des valeurs antispécistes.

*Le Front Social : l'échec de la construction d'un mouvement entre la rue et l'espace virtuel ?*

Le Front Social est une coordination composée de syndicats, d'associations, de collectifs, de médias alternatifs, de militant-e-s, de femmes et d'hommes autonomes qui cherchent à construire une riposte à la politique du président Emmanuel Macron. À ses débuts en avril 2017, le Front Social s'organise pour lutter contre le résultat cul-de-sac des élections présidentielles : pour les personnes qui soutiennent ce mouvement, aucun-e candidat-e ne représente une alternative satisfaisante pour le pays. Le mouvement trouve son origine dans l'appel à manifester le 22 avril 2017 la veille du premier tour des élections présidentielles et dans la manifestation du 8 mai 2017, la première du quinquennat d'Emmanuel Macron. La communication du mouvement se fait avant tout par les réseaux sociaux : pas de site *web* propre, mais des pages *Facebook*<sup>45</sup> et *Twitter*<sup>46</sup> très actives. L'*hashtag* « #frontsocial » fédère de nombreuses vidéos, photos et autres publications. Certain-e-s parlent de « syndicalisme 2.0 » : le Front Social n'investit pas de locaux au sein des villes, mais plutôt l'espace numérique. C'est Internet qui permet au mouvement de se constituer rapidement, de communiquer efficacement ses actions de part et d'autre de la France et de s'affirmer en à peine quelques mois au sein des mouvements de luttes français.

Le Front Social accorde une importance certaine au nombre de participant-e-s aux manifestations ; aussi, sur le terrain, ses stratégies d'occupation de l'espace se situent davantage du côté des mobilisations de rue traditionnelles que du côté d'un mouvement virtuel cherchant à s'imposer dans l'espace d'une façon inédite et innovante. Le Front Social s'ancre dans une tradition manifestante qui emprunte à l'histoire des luttes urbaines françaises. Le recours à l'imaginaire de la rue est, par ailleurs, un élément central dans le discours (par exemple, des phrases mobilisatrices comme « C'est dans la rue que ça se gagne »). Pour s'adapter à l'actualité politique, le slogan libertaire et antifasciste de la rue « Tous le monde déteste la police » est emprunté et réapproprié par « Tous le monde déteste les ordonnances ». Si tous les profils manifestants peuvent prendre part au mouvement, le Front Social se pose toutefois en opposition aux politiques syndicales qu'il estime être dans une trop grande attente et dans la passivité vis-à-vis des autorités. Le mouvement adopte une posture plus offensive qui essaie de bousculer le syndicalisme. Il se construit sur une coordination à l'horizontale, par la mise en réseaux des personnes, dans la même logique que le mouvement « Nuit Debout ». Les lieux de

---

<sup>45</sup> <https://www.facebook.com/FrontSocialUni/>

<sup>46</sup> <https://twitter.com/FrontSocialUni/>

mobilisations se décentralisent. Sur le terrain, les étudiant-e-s et les lycéen-ne-s sont nombreux à se rapprocher du Front Social. La nouveauté du mouvement attire ce public jeune en partie composé de nouv-eaux-elles venu-e-s pas toujours famili-er-ère-s à l'univers des manifestations. Le Front Social, de par l'actualité politique, se présente comme une entrée en matière engagée et dynamique (figure 11).

**Figure 11** Banderole du Front Social lors d'un rassemblement intersyndical sur l'esplanade des Invalides, à gauche (27/06/17), et lors la marche contre l'état d'urgence sur la place de la République, à droite (01/07/17)



Après une première rencontre nationale le 10 juin 2017 à la Bourse du Travail de Paris, le Front Social s'engage dans la construction de comités aux échelles locale, départementale et régionale. Cette coordination s'organise essentiellement par Internet et les communiqués sont transmis sur les réseaux sociaux et par courriels. Plusieurs « Front Social » émergent à travers la France : Front Social 92, Front Social 93, Front Social 78 ou encore Front Social Bordeaux, Front Social Toulouse, etc. Le rassemblement contre les ordonnances d'Emmanuel Macron le 19 juin 2017<sup>47</sup> mobilise une trentaine de comités du Front Social en France, soit une mobilisation nationale de 20 000 personnes selon la page *Facebook* du mouvement dans diverses rues et places publiques françaises. À la suite de ce rendez-vous national, les enquêté-e-s expliquent que, hormis les deux premières manifestations du 22 avril et du 8 mai 2017, les rassemblements du Front Social ne parviennent pas à provoquer la résurgence des mobilisations de masse tant escomptée. Selon les enquêté-e-s, les mobilisations spontanées face à la loi Travail en 2016 et le phénomène « Nuit Debout » se sont inscrits dans une formule plus novatrice et ont trouvé davantage d'échos.

<sup>47</sup> Au lendemain du second tour des élections législatives, ce rassemblement conteste la loi d'habilitation du gouvernement par ordonnances du Président Emmanuel Macron.

Occuper la rue reste le premier réflexe manifestant. Notre éducation à la manifestation, à travers nos livres d'histoire notamment, a contribué à forger ce réflexe. Néanmoins, les populations se lassent et les mobilisations de masse peinent à perdurer dans le temps. Du côté de l'investissement de l'espace 2.0, ce sont les médias indépendants plus qu'un mouvement comme le Front Social qui focalisent l'attention des usagers du numérique : par exemple le média « *Taranis News* »<sup>48</sup>, avec sa figure Gaspard Glanz, est particulièrement suivi par les internautes, du côté des manifestant-e-s comme de celui des membres des forces de l'ordre. Présent sur les communautés *Twitter*, *Facebook* et *YouTube*, le média propose, entre autres, des reportages vidéos sur les cortèges de tête et sur les pratiques policières abusives en manifestations (notamment l'obstruction au travail journalistique et l'utilisation non-conventionnelle de certaines armes).

Les sites d'information indépendants apparaissent comme une façon alternative de se renseigner sur la situation sociale et politique d'un pays, de forger son esprit critique ainsi que de se mobiliser. Une publication retweetées plusieurs milliers de fois vaut comme mobilisation et soutien de la part d'une communauté. Le journalisme citoyen, sur les sites indépendants et sur les blogs, est de plus en plus pratiqué.

### **2.1.2 Sommes-nous face au désenchantement de la rue mobilisatrice des masses ? Les cas de la place de la République et de la porte de La Chapelle**

Les manifestant-e-s se détournent-ils de façon définitive des mobilisations de rue ? La rue et l'espace public deviennent-ils des terrains de spectacularisation et de prises de vue pour une réflexion manifestante et une mobilisation qui se passent ensuite au sein d'un espace numérique et virtuel, selon une approche plus individuelle que collective ? Pour vérifier cette hypothèse, l'étude de la place de la République à Paris permet de comprendre comment ce haut lieu manifestant semble maintenir la capacité de mobiliser les corps et les actions dans l'espace urbain. Il s'agit de voir en quoi consistent ces logiques spatiales fédératrices, mais aussi d'en préciser les limites, notamment par l'éclairage des dynamiques à l'œuvre à la porte de la Chapelle.

---

<sup>48</sup> <http://taranis.news>

*Place de la République, un aménagement propice à la mobilisation*

La géographie structurale explique que des structures profondes existent dans l'espace. Des structures spatiales de surface (comme les axes de transport, les aménagements paysagers, etc.) viennent s'inscrire sur un espace préexistant disposant de structures intrinsèques qui dépassent les logiques d'aménagement des urbanistes : c'est ce qui explique qu'un même projet peut fonctionner quelque part et se solder ailleurs par un échec (BAUDET, 1997). Des formes profondes structurent la surface par la fond, créant ainsi des effets de lieux qui s'imposent aux usagers de l'espace. D'une certaine manière, il s'agit de l'inconscient de l'espace. Aussi, si la place de la République dispose d'une fonction centralisatrice qui fonctionne mieux ici que sur une autre place, ceci est lié à des structures invisibles (notamment forgées au cours de l'histoire) qui influencent l'identité spatiale du lieu. Selon la géographie structurale, il ne serait alors pas possible de reproduire les effets de la place de la République ailleurs puisque les dynamiques à l'œuvre sont liés à des structures antérieures non reproductibles, d'un « déjà là ». La place de la République offre le spectacle d'un échange entre les usagers de l'espace déambulatoire et les personnes installées aux commerces (cafés, restaurants). L'espace n'est pas segmenté : les commerces regardent vers la place et des interactions ont lieu (figure 14). Il est fréquent de voir des passant-e-s s'intéresser à un rassemblement puis aller s'asseoir à une terrasse en continuant d'observer de loin. En revanche, ce n'est pas le cas de l'organisation spatiale de la place de la Bataille-de-Stalingrad (figure 12). Cette place accueille de nombreux rassemblements, surtout en soutien aux personnes réfugié-e-s et sans papiers (du fait de la localisation de la place à proximité des campements nomades du 19<sup>e</sup> arrondissement). Toutefois, ici, les cafés, bars et restaurants de la place paraissent centrés sur eux-mêmes. Les personnes installées sur les terrasses du Grand Marché de la Rotonde ne s'intéressent pas aux événements qui s'organisent aux alentours. Les terrasses et l'espace déambulatoire sont déconnectés et ne communiquent pas. Au Grand Marché de la Rotonde, des bancs ont une fonction décorative : personne ne s'y assoit, ils servent seulement à marquer la limite de la terrasse et la séparation avec la place (figure 13). Stalingrad est composée d'une juxtaposition d'entre soi imperméables les uns aux autres. Ces nouvelles structures de surfaces (restaurants, bars et cafés), qui correspondent aux attentes d'un public jeune et « boboisé » pourtant également présent à République, semblent butter contre des structures profondes contradictoires qui empêcheraient de faire de la place de Stalingrad une place de la contestation et de la manifestation à l'image de la place de la République.



Figure 12 Configuration spatiale de la place de la Bataille-de-Stalingrad



Réalisation : Joanne Vonlanthen (sous Illustrator)



Figure 13 Place de Stalingrad. À droite, la terrasse de la Rotonde et ses aménagements. À gauche, le rassemblement. Des passant-e-s déambulent au centre. (20/05/17)

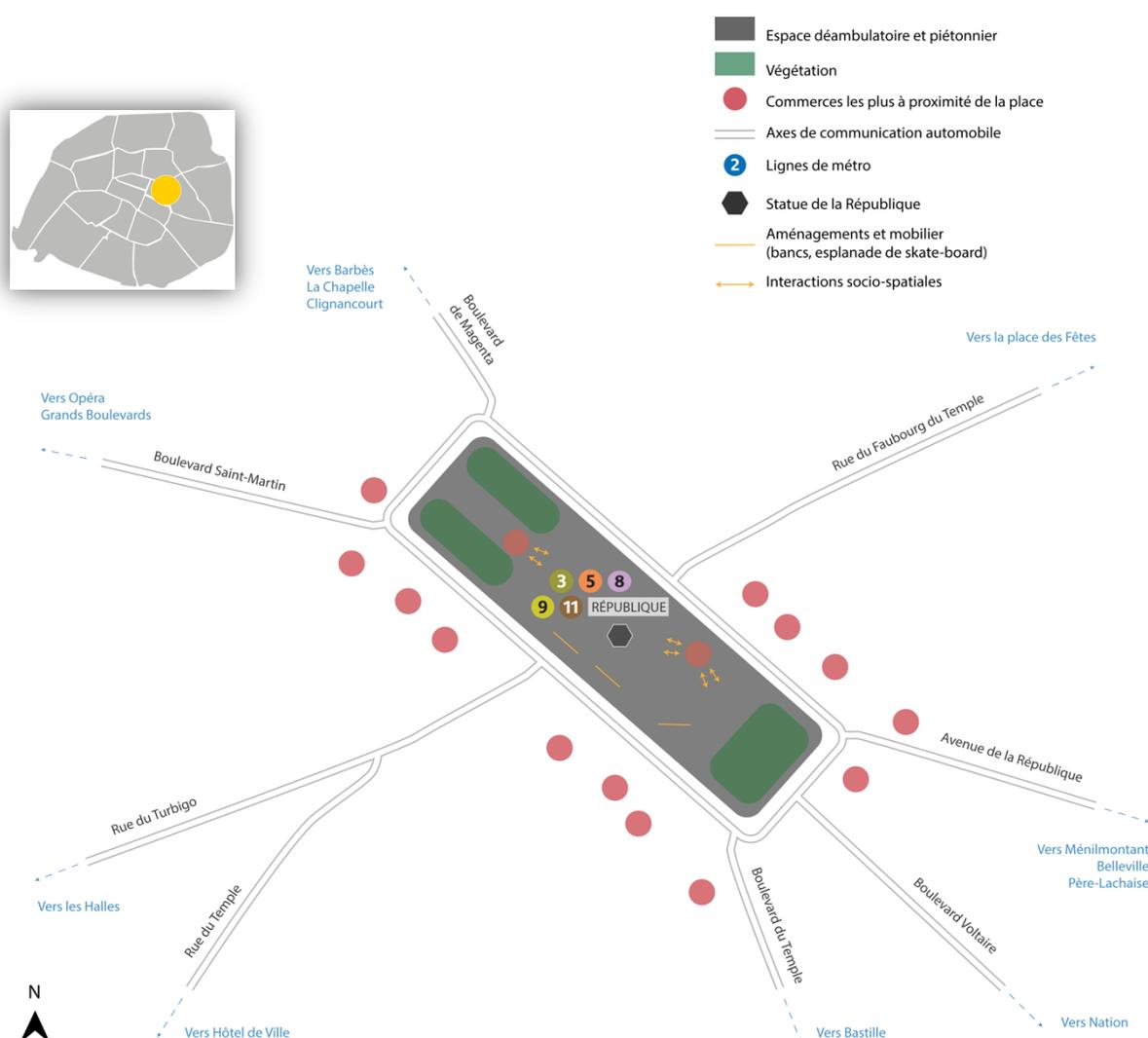
Peut-être est-ce parce que la place de la République bénéficie d'une situation qui encourage la convergence des flux de manifestation (figure 15). Elle n'est pas excentrée, ni pour autant centrale, ce qui la rend accessible par les quartiers du Nord et de l'Est de Paris, ainsi que par la banlieue, mais également par les arrondissements centraux et les quartiers du Sud. République revêt les codes d'un quartier gentrifié, mais pas bourgeois, aussi son effet de centralité n'évince pas une tradition historique de lutte populaire qui est par ailleurs respectée et reconnue par les groupes fréquentant la place. Sur la place de Stalingrad, dont le processus de gentrification est déjà bien avancé mais pas encore aussi accompli qu'à République, la confrontation trop brutale des inégalités de richesses entre des groupes qui tentent de s'approprier l'exclusivité de l'espace sans interagir entre eux (d'un côté celles et ceux – étudiante-s, jeunes professionnel-le-s et classe moyenne – qui fréquentent le quartier de Stalingrad à la recherche de nouveaux lieux alternatifs « popu chics<sup>49</sup> » à fréquenter, et de l'autre côté les plus défavorisé-e-s qui dorment et habitent la rue aux alentours de la place) pourrait être l'un des facteurs qui empêche Stalingrad de fonctionner comme République.

Figure 14 Place de la République : commerce et déambulation (21/05/17)



<sup>49</sup> L'expression est utilisée par Emmanuelle Lallement (2005) pour désigner les espaces populaires qui deviennent branchés (l'analyse de l'auteure concerne plus particulièrement les commerces, en l'occurrence le commerce Tati à la Goutte d'Or).

Figure 15 Configuration spatiale de la place de la République



Réalisation : Joanne Vonlanthen (sous Illustrator)

Pour de nombreux mouvements, associations et syndicats, la place de la République est l'occasion d'une appropriation stratégique. Le 3 juillet 2017, Jean-Luc Mélenchon rassemble les soutiens de la France Insoumise sur la place de la République, faisant du socle de la statue République sa tribune (figure 16). Les manifestant-e-s sont debout sur les bancs (larges planches de bois superposées sur différents niveaux) ; chacun-e est à la recherche d'un tronc d'arbre, d'une barrière ou d'une place sur le muret qui entourent la bouche de métro pour s'installer et voir au-dessus des têtes. Une place comme la Concorde réduit bien davantage les possibilités d'investir l'espace (surface plane, pas de mobilier urbain). Ce jour, les enquêté-e-s expliquent toutefois que la foule est bien plus réduite qu'au précédent rassemblement de la France Insoumise où certain-e-s tentaient de grimper sur les feux tricolores à l'autre bout de la place pour mieux suivre ce qu'il se passait. L'ambiance est maussade, calme : « Ce n'est plus

comme avant. » Des hommes chantonnent l'Internationale à l'intention d'un groupe de jeunes à côté d'eux qui réagissent à peine, ce qui leur fait dire : « Ils ne connaissent plus on dirait. » Si la place de la République mobilise par ses caractéristiques physiques, ses forces politiques semblent malgré tout s'amenuiser.



**Figure 16** Rassemblement de la France Insoumise sur la place de la République (03/07/2017)

### *République et l'imaginaire de la place publique : création ou muséification ?*

Lorsqu'on déambule sur la place, les manifestations qui y ont lieu semblent être en accord avec l'espace et l'ambiance urbaine. Ce trait est d'autant plus visible face au contraste offert par des places plus institutionnelles, comme Hôtel de Ville ou Palais Royal, où manifester donne le sentiment d'occuper l'espace de façon illégitime et d'être « *out of place* ». Sur la place de la République, la manifestation fait partie du paysage. Les agences immobilières sont régulièrement confrontées à des locataires, mais surtout des propriétaires, qui, par crainte de nuisances sonores et d'autres désagréments, ne souhaitent pas habiter un logement donnant sur la place de la République, ni sur le boulevard du Temple (entre République et Bastille) et le boulevard Voltaire (entre République et Nation). Si un lieu parisien peut provoquer la résurgence du mythe de la rue mobilisatrice des foules, il s'agit de la place de la République : c'est bien sur la place de la République que le mouvement « Nuit Débout », le dernier grand événement de contestation de masse, naît et grandit. Des campements, des cantines, une infirmerie ou encore un stand d'accueil s'organisent sur la place à l'initiative des citoyen-ne-s. « Nuit Debout » évoque d'autres mouvements comme le celui des Indignés qui débute sur la

place publique madrilène de la *Puerta del Sol* en 2011 puis qui s'étend à d'autres villes espagnoles et européennes, contre les inégalités sociales et économiques qui résultent de la crise de 2008. La même année, le mouvement *Occupy* aux États-Unis est repris par plusieurs grandes villes mondiales. Ce mouvement dénonce lui aussi les inégalités sociales et économiques, mais accuse plus particulièrement la finance (*Occupy Wall Street, Occupy La Défense, etc.*). Ces mouvements sociaux ont pour point commun de se rassembler sur des places publiques à la suite d'une organisation et d'une mise en réseau des participant-e-s par Internet (de la même façon que les printemps arabes dès 2010).

En 2016, le groupe de reggae français Danakil enregistre une chanson intitulée « 32 Mars<sup>50</sup> » pour célébrer la dynamique de lutte urbaine initiée par « Nuit Debout » sur la place de la République. La chanson use largement du champ lexical de la rue et de la lutte populaire, comme l'illustre le refrain : « Nous passerons toutes les nuits debout / Toutes les journées à réfléchir à tout ça / Et nous saurons nous passer de vous / La rue raisonne du son de nos voix / Nous passerons toutes les nuits debout / toutes les journées à rebâtir tout ça / Et nous saurons nous passer de vous / La rue raisonne du son de nos pas » ou encore « Mais la rue résiste / Elle survit par habitude », « La foule est vivante » et « La coupe est pleine comme les abords de la place ». Si Danakil tente de réactualiser l'image de mobilisation de masse, la mise en scène est teintée de clichés : les discours contre l'autorité, la figure charismatique du *leader* face à une foule unie, les poings levés vers le ciel ou encore l'échange intergénérationnel à travers les regards des jeunes plein d'espoir et ceux de personnes plus âgées empreint d'une détermination fatiguée mais toujours vivace. L'imaginaire peine à se renouveler : il recycle le passé et n'initie jamais de dynamique créatrice qui donnerait un nouveau souffle à la manifestation de rue.

République risque la banalisation de la manifestation. Dans le métro, une annonce de perturbation du trafic à République ne surprend personne. Par ailleurs, il est fréquent d'entendre : « Ça doit encore être une manifestation ! » À l'inverse, si une annonce dans le métro indique la fermeture d'une station comme Invalides, Concorde ou Palais-Royal, le doute est permis. On s'interroge : que peut-il bien s'y passer ? Les attentats récents à Paris contribuent souvent à engendrer ce doute. Quand la station République est citée, ce réflexe d'inquiétude paraît moindre, voire inexistant (quand bien même les attentats de novembre 2015 ont eu lieu en grande partie à proximité). La place de la République représente une forme de muséification de la manifestation. Évidemment, les rassemblements sont bien réels et vivants. Toutefois, l'imaginaire provoquée par l'évocation de la place tend à immobiliser ce lieu dans une

---

<sup>50</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=L9OwU5ytarI>

représentation unique, figée, qui affirme que la place de la République, c'est d'abord le lieu des manifestations. À une personne qui ne connaît que très peu Paris et qui cherche à voir à quoi ressemble une manifestation dans la capitale, où lui conseillerez-vous de se rendre ?

*La porte de la Chapelle, un nouvel espace de mobilisation*

C'est cet effet de muséification qui distingue la place de la République du quartier de la porte de la Chapelle. Dans les représentations, la porte de la Chapelle n'est pas spontanément un lieu associé aux manifestations : pour les enquêté-e-s, c'est un espace périphérique au Nord de Paris, point de chute des flux migratoires. Un centre d'accueil humanitaire pour migrant-e-s, souvent appelé par les enquêté-e-s « centre Hidalgo » du nom de la maire de Paris, s'est ouvert avec l'objectif d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux migrant-e-s dans l'attente de l'attribution de l'asile. Ce centre ne peut répondre au nombre croissant d'arrivées, aussi beaucoup sont laissé-e-s dehors, sans toit et dans la crainte de l'expulsion. Pour les personnes qui soutiennent les populations réfugié-e-s de la porte de la Chapelle, le problème n'est pas l'insécurité du quartier trop souvent clamée dans les médias, mais l'omniprésence policière qui exerce une pression sur la situation des réfugié-e-s. Les luttes qui prennent place à la porte de la Chapelle concernent directement les problématiques migratoires et les conditions inhumaines de l'accueil de populations en détresse. Aussi, l'ancrage spatial des mouvements de revendication à la porte de la Chapelle est fort puisque la manifestation et la réalité humaine dénoncée s'inscrivent dans un même espace. Lors d'un rassemblement sur la place de Stalingrad le 17 juin 2017 pour exiger des droits pour les demandeur-e-s d'asile<sup>51</sup>, une femme prend la parole, en colère. Elle affirme que ce type de rassemblement est inutile, que ce ne sont pas les discussions et les prises de parole un après-midi par mois qui aident les réfugié-e-s. Elle explique que les réfugié-e-s ont besoin d'une action et d'un soutien concrets qui ne peuvent être véritablement apportés qu'à la porte de la Chapelle, là où sont les réfugié-e-s. Être physiquement à la porte de la Chapelle permet la rencontre des corps : celle des corps des soutiens et des corps de la figure de l'étranger. Pour la femme qui prend la parole, il est ainsi nécessaire de se déplacer, de s'ancrer dans l'espace dont il est question ; la mise à distance de

---

<sup>51</sup> Les manifestant-e-s demandent davantage de moyens pour le service public d'asile (notamment pour des locaux d'accueil adaptés), une augmentation du nombre de places dans les centres d'accueil, une accélération du traitement des demandes, le refus de l'assistantat forcé en permettant aux demandeur-e-s d'asile de travailler pendant le traitement de leur dossier, une révision des réglementations européennes (abrogation des accords de Dublin III).

l'espace où s'organise le rassemblement de soutien et l'espace de la réalité sociale est une stratégie qui ne permet aucune action efficace. Pour elle, la confrontation des corps est essentielle.

Le rassemblement pour les droits des réfugié-e-s du 10 juin 2017 à la porte de la Chapelle engage les soutiens mais aussi, et surtout, les personnes directement impliquées par la cause. Réfugié-e-s et soutiens préparent à même le sol les affiches, les banderoles et les pancartes. Avant le départ de la marche, les organisateur-e-s prennent la parole pour expliquer qu'aucun discours ne sera fait car chaque personne présente sait pourquoi elle est là. Ces propos sont ensuite traduits en anglais. Dans la foule, je discerne plusieurs : « C'est bien la première fois que j'entends parler anglais à une manifestation ! » Au cours de la marche, un grand nombre de manifestant-e-s ne réagissent par ailleurs qu'aux propos et aux slogans en anglais. Manifester à la porte de la Chapelle avec les réfugié-e-s de la porte de la Chapelle est l'occasion une confrontation brute avec la réalité. En effet, parmi les personnes présentes dans le cortège, plusieurs sont en situation irrégulière et sont apeurées par l'idée de s'afficher et de manifester dans la rue (un acte qui est parfois sévèrement puni dans le pays d'origine de certain-e-s). Aussi, il est demandé à chaque personne participant au cortège d'être responsable de l'intégrité du corps de toutes les autres : en effet, l'action dérangée d'une seule personne (une violence, un débordement, un affrontement avec les forces de l'ordre, etc.) n'implique pas l'engagement de son seul corps, mais de celui de toutes les autres personnes (et peut avoir des conséquences bien plus lourdes pour les autres que pour soi-même). La peur et le danger ressentis par les réfugié-e-s sont ainsi portés par l'ensemble du groupe.

Cette imbrication de la manifestation et de la réalité pointée du doigt humanise la mobilisation. Si la place de la République est une scène d'expression porteuse d'un imaginaire de lutte puissant, la porte de la Chapelle en tant qu'espace de lutte à la fois symbolique et pragmatique renouvelle le principe de la mobilisation par une dimension territorialisée où l'espace urbain n'est pas seulement l'instrument qui permet l'expression d'une minorité mais où il devient la fin même de la mobilisation.

### **2.1.3 Vers une nouvelle histoire manifestante et une nouvelle échelle géographique militante**

*Évolution des référents historiques des manifestant-e-s : le recours aux événements contemporains*

Les référents historiques des manifestant-e-s se déplacent : les luttes urbaines qui ont rythmé la construction de la vie politique française, bien qu'intégrées dans la culture manifestante actuelle, ne représentent plus les premiers points de repères qui structurent les discours des acteur-e-s sur le terrain. Aujourd'hui, lorsqu'on parle de manifestations et d'actions collectives revendicatives, les événements qui jouent le rôle de marqueurs temporels sont bien plus contemporains.

Les manifestations contre la loi Travail sont toujours citées par les enquêté-e-s. La mobilisation du 31 mars 2016 marque l'apogée d'un mois de contestation et le début de l'occupation de la place de la République par le mouvement « Nuit Debout ». Les manifestations continuent durant les mois d'avril, mai et juin, avec des cortèges plus ou moins imposants d'une date à l'autre.

Le rassemblement du 29 novembre 2015 est un autre point de repère important : la marche mondiale pour le climat, de République à Nation, à la veille de l'ouverture de la COP21 à Paris visant à faire pression sur les dirigeant-e-s mondiaux est interdite quelques jours plus tôt par la préfecture. L'interdiction n'empêche pas un rassemblement non-déclaré sur la place de la République pour le climat et contre l'état d'urgence : ce rassemblement peut être entendu comme l'expression d'un droit à l'espace inaliénable. À cette occasion, les forces de l'ordre sont vivement critiquées pour une gestion de l'événement jugée très violente. Le gouvernement est quant à lui pointé du doigt pour utiliser la peur des attentats dans le but de tenir les manifestant-e-s hors de l'espace public en cette période de grande négociation pour le climat.

Les manifestations des 25 et 26 octobre 2014 visant le projet de construction d'un barrage à Sivens dans le bassin de la Garonne, contre lequel lutte de façon continue les membres de la zone à défendre<sup>52</sup> (ZAD) de Sivens, interviennent de façon récurrente dans les discours. Les affrontements entre les manifestant-e-s et les forces de l'ordre mènent au décès du militant Rémi Fraisse, suite à un lancé de grenade offensive où celle-ci se coince entre son sac et son dos<sup>53</sup>. L'enquête lance de vifs débats sur les circonstances des affrontements sur le terrain et met en cause l'usage abusif de méthodes violentes par les forces de l'ordre (les médias *Le*

---

<sup>52</sup> Une zone à défendre est un néologisme militant qui désigne un squat à vocation politique (écologiste et anticapitaliste). L'usage de l'acronyme ZAD permet de détourner le sens premier : zone d'aménagement différé. Ainsi, une ZAD vise généralement à s'opposer à un projet d'aménagement jugé néfaste pour l'environnement par l'occupation même de l'espace revendiqué. Elle prend place la plupart du temps dans un environnement rural.

<sup>53</sup> Les conséquences de cet événement sont la suspension immédiate du projet de barrage (puis son abandon en décembre 2015) et l'interdiction définitive de l'usage de grenades offensives dans le cadre des missions de maintien de l'ordre public.

*Monde*, *Le Figaro* et *Médiapart* accusent le manque de transparence des autorités et leurs tentatives de dissimulation, et parlent de mensonge d'État). La ZAD de Notre-Dame-de-Landes est également un référentiel puissant pour les enquêté-e-s : l'occupation par les zadistes de la zone attribuée à la construction d'un aéroport international débute en 2008. Les zadistes investissent des maisons laissées à l'abandon, bâtissent des abris, cultivent la terre et cherchent à vivre indépendamment du système capitaliste. Des affrontements violents entre zadistes et forces de l'ordre ont lieu en octobre et novembre 2012 suite à la décision du gouvernement d'évacuer la zone et de détruire les squats.

La « Manif pour tous » contre l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples homosexuels est aussi citée plusieurs fois dans les discours des enquêté-e-s.

Enfin, les enquêté-e-s abordent souvent les manifestations en lien avec des violences urbaines, notamment à l'encontre d'individus isolés. Ainsi, à l'instar de Rémi Fraisse, des figures symbolisent les enjeux des luttes contemporaines : Clément Méric, étudiant militant libertaire, meurt le 5 juin 2013 à la suite d'une rixe avec les Jeunesses nationalistes révolutionnaires d'extrême-droite ; en juin 2007, l'interpellation de Lamine Dieng près d'un hôtel parisien se solde par son décès par suffocation dans le fourgon de police ; plus récemment, en juillet 2016, Adama Traoré décède lui aussi d'une asphyxie après une interpellation en région parisienne. Si la traditionnelle manifestation pour le travail du 1<sup>er</sup> mai est toujours un élément cité comme référence par les manifestant-e-s, elle est de plus en plus une occasion de s'exprimer contre les violences policières. En effet, les manifestant-e-s contre la loi Travail assimilent les réformes du code du travail à des violences d'État. Aussi, la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 2017 à Paris est d'abord caractérisée aux yeux de l'opinion publique par la violence entre manifestant-e-s et forces de l'ordre<sup>54</sup>. La journée de solidarité du monde du travail est toujours plus politisée avec, cette année, la volonté de contrer les ambitions xénophobes de Marine Le Pen et le libéralisme économique fort d'Emmanuel Macron.

Tous ces événements, qui constituent un cadre de référence auquel ont recours les discours manifestants, semblent progressivement se substituer à des référents historiques plus lointains, comme les manifestations de mai et juin 1968. Ce glissement de référents vers une histoire manifestante renouvelée est-il lié à une réorientation des luttes collectives vers des problématiques nouvelles ou est-il plutôt l'effet d'une overdose d'informations et d'actualités dans notre société hypermédiatisée ? La connexion des manifestant-e-s avec l'espace numérique, ses moyens et ses supports, c'est-à-dire avec un espace inscrit dans la logique du

---

<sup>54</sup> Voir la revue de presse p.34

temps court (le tout tout de suite, le tout rapide, etc.) évince les ressources mémorielles qui s'inscrivent dans le temps long. Le terrain révèle que les discours des organisateur-e-s qui s'appuient sur les célèbres luttes historiques de Paris peinent davantage à mobiliser les foules et à rassembler les corps que les néo-discours plus prompts, mobilisant l'actualité politique et utilisant des faits récents qui parlent à tous, même aux plus jeunes et aux nouveaux et nouvelles venu-e-s dans l'espace manifestant. Ceci ne signifie pas que le public est moins averti, moins informé, moins intelligent ou moins curieux ; l'histoire des mouvements sociaux en France comme à l'étranger est par ailleurs, pour la plupart, très bien maîtrisée. Cependant, les discours se libèrent d'une temporalité longue parfois lourde à porter sur le terrain de la manifestation pour adopter des angles plus incisifs, plus percutants, en accord avec les logiques numériques et les pratiques d'un public connecté de plus en plus conséquent. La forme des discours manifestants s'adaptent pour mieux correspondre à un *tweet* de 140 caractères qu'à une déclaration formelle de journaux télévisés.

### *Une géographie militante à grande échelle*

Plusieurs enquêté-e-s déclarent se déplacer fréquemment entre plusieurs villes pour se rendre aux manifestations. Par ailleurs, un enquêté a souscrit à un abonnement TGV pour cette raison afin de se déplacer à moindre frais entre Paris et d'autres villes de France. Pour les plus jeunes, cette mobilité est souvent due à une fragmentation de l'espace du quotidien : le domicile parental dans une ville de province, le lieu du premier emploi à Paris, le lieu d'étude dans une autre ville, etc. Si la temporalité des discours des manifestant-e-s s'inscrit dans le temps court de l'actualité, l'emprise spatiale des enquêté-e-s concerne plutôt, quant à elle, une échelle qui n'est concise ni restreinte. Les jeunes manifestant-e-s de Paris ne se mobilisent rarement qu'à Paris. Pour un enquêté, un séjour ERASMUS antérieur est même l'occasion de s'impliquer dans des mobilisations à Athènes, en l'occurrence celles qui font suite à la mort de Pvalos Fyssas, un rappeur antifasciste grec assassiné en 2013 par un militant du parti d'extrême-droite Aube Doré. Après son année en Grèce, il y retourne à deux reprises pour soutenir d'autres mobilisations. Sa sensibilisation aux luttes antifascistes l'amène à se rendre ensuite sur le site de Notre-Dame-des-Landes. Sa présence à Paris pour ses études est pour lui l'occasion de participer à la *Gay pride* et à la *Pride de nuit*<sup>55</sup>.

---

<sup>55</sup> La *Pride de nuit* a lieu la veille au soir de la *Gay pride*. Elle vise à ajouter du poids à la démarche du mouvement LGBTIQ+.

Aujourd'hui, Paris n'est plus le lieu central de la mobilisation et manifester à Paris relève surtout d'une question d'opportunités (avoir une raison personnelle ou professionnelle de se trouver dans la capitale ou sa banlieue au moment des événements) ; les grandes mobilisations qui prennent place dans les autres villes françaises, notamment Rennes et Nantes, sont autant d'occasion de manifester sans avoir besoin de « monter à Paris ». Si les chaînes télévisées montrent plus fréquemment des images de manifestations à Paris, les médias indépendants accessibles sur Internet dressent un panorama de la situation à l'échelle de la France à travers des compilations de vidéastes plus ou moins professionnels. Le « *hashtag* » des réseaux sociaux est également le moyen de réunir des actions collectives sous une thématique, sans devoir les inscrire dans le giron d'une ville particulière. Par exemple, « *#violencespolicières* » sur *Twitter* regroupe l'ensemble des événements ainsi marqués, qu'ils aient lieu à Paris comme dans n'importe quelle autre ville. Dans le champ des manifestations, Paris se décentralise. La capitale est toutefois intéressante pour sa visibilité sur la scène nationale et internationale, ainsi que pour ses capacités démographiques. Selon les enquêté-e-s, le nombre de personnes mobilisées offre à Paris davantage de possibilités d'actions, notamment face aux forces de l'ordre. L'espace parisien est médiatique, aussi sa symbolique n'échappe pas aux manifestant-e-s : une action de désobéissance civile ou une manifestation peu fédératrice aura plus d'impact sur l'opinion publique en prenant place à Paris qu'en province. En province, pour que l'action attire l'œil, l'espace où elle se déroule doit s'être fait territoire identitaire d'une lutte : par exemple, Notre-Dame-des-Landes ou Calais. Lors des entretiens semi-directifs, quand je m'enquiers sur les lieux qu'ont l'habitude de fréquenter les enquêté-e-s, je m'attends à des noms de places ou de quartiers à Paris. Or, de façon générale, pour les étudiant-e-s ou jeunes professionnel-le-s entre 20 et 35 ans, la réponse porte sur des noms de villes. Aussi, la géographie des manifestant-e-s se construit à partir d'espaces appropriés au cours des expériences de vie de chacun-e. Ces territoires affectifs s'inscrivent sur une échelle nationale, voire supranationale.

Les enquêté-e-s font preuve d'une certaine frénésie quand la question de leur pratique personnelle de la manifestation est abordée. Leurs expériences de manifestations sont riches en détails sur l'ambiance et les lieux, et sont narrées avec dynamisme : « Ça devient la sortie de la semaine, voire un peu la fête quand tu sais que ça va partir en cacahuète ! » ; « En manif, je bouge beaucoup, je n'aime pas trop rester avec un groupe de potes, je suis comme un voltigeur, je vais à gauche, à droite, j'ai besoin de savoir où sont les groupes, où sont situés les flics, à quel niveau la manif est, voir là où ça gaz. » Quand l'entretien avec l'enquêté-e concerne les manifestations et les actions collectives de façon générale, sans ancrage spatial ou personnel, le propos est plus posé et le vocabulaire plus politiquement correct. Lorsqu'on parle de la

pratique personnelle, de nombreux acronymes (GAV pour « garde à vue ») et abréviations (« manifestation », « anarchistes » et « antifascistes » deviennent respectivement « anar », « antifa » et « manif ») décomplexent le discours. Le langage familier s'impose sur le langage courant, aussi « la police » devient « les flics » et « le désordre » se transforme en « zbeul » ; « Jean-Luc Mélenchon », au fil de l'entretien, est appelé « Mélench' ». L'appropriation du discours semble correspondre à l'appropriation des lieux pratiqués : plus un espace est vécu, plus le discours est maîtrisé et se personnalise.

### *Qui sont les acteur-e-s des manifestations parisiennes de 2017*

Les entretiens réalisés avec d'autres profils d'enquêté-e-s que le groupe explicité ci-dessus (les étudiant-e-s et jeunes professionnel-le-s de 20 à 35 ans) ne sont pas suffisamment nombreux pour tenter de caractériser précisément d'autres types de figure manifestante, néanmoins, il est possible de distinguer quelques grands traits<sup>56</sup>.

Des personnes manifestent ponctuellement à Paris par intérêt pour un événement donné (elles habitent généralement à Paris ou ses alentours ; on trouve des familles et des manifestant-e-s occasionnel-le-s sensibles ou concerné-e-s par la cause ; ce profil est particulièrement représenté aux rassemblements de soutien aux populations réfugiées ou sans-papiers, lors de manifestations écologiques ou de grandes manifestations en lien avec l'actualité politique). D'autres personnes établissent leur calendrier en fonction d'une cause ou d'une lutte particulière (il s'agit généralement des personnes membres d'un syndicat, d'une association ou d'un collectif). Pour certain-e-s autres, la pratique de la manifestation est déterminée par un lieu parisien identifié (par exemple, elles se rendent seulement aux événements qui s'organisent sur la place de la République ; il s'agit de personnes qui ont l'habitude de fréquenter le quartier, ou qu'elles y habitent ou qu'elles s'y promènent). De nombreuses personnes sont aussi présentes sur les lieux par curiosité (venues de façon volontaire ou par hasard) : elles sont spectatrices dans l'espace public, assises sur un banc ou adossées à un mur.

Les forces de l'ordre jouent également un rôle majeur dans cette nouvelle géohistoire des manifestations.

---

<sup>56</sup> Ces données sont construites à partir d'échanges informels sur le temps des manifestations. Le temps restreint du travail de terrain a empêché une analyse plus fine et renseignée de l'ensemble des profils présent dans l'espace des manifestations.

## **CHAPITRE 2 – Les stratégies du maintien de l’ordre : entre volonté de renouvellement de la gestion des actions collectives et immobilisme sécuritaire<sup>57</sup>. Le cas de la cellule SYNAPSE**

### **2.2.1 Organisation et préparation en amont des manifestations : les stratégies de la coordination et de la communication**

#### *Entre rigueur et informel*

La préfecture de police de Paris est en charge de la direction opérationnelle de toutes les manifestations *intra-muros*, et de certaines de la petite couronne dans le cas où celles-ci sont de grande ampleur. Si la déclaration de manifestation auprès de la préfecture est impérative à Paris et très respectée de la part des manifestant-e-s, elle relève la plupart du temps d’une démarche relativement informelle entre les parties. Les organisateur-e-s, souvent habitué-e-s à ce type de demande, envoient un courriel à la préfecture de police à l’intention de la personne avec laquelle ils-elles ont déjà interagi par le passé. Il ne s’agit pas d’un courrier officiel. Les organisateur-e-s proposent un lieu ou un itinéraire, puis la préfecture donne ou non son aval au cours d’une discussion organisée au sein de leurs bureaux. Si le lieu ciblé ou si le groupe manifestant est jugé sensible, un rendez-vous est fixé avec le préfet ; si aucun problème n’est souligné, ce rendez-vous est seulement de « pure forme ». Pour les forces de l’ordre, la rencontre avec les organisateur-e-s est également l’occasion de connaître la nature des moyens dont ils-elles disposent : le nombre de personnes attendues, l’éventuelle mise en place d’un service d’ordre par les manifestant-t-e-s eux-mêmes, les associations, collectifs et syndicats présents, l’utilisation de matériel avec emprise sur la voie publique (systèmes de sonorisation, scène, etc.) Les horaires sont définis, notamment pour l’heure de la dispersion (cette heure est généralement respectée par les manifestant-e-s qui sont habitué-e-s à ces modalités d’organisation). La préfecture peut alors établir un diagnostic de la manifestation, évaluer les risques et adopter des stratégies pour gérer les volumes en place. Il existe un accord implicite entre les manifestant-e-s et les forces de l’ordre : les deux parties souhaitent que les événements se déroulent bien, selon leurs objectifs respectifs, c’est-à-dire dans un respect du droit de manifester et du droit de circuler (pour les usagers de la ville qui ne participent pas).

---

<sup>57</sup> Analyse des stratégies de maintien de l’ordre des forces de police à partir des données construites lors d’entretiens avec la Direction de l’Ordre Public et de la Circulation à la préfecture de police en juillet 2017

La démarche de l'organisation d'une manifestation témoigne d'une collaboration entre les deux parties et relèvent parfois davantage de la logique du service rendu et du « coup de main » que de la rigueur administrative. Néanmoins, cette démarche, même quand elle est informelle, reste indispensable pour obtenir le statut de manifestation déclarée et être ainsi autorisé-e-s à occuper librement l'espace.

*Communiquer dans l'espace public et dans l'espace virtuel : l'intégration des nouvelles spatialités numériques*

Afin de protéger les riverain-e-s et les usagers de la voie publique, lors de grandes marches dans la ville, un plan de sécurité est établi par la préfecture puis est diffusé par les associations et les syndicats, ainsi que sur le site internet de la préfecture de police ou encore sur leur compte *Twitter* et leur compte *Facebook*. Les réseaux sociaux, susceptibles de toucher un plus grand nombre, sont désormais spontanément utilisés par les autorités pour la diffusion de l'information auprès du public (le compte *Twitter* de la préfecture est créé en juillet 2010). Le plan de sécurité précise les zones concernées par le passage de la manifestation et indique les itinéraires alternatifs pour les automobilistes ou pour les usagers des transports en communs. L'arrêté préfectoral est également communiqué par papillonnage sur les véhicules stationnés. Les commerçant-e-s et les gérant-e-s de banques ou autres structures sont aussi individuellement notifié-e-s et restent libres de maintenir ou non l'ouverture du commerce ou du service le jour de la manifestation (il est fréquent de voir les grilles de commerces se fermer le temps du passage du cortège). La communication est d'autant plus nécessaire avec les usagers quotidiens des espaces fréquemment foulés par les manifestant-e-s qu'un très grand nombre de riverain-e-s se plaignent régulièrement auprès de la préfecture des désagréments causés.

*La mobilisation de protagonistes divers : forces de police, gendarmes et CRS*

Les effectifs de police mobilisés s'organisent en groupes d'intervention. Les impératifs de maintien de l'ordre public varient selon la sensibilité des lieux de rassemblements, mais aussi des heures : une manifestation n'a pas le même impact sur la circulation l'après-midi à quatorze heures ou le soir à dix-huit heures. En plus des effectifs de police, si le diagnostic de l'événement conclut que des forces supplémentaires sont nécessaires, des CRS de la réserve nationale et des escadrons de gendarmerie mobile sont également mobilisés. Lorsqu'on note la présence de ces différentes forces au cours d'une manifestation, cela signifie ou que les effectifs

policiers sont trop restreints car mobilisés sur d'autres missions (c'est souvent le cas lors de la simultanéité d'événements politiques ou d'événements de grand divertissement), ou que le rassemblement est jugé sensible par les autorités. Ces forces passent à ce moment sous l'autorité et le commandement de la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation (DOPC) de la préfecture le temps de la manifestation. CRS et gendarmes sont des forces nationales, et non locales, ce qui implique de leur part une connaissance moindre de la topographie et des spécificités parisiennes.

Au sein de la foule manifestante, des officiers de liaison en civil (un officier par syndicat) sont chargé-e-s de transmettre les informations entre les organisateur-e-s et la préfecture. Il s'agit là d'une spécificité de Paris. Ces officiers de liaison sont particulièrement utiles pour faire remonter l'information quand le cortège est imposant (il arrive que des manifestant.e.s arrivent au point de dispersion quand d'autres sont encore au point de rendez-vous). D'autre part, si les organisateur-e-s décident soudainement de réaliser un *sit-in* sur la voie publique, les officiers transmettent l'information à leur commandement qui adapte alors ses stratégies de maintien de l'ordre : en effet, un *sit-in* perturbe la circulation pendant un plus long moment que ce qui était initialement prévu.

### **2.2.2 Le maintien de l'ordre dans l'espace manifestant : entre stratégies d'anticipation et de réactivité et stratégies de force et de contrôle sécuritaire**

*Un espace urbain structuré par le dialogue permanent entre les acteur-e-s responsables de la gestion de la ville*

Le temps de la manifestation, les services des forces de l'ordre collaborent avec la Régie autonome des Transports Parisiens (RATP). La préfecture, depuis une salle radio, envoie des informations de terrain à la RATP pour ouvrir ou fermer des stations de métro, ou dévier les itinéraires de lignes de bus. Il s'agit d'adapter le trafic à la perturbation le plus efficacement possible. Les caméras de la RATP sont utilisées pour observer ce qu'il se passe sur le terrain : lors de certaines manifestations, un point de rendez-vous fixé par les organisateur-e-s peut occasionner un trafic inhabituel sur le réseau qu'il convient de gérer en temps réel. Les informations circulent dans les deux sens, entre la préfecture et la RATP, afin de réguler les flux de circulation des personnes.

La préfecture dialogue également avec les services de propreté de la ville. Les échanges ont lieu antérieurement et pendant l'événement afin de rendre les axes de circulations vacants et

propres dans les meilleurs délais. D'autre part, après la manifestation, des effectifs policiers remontent l'itinéraire dans le sens inverse afin de faire état des éventuelles dégradations matérielles. Les informations sont ensuite transmises à la mairie pour les dégâts sur les biens publics ou aux entreprises privées comme JCDecaux, responsable du mobilier urbain (les abribus, les stations de vélo en libre service, les panneaux publicitaires, etc.) La gestion de l'ordre et la circulation le temps de la manifestation est une compétence de la préfecture de police et non des services d'urbanisme de la mairie de Paris. La DOPC dispose d'un service interne qui travaille sur les modifications à apporter à l'aménagement urbain le temps de la manifestation : par exemple, la mise en place de dispositifs de sécurité, l'enlèvement de mobilier urbain ou des modifications de sens de la circulation pour une meilleure fluidité du trafic. Ces changements peuvent parfois impacter la capacité d'accueil d'une place publique ou nécessitent la coupure de certains axes de communication. Souvent, des points temporaires de transport en commun sont mis en place.

#### *Les conditions posées par l'aménagement urbain et la morphologie de l'espace*

L'aménagement urbain présente des avantages et des inconvénients morphologiques qui interviennent sur le déroulement des manifestations. Les zones de travaux mais aussi les nombreuses places parisiennes actuellement en réaménagement<sup>58</sup> occasionnent un risque supplémentaire pour les forces de l'ordre qui doivent anticiper le passage des manifestant-e-s dans ces lieux plus sensibles : en effet, les manifestant-e-s rencontrent des obstacles inhabituels comme du matériel de construction, du nouveau mobilier urbain, etc. sur lesquels il est possible de grimper (avec le risque de se blesser) ; certains matériaux peuvent également être utilisés comme projectiles. Par ailleurs, dans le cas d'une action d'arrachage d'affiche publicitaire, certain-e-s manifestant-e-s utilisent les piles présentes à l'intérieur du panneau comme projectiles contre la police : les produits contenus dans ces piles sont hautement dangereux (néanmoins, il convient de noter que ces militant-e-s luttent contre la publicité en ville, ce qui implique ses supports, aussi selon leur logique ces panneaux et ces piles n'ont tout simplement pas à exister dans l'espace urbain et les forces de l'ordre doivent alors assumer leur possible détournement). Lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 2017, des parties d'immeubles et de trottoirs

---

<sup>58</sup> La concertation concernant le projet de réaménagement des places publiques « Réinventons nos places ! » est lancée en juin 2015 par la maire Anne Hidalgo. L'intervention concerne Bastille, Fêtes, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation et Panthéon. Les travaux débutent en 2017 pour se terminer en 2019.

sont brisées par les manifestant-e-s et les pierres éclatées sont utilisées comme projectiles. Les grilles au pied des arbres, les conteneurs à verre ou les échafaudages sont également utilisés. Pour les forces de l'ordre, une manifestation est plus facile à contenir lorsqu'elle est statique. Lors de manifestations itinérantes, les vulnérabilités sont plus grandes : les commerces, les banques ou les bâtiments institutionnels sont régulièrement pris à partie par les manifestant-e-s. Certaines structures urbanistiques impliquent des risques supplémentaires pendant les itinéraires : par exemple, les ponts sont autant d'occasions de tomber à l'eau (dans le cas d'une manifestation qui dégénère ou d'une manifestation trop festive). À l'inverse, un cours d'eau dans le paysage urbain est utile pour une intervention efficace sur une manifestation trop agitée. En effet, cet élément topographique joue le rôle de barrière naturelle et permet de concentrer les manifestant-e-s les plus perturbateur-e-s d'un côté de cette limite.

Les boulevards sont les axes privilégiés par les forces de l'ordre lors des itinéraires de marche. La morphologie des boulevards offre un espace d'intervention confortable, contrairement à une rue plus étroite ou tortueuse, et permet davantage de possibilités de manœuvres pour gérer d'éventuels débordements. Si une manifestation est autorisée à emprunter des voies où la gestion de l'ordre est rendue plus ardue (des ruelles, des voies piétonnes, etc.), c'est que cette manifestation est considérée sans risque majeur pour l'ordre public (c'est le cas par exemple de la marche contre Bayer-Monsanto le 20 mai 2017, celle pour la fermeture des abattoirs le 10 juin 2017 et la *Pride* de nuit le 23 juin 2017) (figure 17). Ce n'est pas le nombre de personnes présentes qui est pris en compte pour estimer le risque (la *Pride* de nuit mais surtout la marche contre les abattoirs rassemblent une foule imposante) ; les autorités publiques évaluent plutôt les stratégies utilisées par les groupes manifestant-e-s (aussi, un cortège déclaré susceptible de contenir un groupe *black blocs* est systématiquement orienté vers les boulevards).



**Figure 17** *Pride* de nuit dans les rues piétonnes, au croisement entre rue Saint-Denis et rue du Cygne (23/06/17)

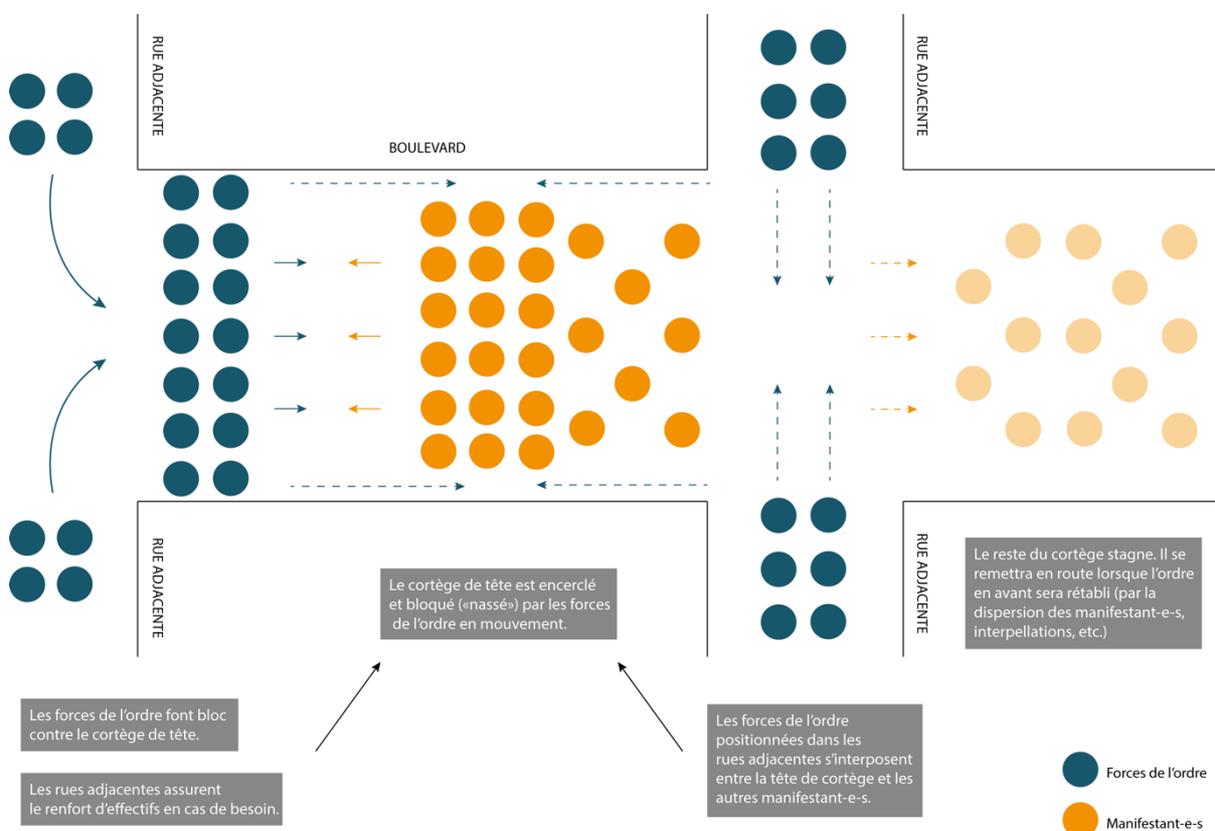
### *Temps offensifs de la manifestation et gestion de l'espace*

Selon les sensibilités des manifestant-e-s face aux forces de l'ordre et l'intensité d'un événement, des interpellations et des interventions plus musclées peuvent être avoir lieu. Une manifestation déclarée se situe dans la fourchette basse de la mise en place de dispositifs de sécurité. Dans le cas d'un rassemblement fixe, la foule est statique et particulièrement contrôlable. Lors de défilés-cortèges, la mise en mouvement de la foule implique des dispositifs de sécurité plus élevés. La manifestation non-déclarée relève de l'échelle la plus dynamique de l'ordre public puisque la non-déclaration s'inscrit dans une logique de non-dialogue avec la préfecture : c'est dans ce cas que les stratégies policières sont le plus tournées vers la force et la haute sécurité. Lors de ces temps forts de la manifestation, les effectifs des forces de l'ordre sont réorganisés en temps réel pour contenir les mouvements et actions de la foule. Les officiers en civil sur le terrain sont généralement ceux-celles qui avertissent les forces de l'ordre de l'agitation qui s'installe au sein de la manifestation. Lors du départ de la manifestation sauvage le 19 juin 2017 en marge du rassemblement du Front Social à la place de la Concorde, le mouvement, anticipé par les forces de l'ordre, se calme après une quinzaine de minutes. Quand une manifestation sauvage s'organise hors du cadre de la manifestation, c'est-à-dire soudainement dans l'espace urbain (comme de nombreuses actions de désobéissance civile), ce sont généralement les agent-e-s de police circulant dans la ville qui alertent la préfecture. Les forces de l'ordre ont également des contacts au sein des sites sensibles, comme les musées ou les ambassades, qui signalent une agitation inhabituelle à proximité. L'anticipation de ce type de manifestations, hors de tout événement sur la voie publique, est rendue plus difficile car la manifestation peut naître en tout lieux. Une manifestation spontanée à Ménilmontant, lors du second tour des élections présidentielles de 2017, est ainsi plus difficile à endiguer : les forces de l'ordre ne sont pas présentes aux premiers instants du rassemblement de la foule, laissant la possibilité aux manifestant-e-s de s'éparpiller et de se diviser en plusieurs flux à travers le quartier. Néanmoins, les manifestations sauvages ne représentent qu'un faible pourcentage des manifestations totales : en 2016, sur 5993 événements, 463 ne sont pas déclarés.

L'interpellation relève de la gestion de voie publique : les forces agissent lorsque la manifestation de certain-e-s entravent la liberté de manifester des autres. En effet, malgré les représentations collectives ancrées au sein de l'opinion publique, les manifestant-e-s ne forment pas un groupe uni et homogène sur le terrain : les organisations syndicales demandent fréquemment aux forces de l'ordre d'être protégées des groupes *black blocs* afin d'exercer pleinement leur droit de manifester. Les manifestant-e-s autonomes ou d'extrême-gauche

appliquent bien moins les principes établis avec les forces de l'ordre que les organisations syndicales traditionnelles, ce qui provoque des ruptures entre les groupes. Si le mouvement initié par un groupe est jugé trop violent, la stratégie de la dispersion des manifestant-e-s est choisie par les forces de l'ordre, tout d'abord au moyen de fumigènes et de grenades lacrymogènes, puis de grenades de désencerclement et de tir de balles de défense (de type *Flash-Ball*), enfin au moyen d'une charge et de confrontations corporelles (coups de matraque) après trois sommations de dispersion de la foule. Lorsque les éléments perturbateurs se situent en tête de cortège (c'est le cas des *black blocs*), les forces de l'ordre pratiquent « la nasse » (figure 18) : il s'agit d'une stratégie d'encerclement visant à immobiliser ou à pousser les manifestant-e-s agité-e-s vers l'avant afin de les couper et de les isoler des autres manifestant-e-s. L'objectif est de permettre au reste du cortège de continuer d'avancer sans être bloqué par le groupe de tête. Les bloqueur-e-s agissent en quelques minutes, aussi la réaction policière doit être rapide pour être efficace (ainsi que pour maintenir la crédibilité de la présence du corps policier dans l'espace, comme expliqué dans la partie théorique de ce mémoire).

Figure 18 Schématisation de la tactique de la « nasse »



Réalisation : Joanne Vonlanthen (sous Illustrator)

Les stratégies choisies par les forces de l'ordre dépendant directement de la configuration spatiale des lieux. Sur une place publique, il est plus difficile d'isoler un groupe ; à l'inverse, l'ordonnement du cortège sur un grand boulevard facilite l'opération. Lorsque l'action perturbatrice est individuelle, il est souvent difficile d'interpeller l'individu en cause car celui-ci se dissimule dans le cortège et ne se manifeste que ponctuellement. Quand ils ne sont pas en tête, les *black blocs* se dissimulent de la même façon au sein du cortège pour se vêtir de noir, puis se dévêtir. Le mouvement est surtout perçu par les caméras de surveillance ou par les officiers de liaison qui repèrent la formation d'une foule compacte au comportement inhabituel.

Lorsque les manifestations sont violentes, les forces de l'ordre demandent aux badauds et aux passant-e-s curieu-x-ses d'évacuer les voies. Les journalistes et les médecins (des manifestant-e-s qui se chargent de prodiguer des soins en cas de blessures) se trouvent souvent au milieu de l'action, et donc parfois au cœur d'une altercation entre manifestant-e-s et forces de l'ordre. Journalistes et médecins sont averti-e-s des risques encourus, néanmoins, en cas de charge policière, s'ils-elles ont choisi de rester au sein de la foule manifestante après les sommations des forces de l'ordre, ces dernières n'interrompent ni ne modèrent l'intervention au nom de l'impératif sécuritaire de contrôler la foule.

### **2.2.3 La cellule SYNAPSE : réponse adaptée aux évolutions du paysage manifestant ou volonté de mainmise sur un espace de moins en moins prévisible ?**

*SYNAPSE, une création récente*

En avril 2017, la cellule de prospective SYNAPSE (SYNthèse, Analyse Prospective et Stratégique et d'Études) est créée par décision du préfet afin de travailler sur une meilleure appréhension des comportements manifestants sur le terrain et d'y acclimater la réponse policière. Le travail de la cellule vise une connaissance plus fine des dynamiques manifestantes en place pour ensuite, sur le plan opérationnel, renseigner les agent-e-s et officiers sur le terrain sur les contextes des mouvements sociaux (comprendre qui ils sont et ce qu'ils recherchent, connaître l'origine propre à chaque mouvement, identifier les lieux que chaque groupe fréquente ainsi que les symboles référents et en cerner les raisons, etc.) Cette démarche d'enquête, en soulignant les modifications et les précisions opérationnelles nécessaires à apporter à l'action policière, vise à rendre le processus d'intervention sur le terrain plus intelligent et plus pertinent. Les retours sur les expériences des agent-e-s et des officiers sont encouragés, dans le champ des manifestations comme dans celui du terrorisme. D'autre part,

les réseaux sociaux, premier facteur de mobilisation, sont pris en compte puisqu'ils prennent une importance de plus en plus grande dans le travail des forces de l'ordre. Les réseaux sociaux ont un rôle d'amplification sur les missions de maintien de l'ordre car la mobilisation et l'information circulent plus vite (sur *Periscope*, certaines vidéos de manifestations obtiennent jusqu'à 15000 vues en quelques heures). En suivant l'actualité d'associations, de collectifs et d'autres mouvements sur *Twitter* et *Facebook*, la police repère les manifestant-e-s les plus perturbateur-e-s, des visages deviennent connus.

### *Une réponse aux carences juridiques dans le champ des manifestations*

La cellule SYNAPSE entend combler, à plus long terme, les nombreux vides juridiques qui existent dans le champ d'action de la DOPC. Par exemple, la stratégie de la « nasse », pourtant très régulièrement pratiquée face aux groupes perturbateurs, ne dispose d'aucun socle juridique. Le dispositif sur le terrain est présenté par les forces de l'ordre comme rigoureux, mais ne possède pas d'assises juridiques. Ce cadre juridique est nécessaire pour exécuter un travail sur le terrain dans le respect des lois, mais aussi pour justifier et affirmer la légitimité des actions de la police dans certaines situations. En effet, la violence policière est régulièrement pointée du doigt dans l'actualité ; un cadre juridique serait le moyen d'apporter du contenu et de préciser ces débats. Aujourd'hui, la violence policière est admise dans le cadre de la loi, c'est-à-dire lorsqu'elle est requise par le gouvernement pour protéger les citoyen-ne-s et les symboles de l'État d'actes criminels. Le code de déontologie de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale affirme que les forces de l'ordre ne doivent employer la violence qu'à des fins légitimes et proportionnellement à la force qu'on leur oppose. Le respect de la déontologie et l'abus d'autorité sont jugés par les procureur-e-s de la République, mais il n'existe pas de précisions supplémentaires concernant les notions de proportion, d'abus et de légitimité. Cette autocritique et cette démarche juridique souhaitées par SYNAPSE est donc une nouveauté dans la culture policière en France. Toutefois, les réflexions théoriques de la précédente partie de ce mémoire invitent à penser le cadre juridique comme une manière d'institutionnaliser les manifestations et, ainsi, mieux les maîtriser<sup>59</sup>. Aussi, poser de nouveaux principes juridiques d'intervention policière ne conduit-il pas, derrière la volonté affichée de protéger les individus sur le terrain, à endiguer plus encore les dynamiques manifestantes dans le but de les rendre

---

<sup>59</sup> Voir p.35

plus contrôlables et plus silencieuses ? Le cadre juridique n'est-il pas le masque d'une mainmise plus affirmée sur un espace urbain parisien présenté comme toujours plus turbulent ?

### *Réflexions sur les enjeux de la cellule SYNAPSE*

Selon la préfecture, si Paris connaît depuis vingt-cinq ans une tendance plus calme dans le champ des manifestations (hormis des épiphénomènes comme les mobilisations contre le Contrat première embauche en 2006), le phénomène des *black blocs* risque, néanmoins, de s'amplifier dans les années à venir : en effet, les structures manifestantes préexistantes (notamment syndicales) ne sont pas suffisamment fortes et engagées pour répondre aux attentes des éléments les plus autonomes. Avec les manifestations contre la loi Travail et l'instauration de l'état d'urgence permanent, un cap est franchi par l'affirmation des tactiques *black blocs* en tête des cortèges qui décident de l'avancée ou de l'arrêt de la marche. D'autre part, le paysage parisien manifestant évolue : l'ultra-droite ne dispose pas de suffisamment de relais et de militant-e-s pour peser aussi lourdement à Paris que la gauche contestataire radicale, mais des mouvances resurgissent malgré tout. Le Groupe Union Défense, organisation étudiante violente d'extrême-droite, très présente dans les années 1970, se réactive depuis 2011 sous le nom Union de Défense de la Jeunesse sur le campus de Paris II Panthéon Assas. D'autre part, les mouvements migratoires de réfugié-e-s politiques et climatiques en Europe provoquent la naissance de nouvelles mouvances xénophobes qui viennent violemment s'opposer aux divers mouvements de soutien aux populations réfugiées. En Allemagne, le mouvement populiste de droite PEDIGA (Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident) mène des actions contre l'immigration des personnes musulmanes. Le mouvement manifeste tous les lundis à Dresde contre la politique d'asile du gouvernement allemand. En France, cette dynamique est moins forte et moins violente que chez ses voisins européens mais s'exprime malgré tout par des tags xénophobes dans la ville, sur des commerces, ou par l'exhibition de têtes de porcs dans les manifestations. L'ensemble de ces phénomènes impliquent, en effet, la nécessité d'une meilleure connaissance du terrain par les forces de l'ordre et l'instauration d'un cadre juridique afin d'éviter que le désordre ne s'installe dans l'espace urbain (SYNAPSE trouve dans ce cas une réelle pertinence) ; toutefois, l'application de mesures de contrôle validées par la force de la légalité représente également la tentation d'un espace public tout autoritaire.

Aujourd'hui, les manifestations sont concernées par des mesures opérationnelles de sécurité prises dans le cadre de l'état d'urgence en France contre le risque terroriste. Ces mesures se traduisent, par exemple, par l'obligation d'ouvrir les sacs et les vestes avant de pénétrer dans

l'espace manifestant, par le palpate au corps ou par la mise en place de dispositifs contre les véhicules béliers. Des véhicules des forces de l'ordre suivent et devancent le cortège pour s'interposer entre les manifestant-e-s et l'espace extérieur au rassemblement. D'autres véhicules sont stationnés dans les rues à proximité des points stratégiques afin de bloquer l'accès au tracé de l'itinéraire. De nouveaux types d'armes (notamment des mitraillettes) sont mis à la disposition des forces de l'ordre ; celles-ci ne sont pas utilisées dans le cadre normal de la manifestation, seulement en cas de menace terroriste. Lors de certaines manifestations de grande ampleur, des tireur-e-s d'élite, invisibles, sont installé-e-s aux alentours du rassemblement. Du côté préfectoral, des manifestations peuvent être interdites lors de journées sensibles ; certaines personnes sont aussi interdites de manifester et sont convoquées le jour de l'événement pour témoigner de leur non-présence à la manifestation. Cette convocation n'est pas toujours respectée : dans ce cas, la seule façon de vérifier si la personne est venue manifester ou non est de la repérer dans la foule. L'état d'urgence est un cadre juridique qui vient se superposer aux missions de maintien de l'ordre. Le menace terroriste a donc des conséquences immédiates sur la gestion des manifestations et un cadre juridique clair et déterminé permettraient de préciser les modalités d'intervention. Éclaircir l'action policière est d'autant plus nécessaire que le président Emmanuel Macron prévoit la fin du régime d'exception de l'état d'urgence pour le mois de novembre 2017. Le projet de loi antiterroriste pour la sécurité intérieure, censé accompagner la sortie du dispositif d'urgence, prévoit néanmoins de faire entrer les assignations à résidence ou la généralisation de périmètres de sécurité dans le droit commun, et implique donc directement le droit de manifester.

Avec SYNAPSE, s'agit-il de clarifier les modalités de l'intervention des forces de l'ordre ou d'aborder juridiquement la violence policière pour la déclarer nécessaire à un ordre public qui serait de plus en plus difficile à assurer ? Dans l'opinion publique en France, ce qui relève de la légalité est souvent perçu, par glissement de la notion, comme ce qui relève de la légitimité. Selon Max Weber<sup>60</sup>, cette situation résulte de la construction du concept de l'État comme « monopole de la violence légitime ». Pourtant, *Amnesty International* dénonce des forces de police au-dessus des lois en France<sup>61</sup> : les violences se manifestent par un usage excessif de la force et des actes de mauvais traitements. De nombreux cas illustrent des motivations racistes qui se traduisent par des injures physiques et morales. Toutefois, le taux de comparution en justice est très faible. L'état d'urgence impose, en plus, des restrictions

---

<sup>60</sup> D'après le texte de Fabien Jobard, « L'autorité de la police »

<sup>61</sup> Rapport d'Amnesty International « France. Des policiers au-dessus des lois », avril 2009

disproportionnées : des manifestant-e-s, sans lien avec le terrorisme, sont pris dans les filets de l'état d'urgence<sup>62</sup>. Les mesures d'urgence entravent de façon préoccupante la liberté de réunion des personnes dans des situations qui ne concernent pas la menace d'attentats. Certaines pratiques de maintien de l'ordre sont contraires au droit international, comme la confiscation d'outils de premiers secours (notamment les sérums physiologiques et les lunettes de protection contre les gaz lacrymogènes) qui ne sont pourtant pas considérés comme des armes. La pratique récurrente et prolongée des nasses (jusqu'à plusieurs heures) est également très contestée. Les pressions à l'encontre des journalistes ou de citoyen-ne-s qui filment les scènes de violences (demande de suppression des images, confiscation du matériel, etc.) sont illégales et abusent le droit d'informer et de documenter. Parmi les facteurs qui expliquent l'impunité policière, *Amnesty International* souligne justement les lacunes ou les faiblesses de la législation. La dénomination de la cellule SYNAPSE insiste sur la dimension réflexive et analytique de la démarche : les termes « synthèse », « analyse », « prospective », « stratégique » et « études » marquent une distance avec le champ lexical de l'action et du terrain habituellement attribué aux forces policières. Par ailleurs, le terme « synapse » renvoie à la connexion entre deux cellules nerveuses qui assure la transmission d'informations de l'une à l'autre dans le cerveau ; le terme lui-même appuie sur les notions de réflexion, de structure de pensée intelligente. Par la mise en place d'un cadre réflexif qui relève de la figure de la « tête pensante », SYNAPSE semble ainsi vouloir corriger l'image offensive et agressive des forces de terrain, celle des « gros bras » et des « têtes brûlées », que lui assignent les manifestant-e-s et dont l'accuse certains médias et une part de l'opinion publique. Aussi, cette cellule constitue-t-elle une recherche franche de compréhension des mouvements sociaux en vue d'une pacification et d'une adaptation sur le terrain, ou est-elle surtout un travail d'image publique pour mieux asseoir une force (souvent violente) paraissant légitime ? Un cadre juridique impliquerait-il par la même occasion le recensement des faits avérés de violences policières en manifestation, aujourd'hui inexistant (alors que les actes de violence à l'encontre des forces de l'ordre sont quant à eux recensés) ? Derrière la volonté de préciser juridiquement les modalités de l'intervention policière ne se cache-t-il par l'ambition d'affirmer davantage la mainmise de la force publique dans l'espace ? La création trop récente de ce groupe de travail ne permet pas de préciser davantage ces diverses réflexions.

---

<sup>62</sup> Rapport d'Amnesty International « Un droit, pas une menace. Restrictions disproportionnées à la liberté de réunion pacifique sous couvert de l'état d'urgence », mai 2017

### CHAPITRE 3 – Questionnement de la place *du corps dans l'espace* manifestant : quand *le corps devient l'espace* même de manifestation

#### 2.3.1 Le corps porteur de sens : les significations intrinsèques du corps

##### *Le corps comme instrument de compréhension de l'espace*

Du côté du public manifestant comme de celui des forces de l'ordre, l'affirmation des contestations pour l'un ou du maintien de l'ordre pour l'autre passe d'abord par l'affirmation du corps. Le corps porte en lui des significations qui permettent de lire l'espace et de comprendre les interactions qui y prennent place. La répartition des corps dans l'espace lors du rassemblement du 7 juin 2017 contre les violences du régime marocain à l'encontre des populations du Nord du Maroc<sup>63</sup> est explicite quant aux enjeux qui animent la lutte. Deux groupes bien distincts, l'un coloré en rouge l'autre sans couleur dominante (qu'on appellera « neutre »), sont rassemblés sur le trottoir. Des policiers encerclent chacun des groupes, en contact direct avec les corps des manifestant-e-s (les forces de l'ordre ne sont pas à distance comme lors de la plupart des manifestations, mais en corps-à-corps, formant ainsi un cordon de sécurité) (figure 19). Les badauds qui s'approchent un peu trop sont invités à passer leur chemin : un *no man's land* s'est mis en place entre d'un côté les corps policiers et manifestants et de l'autre côté les passant-e-s. Si un-e manifestant-e souhaite se joindre à l'un des groupes, il-elle doit s'annoncer auprès des forces de police qui autorisent alors le passage. Les slogans sont principalement scandés en langue arabe. Du côté du groupe neutre, la langue française est parfois utilisée. Le groupe rouge s'exprime dans l'espace par des stratégies plus sonores que le groupe neutre (cris, musique). Des deux côtés, les drapeaux et les couleurs portées par les manifestant-e-s s'impriment dans l'espace et le transforment pour en révéler le sens. C'est cette organisation spatiale des corps qui permet de comprendre l'enjeu de la manifestation sans même être préalablement informé-e du contexte<sup>64</sup>. Il s'agit des royalistes (en rouge) habillés des

---

<sup>63</sup> Depuis l'assassinat de Mohsen Fikri (marchand de poisson broyé par une benne alors qu'il tentait de sauver sa marchandise jetée aux ordures par la police), la population du rif (Nord du Maroc) manifeste contre l'injustice et l'oppression des autorités marocaines à l'encontre de cette région du pays. Les élites au pouvoir accusent en retour les manifestant-e-s de vouloir forcer un séparatisme et tentent de délégitimer le mouvement de protestation en l'accusant d'être à la solde de puissances étrangères.

<sup>64</sup> Je me rends moi-même à la manifestation sans savoir précisément ce dont il s'agit, hormis que ce rassemblement concerne le Maroc.

couleurs des tenues officielles de la monarchie marocaine face à l'opposition politique et citoyenne (neutre) dont les membres portent des drapeaux marocains et sont vêtus de manière occidentalisée. Le cordon constitué des corps policiers exprime le caractère extrêmement sensible des tensions qui opposent les deux groupes. La place de la femme dans la société marocaine est également explicitée par la présence de femmes au sein du groupe neutre (l'une d'elles scande même les slogans dans un haut-parleur) et leur absence au sein du groupe rouge. Les manifestant-e-s enregistrent de nombreuses vidéos et prennent des photos pour les réseaux sociaux : quand un-e manifestant-e souhaite enregistrer une vidéo, il-elle encourage son groupe à crier, à s'agiter, à se manifester physiquement et auditivement. Ces actes modifient la portée du rassemblement qui s'étend alors sur Internet : l'association des stratégies classiques de la manifestation (les pancartes, le rassemblement dans l'espace public, le port de couleurs et d'objets symboliques, etc.) et des stratégies numériques (avec l'usage très affirmé des réseaux sociaux et des *smartphones*) trouve ici une certaine résonance du fait de cette même ambivalence du Maroc entre traditionalisme monarchique et modernité démocratique. Ainsi, l'observation, par l'espace, des corps, de leurs actions, de leurs positions et de leurs mouvements permet, selon une démarche empirique du terrain vers l'idée, de comprendre les interactions et les rapports de force à l'œuvre dans un contexte politique et social.



**Figure 19** Corps policiers autour des manifestant-e-s anti-monarchie marocaine (07/06/17)

Le corps policier est celui qui dispose des significations intrinsèques les plus flagrantes : le corps policier est nécessairement là pour maintenir l'ordre et la sécurité à la demande des autorités publiques. Lorsque je me rends au point de rendez-vous d'une manifestation, quand je ne trouve pas immédiatement le groupe de manifestant-e-s, la rencontre du corps policier dans l'espace m'informe que je me rapproche du lieu exact du rassemblement. Plus je m'approche de la manifestation, plus le dispositif de sécurité est imposant et plus les corps policiers sont nombreux. Lorsque je quitte la manifestation contre l'oppression de la population du Nord du Maroc, j'entends deux riveraines, marchant en direction de leur immeuble à

proximité du rassemblement, dire : « La police est là, c'est bon on va pouvoir passer ! » Le corps policier impose l'idée d'un contrôle de l'espace ; pour l'opinion public, il se doit d'évoquer un sentiment de sécurité dans un espace où le danger peut être présent et où les corps sont potentiellement vulnérables. Pour un regard tiers, c'est ce même corps policier qui révèle le degré de dangerosité estimée d'une manifestation : un nombre élevé de corps policiers armés et protégés semblent traduire une manifestation à hauts risques. L'éventuel ajout d'autres figures de l'autorité, comme les gendarmes et les CRS, intervient également dans la perception de l'événement. La signification portée par le corps des CRS tend à insister sur la dangerosité de l'événement : dans l'opinion, le CRS est le renfort sécuritaire ultime en cas de danger. Pourtant, leur présence est souvent due au sous-effectif des forces de police ce jour là, et non à une dangerosité élevée. La signification du corps passe d'abord par l'uniforme : en effet, le corps de l'officier de liaison, en civil dans les cortèges, ne se distingue pas du corps d'un-e quelconque manifestant-e et il n'acquiert pas la même signification sécuritaire dans l'espace (alors que le maintien de l'ordre est également sa mission). C'est, par ailleurs, l'objectif même de la présence de l'officier de liaison sur le terrain : maintenir l'ordre de façon discrète, sans que la force de la figure policière et de la tenue réglementaire ne viennent contraindre les corps manifestants aux alentours à adapter leur posture.

### *L'instrumentalisation du corps à des fins persuasives*

Suite aux affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestant-e-s le 28 novembre 2015 à l'occasion de la manifestation pour le climat déclarée interdite par la préfecture de police, le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve déclare : « [...] aucun amalgame ne saurait être fait entre des manifestants de bonne foi animés par un désir sincère d'exprimer leurs attentes à l'égard des négociations qui s'ouvrent dans le cadre de la COP21 et ces groupes qui n'ont toujours eu qu'un seul dessein : profiter de rassemblements responsables et légitimes pour en confisquer le sens, pour provoquer les forces de l'ordre et pour commettre des violences inacceptables parce que le seul moteur de ce groupe, c'est la violence<sup>65</sup>. » Le ministre de l'Intérieur dénonce ici les actes des personnes qui participent aux *black blocs*, désignées comme « casseurs » par les médias. Par cette déclaration, il impose une signification aux corps de ces

---

<sup>65</sup> Déclaration du ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve le 29 novembre 2015 [<https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-ministre-de-l-interieur/Archives-Bernard-Cazeneuve-avril-2014-decembre-2016/Interventions-du-ministre/Securisation-de-la-conference-climat-COP21>] [consulté le 14 septembre 2017]

manifestant-e-s : ces corps sont violents, perturbateurs, illégitimes dans l'espace public. Dans son discours, Bernard Cazeneuve marque une distanciation entre ces manifestant-e-s décrit-e-s comme turbulent-e-s et les autres publics par l'utilisation d'adjectifs démonstratifs qui accentuent l'effet de différence : « ces groupes », « ce groupe ». Le discours politique est l'occasion de stigmatiser des corps en leur imposant une signification sans que les principaux intéressé-e-s ne soient consulté-e-s. Ce discours, relayé par les médias et diffusée dans l'opinion publique, instaure l'image du corps participant aux *black blocs* comme un corps sauvage, un corps qui casse, un corps non civilisé. Le désordre engendré est alors perçu comme un acte de criminalité apolitique (CELIKATES, 2013). Les manifestant-e-s, plusieurs médias indépendants et une part de l'opinion publique accuse la préfecture de police de laisser faire les *black blocs* (et de provoquer ses membres jusqu'à la faute) en vue d'instrumentaliser l'action par la diffusion des images de corps manifestants violents afin de justifier *in fine* les interdictions de manifester ou le propre usage de la force et de la violence des autorités. Ces violences des forces de l'ordre sont alors présentées aux citoyen-ne-s comme nécessaires pour apaiser la situation qui dégénère. L'encouragement à la violence des corps manifestants serait également le moyen de détourner l'attention de l'opinion publique et des médias des raisons pour lesquelles les citoyen-ne-s manifestent et de réduire la manifestation à la seule volonté de trouble à l'ordre public. À la fin de la manifestation contre l'état d'urgence permanent du 1<sup>er</sup> juillet 2017<sup>66</sup>, sur la place du Palais Royal, lorsqu'une personne au visage caché et vêtue de noir incendie un fauteuil de style Louis XIV (figure 20), symbole de la richesse des rois et reines de France, une manifestante affirme à celle qui l'accompagne : « Ça c'est l'ambiance « casseur » ! » Alors que la personne en cause n'a revendiqué son appartenance à aucun mouvement, le regard d'autrui se charge à sa place d'apposer sur son corps une étiquette bien identifiée. Le noir, le camouflage et la fascination pour le feu deviennent des attributs propres aux membres des *black blocs*. La violence devient, dans l'opinion publique, un attribut exclusif des *black blocs*, alors même que les personnes qui participent aux cortèges de têtes agitées expliquent que la casse matérielle, dénoncée par certains discours politiques comme une violence directe envers les citoyen-ne-s, ne représentent finalement qu'un acte minime face à la violence exercée par l'État lorsqu'il finance, participe à des guerres, bombarde. Sur le terrain,

---

<sup>66</sup> En juillet, le gouvernement approuve la troisième prolongation de l'état d'urgence pour trois nouveaux mois. Les manifestant-e-s accusent l'action du gouvernement et affirment que l'état d'urgence n'est pas la solution adéquate contre la menace terroriste puisque ces mesures d'exception agissent surtout au détriment des personnes musulmanes, des réfugié-e-s et des quartiers populaires.

lorsque cette réflexion est partagée avec les riverain-e-s, la réplique est souvent la même : « Ça n'a rien à voir ! » Dans l'opinion publique, la violence d'État (à quel degré qu'elle soit) est légitime ; pas celle des manifestant-e-s.



Figure 20 Fauteuil brûlé sur la place du Palais-Royal (01/07/17)

L'uniforme est une autre occasion d'instrumentalisation du corps. En effet, l'uniforme complexifie l'idée d'un corps porteur de sens puisque le filtre de l'uniforme (ce qu'il évoque, le rôle qu'il attribue à celui ou celle qui le porte) vient s'ajouter et lisser le corps « nu » de la personne (sa personnalité, son individualité). L'uniforme tend à homogénéiser un groupe constitué de corps hétérogènes aux significations propres. Ainsi, l'uniforme des forces de l'ordre invite à penser les corps policiers comme un même ensemble : lors du rassemblement du Front Social le 19 juin 2017, un gendarme porte sur son uniforme des signes distinctifs qui font appel à la violence (figure 21), révélant ainsi sa sensibilité personnelle et l'individualité d'un corps caché sous l'uniforme<sup>67</sup>. Néanmoins, la force de l'uniforme tend alors à généraliser cet acte *d'un seul corps* à l'ensemble *du corps* policier : aussi, à la suite de cet événement, certains médias indépendants dénoncent les comportements d'incitation à la violence de *la police* (et non de ce seul individu). L'uniforme floute le rapport entre le discours tenu et le corps qui accueille ce discours, autorisant de multiples réappropriations et détournements. Lors de la marche contre l'état d'urgence permanent le 1<sup>er</sup> juillet 2017, un salarié vêtu de l'uniforme de La Poste, sort la tête du camion immobilisé par le passage du cortège et scande les slogans avec les manifestant-e-s : le corps de l'homme qui s'exprime sous les traits du corps du salarié de La Poste parle-t-il en son nom au traduit-il la pensée des salariés de La Poste ?

<sup>67</sup> La préfecture rappelle que tout signe de revendication politique et sociale n'a pas lieu d'être sur le corps des forces de l'ordre.



**Figure 21** Signes distinctifs apposés sur l'uniforme d'un gendarme. Source : collectif « La Meute » dans « Paris Luttes Info » (<https://paris-luttes.info/le-front-social-devant-l-assemblee-8384>)

### 2.3.2 La transgression de l'espace par le corps

*Disruption et réappropriation de l'espace de l'habitude et du quotidien : un processus complexe*

La transgression de l'espace est un processus complexe : le 1<sup>er</sup> juillet 2017 lors de la marche contre l'état d'urgence permanent, la transgression de l'espace ordinaire par les manifestant-e-s est elle-même transgressée par la volonté des usagers de la ville d'imposer malgré tout les comportements urbains ordinaires. Lorsque la manifestation occupe la rue, les manifestant-e-s s'attendent à ce que les usagers ordinaires respectent cette appropriation par l'attente. Or, un deux-roues tente de dépasser le cortège, en klaxonnant et slalomant entre les personnes (figure 22). La foule siffle immédiatement le conducteur et un groupe de manifestant-e-s s'impose devant lui pour le bloquer. Les passant-e-s sont eux-elles-mêmes interloqué-e-s par le comportement inapproprié du deux-roues. Dans un espace de transgression, l'ordinaire devient lui-même transgressif.



**Figure 22** Un deux-roues qui tente de dépasser le cortège, raboué par les manifestant-e-s (01/06/17)

Le temps de la manifestation, le corps acquiert une fonction transgressive dans l'espace urbain. Les passages piétons ne sont pas utilisés, les feux tricolores passent du rouge au vert dans le vide, les manifestant-e-s déambulent sur la chaussée, les trottoirs perdent leur fonction, les panneaux de signalisation deviennent purement décoratifs ou des supports de l'expression (des autocollants sont y apposés, etc.) Les cortèges de la *Pride* de nuit le 23 juin et de la marche des fiertés le 24 juin sont des exemples de réappropriation transgressive de l'espace du quotidien : les couleurs LGBTIQ+ s'étalent dans la ville, sur les façades des commerces comme sur le sol (figure 23). Le temps de plusieurs heures, la ville hétéronormée devient un espace investi par le corps LGBTIQ+. Toutefois, il convient de noter que si l'usage conventionnel de l'espace est momentanément perturbé, la *Gay pride* est un événement auquel la Ville de Paris s'associe : la *Gay Pride* se rapproche davantage d'un événement culturel urbain que d'une déambulation contestataire dans la ville. Des affiches officielles dans la ville font la promotion en amont de l'événement. Les panneaux utilisés pour promouvoir la *Gay pride* sont les mêmes que ceux qui annoncent une exposition inédite au musée ou un grand événement sportif à venir. Le tracé de la marche des fiertés est dessiné sur le plan de Paris de *Google Maps*. À travers un tel outil, la disruption est nette et remarquée, néanmoins, le fait que cette irruption soudaine passe par *Google*, maître à penser du conformisme des comportements et des usages, en interroge la pertinence. Disruption ou mise en scène de l'action disruptive ? Dès lors, l'aspect transgressif de la marche des fiertés est relativisé : les corps sont effectivement transgressifs, mais la marche (le véhicule de la transgression) qui contient ces corps s'inscrit, quant à elle, dans une démarche officielle. Finalement, pour certain-e-s enquêté-e-s (les plus jeunes), c'est la *Pride* de nuit (la veille au soir de la *Gay pride*) qui revêt un caractère véritablement transgressif : « Je ne vais plus à la *Gay pride*, c'est nul, je n'ai pas l'impression de revendiquer

quelques libertés que ce soit. De toute façon, je fais trop la fête à la *Pride* de nuit pour pouvoir être suffisamment en forme à la marche le lendemain ! »



**Figure 23** Espace urbain transgressé par les couleurs LGBTIQ+ (23/06/17)

D'autre part, lors des manifestations, la force de l'habitude n'est jamais totalement engloutie par l'action transgressive. Le corps est empreint de réflexes de conformité et d'ordinaire acquis au fil du temps. Notre éducation à l'espace, influencé par la culture, le vivre ensemble et par les effets de norme sociale, conditionne notre pratique de la ville. Le sujet intègre une relation à l'espace qui s'exprime par des comportements conventionnels. Aussi, lors de la marche pour le droit au logement le 24 mai 2017, au moment de traverser la rue de Rivoli très fréquentée entre la place du Palais Royal et la place du Carrousel, face à la pression des automobilistes qui klaxonnent contre le désagrément occasionné, les organisateur-e-s demandent au cortège d'accélérer le pas. L'exercice même de la manifestation consistant justement à perturber l'ordre urbain existant, il convient de souligner ce comportement paradoxal des manifestant-e-s : la force de l'habitude pousse les piéton-ne-s à respecter l'usage conventionnel de l'espace public, c'est-à-dire de ne pas rester sur la chaussée lorsque, pour les automobilistes, le feu est au vert. Le faible nombre de manifestant-e-s à l'occasion de cette marche n'aide pas à affirmer la présence du cortège dans l'espace qui se laisse alors écraser par l'usage ordinaire.

Enfin, un cortège, même subversif, n'est jamais désordonné et reste régenté par les codes de l'ordre et de l'organisation de l'espace ordinaire : une direction, une vitesse et un ordonnancement sont maintenus tout au long de la marche sur le modèle d'un système de circulation urbain classique. Lors des grandes marches, les différents groupes manifestants (positionnés au sein du cortège par syndicats, associations ou collectifs) ne doublent pas le groupe devant eux et lorsqu'un groupe s'arrête, ceux à l'arrière font de même, attendant patiemment que le cortège se remette en route (évidemment, ceci n'empêche pas que des

manifestant-e-s autonomes peuvent sortir des rangs, ralentir ou accélérer le pas, doubler ou s'arrêter selon qu'ils-elles souhaitent être à l'avant ou à l'arrière du cortège).

*Le corps manifestant : les stratégies corporelles transgressives*

*Sit-in et die-in : occuper le temps par l'occupation de l'espace.* Les *sit-in* et les *die-in* jouent sur la temporalité. Un *sit-in* et un *die-in* occupent l'espace pendant bien plus de temps qu'un cortège qui déambule sans marquer de pause et est d'autant plus visible que les participant-e-s adoptent des positions transgressives vis-à-vis des pratiques urbaines habituelles (assis-e-s ou allongé-e-s au sol) (figures 24 et 25). Au cours de la marche pour la fermeture des abattoirs, dans la rue Rambuteau, l'étroitesse soudaine de la voie à la suite d'une voie plus large, crée un effet de nombre et de densité massif. Par conséquent, afin de réguler le débit, le cortège ralentit fortement et occupe ainsi l'espace plus longtemps. C'est à ce moment que les organisateur-e-s choisissent de réaliser un *die-in*. La musique s'arrête, tout le monde s'allonge ; le silence est fait puis un puissant fond sonore constitué des bruits de l'abattoir est lancé (cris d'animaux, bruit des machines, etc.) L'effet transgressif de l'irruption des corps dans l'espace est fort, d'autant que les participant-e-s sont en nombre élevé, rendant le *die-in* impressionnant par la longueur du tapis humain ainsi déroulé<sup>68</sup>. L'espace est monopolisé : un véhicule bloqué à une intersection par la tête du cortège doit attendre près de quarante-cinq minutes avant de pouvoir reprendre sa route (l'étroitesse des rues dans le Marais et les véhicules bloqués les uns derrière les autres empêchent toute possibilité de manœuvre de la part des automobilistes).

**Figure 24** *Die-in* sur le quai de Jemmapes lors de la marche contre Bayer-Monsanto (20/05/17)



**Figure 25** *Sit-in/die-in* dans la rue Rambuteau lors de la marche contre les abattoirs (10/06/17)



<sup>68</sup> D'où je suis à ce moment là, il m'est impossible d'apercevoir ni début ni la fin du cortège.

*La perméabilité du cortège.* Un cortège perméable permet une communication entre les manifestant-e-s et les autres usagers de la ville (citadin-e-s, riverain-e-s, etc.) Ainsi, les revendications ne sont pas seulement scandées, mais imprègnent l'environnement urbain, l'espace public et ses usages. Le cortège de la marche pour la fermeture des abattoirs est particulièrement perméable. Dans le quartier du Marais, de nombreuses personnes sont attablées, viande et poissons dans les assiettes. Si une majorité feint l'ignorance et le mépris, et continue de converser comme si de rien n'était, leurs pratiques et leurs comportements sont directement impliqués dans la scène : en effet, sans ces corps attablés, sans ces commerçant-e-s derrière leur comptoir de viande et de poissons, les invectives des manifestant-e-s resteraient à l'intérieur d'un cortège hermétique, bloquées dans un entre soi. Les manifestant-e-s ne font preuve d'aucune violence physique envers les client-e-s des restaurants, mais ils-elles les impliquent en faisant appel à leurs capacités réflexives. Devant les commerces de viandes animales et les boutiques d'accessoires en cuir ou en laine, la sécurité est assurée par les manifestant-e-s eux-mêmes (figure 26). Certain-e-s forment une barrière avec leur corps afin d'éviter tout éventuel débordement entre des personnes aux convictions différentes. Ce ne sont pas les forces de l'ordre qui s'occupent de cet aspect du maintien de l'ordre, mais bien les manifestant-e-s, ce qui contribue à rendre le mouvement autonome, coopératif et légitime. L'absence des forces de l'ordre à ce niveau de la manifestation accentue la perméabilité du cortège : les manifestant-e-s n'apparaissent pas comme des éléments perturbateurs dangereux qu'il faudrait endiguer par la force et des dispositifs de sécurité. Au contraire, ce contact direct entre manifestant-e-s et usagers autorise des échanges entre les parties, même s'ils ne sont que visuels.



**Figure 26** Service d'ordre des manifestant-e-s devant une boucherie pendant le passage du cortège contre les abattoirs (10/06/17)

*Le renversement des normes du corps.* Lors de la *Gay pride* et de la *Pride* de nuit, le rôle du corps dans le renversement des normes sociales saute aux yeux. La nudité et le travestissement chamboulent l'ensemble des codes de l'espace urbain. Des personnes déambulent presque nues, mais cachent leur visage (figure 27) : si cet acte préserve l'anonymat des personnes, il complexifie également la question du corps en révisant nos représentations sur ce qu'on montre de son corps et ce qu'on cache. En effet, au quotidien, nous montrons notre visage pour être identifié-e-s par nos pairs et nous cachons le reste du corps sous des vêtements pour respecter les codes de la pudeur et de la décence. Les vêtements sont aussi un moyen de distinction sociale au quotidien. Cette fois, la logique est inversée : il s'agit de corps nus sans artifices que l'anonymat porte sur un pied d'égalité.



Figure 27 Manifestant-e-s à la *Pride* de nuit  
(23/06/17)

*Le déguisement.* Certaines personnes, par leur expression corporelle et vestimentaire, créent un lien entre les espaces manifestants à travers le temps. C'est le cas d'un homme aperçu une première fois au rassemblement du Front Social le 19 juin 2017. Du fait de la chaleur écrasante ce jour-là, il choisit de manifester en caleçon et utilise ce dénudement comme la représentation symbolique du dépouillement des citoyen-ne-s par l'État (figure 28). Je retrouve cet homme lors du rassemblement intersyndical contre les ordonnances d'Emmanuel Macron le 27 juin 2017<sup>69</sup> et à la manifestation contre l'état d'urgence permanent le 1<sup>er</sup> juillet 2017. Une femme déguisée en fée-papillon aux couleurs bleu, blanc et rouge à la marche du 8 mai 2017 contre la répression sociale du quinquennat d'Emmanuel Macron réapparaît sous les traits d'un insecte vert à la marche contre Monsanto le 20 mai 2017 (figure 29). Ces figures que l'on reconnaît

<sup>69</sup> Les organisation syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF se rassemblent sur l'esplanade des Invalides pour informer les salarié-e-s, les jeunes et les retraité-e-s du contenu précis des projets d'Emmanuel Macron. Les syndicats dénoncent la précarité pour les salarié-e-s et la facilité à licencier pour les entreprises.

d'un événement à l'autre contribue à créer l'effet d'un espace hors du temps, coupé des dynamiques quotidiennes. Le travestissement et le déguisement déposent un filtre sur l'espace ordinaire et créent un univers parallèle manifestant.

**Figure 28** Rassemblement du Front Social  
« Nous sommes les 81% qui n'ont pas voté  
pour le programme LREM » (19/06/17)



**Figure 29** Marche contre  
Bayer-Monsanto (20/05/17)



*La désobéissance civile (et corporelle).* Hors du cadre de la manifestation, au sein de l'espace ordinaire et quotidien, l'effet disruptif des actions de désobéissance civile est total car inattendu (en effet, la manifestation déclarée, par définition, ne peut jamais être totalement disruptive). Le corps est particulièrement sollicité lors des actions de désobéissance civile. La désobéissance se manifeste, tout d'abord, par l'ancrage du corps (ses comportements, son apparence, son discours) dans un rapport de force vis-à-vis d'une situation contestée. Les stratégies adoptées pour mettre en difficulté l'évacuation des corps disruptifs par les forces de l'ordre consistent notamment à utiliser le corps comme poids mort (c'est-à-dire se laisser tomber puis se laisser porter).

*La dégradation matérielle.* Cette stratégie transgressive est la plus décriée par l'opinion publique, les forces de l'ordre et les médias, et est souvent présentée comme un acte criminel. Toutefois, la violence de l'action pointée du doigt est surtout symbolique. Pour exprimer leur rejet de la société capitaliste, les manifestant-e-s vont intervenir sur les symboles du système libéral, c'est-à-dire les banques et la publicité (figure 30). Par ailleurs, la publicité fait l'objet de dégradations motivées par des raisons diverses : l'anticapitalisme mais aussi l'antisexisme, l'antiracisme ou l'antispécisme. L'affichage publicitaire est un support privilégié puisqu'il permet de confronter visuellement dans l'espace des structures de pensée différentes : détourner

une publicité dénonce les représentations et les structures sociétales pro-pub tout en proposant de nouvelles pistes de réflexion. Certain-e-s manifestant-e-s dégradent l'espace urbain sans distinction : pour eux-elles, il s'agit de transgresser l'ordre dominant qui s'exprime à travers le fonctionnement urbain même.



**Figure 30** Action anti pub lors de la marche contre l'état d'urgence (01/07/17)

*Le silence et l'immobilité.* Tous les troisièmes vendredis du mois, à dix-huit heures trente, un cercle de silence s'installe sur la place du Palais Royal (ou sur la place Colette dans le cas où la première est occupée). Une quinzaine de personnes sont rassemblées en cercle, debout, immobiles, silencieuses, autour d'une flamme posée au sol, pour protester contre les injustices sociales. Les passant-e-s contournent spontanément le cercle ainsi formé lorsqu'ils-elles traversent la place. Le groupe, par son silence et son immobilité, est particulièrement visible par contraste aux mouvements et aux bruits incessants qui animent la ville (bruits de moteur, sirènes, klaxons, discussions des passant-e-s, etc.) Le cercle transgresse les comportements de foule (figure 31).



**Figure 31** Cercle de silence sur la place du Palais-Royal devant le Conseil d'État (16/06/17)

### 2.3.3 Traces et marques dans l'espace : l'extension de l'expression du corps

#### *Marques, corps, espace*

La première extension du corps est constituée des pancartes et écriteaux réalisés par les manifestant-e-s. Brandis ou attachés au corps, ils expriment par l'écriture et l'illustration les revendications de la personne qui les transportent. L'utilisation de drapeaux permet de colorer l'espace urbain afin de l'accorder avec le corps des manifestant-e-s. Dans les cortèges, chaque syndicat ou association dispose de son drapeau. Le marquage du drapeau irradie l'espace environnant et devient l'égal de toutes les structures symboliques dans l'espace. Jean-Claude Caron (2015, pp.184-185) précise : « Ceci est d'autant plus vrai lorsque le drapeau est arboré sur un bâtiment officiel [...] et signifie alors un transfert de souveraineté. » Ainsi, sur la place de la République, la statue est aussi régulièrement habillée de différents drapeaux et différentes couleurs d'un événement à l'autre. Marquer l'espace par un drapeau institue un rapport de force dans l'espace public et contredit le monopole de l'ordre dominant sur l'organisation de l'espace urbain. Le marquage de l'espace, par l'écriture, le dessin ou la décoration, constitue des signaux de passage à l'acte et des signes de ralliement. Ce sont des manifestations de dissidences par rapport à l'ordre existant (CARON, 2015), créées par le corps à l'extérieur du corps. Ces marques impliquent de prêter attention à leur localisation, leur cible, aux termes utilisés (dans le cas d'une écriture), à la temporalité (la marque survie au passage du ou de la manifestant-e dans l'espace). Marquer l'espace permet, en effet, de maintenir la présence du corps manifestant même lorsque celui-ci n'est plus physiquement là. Les murs et le sol sont les supports privilégiés du marquage, puisque très accessibles. Lors de la *Vegan Place*, les marquages au sol de la communauté végane rencontrent des marquages préexistants à l'installation du village, principalement politiques (figure 32).



**Figure 32** Marques du collectif politique « Ma Voix » (pour la démocratie participative) sur la place de la République lors de la *Vegan Place* (10/06/17)

Au cours des marches, des autocollants sont constamment apposés aux murs, aux panneaux de signalisation, au mobilier urbain. Ils se recouvrent les uns et les autres : les autocollants sont les traces les plus durables du passage des manifestant-e-s. Les messages écrits sur les murs sont plus rapidement effacés. Si les autocollants ne gênent pas la lecture de la signalisation, personne ne les retire. La façon la plus efficace de faire disparaître un autocollant est de le recouvrir par un autre.

Quatre jours après la marche contre les abattoirs, je reproduis l'itinéraire de la manifestation afin de voir quelles traces ont perduré et ainsi vérifier l'inscription du corps manifestant dans le temps. Sur la place de la République, certaines traces au sol sont encore visibles : « *Vegan Impact* », « Manger végane » ou « Crèmerie végane ». Les inscriptions à la craie ont disparu ; seul le marqueur et la peinture persistent. Sur le parcours de la marche, les autocollants sont restés presque intacts ; quelques uns sont déjà partiellement recouverts par d'autres. Dans la rue Rambuteau, sur la devanture de certains magasins, les écrits n'ont pas été effacés : « *Eat fruits not friends* ». J'entends un passant prononcer la phrase à haute voix lorsqu'il passe à sa hauteur : le corps manifestant, en plus de s'inscrire dans l'espace et le temps, pénètre, par la lecture, le corps de personnes tiers. Si son écrit ne contribue pas à changer le monde, il engage sinon une réflexion au moins une pensée. D'autres écrits sont partiellement effacés mais laissent deviner le passage de la manifestation : par exemple, « Viande = ... ». De façon générale, ce sont les murs de couleur tout à fait unie et de surface plane qui sont privilégiés par les manifestant-e-s, jouant le rôle de tableaux. La plupart des inscriptions se situent là où a pris place le *die-in*. La longue occupation de cet espace a entraîné un marquage fort de la part des manifestant-e-s.

La présence des corps-manifestant est aussi marquée de façon auditive et percute à distance le quotidien des usagers de la ville : dans le métro, les annonces de perturbation du trafic et de fermeture de stations ou, dans le bus, les déviations de lignes pour cause de manifestation imposent aux usagers de s'adapter et donc de considérer les corps manifestants dans leur pratique ordinaire de l'espace.

#### *Les non-traces : manifestant-e-s invisibles et échec du marquage*

Le marquage constitue un langage qui vaut comme une mise en mots de l'espace (BULOT et VESCHAMBRE, 2006). Le signe relève des sciences du langage mais également d'une dimension spatiale puisqu'il s'inscrit dans une logique de visibilité. Le marquage est une affirmation de légitimité et d'affirmation dans l'espace. Le rassemblement des corps, lorsqu'il est récurrent et associé à un lieu, peut être considéré comme une forme de marquage de l'espace.

Souvent, on cherche à marquer ce que l'on n'a pas, c'est-à-dire que le marquage ne signifie pas tant l'appropriation d'un lieu mais l'absence de cette appropriation. La marque et la trace sont la matérialisation dans l'espace d'une présence (RIPOLL, 2006). La marque est intentionnelle : elle vise à rendre visible quelque chose dans l'espace ; la trace désigne surtout ce qui subsiste d'une action passée, c'est une empreinte qui renvoie à une activité.

Certaines manifestations laissent peu, voire aucune, traces derrière elles. Le cercle de silence<sup>70</sup> s'approprie fréquemment la place du Palais Royal, mais il est difficile de deviner leur passage une fois le cercle désagrégé. La dislocation est rapide du fait du faible nombre de participant-e-s : en une dizaine de secondes, la vie reprend son cours sur la place. Les flux d'allers et venues se réapproprient immédiatement cet espace qui était quelques secondes plus tôt inviolable. Les passant-e-s qui arrivent juste après la dislocation du cercle n'ont aucune réaction quant à un éventuel rassemblement qui aurait pris place récemment : ils-elles sont dans leur espace ordinaire, personne ne se doute de l'existence de ce cercle.

La marche des fiertés présente le paradoxe de se manifester amplement dans l'espace de façon visuelle et auditive et de ne pourtant laisser derrière elle aucune trace matérielle. La prise en charge de l'espace urbain par la Ville et la quasi-institutionnalisation de l'événement à Paris favorisent cette situation paradoxale. La *Gay pride* rassemble une foule responsable d'une multitude de déchets (tracts abandonnés au sol, détritrus d'emballages alimentaires, bouteilles de verre, etc.) auxquels contribuent les personnes sur les chars en distribuant par lancés des accessoires aux couleurs des associations et du mouvement LGBTIQ+, ou encore en jetant des confettis ou d'autres objets de fête (figure 33). Toutes les poubelles débordent. De toute évidence, l'espace est occupé. Toutefois, à la suite du passage du cortège, les services de nettoyage de la Ville se mettent immédiatement au travail et avalent ce tapis de marques et de traces. Le dispositif de nettoyage des rues est de grande ampleur : les véhicules de propreté sont installés en attente dans la rue Royale, à proximité du point de départ du cortège sur la place de la Concorde. Ils se mettent dans le sillage du dernier char et effacent toute empreinte du cortège. La *Gay pride* – qui marque l'espace par le bruit (la musique, les *sound systems*), la couleur, l'animation, le regroupement massif des corps, et dont l'objectif est de secouer les représentations sociales hétéronormées par l'implication des corps dans l'espace – disparaît de l'espace public en quelques instants. Un dernier cortège de véhicules policiers suit les services de propreté pour réguler le retour à une circulation normale une fois l'espace rangé et nettoyé. Au lendemain de la *Gay pride*, la journée est totalement investie par l'espace ordinaire.

---

<sup>70</sup> Voir p.116



Figure 33 Après le passage des chars de la *Gay pride* (24/06/17)

### *CONCLUSION PARTIELLE*

La manifestation s'exprime, au-delà du seul rassemblement des corps dans l'espace, par la maîtrise et la monstration de son espace-corps, manifestant comme policier, en tant qu'espace personnel, vécu et approprié. Tout le monde n'implique pas son corps de la même façon, et chacun-e est libre de choisir pour lui-elle-même comment agir, comment investir son corps, selon quelles stratégies. Lors de la marche contre les abattoirs, un enquêté précise qu'il porte une veste en faux cuir, mais que ses chaussures sont en cuir animal : même s'il tend aujourd'hui à s'inscrire dans un mouvement végane et antispéciste, il choisit d'assumer son passé vestimentaire et alimentaire qui ne peut de toute façon être effacé. D'autres personnes sont, quant à elles, bien plus intransigeantes et ne peuvent revendiquer leur adhésion à l'antispécisme si leur corps, notamment par les vêtements qu'il porte, exprime le contraire.

Maîtriser l'espace manifestant de son corps, c'est participer personnellement à l'action, faire corps avec l'action. Le corps transgressif agit comme une performance dans l'espace ordinaire (BORGHI, 2012, p.136) : « Les personnes considérées comme « autres » vis-à-vis de la norme possèdent un potentiel de subversion exceptionnel. » Le corps « a-normé » et stigmatisé, en créant une rupture au sein de l'ordre (spatial) dominant, permet en même temps de dévoiler les structures sociétales normées invisibles au quotidien car intégrées (par l'éducation et l'acclimatation culturelle mené par les vainqueur-e-s du rapport de force) comme ce qui relève de la normalité et de la neutralité. La performance du corps révèle le rapport de force à l'œuvre et permet de situer tous les autres corps présents dans l'espace vis-à-vis de ce rapport de force : mon corps relève-t-il de la norme ? Est-il transgressif ou empreint des codes de l'ordre dominant ?

## RÉCIT SONORE

La force sollicitation des sens, notamment de l'ouïe, m'a amenée à créer un support audio qui vient compléter la restitution des données construites sur le terrain. Les sons de l'espace urbain d'une part (des voix des passant-e-s et manifestant-e-s à l'annonce de perturbation du trafic par la RATP), ainsi que les musiques diffusées au sein des diverses manifestations d'autre part, appellent en effet à tendre l'oreille pour mieux comprendre les interactions à l'œuvre dans l'espace social.

Ce support audio tente de faire entendre les différentes ambiances vécues sur le terrain. Il s'écoute comme le récit d'une journée de manifestation, depuis le départ du domicile jusqu'au chemin du retour en fin de journée. Le format d'une « journée de manifestation » est choisi par souci de linéarité (même si sur le terrain il est en réalité rare d'assister à plus d'une manifestation par jour). Le support est constitué d'enregistrements personnels réalisés sur le terrain, de bruitages électroniques et de diverses musiques entendues lors des rassemblements. Le guide d'écoute qui suit vise à éclairer et mieux identifier les éléments sonores sélectionnés.



web

Ce code doit être scanné par un lecteur « QR code » via un *smartphone* (en cas de difficulté, le lien internet à suivre est : <https://soundcloud.com/user-502648528/urbmanif>).

Pour une meilleure écoute, l'utilisation d'un casque audio est conseillée.

« Urb'manif » – 12 minutes

0 :04 Ordinateur, notifications *Facebook* et téléphone

0 :17 Bruits de l'extérieur, bruits de la ville

0 :50 Bruits du métro

1 :05 Annonce RATP « Mesdames, Messieurs, suite à une manifestation sur la voie publique, les stations Strasbourg-Saint-Denis et République ne sont pas desservies. »

1 :50 Bruits de la ville

1 :56 Manifestation du 20 mai 2017 contre Bayer-Monsanto

2 :14 Bruits de la ville

2 :30 Bruits de la foule manifestante

2 :44 Musique « On lâche rien » de HK & Les Saltimbanks (entendue aux rassemblements intersyndicaux)

3 :46 Bruits de la foule manifestante « Pourquoi êtes-vous venu en slip aujourd'hui ? »

3 :53 Discours prononcé lors du rassemblement du Front Social le 19 juin 2017

(Source : « *Street Politics* » : <https://www.youtube.com/watch?v=RJt21WCTluU>)

4 :47 Musique « Motivés » de Zebda (entendue aux rassemblements intersyndicaux)

5 :35 Fanfare lors de la marche du 8 mai 2017 contre la répression sociale

5 :58 Chant de l'Internationale (entendu lors du rassemblement de la France Insoumise le 3 juillet 2017, chantonné par deux militants)

6 :07 Marche des fiertés du 24 juin 2017

8 :08 Musique « J'aime mon pays » de Sexy Sushi (entendue à la *Pride* de nuit le 23 juin 2017)

9 :06 Sirène de police

9 :20 Slogan « Tout le monde déteste les ordonnances » scandé lors de la marche du 8 mai 2017 contre la répression sociale et lors du rassemblement du Front Social le 19 juin 2017

9 :43 Slogan « *Siamo tutti AntiFascisti* » des manifestant-e-s antifascistes scandé lors de la marche du 8 mai 2017 contre la répression sociale, lors du rassemblement du Front Social le 19 juin 2017 et lors de la marche du 1<sup>er</sup> juillet 2017 contre l'état d'urgence permanent

10 :34 Slogan « Tout le monde déteste la police », agitations et confrontation entre les manifestant-e-s et les forces de l'ordre lors du rassemblement du Front Social le 19 juin 2017

11 :34 Bruits de la ville

### TROISIÈME PARTIE

De la manifestation aux comportements militants du quotidien : agir pour un espace manifestant à grande échelle

*« Les vies militantes sont des belles vies.  
Entre quelqu'un qui passe sa vie à compter ses sous, ses propriétés [...] et la vie d'un militant, je n'ai pas l'ombre d'une hésitation : la vie militante est généralement plus riche. »*

*Maurice Kriegel-Valrimont (1914-2006)*

*Militant antifasciste, syndicaliste, député*

Les réflexions et discussions de cette partie sont nées des propos tenus par l'une des enquêtées lors de la marche contre les abattoirs le 10 juin 2017 : « Je suis là aujourd'hui, mais en vérité, je manifeste tous les jours : par mon mode de vie, par mes choix de consommation. Moi je suis militante, et mon corps manifeste pour moi. »

L'idée d'un espace manifestant à grande échelle invite à concevoir l'espace du quotidien comme le lieu d'actions militantes et engagées ; l'espace manifestant s'étale alors sur l'espace du quotidien. Aussi, la manifestation n'a plus besoin d'un espace délimité et déterminé, déclaré à la préfecture pour exister ; ni d'une mise en scène, d'une théâtralisation ou d'une spectacularisation pour capter l'attention des médias et des publics. La manifestation se fait au quotidien, à travers les choix ordinaires des personnes ; ces choix ordinaires (comment s'habiller, quoi manger, comment se déplacer, etc.) s'expriment à travers le corps, point d'articulation entre les choix et les comportements dans l'espace social. Par conséquent, chaque jour, lors de chaque choix, lors de chaque acte, les corps manifestent. La manifestation n'est plus limitée dans le temps et l'espace (de treize heures à quinze heures sur la place de la République) : elle devient l'expression même des comportements des individus et envahit ainsi l'espace du quotidien. S'intéresser aux comportements militants dans un rapport de force avec

les comportements dominants au sein de l'espace ordinaire est l'occasion de voir comment les choix de vie et les mutations des comportements d'individus interviennent sur les rapports sociaux et sur l'organisation de l'espace, notamment urbain.

Une critique sociale générale s'exprime contre le fonctionnement sociétal : au-delà des dénonciations morales, une volonté d'action politique s'affirme pour défendre des causes jugées plus éthiques (DUBUISSON-QUELLIER et LAMINE, 2004). Au-delà des actions collectives de désobéissance civile ou des rassemblements dans l'espace public, d'autres actions existent : ce sont des actions discrètes, celle du quotidien, hors du champ de la caméra. Ainsi, les actions d'associations de consommateur-e-s, de syndicats de producteur-e-s ou d'objecteur-e-s de conscience, visent à faire pressions sur les acteur-e-s économiques et politiques dominant-e-s en agissant au quotidien par l'adoption de nouveaux comportements qui s'expriment visiblement dans l'espace commun, mais sans nécessairement faire de bruit. Les comportements militants du quotidien sont des manifestations de l'ombre. Toutefois, ne pas manifester ouvertement dans l'espace urbain n'entrave-t-il pas *in fine* la portée de l'action individuelle comme collective ?

## **CHAPITRE 1 – L'engagement personnel du corps dans l'espace social : un nano-espace manifestant et transgressif**

L'enquête de terrain montre que la pratique de la manifestation convainc de moins en moins les citoyen-ne-s lorsqu'il est question de se faire entendre contre une injustice perçue ou pour revendiquer des droits bafoués. Les actions de désobéissance civile, si elles attirent l'attention citoyenne et avertissent efficacement les consciences quant aux inégalités des rapports de force au sein de la société, restent souvent ignorées des autorités publiques. Manifestations de rue et autres actions collectives ne se présentent plus comme les moyens d'intervention les plus pertinents pour affirmer sa place de citoyen-ne au sein de l'espace social. Elles intéressent, sont médiatisées, diffusées à grande échelle sur les réseaux sociaux, mais se voient confiner dans la sphère du divertissement et du spectacle : si elles mettent en lumière les vices d'une société, elles ne permettent pas de les corriger. Les enquêté-e-s sont nombreu-x-ses à souligner ce sentiment d'impuissance malgré un engagement réel sur le terrain. Les plus jeunes estiment qu'il faut déplacer l'action de la mobilisation collective : ne plus seulement se rassembler dans la rue et manifester avec des pancartes, mais agir concrètement, par son mode de vie, par ses comportements du quotidien, pour intervenir directement dans les logiques de fonctionnement de la société. Cette intervention passe d'abord par une maîtrise du corps au sein de l'espace

social : le corps est le premier outil de l'expression et de la manifestation puisque c'est lui qui traduit physiquement dans l'espace nos réflexions et notre engagement personnel. En ce sens, le corps manifeste.

La manifestation de rue permet de faire découvrir un conflit et de le populariser auprès de l'opinion publique. Néanmoins, ce mode d'action ne représente finalement qu'une étape de la lutte et ne peut être pensé comme exhaustif (la manifestation est considérée comme inoffensive, prévisible et sans impact réel). Il s'agit dès lors de proposer une action politique et sociale sans que le rassemblement de corps dans l'espace ne soit nécessaire. Elle vise à faire prendre conscience aux citoyen-ne-s de la force politique contenue dans leur corps. Cette force politique des corps peut être exercée en dehors des temps de mobilisations : la vie quotidienne, par tous les actes *a priori* anodins qu'elle implique (se nourrir, se vêtir, travailler, étudier, etc.), est un terrain privilégié pour expérimenter son corps politique. La société (normée par ses acteur-e-s dominant-e-s) fournit un cadre collectif pour des engagements individuels.

### **3.1.1 Le corps du consom'acteur-e : un outil de contestation sociale contre les formes de domination**

*Des actes individuels responsables pour une action militante et engagée dans l'espace social*

La protestation par le corps individuel s'inscrit dans le développement des modes de consommation engagée et responsable (commerce éthique, défense de l'environnement, circuits courts et production alimentaire locale, etc.), et s'engage dans la construction d'un mouvement qui promeut la décroissance<sup>71</sup> en dénonçant les acteur-e-s de la société marchande complice de la normalisation de l'espace (la grande distribution, les grands groupes industriels et financiers, la publicité, les grands médias, etc.) (DUBUISSON-QUELLIER et BARRIER, 2007).

---

<sup>71</sup> Les partisan-e-s de la décroissance soutiennent que la croissance économique entraîne davantage de nuisances que de bienfaits pour les sociétés et les écosystèmes. Produire toujours plus implique l'exploitation toujours plus intensive des ressources (pétrole, charbon, eau, sable, etc.), l'augmentation des quantités de déchets et une plus forte pollution. Face à la croissance démographique et à des ressources naturelles limitées, la croissance économique risque de mener à une crise économique, environnementale et géopolitique (du fait de conflits pour des ressources de plus en plus rares, de pénuries et de famines, de migrations, etc.) Pour éviter ce scénario, la décroissance préconise de produire et de consommer moins (notamment dans les pays dits développés dont les besoins sont assurés), et de mieux répartir les richesses.

Par ailleurs, cette critique s'enracine également dans une tradition d'activisme des consommateurs ayant pris des formes différentes selon les pays : le boycott dans les pays anglo-saxons et nordiques, les ligues sociales d'acheteuses ou encore le mouvement coopératiste en France. [...] En raison de leur caractère pluriel et diffus, mais aussi probablement parce que ces protestations s'inscrivent plus facilement dans les actes individualisés de pratiques spécifiques (achats responsables, gestes « verts » manifestations, signatures de pétition, engagements associatifs), ces critiques sont difficiles à cerner comme un mouvement social en tant que tel. [...] Comment alors rendre compte de ces actions collectives néo-consuméristes, alors même qu'elles ne semblent pas épouser les formes classiques des mouvements sociaux, notamment parce qu'elles ne requièrent pas toujours la mobilisation de ressources collectives et se fondent plus volontiers sur les engagements individualisés que sont les comportements de consommateurs ou de militants multi-affiliés ?

(DUBUISSON-QUELLIER et BARRIER, 2007, pp.210-211)

Il est, en effet, *a priori* difficile de concevoir l'idée de mobilisation lorsque l'engagement est individualisé et isolé. L'engagement individuel, puisque non collectif et ainsi non publicisé, n'est pas spontanément compris comme une action qui s'inscrit dans une lutte pourtant collective. En effet, la décision d'une personne qui décide individuellement de ne plus manger de viande, même si l'acte est isolé, s'inscrit bien dans une lutte collective en faveur de l'environnement et/ou des droits des espèces animales et/ou de la santé. Tous ces actes « anormaux » accomplis par diverses personnes, bien qu'isolés, forme *in fine* un espace collectif de l'action contestataire et revendicative. Toutefois, plutôt que cet espace soit géographiquement identifié et délimité dans l'espace public (le rassemblement des corps le temps d'une manifestation), cet espace consiste en un réseau de personnes qui partagent les mêmes objectifs quotidiens, les mêmes comportements ordinaires. En ce sens, cet espace en réseau forme un nouvel espace manifestant où la manifestation s'exprime par les choix ordinaires des citoyen-ne-s qui deviennent des choix politiques.

La volonté d'agir à l'échelle de son corps est particulièrement manifeste sur Internet et les réseaux sociaux. Si des sites spécialisé invitent les citoyen-ne-s à maîtriser leur consommation (comme l'association « UFC Que Choisir<sup>72</sup> » ou le magazine « 60 millions de consommateurs<sup>73</sup> »), de nombreux blogs et médias indépendants fleurissent également, prodiguant des conseils pour mener à bien la lutte individuelle à l'encontre d'un espace normé. Sur les réseaux sociaux, des articles faisant la promotion d'actions engagées, individuelles et

<sup>72</sup> <https://www.quechoisir.org>

<sup>73</sup> « 60 millions de consommateurs » est toutefois sous la tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances, ce qui interroge la réalité du rapport de force entre les comportements engagés et avertis et la consommation normée (<http://www.60millions-mag.com>)

innovantes sont partagés de façon récurrente. Aujourd'hui, on s'abonne à des pages (*Twitter*, *Facebook*) aux visées éthiques et alternatives qui communiquent au quotidien des pistes nouvelles pour revoir ses comportements, vivre au jour le jour de façon engagée et se mobiliser par nos pratiques contre les injustices. Il n'est, par ailleurs, pas rare d'y trouver des articles qui, paradoxalement, appellent à supprimer notre compte *Facebook* afin de retrouver une mainmise sur nos données (sur ce qui pourrait être appelé notre « corps virtuel »). Des chaînes *YouTube* se créent, où leur propriétaire vante et explicite les bienfaits de l'action et de la réflexion transgressives au quotidien ; une chaîne *YouTube*, individuelle dans son principe, symbolise dès lors la figure (le corps) même de l'engagement individuel pour une société plus égalitaire et écologique<sup>74</sup>.

*« Vous êtes ce que vous mangez ! » ou ce que vous achetez, ce que vous consommez, ce que vous portez... : la responsabilité du corps*

L'engagement individuel se base sur l'idée que tout acte individuel, notamment de consommation (matérielle mais aussi de services comme la santé, la culture, les transports, etc.), connaît des conséquences économiques et sociales ; aussi en intervenant directement sur ses propres comportements, dont le corps est l'articulation centrale avec l'espace collectif, on intervient sur le fonctionnement de la société (DUBUISSON-QUELLIER, 2009). Agnès François-Lecompte (2009, p.90) parle de « consommation socialement responsable » :

Celle-ci regroupe tous les comportements de consommation où « l'individu prend en compte les conséquences publiques de sa consommation privée et utilise son pouvoir d'achat pour induire des changements dans la société. » Les acheteurs responsables agissent donc au-delà de leurs simples intérêts et tiennent compte de l'impact de leur consommation sur l'environnement physique et/ou sur différentes catégories de personnes (salariés, personnes défavorisées...).

Ainsi, la mobilisation s'organise par des actes de consommation « anormés ». Pour les anticapitalistes, c'est acheter des vêtements ou de la nourriture à des entreprises à la démarche éthique pour la société plutôt qu'à des entreprises et des grandes marques polluantes ou faisant travailler des enfants ; voire ne plus acheter et plutôt, dans le cas des vêtements, favoriser le

---

<sup>74</sup> On peut penser à des chaînes comme « Osons Causer » (<https://www.youtube.com/channel/UCVeMw72tepF11Zt5fyf9QKQ>) ou « Partager C'est Sympa » ([https://www.youtube.com/channel/UCr\\_3nQ4eRCwm\\_XUDpf62MAg](https://www.youtube.com/channel/UCr_3nQ4eRCwm_XUDpf62MAg)).

don, l'échange, la seconde-main, etc. Pour des antispécistes, il s'agit de ne plus consommer de viande ni de produits d'origine animale, de fréquenter (consommer) des lieux (MERMET, 2011) qui répondent à leur comportement (des restaurants, des magasins spécialisés, etc.) Il peut s'agir également de fermer son compte en banque pour en ouvrir un autre dans une banque qui finance des projets avec lesquels vous êtes en accord, ou de réduire ses déchets ménagers (chasse aux emballages, achats en vrac) afin de limiter son impact sur l'environnement, ou encore de se tourner vers des produits locaux pour contrer les logiques de la mondialisation :

Un premier objectif possible lorsqu'un individu consomme de façon socialement responsable est l'envie d'agir efficacement en faveur d'une cause sociale ou environnementale. [...] À travers leurs achats, elles [les personnes] aident à « changer les choses ». Ces personnes savent bien sûr que l'action individuelle ne suffit pas, mais elles considèrent que leur contribution personnelle est utile. (FRANÇOIS-LECOMPTE, p. 95)

La consommation responsable ne se limite pas à un acte d'achat ; il s'agit d'un processus de réflexion qui prend en compte les besoins antérieurs comme les conséquences de la satisfaction de ce besoin. Aussi, réfléchir sur ses choix et ses comportements implique un engagement réel vis-à-vis d'une cause défendue, tout aussi concret que le rassemblement de corps dans l'espace venus manifester, pancartes en main. Lors de la marche contre les abattoirs, la manifestation du corps dans l'espace importe tout autant que la cause défendue. À regarder les personnes dans le cortège, la quasi totalité ne portent pas de cuir (si un vêtement est en cuir, il s'agit généralement des chaussures ; plusieurs affirment cependant qu'il s'agit de cuir végane, fabriqué à base de végétaux ou de plastique). L'engagement personnel des manifestant-e-s s'expriment, au-delà de l'objectif de la manifestation, par ce qu'ils-elles choisissent d'exprimer et de projeter par leur corps.

Si le corps devient une manifestation, tous les corps sont alors dotés d'une responsabilité vis-à-vis de leurs choix ordinaires puisque ces choix s'expriment également comme des choix politiques. Ceci signifie que personne ne peut se maintenir dans la « neutralité » ou la « normalité » : par exemple, choisir de manger de la viande (qui est considéré comme ce qui est « normal » dans l'espace social, donc ce qui est « neutre ») devient un acte tout aussi politique et que le choix de ne pas en consommer. En d'autres termes, lorsque le corps est conçu comme une manifestation, ce ne sont plus seulement les corps contestataires qui manifestent, mais aussi les corps dits « normaux » qui se voient dès lors attribuer malgré eux une fonction politique explicite. En choisissant de maintenir en place des comportements normés, ces personnes, par leur corps justement normé, manifestent. Affirmer son adhésion à un système

par sa non contestation, c'est en quelque sorte manifester en faveur de ce système. À travers le corps, tout est manifestation et action politique. L'individu expérimente ainsi une démarche d'*empowerment* individuel puisqu'il peut agir sur les conditions sociales, politiques, économiques ou écologiques auxquelles il est confronté. Par le processus de conscientisation et les capacités de pouvoir-faire qu'il implique, l'*empowerment* donne une responsabilité totale vis-à-vis de notre façon d'être, de notre façon de vivre dans l'espace social, devenu un espace manifestant à grande échelle : par la manifestation du corps, chaque personne est ramenée face à ses actes d'achats, de production, d'altruisme, de non-altruisme, de normalisation, de transgression, etc.

### 3.1.2 S'extirper du cadre contraignant de la manifestation déclarée

Manifester à l'échelle du nano-espace qu'est son corps, manifester par son corps, est une occasion de s'émanciper du cadre rangé de la manifestation et d'agir de façon immédiate et concrète en impliquant dans la lutte son mode de vie. Si les manifestant-e-s apportent leur soutien à une cause par la présence de leur corps dans l'espace de la manifestation, certain-e-s enquêté-e-s expriment un sentiment de « bridage », l'impression de ne pas être libre de ses mouvements, de devoir se conformer à une image attendue de la manifestation et ne pas agir à la hauteur de leur volonté d'implication. Manifester dans l'espace de l'ordinaire, c'est aussi une façon d'échapper aux restrictions et aux pressions des forces de l'ordre dans la rue. Agir dans l'ombre permet de quitter progressivement le *statu quo* dans lequel semblent rester confinées les manifestations.

*Le protestation anti-publicitaire : une mobilisation entre actions collectives et engagement individuel*

Les collectifs anti pub permettent de solidariser et structurer les actions individuelles en action collective. Néanmoins, ces actions réalisées le plus souvent dans l'ombre et la discrétion maintiennent ce caractère subversif de l'engagement du corps manifestant individuel dans l'espace du quotidien, comme le précise Sophie Dubuisson-Quellier et Julien Barrier (2007, p.212) : « [...] la protestation anti-publicitaire ne se réduit pas à ces collectifs. » Les auteur-e-s soulignent la spécificité des actions anti pub qui, bien que faisant aujourd'hui partie d'un cadre plus collectif, relève d'abord d'un geste isolé de contestation. En effet, la publicité s'immisçant dans tous les recoins de la vie quotidienne, publique comme privée, il s'agit de lutter contre la

publicité elle-même en ce qu'elle constitue une attaque à la liberté individuelle et privée de chacun-e. Sophie Dubuisson-Quellier et Julien Barrier (2007, p.213) décrivent l'action de Yvan Gradis, pionnier de la lutte anti pub : « Gradis invite ses lecteurs à réagir à « l'invasion publicitaire » en y opposant une résistance quotidienne, conçue comme « un boycott individuel ». » Le boycott individuel est présenté par Yvan Gradis comme la position engagée la plus élémentaire, efficace et morale. L'action individuelle et isolée doit alors s'inscrire dans une routine de tous les jours à travers des petits gestes quotidiens et transgressifs dans l'espace social et ordinaire, telle une manifestation éphémère (LAMIREAU, 2002) :

[...] par exemple de retourner les sacs plastiques des grandes surfaces pour en cacher la marque, de poser un autocollant sur sa boîte aux lettres indiquant le refus des prospectus, de se cantonner à une liste précise lorsque l'on fait ses courses pour éviter les achats suscités par les sollicitations publicitaires sur les lieux de vente, ou encore de traverser les couloirs du métro en ignorant les affiches publicitaires. [...] L'action devient le fondement même de l'expression de la critique : la résistance ne doit pas relever seulement d'une théorie, elle suppose des actes individuels de « légitime défense ». »  
(DUBUISSON-QUELLIER et BARRIER, 2007, p.214)

Si des collectifs anti pub<sup>75</sup> se mettent progressivement en place comme « Résistance à l'Agression Publicitaire » ou « Casseurs de Pub », les gestes isolés restent récurrents puisqu'il existe un « décalage entre le faible nombre d'adhésions aux associations anti-publicitaires et la multiplicité et la popularité des actions qui semblent attester d'une certaine sympathie à la cause au sein de la société civile. » (DUBUISSON-QUELLIER et BARRIER, p.216) Le « barbouillage » (slogans critiques peints à la bombe sur les affiches publicitaires) et le « déboulonnage » (démontage de panneaux publicitaires), par leur accessibilité dans l'espace public, sont des pratiques qui se prêtent plutôt aisément au geste individuel. Les collectifs sont d'abord une source de répertoires d'action dont la forme permet une circulation et une appropriation facile par des individus hétérogènes. Ils apportent surtout un soutien lorsque des barbouilleur-e-s ou des déboulonneur-e-s sont interpellé-e-s par les forces de l'ordre : en effet, l'action anti pub, en tant que désobéissance civile, implique un positionnement particulier vis-à-vis de la loi. L'action anti pub, puisque pratiquée individuellement, engage la responsabilité individuelle des participant-e-s et non la responsabilité collective d'une association

---

<sup>75</sup> Des collectifs s'inspirent d'un mouvement de protestation contre les formes de domination du marché, le *culture jamming*. Le *culture jamming* adopte une posture artistique par des manifestations-spectacles (par exemple, détourner l'attention des spectateur-e-s au cinéma lors de la diffusion de pages publicitaires) et le détournement artistique et humoristique des affiches publicitaires en ville.

(l'hétérogénéité des actions et des visées rend difficile pour une association d'endosser la responsabilité de tous les actes isolés réalisés, aussi la responsabilité est, comme l'engagement, celle d'un seul corps dans l'espace). Yvan Gradis présente ces actions comme un droit de réponse aux normes imposées exercées individuellement dans l'espace public. Il ne s'agit pas tant d'une mobilisation collective que d'une signature réalisée par de multiples corps isolés (et multi-engagés dans des causes diverses, comme des causes féministes ou écologistes) dans l'espace du quotidien. D'autre part, travailler sur les manifestations et les actions collectives m'a amenée à être bien plus attentive à mon propre environnement ordinaire : en dehors de mon temps de travail du mémoire, au sein de l'espace du quotidien, je note que je suis régulièrement confrontée à des publicités graffitées, montrant la prédominance de ces actions dans un temps et un espace autres que le temps et l'espace de la manifestation ou de l'action collective organisée et déclarée.

Lors de la marche du 1<sup>er</sup> juillet 2017 contre l'état d'urgence permanent, des militant-e-s anti pub sont présent-e-s dans le cortège. Leur comportement dans la foule diffère de celui des autres groupes manifestants : ils-elles sont discr-et-ète-s, sortent de manière furtive du cortège pour accomplir leur action sur un abris-bus ou un panneau publicitaire, puis se glissent de nouveau dans le cortège afin de s'y dissimuler et se faufiler, avant d'en sortir de nouveau un plus loin. L'action est vive et rapide, réalisée à visage découvert mais sans jamais faire appel à une visibilité, à une audience ni à une spectacularisation de l'action. Les actions sont généralement applaudies, néanmoins les militant-e-s adoptent toujours une attitude humble propre à un engagement « de l'ombre ».

### *Le cyber-militantisme, le déplacement de la manifestation dans l'espace virtuel*

L'engagement individuel des corps est d'autant plus efficace qu'Internet permet de mobiliser et de faire communiquer les actions, et de dépasser les contraintes géographiques et de distance. Avec Internet, l'isolement dans l'espace manifestant des corps engagés n'est finalement qu'apparent.

Le cyber-militantisme inscrit directement son action dans l'espace virtuel. Internet devient alors un espace d'expérimentation et de résistance (RODRIGUEZ, 2016). Les actions menées en ligne par les cyber-militant-e-s relèvent de pratiques quotidiennes qui marquent leur espace social et politique, aussi l'usage devenu ordinaire de ces médias constitue un engagement corporel et virtuel. Ce que Sandra Rodriguez (2013) nomme la « génération de l'information » donne un sens nouveau à l'engagement alors que des études montrent la désaffection électorale

des jeunes et leur rejet des groupes et associations de lutte traditionnels (RODRIGUEZ, 2013). Le développement 2.0 donne lieu à de nouvelles formes d'action qui travaillent à un changement social. Les manifestations éclairs (*flash mobs*), l'utilisation des réseaux *Facebook* et *Twitter* dans le cadre d'organisation de manifestations récentes (notamment contre la loi Travail) ou la cyber-dissidence témoignent d'une nouvelle culture de la participation politique et sociale qui invite à repenser les modalités de la mobilisation du corps (RODRIGUEZ, 2013). L'écosystème des technologies de l'information et de la communication semblent intervenir sur les motivations et la volonté d'agir de certain-e-s :

Associant directement les activistes à leurs utilisations novatrices des réseaux sociaux, les expressions « jeunesse Twitter », « parti Facebook » ou « révolution Wikileaks » sont devenus des termes courants chez les journalistes qui [...] ont cherché dans le développement d'outils « révolutionnaires » des implications elles-aussi « révolutionnaires ». [...] Toutefois, s'il est aujourd'hui convenu de dire que les médias sociaux *appuient* et non pas *produisent* les mobilisations, il demeure que ces multiples débats et couvertures médiatiques sur les espoirs et les limites du Web jouent aussi sur les *imaginaires* des jeunes, sur la façon dont ils perçoivent la portée que peuvent avoir ces outils à des fins de mobilisation sociale et politique. (Sandra Rodriguez, 2013, pp.248-249)

Pour les militant-e-s du *web*, les technologies de l'information et de la communication accompagnent la coordination des actions et la façon de mobiliser les personnes par l'effet de réseau. L'espace de diffusion de l'action, en amont, en aval ou même pendant l'action, est élargi et ce, à moindre coût. Sandra Rodriguez (2013, p.275) explique que : « [...] le grand avantage de ces outils est de permettre d'étendre l'action à l'extérieur des cercles d'activistes, militants ou sympathisants habituels. [...] le Web permet d'« aller chercher des gens qui n'ont aucun passé militant », qui ne « sont pas politisés » ou qui « ont peur des manifestations mais sont prêts à boycotter ». » Les cyber-militant-e-s considèrent ces personnes comme une multitude d'acteur-e-s qui agissent par petits gestes pour appuyer la portée d'actions plus larges à visée socio-politique. Selon Sandra Rodriguez, les cyber-militant-e-s sont conscient-e-s des limites de la portée de leur action : si le *web* permet d'élargir l'espace de diffusion de la manifestation, cette seule diffusion ne suffit pas à provoquer l'action chez les récepteur-e-s de leur message et de leur engagement. Beaucoup s'interrogent sur la capacité de leur propre action engagée à changer les comportements d'autres personnes réceptrices.

Certaines micro-pratiques sont particulièrement favorisées pour engager son action à la fois dans l'espace virtuel et dans l'espace « concret » du quotidien : il s'agit des fonctions de partage et d'appui surtout présentes sur les réseaux sociaux (« *Like* », « *Share* », « *Forward* ») ou encore

les micro-dons à des collectifs, des associations ou des médias indépendants réalisés à partir de plateformes abritant des « cagnottes ». Ces pratiques déplacent les corps des sympathisant-e-s et des adhérent-e-s dans la sphère virtuelle. Une personne qui clique simplement sur un bouton « Like » ou « Share » passe du statut de spectateur-e à celui de relais de l'action (RODRIGUEZ, 2013), l'espace virtuel démultipliant la portée d'une action puisque le clic ne demande pas le même investissement physique que l'adhésion à un parti ou un syndicat. Si le développement des applications en ligne semble être une avancée sur le seul plan technologique, ce développement engendre toutefois également une action sur le plan social.

*L'engagement non-déclaré : les « signaux faibles » de la manifestation*

Lorsque Mathilde Girard (2010) conteste la spectacularisation de certains comportements engagés et souligne l'annihilation de l'action par la trop forte recherche de visibilité<sup>76</sup>, elle relève que d'autres comportements se définissent quant à eux par la discrétion où l'action silencieuse est la condition même de la pertinence de l'engagement. Des groupes professionnels, des enseignant-e-s par exemple, interviennent directement depuis leur espace de travail par un éventuel refus d'application rigoureuse d'un nouveau programme scolaire ou par le rejet d'un enseignement trop académique et conventionnel :

Ainsi, le refus de participer à la prévention de délinquance dès l'enfance [...], le refus de collaborer à la dénonciation des demandeurs d'emploi sans papiers par les agents de Pôle Emploi, ou encore le refus de se soumettre à la génération des nanotechnologies et du prélèvement ADN peuvent être des exemples de *contre-conduites*, des modes de résistance réservés [...].  
(GIRARD, 2010, p.217)

C'est la nécessité de durer et de s'ancrer de façon profonde dans le fonctionnement de la société qui appellent cette discrétion et l'évitement du spectacle. En ne s'inscrivant pas dans les logiques du spectacle, et donc dans celles d'un scénario dont la définition même du terme implique la prévisibilité, ces actions de l'ombre permettent alors à leurs auteur-e-s d'échapper à une prévoyance et une intervention d'éventuelles autorités qui viendraient bloquer l'action :

Aussi sont-ils plusieurs à *s'organiser* sans revendiquer, sans déclarer, sans porter-parler. Ceux-ci élaborent dans la durée des pratiques singulières de présence dans l'espace public dont la fonction essentielle pourrait être celle-ci : recréer des zones

---

<sup>76</sup> Voir 1.1.2 « Quand la visibilité annihile l'action : aux limites de l'engagement militant et du spectacle médiatique » p.46

d'indépendance collectives, des pratiques de mise en commun, de gratuité, et *produire de l'ombre*, du trouble dans les circuits des Renseignements généraux. Produire de l'ombre, des court-circuits, se rendre *indétectables*. (GIRARD, 2010, p.218)

Si ces modes d'action sont parfois relayés dans les médias (traditionnels ou indépendants), la plupart des actions dont il est question restent confidentielles. Pour ces personnes qui s'engagent dans l'ombre, l'action est à portée de main puisqu'elle dépend du comportement qu'on choisit d'adopter au quotidien. Il s'agit de faire émerger du politique par ses choix ordinaires « qui passent souvent davantage par l'anonymat, l'absence de discours », c'est-à-dire « des formes de discrétion puissantes qui court-circuitent les identités attendues. » (GIRARD, 2010, p.218). Ces choix et comportements se présentent donc comme des « signaux faibles » de la mobilisation, non pas au sens de la faiblesse de l'action, mais de la discrétion et de la relation directe entre subjectivités (sans intermédiaire, sans *media*), à contre-pied des nombreux signaux visibles de l'engagement et de la manifestation.

Dès lors, les objections de conscience sont durables et l'action impacte directement la réalité, à l'inverse d'une manifestation sous les feux des projecteurs, qui certes visible et popularise une cause auprès d'une population à réveiller et à alerter, mais ne trouve pas nécessairement d'effectivité dans l'immédiat. L'action engagée doit finalement trouver un équilibre entre la volonté de clamer haut et fort les raisons de s'indigner (au risque de répéter des recettes jusqu'à l'épuisement, comme ce qu'il s'est passé avec certains cortèges manifestants, hier percutants aujourd'hui monotones) et l'action invisible et directement concrète (au risque cette fois d'étouffer des débats essentiels faute de suffisamment avertir et mobiliser les populations).

## CHAPITRE 2 – Nouvelles spatialités manifestantes du quotidien : à quoi faut-il s'attendre ?

### 3.2.1 Les limites de la consom'action de l'espace ordinaire

#### *Un militantisme de façade ?*

Se mobilise-t-on vraiment par nos comportements individuels présentés comme engagés au sein de l'espace ordinaire ? Ou n'est-ce qu'un semblant de mobilisation, des actions *a priori* engagées pour se donner une conscience socio-politico-écologique ? Des enquêté-e-s critiquent ce type d'actions qui permettrait en fait de se dédouaner de toute réelle exposition politique affirmée sur le terrain. De plus, la mobilisation par la consommation engagée, aussi pertinente soit-elle, ne provoquerait pas de changement au sein de la société et ne permettrait pas de corriger les dysfonctionnements capitalistes pointés du doigt par les « consommateur-e-s écolos » puisque la consommation engagée reste, avant tout, de la consommation. Pour un enquêté, il s'agit d'un « militantisme de *smartphones* et de tablettes » : depuis chez soi, à l'extérieur ou pendant ses déplacements, sur son ordinateur ou sur son téléphone (ou sa tablette), ces « militant-e-s *smartphones* » parcourent les articles scientifiques et journalistiques traitant de la consommation responsable, achètent leurs produits (alimentaires, vestimentaires, cosmétiques, etc.) dans des magasins éthiques en ville ou sur Internet, etc. Toutefois, ils-elle ne sont jamais sur le terrain, ou presque. Si l'engagement pour une société meilleure est entendu par ces enquêté-e-s critiques, le fait que cette mobilisation soit dans l'ombre semble provoquer selon eux-elles un repli sur soi : une mobilisation qui prend place au sein de l'espace privé n'est qu'une expression de l'entre soi. Il ne s'agit pas tant de se mobiliser pour une cause que de vouloir être en accord avec ses valeurs, ses principes : aussi, la démarche est davantage centrée sur soi que tournée vers autrui. Si la consommation comme outil d'action vise bien le bien-être commun (comme on l'entend dans de nombreux discours qui expliquent que même si on n'est qu'une personne à agir, c'est déjà un premier pas, et ça permet au moins un engagement à son échelle selon ses moyens) la démarche reste, quant à elle, aut centrée. C'est ce qu'explique Agnès François-Lecompte (2009, pp.95-96) :

Dans ce cas le consommateur se place dans une logique individuelle plus qu'instrumentale et utilise ses achats comme une façon de s'affirmer, de se valoriser personnellement, ou même de se différencier des autres en se plaçant au-dessus.

L'individu souhaite avoir les « mains propres », c'est-à-dire se sentir bien avec lui-même afin d'éviter tout sentiment de culpabilité concernant ses achats.

Même si la personne ne cherche pas à se distinguer ni à se mettre en valeur vis-à-vis de ses pairs, elle s'inscrit cependant dans une démarche qui procure une valorisation individuelle. Pour certain-e-s enquêté-e-s, ceci discrédite une partie de l'engagement. Par ailleurs, une critique similaire est également portée sur un profil manifestant cible : un enquêté explique que « certaines personnes viennent manifester sans être réellement investies » ; ces personnes semblent venir pour la première fois, à deux ou en petits groupes, et ont constamment leur *smartphone* en main « pour mitrailler la scène et la balancer sur *Snapchat*. » La présence de ces manifestant-e-s ponctuel-le-s, qui « restent entre eux », est bien sûr la bienvenue, toutefois l'enquêté précise : « On sait qu'on ne les reverra jamais, ils sont probablement venus parce qu'ils avaient l'après-midi de libre et qu'ils ont entendu parler de la manif' aux infos. » Pour lui, l'action de ces manifestant-e-s se traduit par une volonté de se montrer, de montrer auprès de leur réseau d'ami-e-s qu'ils-elles s'engagent, qu'ils-elles ont une opinion politique affirmée : ils-elles ont certainement de bonnes connaissances sur les enjeux des luttes et construisent probablement une réflexion pertinente à partir de lectures ou de vidéos documentaires sur Internet ; toutefois, l'ancrage dans l'espace manifestant reste superficiel. Pour l'enquêté, la mobilisation se fait d'abord par la mobilisation des corps, de façon sensible, pas seulement de façon virtuelle ou cognitive. Il ajoute : « À « Nuit Debout », il y en avait beaucoup des « comme ça ». C'est bien, ça fait du monde, ça montre que les gens s'intéressent et y croient ! Mais tu as l'impression qu'ils ne prennent pas les choses au sérieux, que c'est juste « le truc à faire » du moment et que c'est l'occasion pour eux de voir ce qu'il se passe de plus près. »

*Un militantisme « bobo » ?*

En plus de représenter un militantisme de façade, la mobilisation par l'engagement du corps est désigné comme un militantisme « bobo », compris au sens d'un militantisme de privilégié-e-s (ces réflexions concernent surtout l'engagement du corps par la consommation responsable). Le corps responsable et engagé ne serait qu'une nouvelle norme sociale, un nouveau corps normé issu d'un groupe dominant. En effet, l'engagement du corps par un mode de vie quotidien responsable s'inscrit dans l'espace puisque pour répondre aux besoins du corps engagé, des espaces adaptés doivent être mis en place (par exemple des magasins biologiques, des restaurants véganes, des lieux alternatifs dans la ville, voire des quartiers, qui échappent

aux pratiques plus communes, etc.). Néanmoins, la volonté de déconstruire l'espace normé conduit à une reconstruction de cet espace à partir de nouvelles normes : engager son corps au quotidien par des pratiques qui transgressent la norme et l'habitude nécessite d'en avoir les moyens, culturels comme financiers. Aussi, l'engagement du corps devient l'apanage des populations privilégiées (pas nécessairement les plus privilégiées mais, en tout cas, pas les moins aisées). Ces corps privilégiés se distinguent tout en instituant une nouvelle norme à suivre pour exemple (BOURDIEU, 1979). Plutôt que de transgresser l'espace, celui-ci se fragmente. Un contre-espace de la norme devient finalement un nouvel espace normé, mais différencié, un nouvel espace de l'ordinaire. Pour des enquêté-e-s, l'engagement des « militant-e-s bobos » est privilégié car il n'est pas accessible à tous : en effet, engager son corps par la consommation nécessite de prendre du temps (pour l'action, la réflexion) que tout le monde ne peut s'accorder. Ainsi, un tel militantisme est considéré comme superflu et accessoire (un militantisme qu'on ne peut se permettre que lorsque les principales urgences sont bien prises en charge) : selon cette approche, il existerait alors une hiérarchie des luttes selon leur degré d'importance, et la consommation responsable viendrait après de nombreuses autres causes plus urgentes, comme les droits de personnes réfugié-e-s ou ceux de salarié-e-s bafoué-e-s. Néanmoins, tou-te-s les enquêté-e-s n'ont pas la même approche. Pour une enquêtée (investie dans la défense des populations réfugié-e-s à la porte de la Chapelle), les priorités différentes de chacun-e, même si elles sont parfois difficiles à comprendre quand elles ne sont pas partagées, permettent *in fine* de lutter sur tous les fronts :

Je me dis que militer pour les droits des animaux, ce n'est pas aussi urgent que de se mobiliser pour les droits humains. Bon, apparemment, j'ai cru comprendre que j'étais une personne spéciste [rires]. Mais ça ne me semble pas être le plus urgent. Mais, c'est bien *ma* vision des choses, et je conçois qu'il en existe d'autres ! Je n'ai pas le temps de m'intéresser et de réfléchir à « comment mieux m'engager au quotidien par ma consommation » mais d'autres l'ont, alors ils s'occupent de ce combat. Tant mieux, parce que moi je n'ai pas le temps pour ça ! De mon côté, j'ai le temps d'occuper la rue, de m'investir dans une asso, alors je m'occupe de ce combat là. Au final, on choisit tous ses batailles, on est tous plus ou moins touché-e-s par certaines causes. Est-ce que certaines sont objectivement plus urgentes que d'autres ? D'emblée, je voudrais dire que oui, je le pense, je pense qu'une personne qui dort là-bas sous les échangeurs [de la porte de la Chapelle] mérite d'être prioritaire vis-à-vis de l'achat d'un produit bio. Mais la réponse sensée est probablement non. Et est-ce que se mobiliser depuis ses achats quotidiens est une solution de facilité pour ne pas se confronter à ce qu'il se passe de plus violent dehors ? Là aussi, j'aurais tendance à penser que oui. Mais après tout, ce qu'ils font, moi je ne pourrais pas le faire. Alors la réponse, c'est peut-être que chacun fait selon ses moyens, sa personnalité et sa sensibilité. Et au final, tant mieux, parce qu'on s'y retrouve : aucune cause n'est oubliée et tout le monde milite partout pour plein de

choses. Je crois que c'est bête de constamment faire de l'« écolo-bobo-*bashing* », parce que si des personnes sont vraiment à « bacher », ce sont plutôt celles qui ne font rien du tout. Les « écolos-bobos » au moins font quelque chose, et surtout font quelque chose que je ne fais pas et que je n'ai pas envie de me forcer à faire, donc ça m'enlève une charge. Et ils se disent probablement la même chose nous concernant : nous faisons des choses dans la rue qu'ils ne voudraient pas faire, alors ça les décharge aussi.

Néanmoins, pour la majorité, la mobilisation passe tout de même d'abord par le rassemblement des corps dans un espace commun. C'est la spatialisation des corps et leur confrontation qui créent la synergie nécessaire pour espérer s'immiscer dans le fonctionnement de la société.

### 3.2.2 Que risque-t-on à abandonner la rue ?

*De l'importance de construire des espaces manifestants collectifs « anormés »*

Agir, s'engager par nos choix individuels ordinaires et nos comportements du quotidien ne conduit-il pas à abandonner l'espace de la rue à la seule jouissance des autorités dominantes ? Si les actions ordinaires, en impliquant notre responsabilité et notre réflexivité, sont des outils d'intervention sur l'environnement politique, social, économique et écologique, essentialiser le combat à la sphère personnelle et privée provoque un renversement complet des codes manifestants acquis au cours de l'histoire : la lutte ne se mène plus dans la rue mais par nos choix et comportement individuels, dans l'espace de l'intime. Dans une telle configuration, ne sommes-nous pas face à un phénomène de retour sur nos droits de manifester et de se réunir publiquement pour se faire entendre ? Se laisser convaincre que nos comportements du quotidien sont suffisamment puissants pour intervenir sur le cadre sociétal n'implique-t-il pas de réduire les corps au silence dans l'espace public ? Judith Butler (2016, p.123) répond que l'espace public, l'espace de l'apparaître où les corps s'expriment visiblement, est essentiel pour activer les rouages d'une mobilisation engagée et effective :

Chaque fois que des manifestants ont mangé et dormi sur une place publique, qu'ils y ont construit des toilettes et fabriqué divers systèmes de partage de l'espace, ils ne se sont pas contentés de refuser de disparaître et de rentrer ou rester chez eux, pas plus qu'ils ne se sont limités, agissant de concert dans des conditions d'égalité, à revendiquer pour eux-mêmes le domaine public. Ils ont fait bien plus que cela : ils se sont maintenus en tant que corps persistants ayant des besoins, des désirs et des exigences. [...] Les corps agissaient de concert mais ils dormaient aussi en public et par ces deux modes d'action, en donnant une organisation politique et spatiale à des besoins corporels fondamentaux, ils étaient tout à la fois vulnérables

et revendicatifs. Ce faisant, ces corps constituaient des images qui seraient projetées auprès de toutes les personnes qui regardaient, nous demandant de les recevoir et de réagir, et donc de solliciter une couverture médiatique qui empêcherait l'événement d'être occulté ou contourné.

Dès lors, que risque-t-on à ne plus manifester collectivement et explicitement nos revendications ? Que risque-t-on à centrer notre engagement sur notre façon d'être dans l'espace de l'ordinaire et à ne plus provoquer de temps et d'espace manifestants « extraordinaires », « a-normaux » et « hors-normes » dédiés à la mobilisation ? Si les actions qui questionnent les habitudes consommation et les comportements en société (par exemple les luttes pour une consommation responsable, locale, écologique, éthique, etc. ou la lutte contre la pollution publicitaire) se prêtent à un engagement personnel du corps et de ses comportements, d'autres comme les actions contre les violences policières ou les violences d'État, ou les actions contre la régression du système social, ou encore les actions contre l'exclusion sociale sont plus difficiles à mener à l'échelle du nano-espace qu'est le corps. Dans ces situations, des actes peuvent être accomplis, à l'instar des « signaux faibles » de Mathilde Girard (2010), mais l'engagement individuel et la discrétion de la lutte suffisent-ils à provoquer les changements escomptés ? Il paraît évident, dans le cas d'une lutte comme la revendication des droits des populations réfugiées à la porte de la Chapelle que la réponse est négative. Évidemment, des corps engagés à l'échelle de l'individu sont indispensables et essentiels pour mener à bien les actions, mais une mobilisation physique, collective au sein de l'espace public est nécessaire pour interpeler les autorités, pour montrer qu'une contestation existe bel et bien, pour faire pression et s'inscrire dans un rapport de force vis-à-vis de ces autorités, et ainsi espérer entraîner une amélioration conséquente de la situation actuelle. Il en est de même de la lutte pour les droits des personnes LGBTIQ+ qui s'inscrit dans le cadre urbain même en transformant et transgressant visiblement ses espaces normés. L'action par l'engagement individuel des choix et du corps ne peut se substituer à toutes les autres formes d'action politique et sociale. Par ailleurs, ce sont bien les limites de l'action individuelle qui conduisent les acteur-e-s isolé-e-s de l'anti pub à se réunir pour une action collective, comme le montrent Sophie Dubuisson-Quellier et Julien Barrier (2007, p.214) en citant l'association « Résistance à l'Agression Publicitaire » (1993) : « Certaines personnes résistent déjà individuellement : boycott, protestations, procès ; beaucoup se résignent, se croyant isolés devant l'ampleur du phénomène. Il importe maintenant, contre le fatalisme ambiant, de se réunir en vue d'une reconquête collective de l'espace public et privé. » Même quand elle est efficace, l'action individuelle comporte ses limites. Sophie Dubuisson-Quellier et Julien Barrier montre que

l'isolement en est justement la cause puisque seul-e, il est bien plus difficile de se faire une idée de la portée de son action : suis-je seul-e à lutter ? Les autres luttent-ils à la hauteur de mes efforts ? Ou, à l'inverse, mon action est-elle insuffisante ? Se réunir permet d'harmoniser l'action et de mesurer son avancée, de se positionner, de s'encourager pour continuer.

*Des manifestations « traîne savate<sup>77</sup> » : qu'en est-il réellement ?*

Le terrain a été l'occasion de saisir l'ambiance de diverses mobilisations. Certaines m'ont amenée à penser que la manifestation de rue perdait de sa pertinence et que le moteur de l'action revendicative était à chercher ailleurs, par d'autres moyens et stratégies. Au terme de l'exercice du mémoire, j'ai souhaité comprendre pourquoi certaines manifestations m'ont ennuyée ou déçue. Pour cela, il s'agit de saisir les facteurs qui construisent l'effet de manifestation « ratée » lors de certains événements. D'où provient l'impression que la manifestation de rue échoue à dire les choses ? La marche du 24 mai 2017 pour le droit au logement est l'événement qui me confronte le plus à ce sentiment d'échec manifestant. La foule est molle, le discours attendu ; les corps se pressent sur la chaussée lorsque les voitures klaxonnent et ne sont jamais menaçants lorsqu'ils affirment dans la rue Grenelle qu'il ne quitteront pas les lieux avant d'avoir obtenu gain de cause ; encore moins menaçants lorsqu'ils déclarent finalement mettre fin au rassemblement mais revenir la semaine suivante pour de nouveau se battre jusqu'au bout. L'ambiance de cette manifestation m'évoque celle des rassemblements syndicaux. Dans ces mobilisations, l'action persiste semaine après semaine, depuis des décennies, mais elle semble buter contre un mur invisible : la mobilisation reste sans réponse, ou alors celle-ci n'est jamais à la hauteur de la demande (puisque'il faut revenir encore et encore dans la rue). Pourtant, les corps continuent de se rassembler. Mon impression que la manifestation échoue tient au fait que j'attends de voir des effets concrets, ou du moins surprenants, dans l'espace ; j'attends de voir un rapport de force se spatialiser clairement. Quand rien ne se passe, j'en conclus que les manifestant-e-s peinent à avancer, qu'ils ne parviennent pas à intéresser leurs interlocuteur-e-s et que leur lutte est alors peine perdue. Dès lors, qu'est-ce qui peut pousser ces personnes à toujours continuer de se rassembler, de lutter ? Judith Butler (2016) explique que notre propre corps apparaît aux autres d'une façon qui nous échappe à nous-même. Le corps est performatif par lui-même : il apparaît à autrui et s'adresse à autrui (même si l'on ne cherche pas à exprimer

---

<sup>77</sup> L'expression est empruntée au Collectif Invisible qui décrit ainsi les cortèges traditionnels dans *Maintenant* (2017) : « les défilés traîne savate qui relèvent plus de la pacification que de la protestation. »

quoi que ce soit de façon volontaire). Cette interaction performatrice des corps est indispensable à la manifestation. Un espace de l'apparaître est nécessaire à toute action politique, car le corps y apparaît, s'exprime (de façon volontaire ou non) et performe. Les corps rassemblés élaborent un temps et un espace nouveau. C'est l'expression performative des corps qui encourage les personnes à se rassembler, à continuer de se rassembler jour à après jour sans se lasser face à la non réponse des autorités. Si, d'un point de vue extérieur, on peine à comprendre pourquoi de tels rassemblements persistent alors même qu'ils ne semblent provoquer aucun changement sociétal visible et ressenti, au sein du rassemblement même, les corps performant les uns les autres, s'adressent aux uns aux autres, créant une communication, un contact, une intention. Comprendre cette performance des corps est finalement plus facile au sein d'un rassemblement qui semble morne et abattu, qu'au sein d'un rassemblement ouvertement actif et offensif comme les groupe *black blocs*. La forte expressivité de certaines actions collectives invite à penser la performance comme une intention volontaire, un acte voulu, une extériorisation. En revanche, le rassemblement *a priori* ennuyant pousse à s'interroger sur la force qui peut conduire les corps à maintenir leur cohésion : cette force est plus implicite et relève de ce que la personne n'a pas même conscience d'exprimer par son corps. Le corps s'exprime, il performe, au-delà de ce qu'il extériorise de façon volontaire, et au-delà aussi de ce qu'il n'extériorise pas. Sur la place publique, le corps, même lorsqu'il ne fait rien et ne dit rien, même lorsqu'il dort, ne cesse jamais de parler. Il exprime par lui-même, et solidarise les différents corps, les enjoint à continuer. Par la performance du corps, les manifestant-e-s ne peuvent jamais être nié-e-s et réduit-e-s au silence :

Ensemble, ils exercent le pouvoir performatif de revendiquer l'espace public, d'une manière qui n'a pas encore été codifiée dans la loi et qui ne pourra jamais l'être tout à fait. Et cette performativité n'est pas seulement celle de la parole : c'est aussi celle des exigences de l'action corporelle, du geste, du mouvement, du rassemblement, de la persistance, de l'exposition à de possibles violences. [...] Ainsi, en tant que corps, je ne suis pas seulement pour moi-même, ni même en premier lieu pour moi-même ; je me trouve, si je parviens à me trouver, constituée et dépossédée par la perspective des autres. C'est pourquoi je dois, pour l'action politique, apparaître aux autres d'une manière qu'il ne m'est pas possible de connaître, et de cette façon, mon corps est établi par des perspective que je ne puis habiter mais qui, certainement, m'habitent.

(BUTLER, 2016, p.96)

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Les analyses de ce mémoire concernent principalement des manifestations et des actions collectives qui relèvent de ce qu'on pourrait appeler un socio-humanisme écologique et antifasciste. L'absence d'événements nationalistes ou de droites sur le terrain a orienté la réflexion dans ce sens. Le contexte politique et social actuel, aux lendemains de la mise en place de l'état d'urgence et des mobilisations contre la loi Travail, intervient sur l'écosystème manifestant ici étudié.

### *Réflexivité et difficultés*

Sur le plan méthodologique, mon expérience du mémoire est marquée par la primauté du terrain et la démarche ethnographique. La mise en place tardive du travail au mois de mai 2017 contextualise les choix du travail de terrain : celui-ci, simultané voire antécédent au travail bibliographique et à la construction d'hypothèses de recherche, s'inscrit dans une démarche proche de la *grounded theory*<sup>78</sup>, où la posture analytique du ou de la chercheur-e est renversée et où celui-celle-ci admet « le souci premier d'une quête de savoir à partir de l'expérience vécue du chercheur », comme l'expliquent Magali BOUMAZA et Aurélie CAMPANA (2007, pp.19-21) :

Ce dernier [le chercheur] n'émet plus d'hypothèses de travail qui lui servent de support pour les investigations, mais au contraire, tire ses analyses de ses recherches de terrain [...]. Le chercheur révèle alors des aspects qui n'auraient pu l'être autrement, en particulier en s'intéressant au niveau micro. Il admet de ne pas rendre compte de tout, mais d'un certain point de vue, et reconnaît que sa recherche ne doit pas avoir la prétention d'être exhaustive. [...] L'emploi de la méthode ethnographique implique donc un changement d'échelle, de passer du macro au micro. Elle permet, dans un souci toujours renouvelé de baser l'analyse sur le recueil du matériel de preuve *in situ*, d'interroger les univers culturels des acteurs, les représentations qui dominant au sein d'un groupe d'acteurs, et enfin de se

---

<sup>78</sup> La « théorie ancrée » est une méthode issue des sciences sociales à la fin des années 1960. Elle vise à construire des théories non pas à partir d'hypothèses préétablies mais à partir de situations de terrain et de données collectées par le ou la chercheur-e lui-elle-même. La méthode est présentée par deux sociologues américains, Barney Glaser et Anselm Strauss, dans *The discovery of grounded theory : strategies for qualitative research* publié en 1967 à Chicago.

pencher sur les acteurs eux-mêmes, leurs pratiques et les motivations qui les sous-tendent. [...] Ainsi, la méthode ethnographique contribue à lever l'opacité qui entoure une certaine réalité sociale de par le recueil « des signes, des traces, des pistes ».

Un terrain de recherche situé dans l'espace public, au cœur de ce qu'il s'y passe, apparaît familier à n'importe quel-le lecteur-e, puisque celui-celle-ci est au contact même de cet espace public au quotidien. La recherche par méthode ethnographique permet cependant un apport cognitif et analytique novateur :

[...] l'ethnographe doit toujours avoir en tête que son témoignage doit apporter un « plus » par rapport aux documents existants sur un objet de recherche. Une enquête ethnographique sera ainsi concluante si elle parvient à montrer des nuances dans un groupe ou objet étudiés qui apparaîtraient au profane comme homogènes avec des caractéristiques « stéréotypées ». [...] chacun a son avis sur la Palestine ou les SDF, pour le dire simplement. Au fond, ces contributions redessinent les frontières entre profanes et les initiés, dans le sens où le chercheur ayant usé de la méthode ethnographique est « passé de l'autre côté » le temps de son enquête, toute la difficulté résidant finalement à apparaître suffisamment extérieur et à adopter une posture de rupture objectivante.

(BOUMAZA et CAMPANA, 2007, pp.23-24)

Dans le cadre de ce mémoire, la méthode ethnographique s'est toutefois confrontée à l'obstacle du temps de la recherche. Magali Boumaza et Aurélie Campana (2007, p.23) précisent par ailleurs que : « La réussite de cette entreprise ethnographique tient à la longévité de la relation mise en place par le chercheur et à la confiance acquise durant cette période avec l'enquêté. » Or, le terrain d'un mois et demi ne m'a pas permis de mettre en place avec les enquêté-e-s cette relation de confiance mentionnée par les auteures. Un temps plus long passé sur le terrain aurait, je pense, enrichi bien davantage l'analyse. Cette ressource en temps est d'autant plus nécessaire que les enquêté-e-s sont rarement les mêmes d'un jour à l'autre sur le terrain. Indépendante de tout organisme institutionnel comme la préfecture, ou de tout parti, association, collectif ou syndicat (c'est-à-dire sans porte d'entrée privilégiée sur le terrain), la création d'une proximité et d'une relation de confiance avec les enquêté-e-s est un travail de longue haleine.

### *Agir collectivement en 2017*

Le droit de manifester en France est d'abord perçu comme une menace de trouble à l'ordre public avant d'être comprise comme une liberté fondamentale des citoyen-ne-s (AMNESTY INTERNATIONAL, 2009). L'instauration de l'état d'urgence depuis novembre 2015 entraîne

la mise en place de pratiques sécuritaires répressives concernant les droits de manifester et d'informer (AMNESTY INTERNATIONAL, 2017).

Internet et les réseaux sociaux ouvrent de nouvelles perspectives d'actions, pour les manifestant-e-s comme pour les forces de l'ordre. Les outils numériques sont l'occasion de déplacer la mobilisation au sein d'un nouvel espace et de penser le renouveau de dynamiques manifestantes fatiguées. Si Internet permet la mise en réseau des acteur-e-s, il provoque également leur isolement : doté d'outils technologiques qui interviennent à grande échelle, les manifestant-e-s deviennent des nano-espaces manifestants dispersés qui construisent leur propre lutte depuis leur propre échelle (par leurs comportements, leurs choix ordinaires, etc.) Néanmoins, si, de façon générale, la manifestation de rue semble s'essouffler, l'occupation de l'espace public comme stratégie revendicative n'est pas pour autant hors jeu. Une part de la population témoigne, en effet, d'un besoin de révolte auquel des stratégies d'engagement individuel ne répondent pas. L'action isolée, bien qu'utile, empêche la confrontation et la performativité des corps. La mobilisation est, cependant, entravée par le sentiment d'une boucle qui se répète sans cesse, sans résultats significatifs ; et lorsque les dynamiques manifestantes tentent de se renouveler, la réponse (policière) qui fait face entraîne *in fine* une nouvelle routine.

Dans l'espace public, aujourd'hui, manifester passer davantage par l'idée d'une occupation des « voies de communication » que par l'occupation de la « Rue ». Occuper la rue soulève un imaginaire des luttes urbaines qui tend de plus en plus à s'essouffler. Occuper la rue n'invite plus à penser le renversement de l'ordre sociétal actuel, mais plutôt de perturber les logiques qui structurent l'urbain afin de court-circuiter pendant un temps l'ordre dominant. Réaliser un *die-in* sur un croisement stratégique de l'espace urbain ne révolutionne pas le monde, ni la ville, mais revient à perturber le fonctionnement d'une société hyper-normée. Par ailleurs, le maintien de l'ordre public lui-même est davantage conçu par les autorités comme la régulation de la bonne marche (productive) d'une ville que comme un garde-fou d'une éventuelle émeute révolutionnaire. Les dernières manifestations de l'été 2017 témoignent d'une stratégie d'occupation de l'espace de plus en plus tournée vers le blocage : le blocage permet de dépasser la grève (à laquelle tou-te-s les salarié-e-s d'une entreprise ne s'autorisent pas toujours à participer) ainsi que les actions collectives de désobéissance civile, perçue d'abord comme des lanceurs d'alerte, et les manifestations de rue trop fréquemment associées ou au défilé syndical courtois ou à l'émeute menée par les *black blocs*. Pour les partisan-e-s du blocage, cette stratégie est l'occasion d'immobiliser l'espace de quartiers entiers, voire de villes, et ainsi d'avoir non seulement l'État mais aussi le capital comme interlocuteurs.

Face à une déclaration présidentielle qui affirme que la démocratie n'est pas la rue (AFP, 2017), il convient de se demander à quoi peut servir aujourd'hui de se rassembler dans l'espace public, pour protester ou revendiquer des droits. La manifestation, aux pratiques saturées et essouffées, doit trouver des façons nouvelles de se montrer : le 29 novembre 2015, pour répondre à l'interdiction de manifester la veille de l'ouverture de la COP21, l'association de mobilisation citoyenne Avaaz dépose plusieurs milliers de chaussures sur la place de la République d'où devait partir la marche, orientées vers la place de la Nation où elle devait s'achever (AFP, 2015) (figure 34). La chaussure agit ici comme métonymie du corps et exprime la voix des manifestant-e-s réduit-e-s au silence. Le corps, en tant que démonstration politique, reste la première ressource des acteur-e-s de l'action collective (ECOREV, 2004). Le corps policier est, paradoxalement, le premier groupe avec lequel le corps manifestant accepte de composer puisqu'il permet d'apprécier la réalité du rapport de force à l'œuvre dans l'espace social. Sur la place de la République le 29 novembre 2015, la confrontation des corps sécuritaires des forces de l'ordre, signifiés avec ostentation, et des corps absents des manifestant-e-s, suggérés par leurs seules chaussures, est particulièrement significative de ce rapport de force. La vacuité ressentie face à ces corps armés qui se confrontent à des corps invisibles est la même qu'à Madrid sur la *plaza de las Cortes*<sup>79</sup> lorsque des corps virtuels déambulent dans l'espace mais sans pouvoir s'y affirmer réellement et physiquement, face à des forces de l'ordre répressives, mais elles aussi rendues impuissantes devant la volatilité des corps. L'action collective transgressive, au moyen de pratiques et d'interactions corporelles réelles comme suggérées, cherche ainsi non seulement à perturber l'ordre dominant des choses mais également à signifier la nécessité de repenser le sens de l'appropriation d'un socio-espace vécu commun.



**Figure 34** Chaussures sur la place de la République le 29 novembre 2015. Source : Europe 1 (<http://www.europe1.fr/societe/paris-en-marche-des-milliers-de-chaussures-place-de-la-republique-2627729>)

<sup>79</sup> Voir « Introduction »

## BIBLIOGRAPHIE (THÉMATIQUE)

## MOUVEMENTS SOCIAUX ET MANIFESTATIONS COLLECTIVES

AFP (2017). « Macron sur CNN : « La démocratie ce n'est pas la rue » », *Le Monde* [en ligne], publié le 20 septembre 2017, consulté le 22 septembre 2017 [[http://www.lemonde.fr/politique/article/2017/09/20/macron-sur-cnn-la-democratie-ce-n-est-pas-la-rue\\_5188532\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2017/09/20/macron-sur-cnn-la-democratie-ce-n-est-pas-la-rue_5188532_823448.html)]

AFP (2015). « COP21 : pas de marche à Paris mais une place de la République recouverte de chaussures », *Libération* [en ligne], publié le 29 novembre 2015, consulté le 15 mai 2017 [[http://www.liberation.fr/planete/2015/11/29/cop-21-pas-de-marche-a-paris-mais-une-place-de-la-republique-recouverte-de-chaussures\\_1416972](http://www.liberation.fr/planete/2015/11/29/cop-21-pas-de-marche-a-paris-mais-une-place-de-la-republique-recouverte-de-chaussures_1416972)]

BARROUX Rémi (2015). « COP 21 : le gouvernement interdit les manifestations sur la voie publique », *Le Monde* [en ligne], publié le 18 novembre 2015, consulté le 10 juillet 2017 [[http://www.lemonde.fr/cop21/article/2015/11/18/le-gouvernement-annule-les-manifestation-sur-le-climat-du-29-novembre-et-du-12-decembre\\_4812854\\_4527432.html](http://www.lemonde.fr/cop21/article/2015/11/18/le-gouvernement-annule-les-manifestation-sur-le-climat-du-29-novembre-et-du-12-decembre_4812854_4527432.html)]

BRUNET Elena (2015). « Privés de manif, ces Espagnols défilent... en hologrammes », *L'Obs* [en ligne], publié le 11/04/2015, consulté le 25/05/2017 [<http://tempsreel.nouvelobs.com/video/20150411.OBS6946/les-hologrammes-ont-ils-une-conscience-politique.html>]

CARON Jean-Claude (2015). *Paris, l'insurrection capitale*, Éditions Champ Vallon, coll. « Époques », 264 pages

COHEN Évelyne (2011). « Le triangle République-Bastille-Nation » dans TARTAKOWSKY Danielle (dir.) *Paris manif. Les manifestations de rue à Paris de 1980 à nos jours*, Éditions Presse universitaires de Rennes, coll. « Beaux Livres », 288 pages, pp.40-50

COMITÉ INVISIBLE (2017). *Maintenant*, Éditions La Fabrique, coll. « Livres », 160 pages

COMITÉ INVISIBLE (2007). *L'insurrection qui vient*, Éditions La Fabrique, coll. « Livres », 125 pages

CONTRETEMPS (2012). *Indignés ! d'Athènes à Wall Street, échos d'une insurrection des consciences*, Éditions La Découverte, 197 pages

CAHN Olivier (2010). « La répression des « black blocs », prétexte à la domestication de la rue protestataire », *Archives de politique criminelle*, n°32, pp.165-218

DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix (2007). « Mai 68 n'a pas eu lieu », *Chimères*, n°64, pp.23-24

DEWERPE Alain (2011). « Violences et manifestations » dans TARTAKOWSKY Danielle (dir.) *Paris manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1980 à nos jours*, Éditions Presse universitaires de Rennes, coll. « Beaux Livres », 288 pages, pp.258-271

DUCLOS Nathalie (2011). « Les manifestations paysannes à Paris : des mobilisations sous contrôle » dans TARTAKOWSKY Danielle (dir.) *Paris manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1980 à nos jours*, Éditions Presse universitaires de Rennes, coll. « Beaux Livres », 288 pages, pp.128-141

DUPUIS-DERI Francis (2004). « Penser l'action directe des Black Blocs », *Politix*, vol.17, n°68, pp.79-109

DURAND Anne-Aël (2016). « Manifestation interdite ou non-déclarée : que dit la loi ? », *Le Monde* [en ligne], publié le 19 juin 2016, consulté le 15 mai 2017 [[http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/06/19/interdiction-de-manifester-que-dit-la-loi\\_4953602\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/06/19/interdiction-de-manifester-que-dit-la-loi_4953602_4355770.html)]

ENVOYÉ SPÉCIAL (2017). Nous sommes tous des casseurs [Documentaire vidéo]. France Télévisions, 50 minutes

FAVRE Pierre (1999). « Les manifestations de rue entre espaces privés et espace public » dans FRANÇOIS Bastien, NEVEU Érik (dir.), *Espaces public mosaïques*, Éditions Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », Rennes, 326 pages, pp. 135-152

FILLIEULE Olivier (1993). « L'émergence de la violence dans les manifestations de rue », *Cultures & Conflits* [en ligne], consulté le 15 mai 2017 [<https://conflits.revues.org/212>]

GIRARD Quentin (2010). « Ami, entends-tu les chants de la protestation ? », *Slate* [en ligne], publié le 11 octobre 2010, consulté le 28 mai 2017 [<http://www.slate.fr/story/28457/chansons-manifestations>]

GROSBON Sophie (2011). « Le régime juridique des manifestations » dans TARTAKOWSKY Danielle (dir.) *Paris manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1980 à nos jours*, Éditions Presse universitaires de Rennes, coll. « Beaux Livres », 288 pages, pp.230-244

MOREL Sandrine (2015). « En Espagne, une manifestation d'hologrammes contre la « loi bâillon », *Le Monde* [en ligne], publié le 11/04/2015, consulté le 25/05/2017 [[http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/04/11/en-espagne-une-manifestation-d-hologrammes-contre-la-loi-baillon\\_4614248\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/04/11/en-espagne-une-manifestation-d-hologrammes-contre-la-loi-baillon_4614248_3214.html)]

NITCHIVO Renaud (2017). « En noir et blanc ou en couleurs ? En finir avec le cortège de tête ? », *Révolution permanente* [en ligne], publié le 20 septembre 2017, consulté le 21 septembre 2017 [<http://www.revolutionpermanente.fr/En-finir-avec-le-cortege-de-tete>]

POUPIN Perrine (2013). « Quand les manifestants s'emparent de la vidéo à Moscou : communiquer ou faire participer ? », *Participations*, n°7, pp.73-96

RASZA Maple J. (2014). Beyond 'Riot Porn' : Protest Video and the Production of Unruly Subject [page en ligne], consultée le 28 juillet 2017

[[https://www.researchgate.net/publication/264089078\\_Beyond\\_'Riot\\_Porn'\\_Protest\\_Video\\_and\\_the\\_Production\\_of\\_Unruly\\_Subjects](https://www.researchgate.net/publication/264089078_Beyond_'Riot_Porn'_Protest_Video_and_the_Production_of_Unruly_Subjects)]

RIBONI Ulrike (2016). « Riot porn », de quoi parle-t-on ? [page web consultée le 25 juillet 2017] [<http://window.hypotheses.org/267>]

RIPOLL Fabrice (2008). « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés* 2008/3, n°134, pp. 83-97

RIPOLL Fabrice (2006). « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace » dans BULOT Thierry, VESCHAMBRE Vincent (dir.). *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Éditions L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », Paris, 246 pages, pp.15-36

RIPOLL Fabrice, VESCHAMBRE Vincent (2005). « L'appropriation de l'espace comme problématique », *Noroi*, n°195, pp.7-15

RIPOLL Fabrice (2005). « S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ? Une vue des mouvements sociaux contemporains », *Noroi*, n°195, pp.29-42

SOMMIER Isabelle (2011). « Les manifestations de la politique contestataire » dans TARTAKOWSKY Danielle (dir.) *Paris manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1980 à nos jours*, Éditions Presse universitaires de Rennes, coll. « Beaux Livres », 288 pages, pp.142-154

TARTAKOWSKY Danielle (2011). « Entretien avec Pierre Mure (ancien directeur de l'Ordre public et de la circulation à la préfecture de Police de Paris), le 23 mars 2007 » dans TARTAKOWSKY Danielle (dir.) *Paris manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1980 à nos jours*, Éditions Presse universitaires de Rennes, coll. « Beaux Livres », 288 pages, pp.277-284

TARTAKOWSKY Danielle (2011). « Introduction » dans TARTAKOWSKY Danielle (dir.) *Paris manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1980 à nos jours*, Éditions Presse universitaires de Rennes, coll. « Beaux Livres », 288 pages, pp.9-14

TARTAKOWSKY Danielle (2010). *Manifester à Paris. 1980-2010*, Éditions Champ Vallon, coll. « Époques »

TARTAKOWSKY Danielle (1998). *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Éditions Aubier, « Collection historique », Paris, 296 pages

VALENCE David (2011). « Les droites de la rue » dans TARTAKOWSKY Danielle (dir.) *Paris manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1980 à nos jours*, Éditions Presse universitaires de Rennes, coll. « Beaux Livres », 288 pages, pp.116-127

#### DÉSŒBÉISSANCE CIVILE ET AUTRES FORMES DE MILITANTISME

AUSTIN John L. ([1970] 1991). *Quand dire, c'est faire*, Éditions du Seuil, coll. « Points Essais », Paris, 202 pages

BACQUÉ Marie-Hélène, BIEWENER Carole (2013). *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Éditions La découverte, coll. « Poche/ Sciences humaines et sociales », 176 pages

BEY Hakim (1997). *Zone d'autonomie temporaire, TAZ*, Éditions de l'Éclat, Paris, 90 pages

CELIKATES Robin (2013). « La désobéissance civile : entre non-violence et violence », *Rue Descartes*, n°77, pp.35-51

DARSY Sébastien (2005). *Le temps de l'anti-pub*, Éditions Actes Sud, coll. « Essai », 240 pages

DUBUISSON-QUELLIER Sophie (2009). *La consommation engagée*, Éditions Presses de Sciences Po, coll. « Contester », 143 pages

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, BARRIER Julien (2007). « Protester contre le marché : du geste individuel à l'action collective », *Revue française de sciences politique*, vol.57, pp.209-237

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, LAMINE Claire (2004). « Faire le marché autrement. L'abonnement à un panier de fruits et légumes comme forme d'engagement politique des consommateurs », *Sciences de la société*, n°62, pp.144-167

ECOREV (2004). Le corps comme outil militant à Act Up [page web consultée le 20 juillet 2017] [<http://www.ecorev.org/spip.php?article288>]

FRAENKEL Béatrice (2007). « Actes d'écriture : quand écrire c'est faire », *Langage et société*, n°121-122, pp.101-112

FRANÇOIS-LECOMPTE Agnès (2009). « La consommation socialement responsable : oui, mais... », *Reflets et perspectives de la vie économique*, n°48, pp.89-98

GIRARD Mathilde (2010). « Du dedans au dehors de l'espace démocratique : la désobéissance civile », *Multitudes*, n°41, pp.212-218

GRISARD Dominique, BIGLIA Barbara (2015). « 'If I can't dance, it ain't my revolution' : queer-feminist inquiries into Pink bloqué's revolutionary strategies » dans MARCHETTI Sabrina, PERILLI Vincenza, PATRICOLA Elena (dir.) *Zapruder World : an international journal for the History of social conflicts* [en ligne], consulté le 15 juillet 2017 [<http://www.zapruderworld.org/if-i-cant-dance-it-aint-my-revolution-queer-feminist-inquiries-pink-bloques-revolutionary-strategies>]

LAMIREAU Clara (2010). « « Haro sur l'affichage ! » Agir par écrit contre la publicité dans l'espace public parisien », *Quaderni*, n°72, pp.19-30

LAMIREAU Clara (2002). Les manifestations éphémères. Graffitis anti-publicitaires dans le métro parisien. Mémoire d'ethnologie. Nanterre : Université Paris X-Nanterre

LERNOULD Sébastien, JEANNEAU Laurent (2008). *Les nouveaux militants*, Éditions Les petits matins, coll. « Essais », 256 pages

MERMET Anne-Cécile (2011). « Redéfinir la consommation pour repenser les espaces de consommation », *Géographie et cultures*, n°77, pp.25-44

RODRIGUEZ Sandra (2016). « « J'aimerais être une antenne » Pratiques et sens de l'engagement à l'ère des cultures en réseaux, *Agora débats/jeunesses*, n°73, pp.61-76

RODRIGUEZ Sandra (2013). *S'engager à l'ère du Web. Attitudes, perceptions et sens de l'engagement chez la « génération de l'information » (20-35 ans)*. Thèse de sociologie. Montréal : Université de Montréal, 386 pages

SOMMIER Isabelle (2011). « Les manifestations de la politique contestataire » dans TARTAKOWSKY Danielle (dir.) *Paris manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1980 à nos jours*, Éditions Presse universitaires de Rennes, coll. « Beaux Livres », 288 pages, pp.142-154

THOREAU Henry D. (1997). *La désobéissance civile*, Éditions Mille et Une Nuits, coll. « 1001 Nuits Petite Collection », 64 pages

## CORPS

BORGHI Rachele (2012). « De l'espace normatif à l'espace performatif. Quelques réflexions à partir d'une recherche en cours » dans CERRETI Claudio, DUMONT Isabelle, TABUSI Massimiliano (dir.) *Geografia sociale e democrazia. La sfida della comunicazione*, Éditions Aracne, pp.133-142

BOURDIEU Pierre (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 672 pages

BUTLER Judith (2016). *Rassemblement. Pluralité, performativité et politique*, Éditions Fayard, coll. « Histoire Pensées », 280 pages

CAMERATI Nicolas (2006). « La « performance » de la police dans l'espace public », *Sociétés*, n°94, pp.77-90

ECOREV (2004). *Le corps comme outil militant à Act Up* [page web consultée le 20 juillet 2017] [<http://www.ecorev.org/spip.php?article288>]

NITCHIVO Renaud (2017). « En noir et blanc ou en couleurs ? En finir avec le cortège de tête ? », *Révolution permanente* [en ligne], publié le 20 septembre 2017, consulté le 21 septembre 2017 [<http://www.revolutionpermanente.fr/En-finir-avec-le-cortege-de-tete>]

## FORCES DE L'ORDRE, VIOLENCES POLICIÈRES ET ÉTAT D'URGENCE

AMNESTY INTERNATIONAL (2017). *Un droit, pas une menace. Restrictions disproportionnées à la liberté de réunion pacifique sous couvert de l'état d'urgence* [rapport], Éditions Amnesty International Publication, Londres, 50 pages

AMNESTY INTERNATIONAL (2009). *France. Des policiers au-dessus des lois* [rapport], Éditions Amnesty International Publication, Londres, 45 pages

BERLIÈRE Jean-Marc (2011). « Policiers et manifestants : un siècle de mutations » dans TARTAKOWSKY Danielle (dir.) *Paris manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1980 à nos jours*, Éditions Presse universitaires de Rennes, coll. « Beaux Livres », 288 pages, pp.245-257

CAMERATI Nicolas (2006). « La « performance » de la police dans l'espace public », *Sociétés*, n°94, pp.77-90

CAHN Olivier (2010). « La répression des « black blocs », prétexte à la domestication de la rue protestataire », *Archives de politique criminelle*, n°32, pp.165-218

DEWERPE Alain (2011). « Violences et manifestations » dans TARTAKOWSKY Danielle (dir.) *Paris manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1980 à nos jours*, Éditions Presse universitaires de Rennes, coll. « Beaux Livres », 288 pages, pp.258-271

FILLIEULE Olivier (1993). « L'émergence de la violence dans les manifestations de rue », *Cultures & Conflits* [en ligne], consulté le 15 mai 2017 [<https://conflits.revues.org/212>]

GROSBON Sophie (2011). « Le régime juridique des manifestations » dans TARTAKOWSKY Danielle (dir.) *Paris manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1980 à nos jours*, Éditions Presse universitaires de Rennes, coll. « Beaux Livres », 288 pages, pp.230-244

JOBARD Fabien (2008). « L'autorité de la police », *Vacarme*, n°43, pp.36-37

LAURENT Samuel (2014). « En France, le grand flou des violences policières », *Le Monde* [en ligne], publié le 26 novembre 2014, consulté le 2 août 2017 [[http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/11/26/en-france-le-grand-flou-des-violences-policieres\\_4529111\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/11/26/en-france-le-grand-flou-des-violences-policieres_4529111_4355770.html)]

TARTAKOWSKY Danielle (2011). « Entretien avec Pierre Mure (ancien directeur de l'Ordre public et de la circulation à la préfecture de Police de Paris), le 23 mars 2007 » dans TARTAKOWSKY Danielle (dir.) *Paris manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1980 à nos jours*, Éditions Presse universitaires de Rennes, coll. « Beaux Livres », 288 pages, pp.277-284

## ESPACE URBAIN ET SOCIÉTÉ

ASCHER François (2013a). *Les nouveaux principes de l'urbanisme*, Éditions de l'Aube, coll. « l'Aube poche essai », 276 pages

ASCHER François (2013b). *Lexique de la ville plurielle*, Éditions de l'Aube, coll. « l'Aube poche essai », 276 pages

BAUDET Gérard (1997). « Domaines « vides » et structuration morphologique de l'agglomération montréalaise », *Cahiers de géographie du Québec*, vol.41 n°112, pp.7-29

BOURDIEU Pierre (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 672 pages

BULOT Thierry, VESCHAMBRE Vincent (2006). « Introduction » dans BULOT Thierry, VESCHAMBRE Vincent (dir.) *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Éditions L'Harmattan, coll. « Espaces Discursif », 246 pages, pp.5-14

CHOAY Françoise (2006). *Pour une anthropologie de l'espace*, Éditions du Seuil, coll. « Couleur des idées », 418 pages

COHEN Évelyne (2011). « Le triangle République-Bastille-Nation » dans TARTAKOWSKY Danielle (dir.) *Paris manif'. Les manifestations de rue à Paris de 1980 à nos jours*, Éditions Presse universitaires de Rennes, coll. « Beaux Livres », 288 pages, pp.40-50

DEBORD Guy ([1967]1992). *La Société du Spectacle*, Éditions Gallimard, coll. « Folio », 209 pages

FOUCAULT Michel (1993). *Surveiller et punir*, Éditions Gallimard, coll. « Tel », 364 pages

LALLEMENT Emmanuelle (2005). « Le populaire à l'épreuve des situations marchandes : « popu-chic » et « chic-popu » chez Tati », *Hermès, La Revue*, n°42, pp.131-136

RIPOLL Fabrice (2008). « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés* 2008/3, n°134, pp. 83-97

RIPOLL Fabrice (2006). « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace » dans BULOT Thierry, VESCHAMBRE Vincent (dir.) *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Éditions L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », Paris, 246 pages, pp.15-36

RIPOLL Fabrice, VESCHAMBRE Vincent (2005). « L'appropriation de l'espace comme problématique », *Noroi*, n°195, pp.7-15

RIPOLL Fabrice (2005). « S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ? Une vue des mouvements sociaux contemporains », *Noroi*, n°195, pp.29-42

VESCHAMBRE Vincent (2005). La notion d'appropriation, *Noroi*, n°195, pp.115-117

VESCHAMBRE Vincent (2004). « Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion », *ESO Travaux et documents*, n°24, pp.73-77

#### MÉTHODOLOGIE ET TERRAIN

BARRELET Clara (2017). « Sentiment de rater sur un terrain ethnographique : de la « prise » à la « reprise », *SociologieS* [en ligne], mis en ligne le 23 mai 2017, consulté le 17 juillet 2017, [<http://sociologies.revues.org/6135>]

BLANCHET Philippe (2009). « La réflexivité comme condition et comme objectif d'une recherche scientifique humaine et sociale », *Cahiers de sociolinguistique*, n°14, pp.145-152.

BOUMAZA Magali, CAMPANA Aurélie (2007). « Enquêter en milieu « difficile ». Introduction », *Revue française de science politique*, volume 57, pp.5-25

MORANGE Marianne, SCHMOLL Camille (2016). *Les outils qualitatifs en géographie. Méthodes et applications*, Éditions Armand Colin, coll. « Cursus, Mayenne, 223 pages

PATUREL Dominique (2008). « L'implication au cœur d'un processus de recherche », *Pensée plurielle*, n°19, pp. 51-61.



## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	1
MÉTHODOLOGIE ET RÉFLEXIVITÉ .....	5
<b>1. Récit d'expérience : du choix difficile du sujet du mémoire</b> .....	<b>5</b>
<i>Le choix du sujet : entre exigence et tergiversation</i> .....	5
<i>Un premier sujet : les espaces partagés dans le logement, renouvellement des pratiques habitantes et mutation du statut des espaces</i> .....	6
<i>Vers un second sujet : manifestations de rue et autres actions collectives revendicatives à Paris. Stratégies d'appropriation et dynamiques des corps dans le contexte d'un renouveau des spatialités</i> .....	7
<i>Déconstruction-reconstruction de la notion d'échec dans le mémoire : quand l'échec devient un atout pour sa recherche et pour soi-même</i> .....	8
<b>2. Cadre théorique</b> .....	<b>9</b>
<i>Définitions</i> .....	9
<i>Précisions théoriques</i> .....	12
<i>Littérature scientifique et autres sources</i> .....	13
<i>Lien cadre théorique/terrain</i> .....	14
<b>3. Terrain</b> .....	<b>14</b>
<i>Le choix de la zone d'étude</i> .....	14
<i>Entrée sur le terrain</i> .....	16
<i>Le temps du terrain</i> .....	17
<b>4. Méthodes et stratégies de recherche</b> .....	<b>18</b>
<i>L'observation</i> .....	18
<i>L'entretien</i> .....	21
<i>Le support audio</i> .....	22
<i>Les outils complémentaires</i> .....	23
<b>5. Éthique et positionnement</b> .....	<b>23</b>
<i>Mener une recherche sur un terrain manifestant : le glissement du positionnement de l'enquêteur-e</i> .....	23
<i>La fragilité du statut d'observateur-e sur un terrain manifestant</i> .....	25
<i>L'impact de l'appareil photo comme outil de travail</i> .....	26
<i>Travailler sur un terrain manifestant : comment se comporter avec les enquêté-e-s ?</i> ....	27
<i>Langage et rédaction du mémoire</i> .....	28
PREMIÈRE PARTIE – MANIFESTATIONS DE RUE ET ACTIONS COLLECTIVES REVENDICATIVES DANS LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES : QUEL APPORT GÉOGRAPHIQUE ?.....	29
<b>CHAPITRE 1 – Les manifestations : une problématique géographique ?</b> .....	<b>29</b>
1.1.1 Explicitation du lien entre la géographie et les manifestations .....	29
<i>Brève présentation de la notion d'espace dans le champ des manifestations</i> .....	29
<i>Les facteurs spatiaux et scalaires de la prolifération actuelle des manifestations</i> .....	31
<i>Éléments juridiques et historiques pour une réflexion spatiale sur l'acte manifestant à Paris</i> .....	35
1.1.2 Manifester dans une société numérique : vers de nouveaux dispositifs spatiaux ? .....	38

<i>Réseaux sociaux et nouvelles ressources du numérique : l'élargissement de l'espace manifestant</i> .....	38
<i>Nouvelles technologies et violences démocratiques</i> .....	40
<i>Spectacularisation de l'action politique et sociale : manifester au sein de la société du spectacle</i> .....	42
<i>Quand la visibilité annihile l'action : aux limites de l'engagement militant et du recours médiatique</i> .....	46
<i>Spectacle et violence : maîtrise de la violence par la maîtrise de l'image et consommation de la violence</i> .....	48
<b>CHAPITRE 2 – L'espace urbain, support physique des corps et théâtre de comportements sociaux</b> .....	<b>50</b>
1.2.1 Sociologie et morphologie urbaines : de luttes urbaines hautes en couleurs à un espace urbain aseptisé, fragmenté, fonctionnel .....	<b>50</b>
<i>La rue comme espace politique et militant : l'imaginaire collectif de la rue parisienne</i> ..	50
<i>Les espaces manifestants à Paris : territoires, appartenances et identités urbaines</i> .....	52
<i>Contrôler la « civitas » par le contrôle de l'« urbs » : la rue comme préoccupation constante des pouvoirs publics contre le désordre urbain</i> .....	55
1.2.2 La manifestation du corps dans l'espace .....	<b>58</b>
<i>Rassemblement des corps et effet de masse : rapport de corps, rapport de force</i> .....	58
<i>Le corps manifestant : actions et interactions des divers corps manifestants</i> .....	61
<i>Le corps policier : manifestation du pouvoir dans l'espace</i> .....	67
CONCLUSION PARTIELLE .....	<b>69</b>
SECONDE PARTIE – MANIFESTER À PARIS EN 2017 : LES SIGNAUX DE L'ESOUFLEMENT DE L'ACTION COLLECTIVE .....	70
<b>CHAPITRE 1 – Les actions manifestantes dans l'espace parisien : innovation, réappropriation ou stagnation ?</b> .....	<b>70</b>
2.1.1 Le paysage des manifestations et des actions collectives à Paris en 2017. Le cas de la <i>Vegan Place</i> et du <i>Front Social</i> .....	<b>70</b>
<i>Pourquoi manifeste-t-on en 2017 ?</i> .....	70
<i>La Vegan Place, création d'un espace-village militant et éphémère au sein de l'espace public</i> .....	74
<i>Le Front Social, l'échec de la construction d'un mouvement entre la rue et l'espace virtuel</i> .....	76
2.1.2 Sommes-nous face au désenchantement de la rue mobilisatrice des masses ? Les cas de la place de la République et de la porte de La Chapelle .....	<b>78</b>
<i>Place de la République, un aménagement propice à la mobilisation</i> .....	79
<i>République et l'imaginaire de la place publique : création ou muséification</i> .....	83
<i>La porte de la Chapelle, un nouvel espace de mobilisation</i> .....	85
2.1.3 Vers une nouvelle histoire manifestante et une nouvelle échelle géographique militante.....	<b>86</b>
<i>Évolution des référents historiques des manifestant-e-s : le recours aux événements contemporains</i> .....	86
<i>Une géographie militante à grande échelle</i> .....	89
<i>Qui sont les acteur-e-s des manifestations parisiennes de 2017</i> .....	91
<b>CHAPITRE 2 – Les stratégies du maintien de l'ordre : entre volonté de renouvellement de la gestion des actions collectives et immobilisme sécuritaire. Le cas de la cellule SYNAPSE</b> .....	<b>92</b>

2.2.1 Organisation et préparation en amont des manifestations : les stratégies de la coordination et de la communication .....	92
<i>Entre rigueur et informel</i> .....	92
<i>Communiquer dans l'espace public et dans l'espace virtuel : l'intégration des nouvelles spatialités numériques</i> .....	93
<i>La mobilisation de protagonistes divers : forces de police, gendarmes et CRS</i> .....	93
2.2.2 Le maintien de l'ordre dans l'espace manifestant : entre stratégies d'anticipation et de réactivité et stratégies de force et de contrôle sécuritaire .....	94
<i>Un espace urbain structuré par le dialogue permanent entre les acteur-e-s responsables de la gestion de la ville</i> .....	94
<i>Les conditions posées par l'aménagement urbain et la morphologie de l'espace</i> .....	95
<i>Temps offensifs de la manifestation et gestion de l'espace</i> .....	97
2.2.3 La cellule SYNAPSE : réponse adaptée aux évolutions du paysage manifestant ou volonté de mainmise sur un espace de moins en moins prévisible ? .....	99
<i>SYNAPSE, une création récente</i> .....	99
<i>Une réponse aux carences juridiques dans le champ des manifestations</i> .....	100
<i>Réflexions sur les enjeux de la cellule SYNAPSE</i> .....	101
<b>CHAPITRE 3 – Questionnement de la place du corps dans l'espace manifestant : quand le corps devient l'espace même de la manifestation</b> .....	<b>104</b>
2.3.1 Le corps porteur de sens : les significations intrinsèques du corps .....	104
<i>Le corps comme instrument de compréhension de l'espace</i> .....	104
<i>L'instrumentalisation du corps à des fins persuasives</i> .....	106
2.3.2 La transgression de l'espace par le corps .....	109
<i>Disruption et réappropriation de l'espace de l'habitude et du quotidien : un processus complexe</i> .....	109
<i>Le corps manifestant : les stratégies corporelles transgressives</i> .....	112
2.3.3 Traces et marques dans l'espace : l'extension de l'expression du corps .....	117
<i>Marques, corps, espace</i> .....	117
<i>Les non-traces : manifestant-e-s invisibles et échec du marquage</i> .....	118
CONCLUSION PARTIELLE.....	120
RÉCIT SONORE .....	121
TROISIEME PARTIE – DE LA MANIFESTATION AUX COMPORTEMENTS MILITANTS DU QUOTIDIEN : AGIR POUR UN ESPACE MANIFESTANT À GRANDE ÉCHELLE .....	123
<b>CHAPITRE 1 – L'engagement personnel du corps dans l'espace social : un nano-espace manifestant et transgressif</b> .....	<b>124</b>
3.1.1 Le corps du consommateur-acteur-e : un outil de contestation sociale contre les formes de domination.....	125
<i>Des actes individuels responsables pour une action militante et engagée dans l'espace social</i> .....	125
<i>« Vous êtes ce que vous mangez ! » ou ce que vous achetez, ce que vous consommez, ce que vous portez : la responsabilité du corps</i> .....	127
3.1.2 S'extirper du cadre contraignant de la manifestation déclarée.....	129
<i>La protestation anti-publicitaire : une mobilisation entre actions collectives et engagement individuel</i> .....	129
<i>Le cyber-militantisme, le déplacement de la manifestation dans l'espace virtuel</i> .....	131
<i>L'engagement silencieux : les « signaux faibles » de la mobilisation</i> .....	133

<b>CHAPITRE 2 – Nouvelles spatialités manifestantes du quotidien : à quoi faut-il s’attendre ?..</b>	<b>135</b>
3.2.1 Les limites de la consom’action de l’espace ordinaire .....	<b>135</b>
<i>Un militantisme de façade ?</i> .....	135
<i>Un militantisme « bobo » ?</i> .....	136
3.2.2 Que risque-t-on à abandonner la rue ?.....	<b>138</b>
<i>De l’importance de construire des espaces manifestants collectifs « anormés»</i> .....	138
<i>Des manifestations « traîne-savate » : qu’en est-il réellement ?</i> .....	140
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>142</b>
<i>Réflexivité et difficultés</i> .....	142
<i>Agir collectivement en 2017</i> .....	143
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>146</b>
<b>TABLES DES MATIÈRES, FIGURES, ANNEXES .....</b>	
<b>RÉSUMÉ, MOTS-CLÉS .....</b>	

## TABLE DES FIGURES

### SCHÉMAS

Figure 1 Qu'est-ce qu'une manifestation ?.....	12
Figure 18 La tactique de la « nasse » .....	98

### CARTES

Figure 4 Segmentation Est/Ouest, triangles manifestants et autres lieux parisiens de la manifestation.....	53
Figure 12 [PLAN] Configuration spatiale de la place de la Bataille-de-Stalingrad .....	80
Figure 15 [PLAN] Configuration spatiale de la place de la République.....	82

### PHOTOGRAPHIES

Figure 2 [PLANCHE] « Revue de presse » .....	34
Figure 3 « <i>Reclaim the Street</i> » à Seattle en 1997.....	46
Figure 5 [PLANCHE] Énoncés performatifs en manifestations.....	63
Figure 6 Marche pour Clément Méric contre l'extrême-droite (03/06/17).....	71
Figure 7 Marche pour les droits des réfugié-e-s et des sans papiers (10/06/17) .....	71
Figure 8 Marche mondiale contre Bayer-Monsanto (20/05/17).....	71
Figure 9 Marche contre la régression sociale élue (08/05/17) .....	71
Figure 10 La <i>Vegan Place</i> sur la place de la République (10/06/17).....	75
Figure 11 Banderole du Front Social (27/06/17 et 01/07/17) .....	77
Figure 13 Place de Stalingrad : commerce et déambulation (20/05/17) .....	80
Figure 14 Place de la République : commerce et déambulation (21/05/17) .....	81
Figure 16 Rassemblement de la France Insoumise place de la République (03/07/2017).....	83
Figure 17 <i>Pride</i> de nuit dans les rues piétonnes (23/06/17) .....	96
Figure 19 Corps policiers et manifestant-e-s anti-monarchie marocaine (07/06/17).....	105
Figure 20 Fauteuil brûlé sur la place du Palais-Royal (01/07/17).....	108
Figure 21 Signes distinctifs apposés sur l'uniforme d'un gendarme.....	109
Figure 22 Un deux-roues qui tente de dépasser le cortège (01/06/17).....	110
Figure 23 Espace urbain transgressé par les couleurs LGBTIQ+ (23/06/17) .....	111
Figure 24 <i>Die-in</i> lors de la marche contre Bayer-Monsanto (20/05/17) .....	112
Figure 25 <i>Sit-in/die-in</i> lors de la marche contre les abattoirs (10/06/17).....	112
Figure 26 Service d'ordre des manifestant-e-s devant une boucherie pendant le passage du cortège contre les abattoirs (10/06/17).....	113
Figure 27 Manifestant-e-s à la <i>Pride</i> de nuit (23/06/17).....	114

Figure 28 Rassemblement du Front Social « Nous sommes les 81% qui n'ont pas voté pour le programme LREM » (19/06/17) .....	115
Figure 29 Marche contre Bayer-Monsanto (20/05/17).....	115
Figure 30 Action anti pub lors de la marche contre l'état d'urgence (01/07/17) .....	116
Figure 31 Cercle de silence sur la place du Palais-Royal (16/06/17).....	116
Figure 32 Marques du collectif politique « Ma Voix » lors de la <i>Vegan Place</i> (10/06/17) ...	117
Figure 33 Après le passage des chars de la <i>Gay pride</i> (24/06/17) .....	120
Figure 34 Chaussures sur la place de la République le 29 novembre 2015 .....	145
Première de couverture Banderole à la porte de la Chapelle (10/06/17) .....	

## TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 Militante sur la place de Stalingrad (17/06/17).....	
Annexe 2 Marche pour les droits des personnes réfugiées (10/06/17).....	
Annexe 3 Marche des fiertés LGBTIQ+ (24/06/17) .....	
Annexe 4 <i>Pride</i> de nuit (23/06/17).....	
Annexe 5 Gendarmes et manifestant-e-s au rassemblement du Front Social (19/06/17).....	
Annexe 6 Affichage urbain officiel de promotion de la marche des fiertés (23-24/06/17) .....	
Annexe 7 Marche contre l'état d'urgence (01/07/17) .....	
Annexe 8 Action anti pub contre l'affichage publicitaire urbain (01/07/17) .....	
Annexe 9 Écritures au rassemblement du Front Social (19/06/17).....	
Annexe 10 Tracé de la marche des fiertés sur <i>Google Maps</i> .....	
Annexe 11 Liste des manifestations à Paris entre le 20 mai 2017 et le 3 juillet 2017 .....	

Annexe 1 Militante sur la place de Stalingrad « Savez-vous ce qui se passe à la porte de la Chapelle ? » (17/06/17)



Annexe 2 Marche pour les droits des personnes réfugiées à la porte de la Chapelle (10/06/17)



Annexe 3 Marche des fiertés LGBTIQ+ (24/06/17)



Annexe 4 Pride de nuit (23/06/17)



Annexe 5 Gendarmes et manifestant-e-s au rassemblement du Front Social sur la place de la Concorde (19/06/17)



Annexe 6 Affichage urbain officiel de promotion de la marche des fiertés (23-24/06/17)



Annexe 7 Marche contre l'état d'urgence (01/07/17)



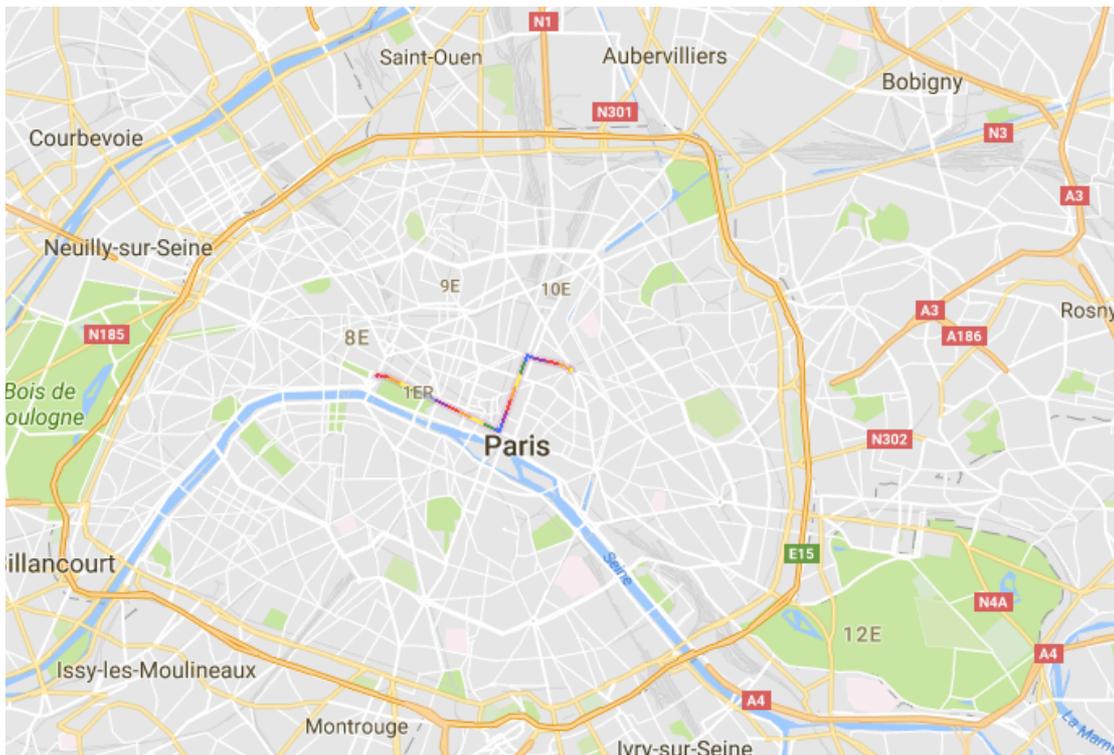
Annexe 8 Action anti pub contre l'affichage publicitaire urbain lors de la marche contre l'état d'urgence (01/07/17)



**Annexe 9** Écritures au rassemblement du Front Social sur la place de la Concorde (19/06/17)



**Annexe 10** Tracé de la marche des fiertés à Paris sur *Google Maps*



**Annexe 11** Liste (non exhaustive) des manifestations à Paris entre le 20 mai 2017 et le 3 juillet 2017  
Source : « Démosphère » (<https://paris.demosphere.eu>) et « Paris Luttes Info » (<http://paris-luttes.info/spip.php?page=agenda>)

Samedi 20 mai 2017

Rassemblement « Montée au Mur des Fédérés » pour la Commune de Paris, devant l'entrée du cimetière du Père Lachaise

Marche mondiale contre Bayer-Monsanto, de la place de la République à la place de Stalingrad

Rassemblement « Pour nos droits, contre leurs privilèges », place de Stalingrad

Dimanche 21 mai 2017

Commémoration en l'honneur de la Commune de Paris, devant le Monument aux Fédérés au cimetière du Père Lachaise

Manifestation contre la multinationale Texaco Chevron et contre l'écocide dans l'Amazonie équatorienne, place de la République

Rassemblement « Nuit Debout », place de la République

Mercredi 24 mai 2017

Marche vers le Ministère « fantôme » du Logement, de la place du Palais-Royal à la rue de Varenne

Rassemblement de soutien aux grévistes de la faim palestinien-ne-s, place de l'Opéra

Jeudi 25 mai 2017

Rassemblement de soutien aux grévistes de la faim palestinien-ne-s, place de la République

Rassemblement en réponse à l'article du journal « Le Parisien » du 18 mai 2017 sur le quartier La Chapelle, place de la Chapelle

Samedi 27 mai 2017

Marche en hommages aux victimes du massacre de mai 1967 en Guadeloupe, de place de la Nation à place de la République

Rassemblement solidarité avec les mouvements sociaux à Tataouine en Tunisie, place de la République

Mercredi 31 mai 2017

Rassemblement de soutien aux femmes députées incarcérées en Turquie, sur l'esplanade des Invalides

Rassemblement de soutien aux grévistes de la faim palestinien-ne-s, devant le métro Franklin Roosevelt

Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017

Rassemblement devant l'AG des actionnaires d'Orange, devant le Palais des Congrès

Rassemblement de soutien aux grévistes de la faim palestinien-ne-s, devant l'ambassade de l'autorité palestinienne

Vendredi 2 juin 2017

Action mensuelle contre les armes nucléaires, devant le Ministère de la Défense  
Rassemblement solidarité aux migrant-e-s, à la porte de la Chapelle

Samedi 3 juin 2017

Manifestation contre un Carrefour Market, à Gambetta  
Rassemblement cycliste festif « Vélorution », place de la Bastille  
Marche contre l'extrême-droite « 4 ans après la mort de Clément Méric », de place de la République à place Gambetta  
Rassemblement « Nuit Debout », place Pinel

Mardi 6 juin 2017

Rassemblement « Privé, public contre le programme Macron et pour le progrès social », devant l'Hôtel de Ville

Mercredi 7 juin 2017

Rassemblement pour les mineur-e-s isolé-e-s sans papiers, devant l'Hôtel de Ville  
Rassemblement « Stop au broiement de la population du Nord du Maroc », devant l'ambassade du Maroc  
Rassemblement pour la libération de Mumia Abu-Jamal prisonnier aux Etats-Unis, place de la Concorde

Jeudi 8 juin 2017

Rassemblement soutien au procès de Gildo inculpé du 49.3 poursuivi pour rébellion, devant le Palais de Justice

Samedi 10 juin 2017

Rencontre nationale du Front Social, à la Bourse du Travail  
Marche contre la fermeture d'un bureau de La Poste, depuis le bureau de La Poste de la rue Crimée  
Marche pour la fermeture des abattoirs, depuis place de la République  
Rassemblement « Nuit Debout », place Pinel  
Manifestation « 18<sup>e</sup> : quartier populaire, quartier sans frontières », porte de la Chapelle

Vendredi 16 juin 2017

Cercle de silence devant le Conseil d'État, place du Palais-Royal  
Rassemblement soutien aux inculpés pour les voitures de police incendiées de mai 2016, devant le Palais de Justice  
Rassemblement soutien aux inculpés pour les voitures de police incendiées de mai 2016, place des Fêtes

Samedi 17 juin 2017

Marche « 10 ans de l'assassinat par la police de Lamine Dieng », à Ménilmontant  
Rassemblement pour les droits des demandeur-e-s d'asile, place de Stalingrad  
Manifestation pour la libération du militant communiste George Ibrahim Abdallah, place du Colonel Fabian  
Rassemblement pour la journée des travailleur-e-s domestiques, sur le parvis des Droits de l'Homme (Trocadéro)  
Rassemblement « Nuit Debout », place Pinel

Dimanche 18 juin 2017

Rassemblement « Face au diktat du nouveau parti unique Macron », place de la République

Lundi 19 juin 2017

Rassemblement « Travailleur-e-s précaires ou privé-e-s d'emploi », devant le siège de l'Unedic  
Rassemblement « incendie meurtrier à Londres, justice et solidarité », place de la Madeleine  
Rassemblement « Contre Macron et ses ordonnances », place de la Concorde

Mardi 20 juin 2017

Manifestation nationale des agent-e-s du Ministère du Travail et de l'Inspection du Travail, place du 18 juin 1940

Vendredi 23 juin 2017

Rassemblement soutien « Affaire Machine à expulser », devant le Palais de Justice  
Manifestation pour les droits LGBTIQ+ « *Pride* de nuit », de la Fontaine des Innocents au parvis de l'Hôtel de Ville

Samedi 24 juin 2017

Marche des fiertés « *Gay pride* », depuis la place de la Concorde  
Rassemblement « Nuit Debout », place Pinel

Mardi 27 juin 2017

Rassemblement soutien au militant de l'association « Droit Au Logement », devant le commissariat du 4<sup>e</sup> arrondissement  
Rassemblement « Les formations bidons : Pôle emploi manque à ses obligations », devant la Direction Générale de Pôle emploi  
Rassemblement « Pas de code du travail sur ordonnance », sur l'esplanade des Invalides  
Rassemblement solidarité migrant-e-s, près de l'Assemblée nationale

Jeudi 29 juin 2017

Rassemblement « Orange : 10 000 salarié-e-s en colère », devant le siège d'Orange  
Rassemblement soutien à Gael Guirante menacé de licenciement par La Poste, devant le Ministère du Travail  
Rassemblement pour libérer les condamné-e-s à mort en Arabie Saoudite, place de la République

Vendredi 30 juin 2017

Action pour le maintien des trains de nuit, devant la gare d'Austerlitz

Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017

Rassemblement cycliste festif « Vélorution », place de la Bastille

Manifestation « Contre l'état d'urgence permanent », de place de la République à place du Palais-Royal

Rassemblement « Paris va-t-il laisser mourir tous les migrant-e-s cet été ? », porte de la Chapelle

Rassemblement « Nuit Debout », place Pinel

Dimanche 2 juillet 2017

Commémoration des 40 ans de répression à Djibouti, devant la Mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement

Marche pour les détenu-e-s politique du Rif marocain, de place de la Bastille à place de la République

Rassemblement contre la peine de mort aux Etats-Unis, place de la Concorde

Lundi 3 juillet 2017

Rassemblement de la France Insoumise « Contre les coups de force de Macron », à place de la République



JOANNE VONLANTHEN

Manifestations de rue et autres actions collectives revendicatives à Paris  
Stratégies d'appropriation et dynamiques des corps dans le contexte d'un renouveau  
des spatialités urbaines

RÉSUMÉ

Manifester à Paris en 2017 implique de penser un contexte politique et social particulier : les mobilisations contre la loi Travail, le mouvement « Nuit Debout », les répressions policières liées à l'état d'urgence en France, les mouvements de populations réfugiées ou la crise écologique, le tout dans un espace numérique toujours plus actif, notamment à travers les réseaux sociaux. Face à une pratique de la manifestation de rue qui s'essouffle, il importe d'élaborer de nouvelles modalités d'appropriation de l'espace urbain, du côté des manifestant-e-s comme de celui des forces de l'ordre. L'enquête ethnographique révèle que l'engagement du corps joue alors un rôle central, que ce soit dans le cadre d'actions collectives, mais aussi individuelles à travers nos pratiques et nos comportements adoptés au quotidien dans l'espace ordinaire, physique comme virtuel. Le corps devient un nano-espace manifestant.

Mots-clés : MOUVEMENTS SOCIAUX CONTEMPORAINS, ACTIONS COLLECTIVES, ENGAGEMENT MILITANT, CORPS, ESPACE URBAIN, PARIS

ABSTRACT

To be involved in demonstrations in Paris in 2017 requires thinking about a specific political and social background : demonstrations against the Labour Act, the citizen movement « Nuit Debout », the police repression linked to the state of emergency in France, the refugees populations flows or the ecological crisis, all of this in a digital space ever more active, including social networks. In front of a practice of a street demonstration which tends to decline, we need to formulate new operating methods to occupy urban space, from the demonstrators side as the police one. This ethnographic study is exposing that the body involvement has a full part to play, in a collective actions framework as in an individual actions framework through our daily practices and behaviour in the regular space, physical as digital. Each body becomes a demonstrating nanoscale space.

Key words : CONTEMPORARY SOCIAL MOVEMENTS, COLLECTIVE ACTIONS, MILITANT COMMITMENT, BODY, URBAN SPACE, PARIS